UN

PRINCE KURDE

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES.

I.

La nuit, une nuit tiède et sereine, venait de succéder aux clartés et au mouvement d'une chaude journée d'avril. Sur le sommet d'une des montagnes dont les ramifications traversent en tous sens la partie septentrionale de l'Asie-Mineure, se dessinait une masse d'épais bâtimens, illuminée çà et là par des feux qui de loin ressemblaient à des étincelles. Ces bâtimens étaient la résidence, le château, si l'on veut, d'un chef montagnard, d'un prince même, car tel était le titre que les populations kurdes donnaient au seigneur de l'endroit, à Méhémed-Bey. Les feux qui éclairaient le château étaient ceux des nombreuses cheminées de l'intérieur, alimentées par de nombreux troncs d'arbres et de véritables bûchers de branches sèches. Une de ces cheminées surtout semblait le foyer d'un véritable incendie : elle était destinée à chauffer la principale pièce du harem, et à l'heure où commence notre récit, ce brasier aux proportions colossales éclairait un curieux tableau d'intérieur musulman.

Des deux côtés et en face de l'âtre, le long des murs et devant de nombreuses fenêtres, une multitude de matelas et de coussins couvraient le plancher et l'estrade en bois élevée à l'entour de la chambre. Toute une population féminine se prélassait sur ces coussins et ces matelas. Les maîtresses du logis (et on en comptait jusqu'à cinq officiellement revêtues de cette dignité), des esclaves de tous les âges et de toutes les couleurs, des enfans aussi nombreux que les

grains de sable de la mer et que les étoiles du ciel, mais beaucoup plus bruyans, tout cela était entassé pêle-mêle, dans un désordre que je veux croire plein de charme, fumant à pleines pipes, buvant à pleines tasses, poussant des éclats de rire homérique, chantant des chansons que personne n'écoutait, se livrant enfin à toutes les distractions que peut imaginer une population privée de règle morale, dépourvue de culture intellectuelle, et condamnée pour la vie à la triste captivité du harem.

J'ai dit que les maîtresses du logis étaient au nombre de cinq. Il y avait pourtant des degrés dans cette autorité ainsi partagée : la première en date était ou devait être la plus respectée; puis, et comme cela arrive partout, celle qui savait le mieux commander était la plus obéie. La doyenne des épouses du seigneur Méhémed s'appelait Fatma, et pouvait avoir alors de vingt-cinq à trente ans. Elle était née dans le pays même, et ne possédait par conséquent ni une grande beauté, ni une intelligence supérieure. Son principal mérite était une gaieté si tenace, qu'elle n'avait subi aucune altération en présence des quatre rivales que son époux avait successivement placées sous sa tutelle, gaieté qui lui permettait encore, malgré ses vingt-cinq ans, — âge respectable dans un harem, — de décocher des plaisanteries fort vives, de pousser des éclats de rire à faire trembler les voûtes du palais, de chanter à tue-tête des airs turcs, et de danser les farandoles les plus échevelées. De taille moyenne, de corpulence toujours croissante, avec de grands yeux gris à fleur de tête, un nez retroussé, une grande bouche bien fendue, laissant à découvert de fort belles dents mal soignées, telle était Fatma, la mère de plusieurs enfans et la souveraine avouée du chapitre féminin réuni dans le château de Méhémed-Bey.

Vis-à-vis de Fatma, de l'autre côté de la cheminée, trônait la seconde épouse du prince montagnard. La Géorgienne est un article de prix, et n'en a pas qui veut. Actié était née dans cette magnifique contrée de Géorgie, si célèbre à bon droit pour la beauté de ses filles et de ses moutons. Ce fut même en se disant que sa rivale n'était rien moins qu'une Géorgienne, une personne franchement incomparable, que Fatma se consola de sa première mésaventure conjugale. Le moyen de disputer à une Géorgienne la palme de la beauté! Actié, à vrai dire, ne démentait en rien son origine. Grande, droite et solide comme une tour ou comme un peuplier, la Géorgienne unissait un teint éblouissant à des traits empreints d'une majesté vraiment royale. Son caractère s'accordait avec son extérieur. Calme, grave et sérieuse, sa voix ne se mêlait jamais au concert discordant de cris et de glapissemens qui se poursuivait nuit et jour autour d'elle. Ses compagnes l'aimaient peu, sans doute parce qu'elles se sentaient

comme intimidées en sa présence; aussi se dédommageaient-elles de cette faible contrainte en se moquant de ses grands airs de reine. Dans ce moment, Actié fumait, assise sur ses talons, la longue pipe turque; mais, quoique assise, elle dépassait de la tête toutes ses rivales, et on l'eût prise en effet pour une reine entourée de ses suivantes.

La Circassienne n'est guère moins estimée que la Géorgienne à cause du caractère de sa beauté, qui tranche fortement avec le type oriental. Aussi Fatma n'eut garde de se fâcher lorsque son mari lui annonça son troisième mariage avec une fille de Circassie. Puisque l'occasion se présentait pour lui de faire une semblable acquisition, elle ne pouvait le blâmer de la saisir, et Kadja la Circassienne occupa sans contestation la place que le sort lui marquait. Si je disais cependant qu'à partir de l'introduction de cette blonde, pâle et frêle beauté aux yeux bleus, aux traits fins et délicats, quoique irréguliers, à la physionomie changeante et trompeuse, il ne s'éleva aucun nuage dans le harem, je mentirais à l'histoire. Quand la colère du maître tombait comme un ouragan sur tel ou tel membre de la communauté, c'était à la Circassienne qu'on s'en prenait d'ordinaire, et jamais non plus on n'ajoutait la moindre foi à ses protestations. Kadja témoignait au prince une admiration voisine de l'idolâtrie; elle prétendait reconnaître son pas, et même le pas de son cheval, avant que personne n'eût entendu le plus léger bruit; elle allait jusqu'à soutenir qu'une voix secrète l'avertissait des dangers qui menaçaient le bien-aimé dans ses excursions aventureuses (dangers malheureusement trop réels), et quand la voix mystérieuse retentissait en elle, Kadja poussait des exclamations d'effroi qui faisaient frissonner ses compagnes ébahies. On avait remarqué plus d'une fois d'assez singulières coïncidences entre les mystérieux avertissemens de la Circassienne et des rencontres fâcheuses qu'avait faites Méhémed-Bey. Les préventions excitées par la blonde prophétesse étaient telles que ces coïncidences mêmes ne faisaient que redoubler la défiance et l'éloignement dont elle était l'objet. Malgré son isolement, malgré ses prétentions à la mélancolie, Kadja avait cependant des heures de folle gaieté où son regard s'illuminait d'une flamme étrange, et où de cruelles plaisanteries s'échappaient de ses lèvres, mêlées à des éclats de rire stridens qui troublaient jusqu'au fond de l'âme les plus aguerries. Ce soir-là, entre autres, elle était en belle humeur. Après avoir dansé toute seule pendant quelques instans, elle s'était élancée au milieu des enfans, et, tout en riant comme une folle, elle pinçait l'un, tirait les cheveux de l'autre, égratignait un troisième, sans que ceux-ci ripostassent d'aucune façon : on eût dit qu'ils avaient peur.

Le quatrième choix du bey était de ceux que rien ne pouvait justifier aux yeux de Fatma. Il ne s'agissait plus, hélas! ni de Géor-

gie, ni de Circassie; le nouvel objet de la préférence du bey était une négresse, une véritable négresse du Sénégal, quoique non absolument dépourvue de tout charme. Elle possédait ce qu'on appelle vulgairement de beaux yeux et de belles dents. Pour l'ampleur et la majesté des formes, elle pouvait presque rivaliser avec la Géorgienne Actié. Quant au moral, elle n'avait qu'une passion, la couleur rouge, — qu'un défaut, la colère. Elle aimait son mari comme un dispensateur inépuisable de jupes écarlates et de colliers de corail. Ce qui avait réconcilié Fatma avec cette union mal assortie, il faut bien le dire, c'était précisément la singularité du fait. Comment se dire sérieusement qu'Abrama était la rivale d'Actié et de Kadja? Abrama d'ailleurs était bonne personne quand elle n'était pas en colère, et cette colère n'éclatait que lorsqu'on avait le malheur de lui rappeler le pays où elle avait vu le jour. En somme, l'avénement de la négresse au quatrième degré de la hiérarchie conjugale avait apporté plus d'agrément que d'ennuis à la compagnie féminine.

Mais quelle est cette sombre et silencieuse figure, enfoncée dans l'embrasure d'une fenêtre, qui ne prend aucune part à tout le bruit que l'on fait autour d'elle? On la dirait âgée de quinze à seize ans, et elle semble même d'une grande beauté. Ses yeux sont noirs, quoique ses cheveux brillent d'un reflet doré; ses traits sont d'une régularité parfaite, mais son teint, un peu trop brun pour la couleur de ses cheveux, est d'une pâleur de cire. Quoique ses compagnes soient toutes richement vêtues, elle ne porte qu'une robe de couleur sombre et unie, d'une étoffe commune, et le voile qui l'enveloppe de la tête aux pieds n'est relevé par aucune broderie. Pas un ornement, pas un bijou, pas un colifichet! Abrama se pendrait plutôt que de porter de pareilles horreurs. Les femmes lui adressent tour à tour la parole : — Viens çà, Habibé, que fais-tu là toute seule? Chante-nous une chanson; causons ensemble. — Mais Habibé ne semble pas les entendre, et ce n'est évidemment pas la première fois qu'elle se comporte ainsi, car personne ne paraît s'en étonner; au contraire c'est à peine si l'on a l'air d'attendre d'elle une réponse, comme si le silence était tout ce qu'on pouvait en espérer. On ne saurait pourtant l'accuser ni de caprice ni de maussaderie, car sa physionomie est douce, et jamais une repartie amère ou piquante n'est sortie de ses lèvres. Serait-elle stupide? Cette hypothèse tombe d'elle-même devant ce regard pensif et rêveur, un peu sévère peut-être, aussi froid que la glace assurément, mais aussi limpide et aussi profond qu'elle.

Comment Habibé avait-elle été élevée à la cinquième couche du seigneur? C'est toute une histoire qui ressemble à un roman. Un jour que Méhémed-Bey, suivi des siens, revenait d'une de ces excursions qui éveillaient les alarmes soudaines de la Circassienne inspi-

rée, il avait rencontré une bande de bohémiens emmenant de vive force une jeune fille qui, malgré les liens dont elle était garrottée, poussait des cris plaintifs et se débattait de son mieux. Méhémed-Bey était brave, et il aimait les aventures. Il attaqua sans préliminaires les ravisseurs, et ceux-ci, prenant aussitôt la fuite, abandonnèrent leur captive, qui se trouva par conséquent n'avoir fait que changer de maître. Elle ne se montra nullement satisfaite de ce changement; mais sa rare beauté avait frappé son nouveau seigneur, et son indifférence le piqua au jeu. Il l'épousa. A quoi bon? Habibé (c'est le nom qu'il lui donna faute de connaître le sien) demeura telle qu'il l'avait trouvée le premier jour, triste, abattue, sombre, désolée par momens et toujours indifférente. C'est en vain qu'il comblait de présens sa belle dédaigneuse, qu'il l'accablait de questions sur son passé et qu'il lui confiait sur sa propre existence bien des choses qu'il n'avait jamais dites à aucune de ses compagnes: il ne parvint pas même à connaître le lieu de sa naissance, son nom ni son âge. Qu'elle fût étrangère et qu'elle vînt de fort loin, cela n'était pas douteux, car elle parlait fort mal le turc, quoiqu'elle ne comprît pas un mot de géorgien, de circassien, ni même de sénégambien. La langue de Méhémed-Bey, qui n'était pas le turc, lui était aussi étrangère que les autres. On avait rassemblé tous les drogmans des environs, qui lui avaient adressé tour à tour la parole en persan, en arabe, en indoustani, je crois même en chinois, mais toujours sans succès. Elle comprenait un peu le grec; cependant ce n'était pas encore là sa propre langue, sa langue maternelle, dans laquelle elle avait parlé pendant les quinze ou seize années qui avaient précédé sa captivité. Quand Méhémed-Bey l'avait rencontrée, elle portait le costume des bohémiennes, mais depuis combien de temps était-elle ainsi vêtue? Était-elle musulmane? Personne ne le savait. Enfin tout en elle était mystère; elle vivait enveloppée d'un nuage épais, que personne ne pouvait pénétrer et que rien ne semblait devoir dissiper.

Nous connaissons maintenant les épouses du bey; mais pour comprendre les propos qu'elles échangeaient entre elles, il faut faire connaissance avec le bey lui-même. Ce personnage, dont la langue n'est pas le turc, n'est ni plus ni moins que le chef ou le prince d'une population révoltée contre la Sublime-Porte. Méhémed-Bey menait une vie pleine d'aventures, d'émotions, de périls, commandant des armées qui s'assemblaient comme par enchantement à son moindre signe, et qui disparaissaient de même lorsque le combat avait été livré et la victoire assurée. Une garde peu nombreuse, mais fidèle, ne le quittait jamais. Pour lui, voyageant sans cesse à la tête de ses prétoriens, il battait les grandes routes pour y récolter quelque bu-

tin, et il ne craignait pas de pénétrer dans les villes. Là, sous un nom supposé et à l'abri d'un déguisement, il vendait ou échangeait le produit de ses courses à main armée, visitait ses amis, découvrait la piste des riches voyageurs, et se tenait au courant des nouvelles politiques qui pouvaient le concerner. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que dans les villes son nom d'emprunt et ses déguisemens ne trompaient jamais personne. Chacun savait pertinemment que le petit vieillard pauvrement vêtu qui se montrait de temps à autre sous prétexte de vendre son riz ou d'acheter un peu d'orge était le jeune, le vigoureux et redouté chef des Kurdes. Plus d'une fois la pensée de l'arrêter traversa la cervelle d'un puissant pacha, et lui fit perdre le sommeil et l'appétit pendant plus d'une semaine; plus d'un divan fut consulté; cependant, s'il n'était pas trop difficile de s'emparer de Méhémed-Bey, il était impossible de dire comment on le garderait. Le territoire turc est, il est vrai, sillonné par des rivières d'où aucun prisonnier, quelque embarrassant qu'il fût, n'est jamais sorti; mais, outre que la Sublime-Porte semble depuis quelque temps ne plus goûter ces expédiens héroïques, la disparition totale de Méhémed-Bey n'eût pas coupé court à toute inquiétude. Tout au contraire les Kurdes forment encore à l'heure qu'il est une population puissante et belliqueuse, causant à la vérité de grands dommages au pays et sur les routes, mais qui en causerait encore bien plus, pour peu qu'elle le voulût bien. Si du vivant et sous les ordres de Méhémed-Bey cette population ne faisait pas tout le mal qu'elle pouvait faire, n'était-il pas juste et convenable d'attribuer sa modération à l'influence de ce chef? Et si le gouvernement turc jugeait bon de rayer ce chef du livre des vivans, les Kurdes ne se croiraient-ils pas le droit d'user de représailles? Or quelles représailles que celles de ce peuple farouche, dont l'existence habituelle et normale se compose d'agressions à main armée, de combats et de pillage, — sans compter que les auteurs présumés de la capture du bey deviendraient le but constant des plus cruelles vengeances! Toutes ces considérations avaient pendant longtemps assuré le salut de Méhémed-Bey bien mieux que sa barbe postiche et ses vêtemens en lambeaux. Peu à peu on en était venu à regarder l'impunité du bey comme un gage de sécurité relative pour les populations au milieu desquelles il circulait librement, et qu'il rançonnait à sa fantaisie. Cette manière de considérer les choses avait été même adoptée à Constantinople, et le chef audacieux des Kurdes s'était trouvé aussi en sûreté au milieu de ses ennemis qu'il l'eût été dans sa propre capitale, s'il en eût possédé une. Ce n'est pas que le projet de s'emparer du bey et de détruire le brigandage eût été jamais positivement et officiellement abandonné par le gouvernement. L'exécution de ce plan avait seulement été remise à

une époque indéterminée. On attendait qu'il s'offrît une occasion de frapper ce grand coup sans danger pour la tranquillité publique. La question demeurait ainsi une question d'opportunité, et sans un incident qui allait mettre à l'épreuve le dévouement des cinq femmes dont nous avons tracé le portrait, Méhémed-Bey eût pu croire qu'on ne chercherait jamais à la résoudre.

Cet incident était la nomination d'un nouveau pacha au gouvernement de la province où Méhémed-Bey menait sa vie de prince errant. En sa qualité d'homme nouveau, ce personnage était disposé à suivre une ligne de conduite entièrement opposée à celle de ses prédécesseurs. Il blâmait leur coupable mollesse, et il écrivait dépêche sur dépêche à Constantinople pour solliciter du ministre des mesures sévères qui missent fin à un état de choses scandaleux. En recevant ces renseignemens si différens de ceux qu'il avait reçus jusque-là, le ministre ne se souvint pas qu'ils lui venaient d'une nouvelle source, et il pensa tout naturellement que la situation était changée. Le divan suprême s'appliqua dès lors à trouver pour les Kurdes un châtiment convenable, c'est-à-dire un châtiment assez rude pour qu'ils se sentissent châtiés, et assez doux pour qu'ils jugeassent la soumission préférable à la résistance. Après de longs débats, voici à quoi l'on s'arrêta. Tous les Kurdes ne sont pas brigands, mais tous sont pasteurs. Ils possèdent les plus beaux troupeaux de l'empire. Pour avoir des troupeaux, les pâturages sont indispensables, et les Kurdes, qui le savent bien, se sont approprié depuis un temps infini toute une chaîne de montagnes qui s'étend du centre de l'Asie-Mineure jusqu'à Bagdad. Cette propriété immense, sur laquelle jamais Turc n'a osé s'établir, demeure déserte pendant la froide saison et se peuple au retour de chaque printemps d'une multitude de troupeaux, de pasteurs et de femmes, vivant sous la tente comme les contemporains et les descendans de Jacob. Ce fut cette existence sanctionnée par le droit des siècles que le divan se décida à frapper par un décret qui interdisait aux Kurdes l'occupation de leurs quartiers d'été.

La mesure était hardie. Il y eut grand émoi parmi les Kurdes. Les uns voulaient se porter en masse et bien armés sur leurs montagnes, et attendre de pied ferme les troupes turques : c'était l'avis de Méhémed-Bey; mais, quelque grande que fût son autorité, elle fléchissait devant celle d'un vieillard établi dans la ville où résidait le pacha, et cachant sous un faux nom et une existence fictive sa position véritable de chef de la nation kurde. Hassan-Effendi passait pour un riche commerçant, aussi dévoué au gouvernement de la Sublime-Porte qu'il était respecté pour son grand âge, sa probité parfaite et sa fidélité à toute épreuve à son souverain. Le pacha et

son conseil recherchaient parfois l'avis du sage vieillard, qui affectait en toute occasion une horreur profonde pour les perturbateurs de la tranquillité publique et pour les sujets rebelles de son bien-aimé maître. Quoique le pacha et le vieillard se regardassent l'un l'autre sans rire, le pacha connaissait le vrai nom et la véritable condition du vieillard, et le vieillard savait à quoi s'en tenir sur la politique du pacha. Aussi y avait-il eu à l'occasion de la nouvelle mesure contre les Kurdes bien des allées et venues, des pourparlers, des offres, des propositions, des négociations, entre le pacha et l'effendi. Si la conscience du vénérable chef de la nation kurde avait été achetée par le pacha, j'ignore ce qu'elle coûta à ce dernier et ce qu'elle rapporta au premier; ce qui est certain, c'est que dans l'assemblée des chefs kurdes le vieillard combattit la motion de Méhémed-Bey. — Ce que l'on nous propose, dit-il, c'est la guerre avec la Porte, c'est la guerre aujourd'hui même, avant que nous ayons eu le temps de nous y préparer. Nous nous défendrons, je le crois, je le sais, car je connais la bravoure sans pareille de mes compatriotes; mais combien de temps pourrons-nous nous défendre? Et jusqu'à quand les Turcs persisteront-ils à nous attaquer? Avons-nous seulement des munitions pour un mois? Et nos troupeaux, qui forment notre véritable richesse, que deviendront-ils pendant que toute notre jeunesse marchera au combat? Ils seront détruits, volés, égorgés, et lors même que nous remporterions la victoire, nous serions des triomphateurs ruinés.

Ce mot de *ruine* produit d'ordinaire un effet merveilleux sur ceux qu'il menace. L'ardeur guerrière de la majorité des Kurdes tomba subitement, et on ne s'occupa plus que de trouver un biais moyennant lequel les plus belliqueux pussent revenir à des sentimens plus doux, sans faire pourtant une trop brusque conversion. L'on convint de se soumettre officiellement, puis de se venger sournoisement et sans bruit. La montagne serait abandonnée pour cette année, mais en revanche Méhémed-Bey et sa garde fidèle, grossie cette fois de l'élite de la jeunesse kurde, se répandraient sur toutes les routes et dans les plus riches contrées, dévaliseraient les caravanes, enlèveraient les sommes considérables que les courriers du gouvernement transportent d'une province à l'autre, ravageraient les habitations isolées et les petits villages, brûleraient les moissons, détruiraient le bétail; en un mot, ils mettraient le pays à feu et à sang.

Le soir même où les femmes de son harem se livraient aux divertissemens que nous avons décrits, Méhémed-Bey avait assisté à l'assemblée où ces résolutions avaient été prises, et où on lui avait confié la mission de commander les Kurdes révoltés. L'on avait aussi arrêté

diverses mesures, envoyé des ordres aux différens chefs secondaires; enfin tout était préparé pour ouvrir la campagne. Ce fut en songeant à l'avenir qui s'ouvrait devant lui que Méhémed-Bey reprit le chemin de son harem, où nous l'avons devancé, et où s'échangeaient entre les compagnes du prince des propos qu'il nous sera maintenant aisé de comprendre.

— Ah! qu'il me tarde de partir pour la montagne! vociférait la ronde Fatma. Comme nous allons nous amuser! comme nous danserons! comme nous chanterons! — Et elle battait des mains pour donner cours à sa joie.

— Nous devrions y être déjà, observa la grave Actié; nous sommes à la fin d'avril, et la chaleur est grande.

— Nous devrions y être sans doute, dit à son tour Kadja; mais si j'en crois mes pressentimens...

— Au diable tes pressentimens! s'écria Fatma; que vas-tu nous annoncer à cette heure? que la montagne s'écroulera, que nos moutons crèveront, et autres gentillesses! Tu m'ennuies avec tes pressentimens de malheur. Si tu pressentais quelque chose d'heureux une fois dans ta vie, et ne fût-ce que pour changer, passe encore, mais...

— Je vois bien que je t'ennuie, interrompit Kadja, non sans aigreur; mais si je te disais tout ce qui nous attend!

— L'entendez-vous? reprit Fatma; voilà l'oiseau de mauvais augure qui se met à chanter!

Kadja allait riposter, mais en ce moment un bruit d'armes et de chevaux retentit dans la cour. — Méhémed-Bey n'est pas loin, s'écria la Circassienne en plaçant sa main sur son cœur, comme pour indiquer le lieu d'où lui venait cet avertissement. Personne n'eut cependant le loisir de remarquer ni ce geste ni la prétention qu'il exprimait, car le chef des eunuques se précipita dans l'appartement en criant : Le bey! le bey! en place! Et toutes les femmes furent aussitôt sur pied. Un grand silence succéda aux causeries bruyantes. Les femmes se rangèrent sur deux lignes, les maîtresses devant et les esclaves derrière, tandis que les enfans couraient se cacher sous les jupons et les voiles de leurs mères respectives, — évolution compliquée, qui ne s'exécuta pas sans le secours de plusieurs soufflets vertement distribués. L'ordre et le silence étant enfin rétablis, le *chiaja* (gardien du harem), qui se tenait à la porte, prêt, si cela devenait nécessaire, à aider par quelque coup de poing au rétablissement des bonnes manières, fit signe à son seigneur que tout était bien, et le bey, qui avait ralenti sa marche pour laisser aux flots le temps de s'écouler, parut enfin sur le seuil de l'appartement. Une légère ondulation, résultat de l'émotion générale, se manifestait sur la ligne de draperies flottantes qui révélaient les formes de ces houris terrestres. Méhémed-Bey traversa l'appartement en faisant de la main

droite un geste qui signifiait : Mesdames, je vous salue. Puis il s'assit auprès d'Habibé, en faisant un autre geste qui signifiait : Mesdames, vous pouvez suivre mon exemple si cela vous convient. Que cela leur convînt ou non, aucune de ces femmes n'osa profiter de la permission. L'étiquette prescrivait d'autres mouvemens. Chacune s'approcha donc du seigneur, prit le bord de sa pelisse, l'appuya sur son front, toucha de la main le bout de ses doigts, porta ensuite la main honorée de cet attouchement sur son cœur, sur ses lèvres et sur sa tête, s'inclina jusqu'à terre, et marcha à reculons jusqu'au coussin qui la reçut. Deux parmi ces femmes trébuchèrent dans cette reculade, et s'assirent un peu plus tôt qu'elles ne l'avaient décidé. Si la figure du bey avait été moins soucieuse, de bruyans éclats de gaieté auraient accueilli ces grotesques soubresauts; mais le bey était resté impassible, et tout se borna à quelques rires promptement étouffés.

J'ai oublié de parler des compagnons de Méhémed-Bey, car il n'était pas entré seul dans son harem. Son vieux père l'accompagnait, un beau vieillard, dont l'unique épouse, paralysée par l'âge, ne quittait plus son matelas. Il y avait aussi un frère du vieillard, puis un frère de Méhémed, puis deux cousins, et enfin un garçon âgé de douze ans, le fils de Fatma et de Méhémed, qui commençait à suivre son père dans ses courses les moins périlleuses. Tous ces personnages du sexe masculin avaient libre accès dans le harem, car les proches parens ne sont pas toujours soumis aux formalités qui s'opposent, en Turquie, aux relations familières entre l'étranger et la femme musulmane. D'ailleurs chacun de ces hommes avait ou avait eu sa compagne ou ses compagnes dans ce même harem, et dès lors le quartier réservé n'avait plus pour eux de barrière; puis enfin Méhémed-Bey était Kurde et non Turc, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Notre prince était toujours auprès d'Habibé, qu'il entretenait à voix basse. Les habitantes des harems ont en certaines occasions un tact exquis, et toutes comprirent que leur présence était au moins superflue. Aussi, une à une, deux à deux, elles s'inclinèrent, portèrent la main à terre d'abord, sur leur cœur et à leur front ensuite, et se retirèrent. Les hommes suivirent leur exemple, à l'exception pourtant du vieux père, qui, assis sur un coussin auprès de la cheminée et fumant nonchalamment sa pipe, semblait absorbé dans de tristes pensées.

Resté seul ou presque seul avec Habibé, Méhémed-Bey lui prit la main et la força doucement à s'asseoir à ses côtés, puis il lui annonça qu'il lui apportait des présens. Habibé ne répondit pas.

— Cela me rend tout triste de te voir toujours si simplement vêtue, lui dit Méhémed; je t'ai encore apporté de riches étoffes, et

j'espère que cette fois tu consentiras à t'en parer, ne fût-ce que pour me faire plaisir. Tu es toujours belle, mais ta beauté me serait bien plus agréable, si tu consentais à en prendre soin pour me plaire.

— Je n'ai aucun désir de te plaire, répondit sèchement Habibé.

— Je ne le sais que trop; mais tu te donnes alors une peine inutile, et, quoi que tu fasses, tu me plairas toujours.

Habibé soupira.

— Seulement mon amour me cause du chagrin, tandis qu'il ne tiendrait qu'à toi qu'il me rendît heureux. Voilà tout.

Et en parlant ainsi, il défaisait un paquet qu'il avait tenu jusque-là sous son bras, et dont la cupide curiosité des autres femmes avait bien su percer les enveloppes. Il en tira d'abord deux pièces d'étoffe de Damas en soie brochée d'or et d'argent, une écharpe de cachemire des Indes aux mille couleurs, un collier de perles qui eût fait la rançon d'un roi, un bracelet en diamans et en émeraudes, enfin un nombre infini de petits objets de moindre valeur, mais d'un goût exquis, tels que mouchoirs brodés, bas de laine d'Angora, agrafes de ceinture, épingles émaillées à piquer dans les cheveux, bouts de pipe en ambre ornés de pierreries, bagues, parfums précieux, etc. Il y avait là de quoi faire pâmer d'aise toutes les filles d'Ève, à quelque communion qu'elles appartinssent; mais Habibé faisait exception à la règle. Elle regarda toutes ces magnificences sans se dérider un seul instant, et lorsque, flatté par cet examen prolongé, Méhémed se hasarda à lui demander si elle ne trouvait pas tout cela de son goût, elle répondit froidement : — Je me demande d'où viennent ces richesses. Elles ont peut-être coûté du sang.

— Que t'importe? s'écria le bey avec impatience. S'il y a du sang versé, ce ne peut être que le sang de quelques misérables ou le mien. Le premier ne mérite pas que tu t'en occupes; quant au mien, tu le verrais couler peut-être avec la même indifférence... Mais laissons là ces misères. Ce n'est pas de moi que je viens te parler; ainsi écoute avec attention. Vous vous attendez toutes à partir pour la montagne, mais la montagne ne vous verra pas cette année. Le gouvernement impérial nous défend d'y conduire nos troupeaux, et les chefs de notre nation ont décidé qu'il fallait obéir. Les Turcs pourtant s'attendent à quelque résistance de notre part, et il est possible qu'en effet une partie de la nation se montre moins docile que le reste. On me connaît à Constantinople, et l'on ne manquera pas de m'imputer les désordres qui pourraient arriver. Il faut donc que je quitte ce château, où l'on aurait trop bon marché de moi, et que je mette ma famille en lieu de sûreté. Je ne saurais vous assurer un asile qu'en cachant votre nom et les liens qui vous attachent à moi. J'ai trouvé pour chacune de vous une retraite où vous serez à l'abri de tout péril; mais il faut vous séparer. L'un de mes amis s'offre à recevoir

deux de mes femmes; la troisième vivra dans la famille d'un de mes proches parens; enfin un homme sur lequel je puis compter, quoiqu'il soit Turc, recevra les deux dernières. Les enfans suivront leur mère, et chacune de vous pourra se faire accompagner d'une ou de deux servantes. J'ai voulu t'annoncer d'abord ces nouvelles, parce que je désire prendre à ton égard les mesures que tu agréeras davantage. Choisis de ces trois asiles celui que tu préfères : mon parent habite une maison de campagne isolée, le Turc un village, et mon ami une ville... Désigne aussi celle de tes compagnes que tu préfères, et si tu désires n'en avoir aucune, dis-le-moi tout aussi franchement.

A en juger par les apparences, il risquait d'attendre longtemps, car Habibé paraissait plongée dans de profondes réflexions. Enfin elle leva sur lui ses beaux yeux, ce qui signifiait qu'elle allait parler, et Méhémed-Bey lui serra tendrement la main, ce qui signifiait aussi qu'il était prêt à l'entendre.

— Ton parent qui habite la campagne ne peut-il recevoir qu'une de nous?

— Pas davantage, reprit le bey.

— En ce cas, je préférerais demeurer chez le Turc, pourvu que Kadja m'accompagne.

— Kadja! répéta le bey étonné; tu préfères la société de Kadja à celle de mes autres femmes? Kadja te plaît? tu l'aimes?

— Dieu m'en préserve, seigneur! Kadja ne me plaît pas, et je suis loin de l'aimer; mais je désire ne pas me séparer d'elle, et je te prie de ne pas me demander pourquoi.

— Il sera fait comme tu le veux. Maintenant appelle les femmes et prépare-toi au départ. Cette nuit sera la dernière que nous passerons dans ce château, de quelque temps au moins.

Et voyant qu'Habibé se disposait à sortir, il la retint, et, baissant la voix, il lui dit encore : — Écoute-moi, Habibé, tu es une étrange fille, et je soupçonne parfois que tu as sur les choses de la vie d'autres idées que nous. Peut-être la pensée de partager avec d'autres l'affection de ton mari te répugne-t-elle, et peut-être n'as-tu pas tort, car moi aussi, depuis que je t'aime, je sens combien la vie que je mène est folle. Vivre comme si on aimait plusieurs femmes, cela peut-il être bon, quand on n'en aime aucune? L'amour, je commence à le croire, a ses lois, qui sont les mêmes chez tous les peuples du monde. Si telle est la pensée qui t'empêche de m'aimer, avoue-le-moi franchement, dis un seul mot, et je renvoie dès aujourd'hui tes rivales. Il ne m'en coûtera rien: je les garde parce que c'est l'usage, et que je n'ai eu jusqu'ici aucun motif de ne pas m'y conformer; mais ton désir sera toujours ma loi. Parle, et toi seule me suivras demain et partout.

Habibé était debout devant Méhémed-Bey, qui la retenait par la main, fixant sur elle des regards passionnés. Quelque effort qu'elle fît pour cacher son trouble, elle était évidemment agitée par une sorte de lutte intérieure. Un moment elle regarda le bey avec une expression de tendresse qui semblait répondre à ses paroles; mais la jeune femme eut bientôt réprimé cet élan, qui s'accordait si peu avec son habituelle froideur, et c'est avec le plus grand calme qu'elle répondit au bey : — Et que deviendraient ces femmes? que deviendraient ces enfans qui sont les tiens? Votre société a-t-elle un asile pour des existences ainsi délaissées?

— Qu'appelles-tu un asile? reprit Méhémed. Mes femmes iront rejoindre leurs parens si elles en ont, ou leurs amis si elles n'ont plus de parens; leurs enfans les suivront, ou ils resteront avec nous, comme tu le voudras. Je leur donnerai de l'argent.

— Non, non, reprit vivement Habibé, cela est impossible. Il y a entre nous une barrière qu'aucune volonté humaine ne saurait abattre. Garde tes femmes, garde tes enfans: l'argent est impuissant à guérir les blessures que ton abandon leur ferait. Oui, la présence de ces femmes me repousse loin de toi, mais leur absence ne suffirait pas à nous réunir. Il y a d'autres obstacles, et ces obstacles sont invincibles.

Et sans attendre la réponse du bey, elle s'élança hors de la chambre, laissant Méhémed plus désolé que jamais.

Grande fut la stupéfaction des femmes du harem, quand on leur signifia qu'il fallait immédiatement partir pour d'autres lieux que la montagne, et non moins grandes furent la curiosité et la consternation qui suivirent le premier mouvement de surprise. — Adieu les danses champêtres, adieu les réunions bruyantes à la fontaine, où, sous prétexte de laver le linge de leurs familles, les femmes et les jeunes filles causaient gaiement; adieu les longues veillées, les hommes dans un compartiment de la tente et les femmes dans le compartiment voisin, de sorte que les discours des uns et les rires des autres se mêlaient sans cérémonie; adieu tous les plaisirs attendus avec tant d'impatience et embellis encore par l'attente! En revanche quel vaste champ ouvert aux conjectures! Méhémed-Bey avait dit seulement que, le grand-seigneur ayant défendu aux Kurdes de faire paître leurs troupeaux sur la montagne, les Kurdes obéissans demeureraient dans la plaine. Jusque-là tout allait bien, mais pourquoi ce départ précipité et cette dispersion des femmes dans des lieux différens? Pourquoi chacune d'elles n'emmenait-elle qu'une ou deux servantes tout au plus, et surtout pourquoi cet incognito qui leur était imposé? Aucune n'osait demander d'explications au maître redouté; mais Kadja, dont les mouvemens du cœur ne souffraient

aucun contrôle, s'écria tout à coup : — Et dans cette retraite où je serais renfermée, ne te verrai-je jamais, seigneur?

— Je viendrai vous voir le plus souvent que cela me sera possible.

— Mais on te reconnaîtra, seigneur, et alors tout ce mystère, dont je ne comprends pas le motif, sera dévoilé.

— Bah! reprit le bey, il n'y a pas beaucoup d'habitans dans le village de mon ami le Turc, et ceux qui me reconnaîtront sont encore moins nombreux. D'ailleurs, poursuivit-il comme en se parlant à lui-même, je ne marcherai pas souvent à visage découvert, et je défie tous les *zapetiers* de l'empire de me reconnaître sous mes déguisemens.

Quoique prononcés à voix basse, ces mots n'échappèrent pas à l'oreille attentive de la Circassienne, qui, s'approchant timidement du bey et levant sur lui ses beaux yeux bleus, lui dit d'un air suppliant : — Mon cher seigneur, promettez-moi de m'accorder une grâce à laquelle je tiens plus qu'à la vie.

— Je te l'accorde, si cela est possible, répondit le bey, plutôt ennuyé qu'ému.

— Eh bien! seigneur, promets-moi de porter toujours à ton cou ce talisman. Quels que soient les déguisemens que tu adopteras, ne t'en dépouille jamais; c'est ma mère qui me l'a légué à son lit de mort, parce qu'il l'avait sauvée de bien des périls, et moi-même, c'est à sa vertu que je dois le bonheur de t'appartenir. Me pardonnes-tu cette hardiesse, seigneur, et m'accordes-tu ma prière?

Et en parlant ainsi, elle passait au cou du bey un ruban fané auquel était suspendu un petit sachet en soie verte, comme on en voit un si grand nombre en Asie.

— C'est bon, c'est bon; je porterai cela, je te le promets, sois tranquille. S'il m'arrive malheur, ce ne sera ni ta faute ni la mienne, mais bien celle du talisman.

Une seule des femmes du bey avait paru prêter quelque attention à ce court entretien de Méhémed et de Kadja : c'était la taciturne Habibé, qui venait de se glisser dans la salle à la suite des autres sultanes, et qui se tenait dans l'ombre auprès du bey. En voyant l'amulette de Kadja passée au cou de Méhémed, elle frémit, comme partagée entre l'inquiétude et l'indignation. Elle resta muette cependant, et personne ne remarqua le trouble qui l'agitait.

Le lendemain, dès le point du jour, les femmes se mirent en route pour leurs destinations respectives, les unes dans des paniers attachés aux deux côtés d'une mule ou d'un chameau, les autres à califourchon sur des chevaux bien tranquilles. Méhémed-Bey assistait au départ. Toutes vinrent se prosterner à ses pieds, et attendirent dans cette humble attitude qu'il les relevât et les embrassât plus ou moins tendrement. Lorsque ce fut le tour d'Habibé, — elle si froide, elle qui

ne répondait jamais aux caresses de son seigneur, — on la vit passer tendrement son bras autour du cou de Méhémed; elle sembla même se plaire à prolonger cette étreinte. Que signifiait cet élan de tendresse? Était-ce un caprice inexplicable du cœur féminin? — Je dois ajouter que le départ ayant eu lieu et le bey étant rentré chez lui pour donner quelques ordres avant de monter à cheval, un de ses serviteurs, qui l'attendait dans la cour, trouva sur le sable, — juste à l'endroit où le bey avait reçu les derniers adieux de ses femmes, — un ruban fané auquel était attaché un petit sachet en soie verte. — Tiens! se dit le serviteur, une de ces dames aura perdu son talisman! Bon, je l'ai trouvé et je le garde, car avec la vie que je mène il peut m'être plus utile qu'à aucune d'elles.

Et il se passa le talisman autour du cou en ayant soin de cacher le sachet sous ses vêtemens.

II.

Nous ne suivrons pas chacune de ces dames dans la retraite qui lui avait été assignée. Fatma et Actié passèrent leur temps comme elles purent en regardant par les fenêtres grillées du harem les rares passans qui traversaient la rue et les nonchalantes beautés qui se promenaient dans les jardins des maisons voisines. La brune Abrama acheva de devenir stupide à force de s'ennuyer dans la solitude à laquelle elle avait été condamnée. Quant à Kadja et à Habibé, elles arrivèrent sans aventures dans le village habité par l'ami turc du chef kurde. C'était plutôt un serviteur qu'un ami, et l'accueil fait aux deux femmes le disait assez. Toute la maison fut mise sens dessus dessous par leur hôte, visiblement préoccupé de leur offrir une demeure convenable et de bon goût. Les maîtresses du logis se reléguèrent dans un grenier pour céder les meilleures pièces aux nouvelles venues. On ne tua pas le bœuf gras, car il n'y a que des bœufs maigres en Asie-Mineure; mais le chevreau le plus tendre et le mouton à la queue la plus large furent immolés et rôtis, sinon sans regrets, du moins sans pitié. On étala force tapis sur les planchers, force matelas sur les tapis, et force couvertures sur le tout. On s'appliqua à faire tourner le lait, on mit tout le voisinage à contribution pour avoir du marc de café, que l'on versa dans la cafetière de crainte que le café ne fût pas assez épais; on fit cuire du pain sans levain, rôtir des perdreaux pendant douze heures consécutives, et bouillir des choux dans une marmite hermétiquement fermée pour empêcher que l'odeur ne s'en évaporât; enfin rien ne fut négligé de ce qui pouvait contribuer au bien-être des deux femmes que la Providence plaçait sous la protection de l'ami turc.

Les plaisirs de l'intelligence ne furent pas oubliés non plus, et

le jour même de l'arrivée des deux dames une troupe de bohémiens ambulans ayant traversé le village, Osman-Effendi, c'est le nom de notre Turc, s'empressa d'en informer ces dames et de leur demander s'il leur serait agréable d'assister à une danse exécutée par les plus jeunes femmes de la troupe. Kadja, qui n'avait pas cessé de verser des larmes depuis le moment des adieux, s'apaisa subitement, et déclara d'une voix langoureuse qu'elle ne refusait pas cette distraction. Habibé, à son tour, protesta qu'elle ne quitterait pas son amie, dont la douleur l'effrayait. Ce fut en vain que Kadja s'efforça de la rassurer, et de l'engager à ne pas se contraindre en assistant à cause d'elle à un spectacle pour lequel elle avait témoigné plus d'une fois son aversion. Habibé tint bon, et demeura auprès de sa compagne, si bien que Kadja (tel est sans doute l'effet contagieux du dévouement!) se montra disposée à renoncer au divertissement qu'on lui offrait plutôt que de l'imposer à Habibé; mais la maîtresse du logis coupa court à ce débat généreux en introduisant les bohémiennes dans le vestibule du harem, où les deux étrangères et les femmes de la maison étaient rassemblées.

Parmi ces danseuses de Bohême, il y en avait une qui ne ressemblait aucunement ni à une danseuse ni à une bohémienne. On eût juré tout d'abord que c'était un homme déguisé, un homme fait qui se serait coupé la barbe et la moustache une heure auparavant, car le menton portait encore les traces du rasoir. Cette étrange bohémienne ne se donnait pas seulement pour danseuse; elle se vantait surtout d'une habileté consommée dans la science de la divination. Ce fut une de ses compagnes qui signala ce talent à la curiosité de l'assemblée, et aussitôt Kadja manifesta un violent désir de connaître le sort qu'Allah lui réservait. Rien n'était plus facile, puisqu'il suffisait de mettre sa main dans la main de la sibylle et de répondre sans détour aux questions que celle-ci lui adresserait. Kadja se hâta de souscrire aux conditions imposées. La voilà donc livrant sa blanche main, écoutant de ses deux oreilles, et prête à ouvrir son cœur aux investigations de la bohémienne. Pour surcroît d'étrangeté cependant, la danseuse bohémienne a une voix de basse taille qui ne dément en rien ses dehors masculins; mais Kadja n'est pas femme à remarquer de pareilles misères lorsqu'il s'agit de pénétrer les secrets de l'avenir. Aussi ne tressaille-t-elle pas le moins du monde en entendant ces notes basses et sonores, et répond-elle comme si les questions lui étaient adressées par une voix de fausset.

— Que désires-tu savoir, noble dame?

— Le sort qui m'attend.

La main fut aussitôt minutieusement examinée. — Ta vie est si étroitement liée à celle d'une autre personne, que je ne puis rien dire de toi sans parler d'elle.

— Ah! parle, je t'en conjure, car c'est surtout à cause de lui que je désire te consulter. M'aimera-t-il toujours? vivra-t-il longtemps? Serai-je assez heureuse pour expirer dans ses bras?

— Un moment, un moment, s'il te plaît! je ne puis rien te dire de cette personne à moins que tu ne me la dépeignes au naturel. C'est un homme d'abord, n'est-ce pas? Est-il jeune? est-il grand? bien ou mal fait? Comment s'habille-t-il? Lui connais-tu quelques signes particuliers? Enfin comment se nomme-t-il?

— Oh! pour son nom, reprit Kadja d'un ton de voix solennel, je ne puis le dire; non, on m'arracherait plutôt la vie que ce nom si cher pourtant, mais je vais répondre à tes autres questions.

Et la Circassienne donna avec une exactitude parfaite le signalement du bey à la devineresse, ajoutant même à ce portrait des détails singulièrement minutieux. C'est ainsi qu'elle parla d'une mèche de cheveux blancs mêlée à ses touffes de cheveux noirs et d'un petit sachet de soie verte attaché à son cou.

— Je vois que cet homme t'aime passionnément, dit alors la bohémienne, et qu'il songe à toi dans ce moment même. Tu ne tarderas pas à le revoir, et je ne doute pas qu'il ne vienne souvent se récréer auprès de toi. Du courage, noble dame! je connais tes pensées, tes désirs. Celui auquel tu t'es dévouée récompensera dignement tes généreux services. Tu désigneras les récompenses, et tu les verras venir aussitôt cent fois plus grandes que ton espoir. Voilà ce que j'avais à te dire, et maintenant permets-moi de me retirer.

La bohémienne allait en effet s'éloigner après avoir échangé avec la Circassienne un regard significatif qui n'échappa point à Habibé, quand elle se vit entourée par la famille de l'ami turc, qui venait réclamer sa part des prédictions. Un souper fut ensuite servi aux bohémiennes, et une danse générale termina la journée.

Le lendemain, la maison qui servait de retraite aux deux femmes du bey reçut d'autres visiteurs, et Kadja, qui cherchait un moyen d'éveiller dans l'esprit de Méhémed des soupçons sur sa taciturne compagne, crut l'avoir trouvé. Ces visiteurs venaient de l'Occident; c'étaient des Francs, et trois femmes se trouvaient parmi eux, une petite fille, sa mère et sa camériste. On se disait tout bas que l'une des femmes connaissait la médecine, que partout sur son passage les boiteux devenaient ingambes, et les aveugles clairvoyans. L'une des épouses du maître de la maison se souvint qu'elle était fort malade depuis quelques années: elle voulut consulter la dame franque, qui n'était autre que moi-même. Je fis ma visite de médecin en conscience. Quand la consultation fut terminée, les deux femmes qui jouent un rôle dans cette histoire, Habibé et Kadja, vinrent à moi, m'apportant le café, et je ne remarquai pas sans surprise la conster-

nation de la Circassienne quand Habibé me présenta la tasse et se mit à me parler couramment une langue inconnue de tous les assistans. Ce qu'Habibé me disait en très bon français, le voici : — Lorsque vous serez de retour à Constantinople, veuillez faire savoir au chargé d'affaires du Danemark qu'une de ses compatriotes, la fille d'un de ses agens en Asie, est retenue captive par le chef de cette nation nomade à laquelle la Sublime-Porte vient d'interdire la faculté de conduire ses troupeaux sur la chaîne de montagnes qui commence à une heure d'ici et va jusqu'à Bagdad. Notre chargé d'affaires n'a qu'à me réclamer auprès de mon maître. — Je ferai sans doute votre commission, répondis-je; mais quel est le nom de votre maître? — Il porte, répondit Habibé après avoir hésité un moment, le nom même du prophète. — Où le trouvera-t-on? — Je ne voudrais pas qu'on le cherchât, ni qu'on dévoilât même le lieu de ma retraite. Il suffira que notre chargé d'affaires adresse une réclamation au chef religieux de la nation kurde qui réside à Constantinople. Celui-ci fera parvenir cette réclamation à mon maître sans danger pour personne. Ma reconnaissance et celle de mon pauvre père vous seront à jamais acquises, madame : c'est tout ce que je puis vous dire. — Je répondis par un signe de tête, et peu d'instans après notre cavalcade s'était remise en route, non sans que j'eusse jeté un regard d'adieu à Habibé.

Notre entretien s'était borné aux quelques mots que j'ai rapportés et que la Circassienne n'avait pu comprendre; mais elle se promit d'interpréter l'incident à sa guise dès la première entrevue qu'elle aurait avec le bey. L'occasion ne se fit pas attendre, et deux jours après la venue des voyageurs francs, un vieux mendiant frappait à la porte de l'ami turc. Celui-ci lui ouvrit en personne et lui fit signe d'entrer à la cuisine, en ayant soin de refermer la porte derrière lui; puis il le conduisit sans mot dire dans le quartier habité par les femmes et dans la chambre même réservée aux deux étrangères. Arrivé là, le vieillard secoua ses vêtemens en lambeaux, enleva sa barbe blanche et son vieux turban, et mit à découvert la belle figure et la taille élégante du chef des Kurdes. Habibé ne dit mot, mais Kadja, poussant un cri de surprise et de joie, s'élança d'un bond au cou du bey. — Là, là, doucement, s'écria Méhémed avec un peu d'impatience, je vais remettre ma barbe blanche pour peu que cela continue. — Ah! le méchant! dit Kadja avec un geste de reproche, ah! le méchant! qui plaisante la pauvre femme dont il cause les tourmens!... Mais qu'y a-t-il, noble seigneur? On dirait qu'un grave sujet de mécontentement te préoccupe. De grâce, cher seigneur, ne me laisse pas dans l'inquiétude; quel souci?...

Il y avait en effet de quoi s'inquiéter en regardant le visage sombre

et contracté de Méhémed. Son regard était éclairé par ce feu intérieur que laisse après elle la colère, comme l'ouragan laisse les vagues de la mer agitées même après qu'il a cessé de souffler. Il se promenait en long et en large, croisait les bras, les laissait retomber, les croisait encore, poussé qu'il était par un besoin instinctif de mouvement. Le corps s'agitait pour faire prendre patience à l'âme, qui était évidemment mal à l'aise. Avant de répondre à Kadja, Méhémed chercha des yeux Habibé. Elle était, selon sa coutume, assise dans l'embrasure d'une croisée, écoutant avec un intérêt qu'elle ne songeait pas à dissimuler le dialogue, auquel elle ne prenait aucune part. Méhémed fût évidemment satisfait de ce bref examen, car son visage prit tout à coup une expression moins irritée. Un sourire se jouait même autour de ses lèvres, lorsqu'il répondit : — Oui, en vérité, j'ai sujet de m'inquiéter, ou pour mieux dire de m'impatienter, car je comptais être ici ce matin, et ce ne sont pas les plaisirs qui m'ont retardé.

— Quelque fâcheuse affaire ? murmura Kadja.

— Assez fâcheuse en effet, puisqu'elle m'a réduit à me présenter ici sous ce piteux costume. Ce pauvre Seïd... Kadja, fais-moi le plaisir d'aller me commander à souper, j'en profiterai pour dire quelque chose en particulier à Habibé.

Kadja s'inclina et sortit sans laisser paraître le moindre dépit d'un congé qui n'était guère poli. Alla-t-elle bien loin ? C'est ce que j'ignore; mais Méhémed, qui n'était pas naturellement soupçonneux, se tint pour assuré qu'elle s'occupait des préparatifs de son repas, et s'adressant à Habibé, dans laquelle il avait une entière confiance, il lui raconta comment dans la matinée, s'étant mis en route avec quatre serviteurs pour venir la voir, il avait été assailli par un détachement de *gavas* qui semblaient parfaitement au courant de la route qu'il devait suivre. Le combat avait duré quelque temps, deux de ses serviteurs étaient restés sur le terrain; le troisième, Seïd, était tombé dans les mains des soldats, qui, ayant découvert sur lui un sachet vert, avaient poussé des cris de joie en déclarant qu'ils tenaient enfin le chef des Kurdes. Méhémed avait profité de leur erreur pour prendre la fuite et se rendre au village habité par l'ami turc sous le déguisement que nous avons décrit. — Mais, poursuivit-il, je ne comprends rien à la stupidité de ces hommes. Comment se méprendre à ce point ? par quel hasard s'acharnent-ils après ce pauvre Seïd, qui ne me ressemble pourtant guère ? Je ne crains rien pour lui, car il sera reconnu tôt ou tard; mais il y a là un mystère que je ne puis pénétrer et qui m'inquiète.

— Et tu as raison, seigneur, tu es entouré de trop de monde pour ne pas avoir à craindre les traîtres. Ne ferme les yeux ni le jour ni la nuit, ni chez tes amis, ni dans ta propre maison, surtout ne viens

ici que le moins possible. Ce n'est pas la crainte de ta présence qui me fait parler ainsi, c'est ma conscience qui ne me permet pas de te voir courir à ta perte sans t'avertir.

Méhémed voulut en vain lui arracher des aveux plus complets. — Tu oublies, dit-il tristement, que je ne puis te voir qu'en venant ici, et que pour me priver de ce bonheur il me faudrait plus que la vague menace d'un danger inconnu. A moins d'un obstacle insurmontable, je ne serai jamais longtemps absent des lieux que tu habites.

— S'il en est ainsi, reprit Habibé, mes soins sont inutiles; je ne puis que te recommander à mon Dieu.

— Mais quel est-il, ce Dieu? interrompit vivement Méhémed, qui espérait surprendre l'un des secrets d'Habibé.

— Il n'y en a qu'un pour tous les hommes, répondit-elle gravement, qu'on l'appelle Allah, Jéhovah ou le Seigneur.

Kadja entra en ce moment, suivie des esclaves qui apportaient le souper. La Circassienne paraissait soucieuse. Le bey n'eut garde de s'en apercevoir. Habibé fut plus clairvoyante. La pâleur soudaine de Kadja, l'expression inquiète et quelque peu effrayée de son visage ne lui échappèrent pas, car elle s'écria : — Mon Dieu, Kadja, que vous est-il arrivé? Seriez-vous malade?

— Je ne sais, répondit Kadja avec assurance, je ne sais si c'est un de ces secrets avertissemens que le ciel m'envoie quelquefois, mais je me suis sentie tout à coup envahie par un sentiment d'effroi dont la cause m'est inconnue. Dieu veuille que ce ne soit pas le présage d'un affreux malheur!

Pendant toute la soirée, Kadja redoubla de câlinerie, et Habibé de maussaderie. Pourtant la maussaderie d'Habibé semblait plus agréable au bey que la grâce caressante de Kadja. — Combien de temps nous donneras-tu, seigneur? lui disait celle-ci. Ah! si tu savais comme ces lieux sont tristes quand ils ne sont pas animés par ta présence!

— Pars vite, seigneur, disait au contraire Habibé, tu n'es pas en sûreté quand tu es hors de la portée des mousquets de tes gens.

— Habibé me renvoie, disait le bey, pourquoi resterais-je?

— Qu'Habibé le permette ou non, reprit Kadja de sa voix la plus caressante, j'espère du moins que tu ne laisseras pas passer le dixième jour du mois de ramazan sans venir me consoler par ta présence.

— Qu'a donc le dixième jour de ce mois qui exige si particulièrement des consolations?

— Eh quoi, seigneur! le souvenir de ce jour est-il déjà effacé de ta mémoire? ah! il ne sortira jamais de la mienne. N'est-ce pas le dix du mois de ramazan que j'ai eu le bonheur de recevoir de toi le titre sacré d'épouse? Oh! si tu me délaissais ce jour-là, ce serait pour moi comme l'annonce d'une séparation éternelle, ce serait mon arrêt de mort. Promets-moi que je te verrai ce jour-là, rassure-moi

par cette promesse, ou mon désespoir ne connaîtra plus de bornes.

— Pourquoi exiger une promesse que Méhémed ne pourrait peut-être pas tenir sans danger? observa Habibé. Tu lui as exprimé ton désir, et il ne peut y être insensible. Aie confiance dans son amour, et n'exige pas de promesse à ce sujet. S'il peut venir sans danger, il viendra, n'en doute pas, que cela te suffise.

— Non, cela ne me suffit pas. Tant de choses peuvent le retenir, le distraire, le détourner d'ici! Comment supporter cette incertitude? Non, il me faut une promesse; une promesse peut seule m'aider à traverser les jours qui me séparent encore de ce jour solennel et à jamais mémorable. Promets, oh! de grâce! promets; me promets-tu?

— C'est bon, c'est bon, je viendrai, je te le promets, dit enfin le bey, légèrement impatienté.

Satisfaite de sa victoire, Kadja voulut encore se venger sur Habibé des obstacles qu'elle avait tenté de lui opposer. Profitant d'un moment où Habibé s'était éloignée, elle raconta au bey ce qui s'était passé entre sa rivale et les voyageurs francs. — Pourquoi cette insistance à t'éloigner? dit-elle en finissant son récit. Oh! je crains que ce dix du ramazan ne soit aussi un grand jour pour Habibé et qu'elle ne l'ait choisi pour nous trahir; je dis nous, seigneur, car je ne puis me séparer de toi, même dans ma pensée.

Méhémed ouvrit de grands yeux, mais son noble cœur se refusa à partager les soupçons qu'avait exprimés Kadja. — Si Habibé voulait me tromper, se dit-il, elle feindrait de m'aimer, elle chercherait à endormir ainsi ma défiance. Non, Habibé n'a pas d'amour pour moi, mais son amitié du moins m'est acquise, et Dieu me garde de la soupçonner! — Tout en se parlant ainsi, Méhémed se promit bien néanmoins de tenir la parole donnée à Kadja et de revenir le dixième jour du mois suivant.

Pendant que Kadja employait à irriter le prince contre Habibé toutes les ressources de la perfidie féminine, Habibé n'était pas de son côté restée inactive. Celui qui l'aurait épiée en ce moment l'aurait vue se glisser dans une des chambres du harem où la belle Kadja conservait les mille objets nécessaires à sa toilette. Elle s'emparait d'une petite boîte contenant une pommade noirâtre dont les femmes turques se servent pour donner aux fils argentés de leur chevelure le noir et le brillant de l'ébène. Quand elle revint dans la chambre commune, elle trouva le bey déjà endormi sur une pile de coussins et Kadja près de s'assoupir. Habibé attendit patiemment que tout sommeillât autour d'elle; puis, certaine de n'être pas vue, elle se glissa jusqu'au chevet de son maître, et lui passa à plusieurs reprises la main sur les cheveux. Cela fait, elle regagna sa couche, un peu plus tranquille désormais sur le sort du bey, dont le signale-

ment trop fidèle livré par Kadja aux prétendus bohémiens avait évidemment compromis les jours.

Le lendemain, avant le lever du soleil, Méhémed était prêt à se remettre en route. Ce fut à peine s'il prit le temps de dire adieu à ses femmes, et presque aussitôt il sauta en selle. Un singulier incident retarda toutefois son départ. Le bey avait deux chiens dont je n'ai rien dit encore, deux dogues d'Asie-Mineure, de la race dite communément *chiens de berger*. Ces chiens, nommés l'un *Taraouch*, l'autre *Beckchi*, étaient d'une taille gigantesque et d'une force extraordinaire. Méhémed-Bey, au moment de lancer son cheval au galop, les avait appelés par un coup de sifflet, mais un seul répondit à cet appel; l'autre, le plus terrible, *Beckchi*, refusa absolument de l'accompagner. Il s'était établi derrière la Circassienne dans l'attitude d'une surveillance menaçante, et restait insensible aux menaces comme aux coups. L'instinct lui avait-il révélé dans Kadja une ennemie de son maître? Ce qui est certain, c'est que Méhémed dut partir, renonçant à emmener son chien et le confiant aux soins de Habibé, car, chose singulière, tout en se montrant disposé à ne pas quitter Kadja plus que son ombre, *Beckchi* n'acceptait ses caresses qu'en montrant les dents, et c'est à Habibé seule qu'il obéissait, comme le soir de ce même jour Kadja put le reconnaître. Habibé, ayant été en effet attirée dans le jardin par les cris de sa compagne, la trouva clouée contre le mur par le formidable dogue, qui approchait ses dents aiguës des joues blêmes de la Circassienne. Un seul cri de Habibé suffit pour calmer le terrible animal, qui vint, la tête basse, lécher les mains de sa maîtresse. — Pourquoi vous être aventurée seule dans le jardin? demanda Habibé à Kadja. Celle-ci répondit qu'elle était descendue pour faire l'aumône à un mendiant dont elle avait entendu la voix plaintive dans la rue. — Elle a donc parlé à quelqu'un, se dit Habibé, et le dogue, pour prévenir un entretien suspect, n'aura trouvé d'autre moyen que de saisir à belles dents l'un des interlocuteurs. Les arrangemens pour le dix mars doivent être pris à l'heure qu'il est. Dieu veuille que le bey se souvienne de mes conseils et qu'il se tienne caché ce jour-là!

III.

Rien de remarquable ne se passa dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre le départ du bey et l'époque fixée pour son retour. Le jour si impatiemment attendu par Kadja et si redouté par Habibé se leva enfin, radieux et brûlant, comme le sont les jours du printemps en Asie-Mineure. Kadja était dès l'aurore vêtue de ses plus beaux atours. Elle portait une veste de satin rose brochée en argent,

une longue robe en étoffe de Damas vert tendre brodée en or et en perle; une riche écharpe en tissu des Indes ceignait sa taille souple et svelte, un mouchoir d'une étoffe de soie moelleuse et légère entourait sa tête, et une grande quantité d'épingles en diamant et autres pierreries piquées dans ce mouchoir encadraient son visage dans une auréole resplendissante. Deux ou trois pendeloques étaient attachées à chacune de ses oreilles, et tenaient les unes aux autres par de petites chaînettes qui passaient sous le menton. Ce qu'il y avait cependant de plus remarquable dans son costume, c'était le collier, non pas ce que nous appelons ainsi, mais un nombre infini de monnaies en or, cousues sur un plastron en drap et appliquées sur la poitrine de manière à remplir au besoin l'office de cuirasse. Habibé, qui examina de près cet étrange bijou, remarqua que le drap du plastron était rembourré, et elle se risqua même à en demander la raison. — Ces monnaies sont si lourdes, répondit Kadja, qu'elles ont déjà déchiré quatre morceaux de drap sur lesquels je les avais cousues d'abord. — Ce jour est un grand jour pour moi, ajouta-t-elle après un moment de silence. Crois-tu que Méhémed tiendra sa promesse?

— Je le crois, répondit Habibé, et il commettra une bien grande imprudence.

— Pourquoi? reprit vivement Kadja, dont le visage trahissait une anxiété mêlée d'effroi.

— Parce que, surveillé, épié comme il l'est sans doute, il ne devrait jamais annoncer ses démarches à l'avance.

— Mais qui t'a dit qu'il ait annoncé son intention de venir ici aujourd'hui? Nous le savons, il est vrai; mais ce n'est pas une raison pour que d'autres le sachent.

— Et penses-tu, répondit Habibé, qu'en te voyant ainsi vêtue, chacun ne devine pas que tu attends ton époux?

— Oh! notre hôte est un ami sûr, et quand même il saurait que Méhémed doit venir, cela n'aurait aucun inconvénient.

— Je le souhaite, murmura Habibé, et les deux compagnes n'en dirent pas davantage sur ce sujet.

Cependant la journée s'avançait, et le bey ne paraissait pas. A mesure que les heures s'écoulaient, un nuage paraissait s'étendre sur les traits de Kadja, tandis que le regard d'Habibé devenait de plus en plus calme et serein. Enfin, à un moment où Habibé s'était rapprochée de la fenêtre, elle découvrit une troupe de cavaliers. —Voici Méhémed-Bey en nombreuse compagnie, — dit-elle à Kadja; et lorsque celle-ci se précipita à la fenêtre pour vérifier l'exactitude de ce rapport, son visage exprimait le mécontentement, la colère et l'effroi, au lieu de la joie et de l'amour que l'on était en droit d'y chercher. Habibé, de son côté, paraissait radieuse; mais les rôles changèrent

bientôt. Arrivé à la porte de la maison occupée par ses deux épouses, Méhémet adressa quelques mots en particulier à son lieutenant, qui continua sa route suivi du gros de la troupe, ne laissant auprès du bey que deux anciens serviteurs. — Ah! je suis heureuse que tous ces hommes soient partis! s'écria Kadja de l'air le plus naturel. S'ils étaient restés, ils auraient trouvé le moyen de retenir le bey loin de nous pendant une grande partie de la journée, et nous ne l'aurions aperçu qu'à la dérobée. Voilà qui est bien. Nous le tenons aujourd'hui, et personne ne nous le disputera.

Méhémed ne portait pas de déguisement ce jour-là; mais son front n'était pas moins sombre sous le riche costume de guerrier kurde que sous les vêtemens en haillons du vieillard turc. Après avoir répondu aux complimens de son hôte et lorsqu'il se vit seul avec ses femmes, il se jeta sur un divan. — Fais-moi le plaisir de m'apporter ton miroir, dit-il à Kadja. Il se passe depuis quelque temps des choses singulières autour de moi, et je suis impatient de deviner le mot de ces énigmes. — Kadja obéit, et, après s'être contemplé quelques instans en silence, le bey jeta le miroir et s'écria en soupirant : — Le brave homme disait vrai; mais je n'y comprends rien.

— Quoi donc, seigneur? dit Habibé.

— Je me promenais hier tout seul dans la montagne, lorsque je fus accosté par un voyageur qui m'adressa plusieurs questions sur la route qu'il suivait, sur la distance qui lui restait à parcourir avant d'arriver à son gîte, tout en m'examinant avec attention. Je n'étais pas sans inquiétude, et déjà je pressais le manche de mon poignard, lorsque mon compagnon, prenant un air de bonhomie et de confiance, me dit : « Savez-vous, mon ami, que vous avez la figure malheureuse? Vous ressemblez trait pour trait à un personnage dont je suis la piste, et dont le signalement m'a été donné il y a peu de jours par quelqu'un qui le connaît bien. La ressemblance est si parfaite que j'allais souffler dans ce petit instrument (et il me montrait un sifflet) pour appeler mes gens et vous faire arrêter, n'était une circonstance qui détruit l'identité, et qui vous sauve par conséquent la vie. L'individu que nous cherchons a une mèche de cheveux gris sur le milieu de la tête, quoiqu'il soit encore jeune et que sa chevelure soit aussi noire que l'ébène. C'est un signe bien remarquable, n'est-ce pas? » Je tressaillis à ces mots, car je sais fort bien que j'ai cette mèche grise, et je me demandais s'il se moquait de moi, ou si ses yeux le trahissaient : je m'en tins à cette pensée; mais quel fut tout à l'heure mon étonnement, lorsque je reconnus que ma mèche de cheveux blancs avait disparu!

— La Providence a veillé sur toi jusqu'ici, répondit gravement Habibé; mais ce n'est pas une raison pour t'en rapporter aveuglé-

ment à elle, et pour négliger, comme tu le fais, les conseils de la prudence.

— Laissons cela aujourd'hui, reprit le bey en affectant l'insouciance, et tâchons de jouir du temps présent.

C'était un ordre de parler d'autres choses, et les femmes s'y conformèrent. On servit le repas, et la table ayant été enlevée, Kadja proposa au bey de lui faire de la musique. Celui-ci accepta avec d'autant plus d'empressement, que, malgré ses efforts, il n'était pas de bonne humeur. — Je voudrais te chanter l'amour qui dévore mon cœur, dit Kadja en soupirant; mais tu préfères les chansons guerrières, et je suis entraînée, malgré mes instincts, vers tout ce qui te plaît. Je vais donc te chanter les charmes de la vie du soldat.

Et après avoir tiré quelques accords d'une espèce de mandoline à long manche, elle se mit à moduler d'une voix traînante le refrain d'une des mélodies populaires de son pays. La chanson avait plusieurs couplets. Le poète inconnu célébrait avec un sauvage enthousiasme la destinée du guerrier, ses fêtes et ses périls. Une invocation à la guerre y était ramenée sans cesse, et Kadja semblait se complaire à faire résonner au loin cette espèce de cri belliqueux. Son appel fut-il entendu? Ce qui est certain, c'est que des pas pressés et nombreux ne tardèrent pas à retentir sur l'escalier. Presqu'en même temps Habibé, qui avait disparu depuis le commencement du concert, se précipita dans la chambre en criant : Fuyez, Méhémed! un corps de troupes est en bas, ils vous cherchent, ils me suivent... — Méhémed ne fit qu'un bond du sofa où il était étendu à la croisée qu'il allait enjamber, lorsque Kadja, se jetant dans ses bras, le retint de toutes ses forces en protestant qu'il se tuerait, et qu'elle ne le quitterait pas. Les instans précieux qui furent ainsi perdus suffirent pour rendre la fuite impossible. Quatre soldats venaient d'entrer, et un officier, suivi d'une troupe nombreuse, se tenait sur le seuil de la porte. L'officier crut sans doute que sa présence en disait assez, et que Méhémed-Bey ne songerait pas à lui résister, car, après avoir salué respectueusement le prince, il fit quelques pas vers celui qu'il considérait déjà comme sa proie. Méhémed-Bey pourtant était armé comme un bandit ou comme un Kurde; il portait dans sa ceinture une paire de grands pistolets, un poignard ou yatagan de Damas, et un large coutelas à peu près semblable à ceux que portent les bouchers européens. Un sabre, un petit tromblon, des pistolets et une carabine complétaient son armement. Ce n'était donc pas chose facile que de s'emparer du bey. Dès le premier pas que fit l'officier, Méhémed était debout, son yatagan entre ses dents et un de ses grands pistolets dans chacune de ses mains. Sans perdre son temps en pourparlers, il fit feu de ses deux pistolets, étendit

l'officier mort à ses pieds et blessa grièvement l'un des soldats. Au bruit de l'explosion, toute la troupe se précipita dans la chambre; mais l'attaque se borna pour le moment à cette invasion, car tous attendaient des ordres, et l'officier, qui seul avait le droit d'en donner, n'était plus qu'un cadavre. Profitant de ce moment d'hésitation, le bey saisit ses seconds pistolets, et les déchargea presque à bout portant sur la troupe, dont il éclaircit ainsi les rangs; puis, s'emparant de sa carabine, il s'écria : — Que l'on m'ouvre le passage, ou je fais feu! — Les soldats, ainsi menacés, perdirent le sentiment de leur responsabilité pour n'obéir qu'à celui plus impérieux du salut. — Feu! feu! s'écrièrent plusieurs voix à la fois, et la foule qui encombrait le fond de l'appartement se fendit pour former deux colonnes entre lesquelles le bey avait à se frayer un passage, mais qui, en se rapprochant tout à coup, devaient forcément l'entourer et le prendre.

Aucune détonation n'avait répondu cependant à l'appel spontané des soldats, et cela par une raison bien simple. Les ordres du pacha portaient que l'on eût à s'emparer du bey vivant et en bonne santé, et le défunt officier, redoutant, je ne sais trop pourquoi, l'impétueuse ardeur de sa troupe, avait pris la précaution de décharger préalablement ses armes. Méhémed-Bey ne courait d'autre danger que celui d'être écrasé par le nombre, et pour peu que le combat durât encore quelques instans, ce nombre allait être fort réduit. Se tournant d'abord vers la colonne de gauche, il tira un coup de sa carabine, qui la culbuta, plusieurs soldats ayant été mortellement blessés, d'autres entraînés dans la chute des premiers; puis, faisant un pas en avant et tenant la colonne de droite en respect avec son tromblon, il allait franchir la porte, lorsqu'un des soldats renversés, qui n'avait aucun mal, se leva subitement et s'élança avec légèreté sur le dos du bey, qui chancela sous ce choc imprévu. Ce moment suffit pour enhardir le reste de la troupe, qui se précipita aussitôt sur l'ennemi, qu'il était peut-être plus dangereux d'attaquer à distance que corps à corps. Le tromblon de Méhémed lui étant désormais inutile, il le jeta loin de lui, et, armé seulement de son coutelas et de son poignard, il mit encore plusieurs soldats hors de combat. Tout à coup un *lazo*, lancé avec une merveilleuse justesse, vint réduire à l'immobilité le héros. Les soldats se précipitèrent aussitôt sur Méhémed, et n'eurent pas de peine à le terrasser. C'en était fait, le Kurde était prisonnier. Mais qui donc avait si habilement jeté le *lazo?* Méhémed n'avait point eu de peine à reconnaître son perfide vainqueur dans la Circassienne, qu'il avait vue se glisser au milieu des soldats et préparer la corde fatale. Et qui avait essayé de couper le *lazo* d'une main malheureusement trop faible?

Méhémed le savait aussi, et son premier regard après la lutte fut pour celle dont il ne pouvait plus désormais suspecter l'affection, pour Habibé, qui, pâle et abattue, tenait encore à la main un couteau devenu inutile.

— Il était trop tard, Habibé, lui dit Méhémed avec un triste sourire; ta prudence ni ton courage n'ont pu me sauver. Quant à la malheureuse qui m'a vendu, je ne m'occupe pas d'elle, mais son triomphe ne sera pas long.

Kadja entendit ces mots. S'ils avaient pour but d'éveiller son repentir, ils manquèrent complétement leur effet. Quoique pâle, et le visage bouleversé par la terreur et la rage, son œil brillait de ce feu sombre que la vengeance satisfaite peut seule allumer.

— Quand même mon triomphe serait aussi court que ta vie, il m'aura payée avec usure ce que j'en attendais, s'écria-t-elle. Te voir vaincu, garrotté, savoir que ta tête roulera bientôt sous le glaive du bourreau, cela me suffit, quand même la récompense qui m'a été promise ne me serait pas payée. J'ai racheté ma liberté, j'ai vengé ma dignité avilie. Ah! si toutes les femmes avaient mon courage, que de sang rougirait les foyers domestiques des musulmans!

Sans répondre à ces imprécations, Méhémed leva les yeux sur Habibé comme pour lui demander si elle partageait les sentimens de Kadja. Habibé ne répondit pas; mais, s'efforçant de vaincre l'abattement qui la gagnait, elle s'approcha du bey, et, lui tendant la main, elle lui dit d'une voix ferme : — Permets-tu que je te suive?

— Me suivre! répéta Méhémed étonné. Que veux-tu dire, Habibé, et sais-tu bien où l'on va me traîner?

— En prison, répondit Habibé, à Constantinople sans doute, où ton sort sera décidé, et où je désire te suivre. Kadja a dit vrai en partie, et la place que je veux prendre et garder auprès de toi ne sera guère enviée ni disputée. Permets-moi donc de te suivre.

— Qu'il soit fait selon ta volonté, repartit Méhémed, profondément ému. Tu as raison, ajouta-t-il après un moment de silence. Ta place en effet est auprès de moi, car je suis de ces malheureux que chacun fuit et abandonne.

Nulle part le respect pour la hiérarchie n'est aussi profondément enraciné qu'en Turquie. Les soldats ne s'en étaient départis en dernier lieu qu'après avoir vu plusieurs de leurs camarades étendus sans vie sur le plancher. A peine la lutte fut-elle terminée, et Méhémed eut-il repris l'attitude fière et hautaine qui lui était propre, que le sentiment de leur infériorité vint comme de coutume remplir le cœur des gardes de crainte et de respect. Quoique captif et garrotté, c'était Méhémed qui donnait des ordres, que les soldats vainqueurs recevaient avec soumission et exécutaient avec fidélité. L'escorte ce-

pendant ne pouvait obéir en tous points au prisonnier : il lui fallait un officier. Celui qui avait succombé dans la lutte était un *insbachi*, chef de cent hommes, c'est-à-dire le premier officier supérieur, au-dessous duquel il n'y a que des sous-officiers. Ces sous-officiers sont indistinctement désignés en Turquie par le nom ou le sobriquet de *ciaour*, comme qui dirait joueur de grelots, ou bien encore *chapeau chinois*. Il y avait bien dans la troupe victorieuse un de ces dignitaires ou *chapeaux chinois;* mais c'était une espèce d'idiot, sourd, épileptique, généralement regardé comme le Triboulet des sous-officiers. Malgré leur vénération pour la hiérarchie, il était impossible aux soldats de prendre conseil d'un pareil personnage, et il devenait urgent d'arrêter une résolution, car les deux serviteurs et les deux chiens de Méhémed s'étaient évadés; on pouvait craindre qu'ils ne revinssent bientôt avec du renfort. A défaut de supérieur politique, les soldats se tournèrent vers leur doyen d'âge, et le prièrent de les diriger. Que fallait-il faire du prisonnier? où le conduire? quelle route choisir? Heureusement pour la responsabilité de la troupe en désarroi, le doyen d'âge se trouva être un vieillard doué de quelque bon sens et de beaucoup de prudence. Il comprit qu'il fallait se hâter de placer leur captif entre les mains d'une autorité quelconque, et le plus court chemin lui parut le meilleur. S'approchant respectueusement du bey, le vieillard lui demanda s'il était disposé à se mettre en route, et s'il avait quelques ordres à lui donner pour le voyage. — Rien pour ce qui me concerne, répondit le bey; mais je désire qu'on procure à cette dame un cheval doux et sûr, et que l'on ait pour elle tous les égards auxquels elle a droit.

Le vieux soldat s'empressa d'offrir à Habibé le cheval de l'officier, et vainqueurs et vaincus ne tardèrent pas à quitter le village. Deux heures plus tard, ils arrivaient à la ville voisine, où résidait un kaïmakan, qui se hâta d'envoyer son prisonnier au pacha de la province. Celui-ci confia la direction de l'escorte à un sous-officier, en lui recommandant d'avoir pour ses captifs tous les égards dus à leur rang et compatibles avec le succès de sa mission. Dès lors, il ne s'agissait plus que de gagner la route de Constantinople, en traversant le premier chaînon des montagnes habitées par les Kurdes. Décidé à remplir scrupuleusement sa mission, l'officier mit sa troupe en mouvement.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

(*La 2e partie au prochain n°.*)

LA

QUESTION DE L'ESCLAVAGE

ET

LA VIE DES ESCLAVES AUX ÉTATS-UNIS.

My Bondage and Freedom, by Frederick Douglass, 1 vol. in-8°. London, Trübner, 1855. — *Inside View of Slavery or a Tour among the Planters*, by C.-G. Parsons, 1 vol. in-8°. London, Trübner, 1855. — *Our World, or the Democrat's rule*, by Justia, a Know-nothing, 2 vol. in-8°. London, Sampson and Low, 1855. — *Ida May*, etc.

Nous nous habituons de plus en plus à tourner nos regards vers l'Amérique, pour rencontrer de l'inattendu et de l'imprévu. *Quid novi fert America?* deviendra bientôt peut-être le mot de tout Européen à l'arrivée de chaque paquebot de San-Francisco ou de New-York. Quelles que soient cependant les vicissitudes heureuses de la fortune politique et de la prospérité matérielle de la grande république, dont chaque courrier fait passer sous nos yeux le mouvant panorama, il est un point noir qui ne cesse en même temps de s'agrandir, nuée orageuse et épaisse qui flotte lourdement à la surface d'un ciel éclatant de lumière. Depuis un demi-siècle, elle se balance menaçante, et toujours prête à verser ses torrens de grêle et de soufre sur les riches cités et les champs fertiles; mais telle est la force de l'habitude, que tout en la redoutant et en se la montrant sans cesse, les Américains ont presque fini par croire que la nuée ne crèverait jamais. En attendant, elle se gonfle toujours, elle reçoit dans son sein quelques germes de peste de plus, quelques nouveaux élémens de destruction, et charge l'air d'émanations irritantes et électriques propres à soulever les passions des hommes, et à imprimer le mou-

vement et la vie aux affreuses activités de la guerre civile et de l'anarchie.

Oui, en même temps que l'Union voit grandir sa prospérité matérielle et sa richesse, elle voit s'étendre aussi la néfaste institution de l'esclavage. Le temps n'est plus où l'on pouvait croire que les progrès de la nation amèneraient la ruine de cette iniquité; le temps n'est plus aussi où les hommes d'état modérés pouvaient se flatter de l'abolir successivement, par des compromis, par l'annexion de nouveaux états, par la discussion. Désormais ces illusions sont passées, et il ne reste plus, pour résoudre cette question, que le moyen qu'emploient également les désespérés et les tyrans, — la violence.

L'histoire des dix dernières années est grosse d'enseignemens, elle explique très bien comment les demi-moyens et les transactions, utiles dans les questions d'ordre moral, sont impuissans contre un mal matériel, et comment un principe abstrait est incapable de lutter contre des intérêts qui n'ont jamais reposé sur aucun principe. Allez donc lutter contre la gangrène au moyen de sirops et de calmans! En croyant soulager le malade, vous ne ferez qu'étendre la plaie, et le moment viendra où vous vous apercevrez que l'unique remède était de couper le membre infecté. Allez donc lutter contre l'usure au moyen d'amortissemens lents et successifs de votre dette! Vous vous ruinerez à vouloir combler ce tonneau des Danaïdes, si vous n'avez en main un moyen d'éteindre d'un coup cette dette prolifique et envahissante. Telles ont été malheureusement la condition et la politique des états du nord depuis dix ans dans cette question de l'esclavage : ils ont agi comme le chirurgien temporisateur avec le membre gangréné, comme le débiteur obéré avec l'usurier habile. Le nord a été dupe, même dans les transactions qui semblaient devoir tourner à son avantage, et pourtant, dupe ou non, il a fait son devoir. Il ne pouvait aller au-delà de ce qu'il a fait sans poser la terrible question devant laquelle le cœur le plus ferme aurait reculé. Il a fait ce qu'il devait faire. Seulement aujourd'hui il a épuisé tous les moyens de conciliation, et il ne peut plus rien accorder sans se suicider lui-même.

Tout a servi le sud, et maintenant c'est lui, on peut le dire, qui guide momentanément les destinées de la république. Le compromis Clay lui a bien enlevé la faculté de transporter ses esclaves dans un pays qui les repoussait naturellement, comme la Californie, ou dans un territoire désert qui n'offrait aucune ressource au travail servile, comme le Nouveau-Mexique; mais en revanche il lui a donné la faculté de couper quatre états nouveaux dans un immense territoire où l'esclavage est déjà établi : le Texas. En outre l'article le plus nouveau et le plus important du compromis de 1850, le bill sur les

esclaves fugitifs, est tout en faveur du sud. Jamais on n'a mieux dupé un parti avec ses propres principes qu'on n'a dupé les whigs par le vote de ce bill. Sur quels argumens s'appuyaient-ils, tous ces hommes du nord, whigs, *free soilers*, abolitionistes, pour prouver qu'on avait le droit de porter la main sur l'esclavage? Ils s'appuyaient sur les principes fédéralistes, sur le pouvoir que possède le gouvernement central de régler dans chaque état les questions qui intéressent la nation tout entière. Et sur quoi s'appuyaient les hommes du sud, sinon sur les principes opposés, sur le droit de chaque état à se gouverner lui-même? Dans ce bill des esclaves fugitifs, le nord a prêté au sud ses propres argumens et a rivé plus fortement les chaînes des esclaves au moyen de ses principes libérateurs. A partir du bill sur les esclaves fugitifs, l'esclavage a cessé d'être l'*institution particulière*, comme on le désigne communément en Amérique; il a été reconnu pour ainsi dire officiellement par l'état comme une institution nationale. Oh! complication et confusion engendrées par la duplicité et la fourberie de l'esprit de parti! Le gouvernement général de l'Union, qui, selon ces *state rights men* du sud, n'avait pas le droit de toucher aux institutions particulières aux états, a prêté sa main à ceux mêmes qui la repoussaient, et l'a retirée à ceux qui la sollicitaient; il a mis à la disposition des propriétaires d'esclaves ses tribunaux, ses magistrats, ses officiers fédéraux. Non-seulement toute action sur le sud a été refusée au nord, mais il ne lui a plus été permis d'être gouverné en vertu de ces principes de *droit des états* que le sud invoquait si fort naguère. On est venu le troubler dans sa liberté et dans sa paix, et il a dû supporter le spectacle d'hommes du sud venant à chaque instant blesser ses instincts les plus chers. Ainsi dupé par lui-même, par ses principes, par ses orateurs et ses hommes d'état, dupes eux-mêmes de la nécessité de conserver l'union et d'éviter la guerre civile, le nord s'est soumis en murmurant et en rechignant. Le bill des esclaves fugitifs a été strictement appliqué, et les citoyens de New-York et de Boston ont prêté main-forte aux officiers fédéraux; les abolitionistes trop turbulens ont été désavoués, les prédicateurs trop libéraux traités d'anarchistes et de lunatiques. Le nord, tout mécontent qu'il fût, semble avoir cru un instant que cette concession forcée qu'on lui avait arrachée serait la dernière, et il avait consenti à une rigoureuse application du bill relatif aux esclaves fugitifs, sur la foi des auteurs du compromis et du grand orateur du Massachusetts, Daniel Webster, qui avaient déclaré que cette mesure était en principe et en substance une solution définitive de la question de l'esclavage.

A peine cependant cette concession *définitive* avait-elle été arra-

chée au nord, que s'élève la question de l'organisation des territoires de Nebraska et Kansas. Rien n'était plus simple que l'organisation de tels territoires. Il existait une loi fédérale, connue sous le nom de *Missouri compromise*, qui interdisait l'esclavage dans les territoires à l'ouest du Mississipi au-delà du 36e degré de latitude. Les territoires de Nebraska et Kansas étaient situés au-delà de cette latitude et affranchis par conséquent de cette odieuse institution. Les hommes du sud, qui jadis n'avaient pas trouvé le compromis de 1850 assez favorable à leurs intérêts, s'avisent de demander le rappel du *Missouri compromise*, ou, pour mieux dire, la révision de cet acte en vertu des principes du compromis Clay. Cette tactique d'hypocrite légalité réussit encore, et il se trouva une majorité pour voter le rappel du *Missouri compromise*, et un président homme du nord pour sanctionner cette mesure. Nous ne voulons pas incriminer la conduite des hommes des états libres : ce n'est point par absence de principe qu'ils ont agi, ils peuvent même invoquer en faveur de leur conduite les sentimens de patriotisme les plus sacrés; ils n'ont pas *osé*, — et ce mot dit tout, — ils n'ont pas osé sacrifier la patrie, le souvenir d'un passé chéri, les espérances d'un avenir grandiose et éblouissant à la liberté, à l'humanité et à la justice. Le nord s'est soumis à la suite de ses hommes politiques. En vain des troubles ont éclaté, en vain Gerritt Smith a réuni sa convention abolitioniste de Syracuse, en vain M. Hale et M. Seward ont tonné, en vain l'éloquent Théodore Parker a lancé ses foudres d'excommunication contre les possesseurs d'esclaves : le bill est devenu loi de l'état. Rien n'est perdu encore, a pensé le nord; si les principes du compromis Clay que l'on invoque sont appliqués, la question sera librement débattue. Les habitans et les colons du Kansas pourront, réunis en conventions et en assemblées délibérantes, décider librement s'ils veulent que l'esclavage s'établisse ou non au milieu d'eux, comme les habitans de la Californie et du Nouveau-Mexique ont été appelés à le faire. — Cette dernière illusion de paix a dû tomber comme toutes les précédentes. Si le nord recule devant la violence, ce n'est pas le sud qui reculera. Les Missouriens ont donc passé dans le Kansas en belles bandes armées, et se sont mis en train de résoudre la question contre leurs adversaires, non au moyen de discours et de bulletins, mais au moyen du *revolver* et du *bowie knife*. Le sang coule depuis près d'un an, il coule encore à l'heure où nous écrivons.

L'esclavage triomphe donc. Le nord recule peu à peu, et à chaque pas en arrière se trouve un peu plus impuissant, ou, pour mieux dire, il sent le pistolet de son adversaire un peu plus près de lui. Il recule par patriotisme et par crainte d'agir, espérant toujours son salut de la justice et des principes moraux. Quant au sud, qui n'a pas à espé-

rer en sa faveur de pareilles interventions, il sent qu'il ne devra son salut qu'à lui-même, et cherche l'appui peu moral de la violence. Veut-on avoir un exemple frappant de ce triomphe du sud et de cet état d'impuissance du nord : un nouveau parti se forme, connu sous le nom de *know-nothing*, et composé d'hommes frappés des nombreux dangers qui menacent la république. Il commence par déclarer qu'il ne reconnaît qu'une république une et indivisible, qu'il ne connaît ni nord, ni sud, ni est, ni ouest. Ce parti, après s'être recruté sourdement, s'être constitué en secret, juge que le moment de se déclarer officiellement est venu. Une convention de tous les *know-nothing* de l'Union s'assemble à Philadelphie, et dès les premières séances, l'anarchie s'introduit dans le sein de ce parti, constitué pour s'opposer à l'anarchie. Aussitôt qu'il fut question de formuler le *credo* de la secte relativement à l'esclavage, le schisme éclata, et l'on vit apparaître des *know-nothing* abolitionistes, des *know-nothing* partisans de l'esclavage, et des *know-nothing* partisans du compromis. C'est assez dire combien les tentatives de conciliation sont impuissantes.

Nous voudrions partager les illusions de ceux qui croient à la possibilité de l'extinction de l'esclavage aux États-Unis, et qui l'attendent du progrès du temps; nous avons partagé cette illusion, à laquelle il faudrait enfin renoncer. Outre les montagnes de préjugés qui s'opposent en Amérique à l'émancipation des noirs, je remarque que chacun des progrès généraux que la race blanche opère dans le monde et chacun des progrès particuliers des États-Unis nouent un peu plus fortement encore ce nœud gordien, que personne ne voudrait couper avec l'épée, et qui ne peut en effet être coupé avec l'épée. Chacun des phénomènes nouveaux qui viennent témoigner de la force de vie qui anime les États-Unis favorise l'esclavage, au lieu de lui porter atteinte. Ainsi, pour prendre un exemple, il n'est point douteux que l'esclavage eût été aboli dans le premier quart de ce siècle, si l'industrie n'avait accompli les progrès dont nous sommes si fiers. Tout favorisait l'émancipation : l'exemple du nord, qui venait d'émanciper ses esclaves, le souvenir récent de la révolution, l'esprit du siècle, les échos de la révolution française. Les généreuses pensées qui avaient animé les compagnons de Washington faisaient encore vibrer les cœurs, et la génération qui avait combattu les armées anglaises n'avait pas encore disparu. Le vieil esprit puritain, qui avait condamné sans pitié la race de Cham, avait fait place à l'esprit d'utilitarisme philanthropique et de générosité calculatrice dont Franklin fut le type achevé. On avait pesé les avantages et les inconvéniens de l'esclavage, ses profits et ses périls, et l'on était arrivé à peu près à la conclusion que ses bénéfices ne valaient pas la

honte qu'il attirait sur les états contraires à l'affranchissement. Les États-Unis tenaient en outre à leur réputation de puissance libérale, et à cette époque ils auraient certainement reculé devant les murmures d'improbation de la France, chez qui l'émancipation était dès-lors adoptée, et de l'Angleterre, où le cri d'émancipation avait aussi retenti. L'Amérique avait alors plus de respect humain, pour parler comme les casuistes, qu'elle n'en a aujourd'hui. Enfin les États-Unis aimaient à rejeter sur l'Angleterre la responsabilité de cette institution, et ils trouvaient ainsi moyen de satisfaire à la fois leur sentiment philanthropique et leur rancune politique. Ce n'était pas la république qui avait créé l'esclavage; elle l'avait trouvé établi : c'était un reste des *temps coloniaux*, un vestige de l'odieuse domination anglaise qu'il fallait se hâter d'effacer au plus vite, afin que tout fût oublié de ces liens de parenté avec une marâtre détestée.

Ainsi l'état des âmes et des cœurs, les passions généreuses, les préjugés mesquins, les rancunes et les idées, la constitution politique et l'orgueil national, tout était d'accord pour demander l'abolition de l'esclavage. Sur ces entrefaites arriva la croissance inouie de l'industrie anglaise. Des villes dont les *pilgrim fathers* n'avaient pour ainsi dire jamais entendu le nom étalaient avec orgueil leurs usines, leurs boutiques et leurs ateliers. L'Angleterre fit des demandes extraordinaires et inusitées de coton; les planteurs du sud y répondirent. D'année en année cette consommation de matières premières fut plus grande, d'année en année par conséquent les plantations du sud durent employer un plus grand nombre de bras. L'émancipation fut oubliée, et, lorsqu'on en reparlait, le sud répondait par cette formule invariable des personnes polies qui n'osent se prononcer : Nous verrons plus tard! On commença à s'habituer à l'idée que l'esclavage était, non une institution temporaire, mais une institution définitive. On chercha des raisons philosophiques favorables à l'esclavage, et on en trouva sans peine dans l'état d'abaissement irrécusable de la race noire, dans ses instincts de soumission, dans sa longue et monotone histoire de servitude et d'oppression, dans l'opinion de la tradition humaine touchant cette race, et dans la condamnation que la Bible a lancée contre les enfans de Cham. On trouva des journalistes pour exposer ces théories et des ministres protestans pour les prêcher. Ce *ravivement* (*revival*) en faveur de l'esclavage fut le fruit de cette industrie européenne que nous regardons comme un moyen d'émancipation. A mesure qu'il fallut plus de coton, il fallut aussi plus d'esclaves, et la grande préoccupation ne fut plus de savoir comment on se débarrasserait de ceux qui existaient, mais de savoir comment on pourrait en avoir

un plus grand nombre. Alors, aux premiers jours de la restauration, l'industrie européenne était bien loin d'être ce qu'elle est devenue, et l'industrie américaine n'existait pas du tout. Voilà cependant que les manufactures du nord abolitioniste commencent à absorber une partie des matières premières que fournit le sol de l'Union. Cette industrie nationale, déjà considérable, n'est encore que dans son enfance; mais à mesure que la population augmentera et que les villes se multiplieront, l'industrie grandira aussi, et alors il faudra, ou bien refuser une partie des demandes de l'Europe, ou bien produire une plus grande quantité de matières premières, et pour satisfaire à cette dernière condition, il n'y a qu'un moyen : des esclaves, et des esclaves encore!

Nous venons de citer un des phénomènes contemporains qui ont maintenu l'esclavage; mais dans celui-là l'Europe a sa part de responsabilité aussi bien que l'Amérique. Prenons donc un phénomène qui ne soit pas universel et qui soit absolument américain. Il en est deux qui peuvent frapper tous les regards, — la politique d'expansion et la puissance croissante des états de l'ouest. Au profit de quelle partie de l'Union peut tourner la politique d'expansion, à laquelle, je le crains bien, il serait inutile de résister? Ce n'est certainement pas au profit du nord. Le nord est limité et gêné dans ses désirs d'expansion, il n'a pas autour de lui de nouveaux territoires à conquérir, ou à découper en nouveaux états libres; l'annexion du Canada est un fait indéfiniment ajourné par les satisfactions que l'Angleterre a données à sa colonie et par la prospérité matérielle de ses habitans. Pendant longtemps, le sud a craint d'être en minorité dans le congrès; bientôt peut-être ce sera au nord d'avoir les mêmes craintes. Au sud au contraire, les possibilités d'annexion sont indéfinies. De toutes parts s'offrent des pays immenses, qui pourraient, une fois conquis, tripler et quadrupler le nombre des étoiles qui brillent sur le pavillon de l'Union; le Mexique, l'Amérique centrale, Cuba, Haïti. Dans quelques-uns de ces pays, l'esclavage est tout établi; dans les autres, les mœurs du midi, la corruption morale de populations abâtardies, la fertilité du sol et la nature du climat favorables au travail particulier des plantations offrent aux propriétaires d'esclaves toutes les facilités désirables pour s'y établir avec profit et sans soulever de bien vives récriminations. A mesure que l'Union s'étendra du côté du sud, — et ce n'est que de ce côté qu'elle peut s'étendre, — on peut être certain que le nombre des états à esclaves augmentera aussi. Faut-il s'étonner alors que ce soient les états du sud qui parlent le plus ardemment en faveur de cette politique, populaire d'ailleurs sur toute l'étendue de l'Union? De même que le sud a mis habilement à profit pour ses intérêts particuliers les désirs d'union et

les sentimens constitutionnels et républicains de ses frères du nord, il exploite habilement les passions de grandeur et les espérances d'avenir qui tourmentent tous les cœurs américains. Le sud a du reste un auxiliaire puissant dans l'ouest, qui a toujours au service de ces passions de conquête des milliers de bras, et qui jusqu'à présent ne s'est pas mêlé très ardemment aux querelles sur l'esclavage. L'ouest a jusqu'ici gardé une assez stricte neutralité entre le nord et le sud; mais s'il doit jamais se prononcer, de quel côté se tournera-t-il? N'est-il pas à craindre qu'il ne tende la main aux états qui se sont faits les avocats de cette politique de conquête, pour laquelle il a des milices d'aventuriers toutes prêtes, et qu'il n'est besoin que d'enrégimenter? D'ailleurs les états libres de l'ouest n'ont pas la susceptibilité morale des états du nord : ils n'ont pas de culture littéraire et philosophique. On les fouillerait vainement qu'on ne trouverait pas dans leurs populations d'émigrans, de fermiers, de chasseurs, l'étoffe d'un Charles Sumner, d'un Lowell, d'un Théodore Parker. A demi barbares sont les aventuriers et les colons qui les peuplent; quant aux *Yankees* qui s'y sont établis, grâce à mille circonstances, toutes plus propres à fortifier le caractère de l'homme qu'à épurer délicatement sa conscience, l'habitude du danger, le voisinage des prairies, etc., ils n'ont certainement gardé de leurs idées du nord que les préjugés à l'endroit du sang noir, et nullement l'horreur de l'esclavage.

A ces causes principales, qui donnent aux états à esclaves une force matérielle puissante, ajoutez les innombrables préjugés qui s'opposent en Amérique à l'émancipation des noirs. Dans le sud domine encore l'esprit aristocratique des anciens fondateurs de la Louisiane, de la Virginie et des Carolines. Là ce ne furent point de petits bourgeois anglais et de petits bourgeois de comtés qui vinrent s'établir; là il n'y eut pas trace à l'origine de démocratie puritaine comme dans le Massachusetts et le New-Hampshire. Les colonies du sud furent au contraire le refuge de toute l'aristocratie protestante persécutée ou craignant de l'être, dépouillée de ses biens ou cherchant une fortune, — l'asile des gentilshommes huguenots français et des gentilshommes anglicans du temps d'Élisabeth et des Stuarts. Dans le nord, le sentiment biblique put bien agir aussi durement que dans le sud à l'égard de la race de Cham; mais les hommes n'obéissent pas longtemps à leurs préjugés intellectuels, tandis qu'ils obéissent éternellement à leurs préjugés matériels de sang, de race et de condition. Aussi les durs et impitoyables colons du nord ont-ils dû en définitive triompher de leurs préjugés bibliques et protestans, et obéir forcément aux instincts de liberté et de justice de leur race, tandis que les brillans, les courtois, et, je n'en doute pas, les tolérans co-

lons du sud ont légué à leurs descendans toute la violence secrète de leur sang et tout le mépris dissimulé de leur âme.

Ajoutez à cette influence occulte du sang dans le sud deux causes plus abstraites, mais très puissantes aussi, et cela dans toutes les parties de l'Union, un certain ravivement du sentiment biblique et l'absence de sympathie humaine pour la race noire. Les abolitionistes du nord, comme M[me] Stowe l'avait fait remarquer avec beaucoup de finesse dans le personnage de miss Ophélia, ne mettent pas dans cette cause cette chaleur du cœur et cette charité réellement chrétienne qui font triompher de tous les obstacles. Ils combattent l'esclavage en vertu de principes abstraits et par amour de la justice, mais nullement par commisération pour la race opprimée et par impulsion sympathique. Un seul fait suffit à le prouver. Depuis tant de longues années que cette question s'agite, le nord a produit des avocats fougueux de la liberté, des pamphlétaires habiles, des orateurs diserts; il n'a pas produit un Wilberforce! Et cependant l'occasion était belle pour un homme de charité et de foi! Un seul prédicateur, le bon docteur Channing, a trouvé quelques-uns de ces accens élevés qui savent le chemin de l'âme; mais ce n'était que par occasion. L'esclavage n'était pas l'unique préoccupation de son esprit et le tourment principal de son cœur. Enfin nous avons signalé le sentiment biblique, et sur ce point nous glisserons légèrement. L'esclavage ne fut si détesté au moment de la révolution et dans les années qui suivirent que par suite de la domination des principes généraux d'humanité que le XVIII[e] siècle avait mis dans le monde. La révolution américaine fut le produit d'un mélange de protestantisme et d'idées du XVIII[e] siècle, d'un protestantisme épuré, raffiné, sans l'âpreté primitive, et d'idées du XVIII[e] siècle sans l'impiété et l'irrévérence qui les rendirent si néfastes chez nous. Ce mélange original, où les idées morales humaines étaient corrigées de ce qu'elles ont de trop aventureux par les idées religieuses, et où les idées religieuses étaient corrigées de l'intolérance qui leur est propre par les idées de morale sociale, constitue l'idéal de la république américaine à son origine. C'est ainsi que la république américaine a pu être nationale, parce qu'elle s'appuyait sur le fondement religieux du pays, et en même temps être saluée par tous les peuples comme un triomphe général de l'humanité, parce qu'elle s'appuyait aussi sur des principes qui ne sont point locaux ou nationaux, mais qui intéressent les hommes de toutes les races et de toutes les religions. Malheureusement ce mélange salutaire et véritablement civilisateur est dissous. Les idées du XVIII[e] siècle n'ont plus en Amérique l'importance qu'elles y ont eue autrefois. Cet élément philosophique et laïque si raffiné et si humain a été remplacé par un esprit d'indé-

pendance moins susceptible, plus matériel, plus actif peut-être, mais certainement peu élevé. Travailler et faire fortune par tous les moyens, tel a été le but principal des Américains. Le sentiment protestant au contraire s'est moins affaibli, et, une fois débarrassé de l'espèce de contrainte que lui imposait l'élément philosophique, il a repris quelques-unes de ses anciennes allures. Il y a eu une sorte de recrudescence protestante à mesure que l'esprit de la révolution a décliné, et si aujourd'hui il existe encore un sentiment moral généralement répandu aux États-Unis, on le doit à l'esprit de la Bible et non plus à l'esprit du XVIII[e] siècle. Or, quoiqu'il soit absurde de chercher dans la Bible, comme le font certains ministres du sud, des argumens favorables à l'esclavage, on ne peut nier cependant que le livre saint ne contienne la condamnation formelle de la race de Cham. En dépit de l'esprit qui vivifie, la lettre qui tue a son influence sur les âmes; elle rend l'indignation plus tiède, les sympathies moins vives, et comprime par des souvenirs de textes l'explosion des sentimens. L'esprit biblique des États-Unis, je le crois, malgré M[me] Stowe et les prédicateurs du nord, dont l'exemple et les écrits semblent en apparence donner un démenti à cette assertion, n'est donc pas sans influence dans cette question de l'esclavage.

On voit quelles nombreuses circonstances se réunissent pour imposer aux États-Unis le maintien de l'esclavage. Comme cette question n'est point de celles qui peuvent se dénouer par le glaive ou par le vote d'une majorité, nous avons cru longtemps qu'il serait possible d'arriver par la patience et la modération à un dénoûment définitif; maintenant nous sommes, hélas! beaucoup moins confiant. Il se peut que l'esclavage soit établi aux États-Unis pour l'éternité, et qu'à moins d'une intervention providentielle difficile à prévoir, les planteurs américains se présentent au jugement dernier le fouet à la main et leurs nègres en laisse. Voilà donc exactement l'état de la question : le nord recule et perd du terrain, les compromis le ruinent peu à peu, et même lorsqu'ils semblent lui être avantageux, ils ne profitent qu'au sud. La politique nouvelle d'expansion et de conquête favorise l'esclavage; les instincts à demi barbares et l'esprit aventureux de l'ouest le secondent; l'industrie européenne l'a maintenu, l'industrie américaine l'augmentera, et les préjugés de sang, d'opinion et de religion lui prêtent un appui moral immense, — dans le sud en aveuglant et en rassurant la conscience des propriétaires d'esclaves, dans le nord en énervant et en débilitant par leur action latente et délétère l'énergie de résistance des partisans de la liberté. Telle est la situation; elle n'est pas brillante.

Ainsi attaqué et menacé, le nord se défend comme il peut; il fait, on peut le dire, un dernier effort en faveur de la légalité et de l'union.

Il fait appel à l'opinion publique; les livres sur l'esclavage se multiplient et viennent jeter quelque lumière sur cette face sombre de la société américaine. Il ne faut pas chercher dans ces livres un intérêt littéraire, qu'ils ont à peine pour la plupart. Aucun d'eux n'a encore dépassé en émotions et en vigueur les bonnes parties de *l'Oncle Tom*. Ils ont un intérêt plus grand qu'un intérêt de phrases, de style et de composition : ils roulent sur la question morale la plus importante peut-être de ce temps-ci, et c'est à ce titre qu'ils méritent d'être lus. Ils sont quelques-unes des pièces d'un dossier déjà énormément chargé. Si l'on ne cherchait que l'émotion et le plaisir littéraire, la plus recommandable peut-être de ces diverses publications serait sans contredit *Ida May*, par mistress Mary Langdon. *Ida May* n'a que le tort de venir après *l'Oncle Tom*. Ce livre fait appel aux mêmes sentimens et aux mêmes affections : il est écrit pour des femmes, pour un public de mères, de filles et d'épouses; il a cependant son originalité très marquée malgré cette ressemblance fondamentale. Mistress Stowe avait fait appel au cœur des Américains, en se bornant pour ainsi dire à établir une analogie naturelle entre les sentimens de la race blanche et les sentimens de la race noire. Elle démontrait que les mêmes affections qui arrachaient les larmes de la femme blanche agissaient avec la même violence sur les négresses et les mulâtresses. « Élisa pleura lorsqu'elle apprit que son enfant était vendu; absolument comme vous pleurâtes, madame, lorsque vous perdîtes votre enfant nouveau-né, comme vous pleureriez si on s'avisait d'enlever votre enfant. — George grinça des dents lorsqu'il apprit le sort de sa femme avec autant de rage que vous, monsieur, si votre femme était obligée de fuir pour sauver sa vie. » C'est de cette démonstration de l'identité de sentiment chez les deux races, de ce parallèle continuel entre les affections des maîtres et des esclaves, que découle la grande source d'émotion de *l'Oncle Tom*. Mistress Langdon a voulu frapper plus fort et plus directement. Ce n'est plus l'enfant de la quarteronne Élisa qui souffre, c'est l'enfant d'un homme libre, d'un blanc, d'un citoyen. — *Ida May* est la navrante odyssée d'une jeune fille blanche enlevée par des marchands d'esclaves et vendue sur le marché de la Nouvelle-Orléans. Tous les malheurs qui peuvent fondre sur la tête d'une esclave, mistress Langdon les a accumulés sur la tête de la jeune Ida May. Ainsi ce ne sont plus les sentimens de sympathie que l'esclavage blesse, peuvent dire les mères américaines, ce sont vos affections mêmes qu'il attaque, et se défendre contre lui n'est pas seulement un acte de justice, c'est un acte de légitime défense. — Tel est l'aveu que mistress Langdon a voulu arracher à son public féminin; malheureusement la donnée de son roman est moins vraie que celle de *l'Oncle Tom*, et la

destinée d'Ida May ne sera jamais qu'une exception, éloquente sans doute et plaidant aussi fortement contre l'esclavage que la mort d'un innocent contre la précipitation des jugemens, mais enfin une exception. En outre *Ida May* n'a pas la naïveté littéraire de *l'Oncle Tom*. Ce qui fait le mérite de ce dernier roman, c'est que Mme Stowe ne sait rien de la littérature européenne, comme ses voyages l'ont bien prouvé, et n'a eu à redouter aucune réminiscence de poème, de drame ou de roman. Il n'en est pas de même de mistress Langdon, qui se rappelle habilement ses lectures et qui les met à profit. Il y a notamment une scène fort dramatique où figure une négresse, réminiscence évidente d'un personnage de *Notre-Dame de Paris*.

Nous mentionnerons seulement pour mémoire un roman en deux volumes énormes, écrit par une dame américaine, chaude néophyte du parti *know-nothing*, et qui se cache sous le pseudonyme assez bizarre de *Justia*. Il n'y a réellement rien à dire de cet obscur et indigeste fatras, écrit dans le pire style américain, et dont le titre très-significatif, *notre Société, ou la Règle du démocrate*, est à peu près l'unique mérite. Nous avons hâte d'arriver à deux ouvrages qui n'ont au contraire rien de romanesque : l'un est une autobiographie d'esclave affranchi, l'autre une *promenade dans le sud* par un *Yankee* abolitioniste, ami de Mme Stowe. Les deux ouvrages m'ont frappé par leur modération et leur air de candeur. L'esclave affranchi est M. Frédéric Douglas, un des abolitionistes les plus célèbres des États-Unis. Tous ceux qui lisent assidûment les journaux américains le connaissent depuis longtemps. Il est l'ami de Gerritt Smith, le chef des abolitionistes les plus radicaux de l'Union; il est un des membres des conventions ardentes et tapageuses de Syracuse, d'Albany et autres localités de l'état de New-York; il a pris part à presque toutes les controverses relatives à l'esclavage depuis plus de dix ans, et il n'est pas de circonstance critique, élections, votes de compromis, applications de la loi sur les esclaves fugitifs, où il n'ait prononcé plusieurs discours. Il s'exprime bien, et met dans ses discours toute la fougue et toute la violence qu'il a jugé bon de supprimer dans son autobiographie. Le caractère de ses discours nous avait fait croire à un récit passionné; grand a été notre désappointement. Le portrait que l'éditeur a placé en tête du livre nous a expliqué cette singularité. La figure respire cet air de défiance qui est particulier à toutes les races dont la condition est équivoque; les traits ont de l'énergie, mais de cette énergie qui est le produit d'un effort de la volonté et de la réflexion, non de cette énergie naturelle qui est le produit du caractère, et souvent aussi d'une condition simple, logique, bien assise sur des bases solides et *franches*, si nous pouvons parler ainsi. L'œil a cette timidité craintive qui

résulte d'une longue soumission, d'une contrainte forcée, de sentimens refoulés et gênés dans leur expansion. La liberté n'a pas effacé dans cette âme les souvenirs de l'esclavage. L'auteur est évidemment encore soumis à une sorte d'oppression morale qui a survécu à l'oppression physique. M. Frédéric Douglas est un affranchi dans tout ce que ce mot peut avoir de plus honorable et de plus digne de sympathie. De là sans doute la contradiction que nous devons signaler entre ses discours et son autobiographie. Devant un public, l'orateur se sent soutenu, encouragé et excité; il a autour de lui des auditeurs bienveillans et malveillans, des amis et des ennemis; il parle donc sans contrainte. Seul avec lui-même, la plume en main, le souvenir de l'oppression exercée se dresse devant lui, et sa timidité reparaît. C'est l'effet naturel de toutes les oppressions de rendre l'homme plus hardi en face même d'une armée d'ennemis qu'en face d'un seul adversaire, par conséquent plus violent qu'énergique. Nous pensons que c'est là l'explication psychologique de la modération dont M. Frédéric Douglas a fait preuve dans son autobiographie.

La *Promenade dans le sud ou l'Esclavage vu de près* est écrit par un M. Parsons, et contient des détails intéressans. On peut en toute assurance s'appuyer sur son autorité, car ce livre est bien loin d'avoir le ton d'un pamphlet. On n'écrit pas avec plus de calme que l'auteur, et on ne raconte pas avec plus de froideur des scènes plus navrantes. M. Parsons est cependant un abolitioniste très décidé, quoiqu'il décline la qualité de *garrisonite;* son calme et son sang-froid en présence de l'esclavage qu'il abhorre sont une confirmation de cette action latente des vieux préjugés qui règnent chez les hommes du nord à leur insu, et qui énerve toute leur force de sympathie. En revanche, durant tout le cours de sa promenade, M. Parsons se réjouit fort de ne pas appartenir au sud; il est fier de sa qualité d'*Yankee,* et il ne laisse pas échapper une occasion de le déclarer; il aime, chemin faisant, à donner aux habitans du sud des leçons de morale, d'activité, de bonnes vie et mœurs, et on ne sait en vérité si sa qualité d'homme du nord ne lui tient pas plus à cœur que sa qualité d'abolitioniste. Les hommes du sud lui font peur, et il faut dire que les traits qu'il leur attribue ne sont pas faits pour rassurer. C'est de son livre et de celui de M. Frédéric Douglas que nous tirerons certains détails caractéristiques et curieux sur l'esclavage aux États-Unis et sur la manière dont il fonctionne.

Une chose frappe tout d'abord, c'est le mystère qui entoure l'esclavage. Les esclaves sont-ils bien ou mal traités par leurs maîtres? Les nègres sont-ils soumis à toutes les violences que l'on attribue aux planteurs? Le nord l'affirme, le sud le nie; les voyageurs européens diffèrent entièrement d'opinion à cet égard. Il est assez curieux

que, dans un pays de publicité comme l'Amérique, on puisse ignorer aussi longtemps la vérité sur une institution qui existe à la clarté du soleil. Plusieurs circonstances concourent à expliquer ce mystère. En premier lieu, la publicité n'éclaire que les actes qui s'accomplissent dans les lieux où il existe réellement un public, dans les grandes villes du sud par exemple, à Baltimore, à Savannah, à Charleston, à la Nouvelle-Orléans, où l'esclavage se présente naturellement sous sa forme la plus modérée. Là, les nègres ne sont point soumis au travail des plantations; ils accomplissent les fonctions de domestique, de cuisinier, de garçon d'hôtel et de taverne. Ce n'est donc pas dans les villes qu'il faut évidemment aller chercher la vérité sur l'esclavage et la condition des noirs; là, la publicité est trop grande. Et cependant combien de détails passent inaperçus, qui donneraient au voyageur la clé de la vérité, s'il pouvait les apercevoir! Mais il ne les aperçoit presque jamais, car ce sont de ces détails qui ne se révèlent que par un long séjour, une longue habitude des mœurs, ou une circonstance fortuite. M. Parsons en cite un exemple qui est très significatif. Il logeait dans un hôtel de Savannah, nommé *Marshall-House*, où un de ses amis avait pris sa demeure depuis plusieurs années. Cet ami, ayant rarement vu maltraiter publiquement les noirs, s'était presque converti à l'esclavage. Il arriva par hasard que pendant le séjour de M. Parsons, l'hôtel changea de propriétaire, et qu'on fit la découverte suivante : les nègres n'avaient point de lit, et dormaient par terre ou sur des planches, sans oreillers ni couvertures. Les deux garçons noirs chargés des bottes des voyageurs s'en servaient pour se faire des oreillers; dans la cuisine, on trouva cinq servantes noires couchées sur la brique nue. Grand fut l'étonnement de M. Parsons et de son ami, lorsque le propriétaire sortant expliqua le fait par cette raison, que dans les hôtels du sud les nègres ne dorment jamais dans des lits. Étonné de la réponse, M. Parsons s'informa à une personne de sa connaissance, qui logeait à *Pulaski-House*, de la vérité. La personne interrogée répondit : « Ce propriétaire est une brute de ne pas donner des lits à ses nègres, car ils ont à travailler dur pendant l'hiver. — Ont-ils des lits chez vous? demanda M. Parsons. — Certainement. — En êtes-vous sûr? M. Johnson prétend que dans les hôtels ils n'ont jamais de lits. » On interroge le propriétaire de *Pulaski-House* pour avoir de plus amples informations. « Des lits! répond-il; est-ce que vous ne savez pas que les nègres ne dorment jamais dans des lits? Ils aiment mieux dormir sur le parquet. »

Nous avons cité ce singulier détail, parce qu'il montre bien l'extrême difficulté qu'il y a à connaître exactement la vie des personnes d'une autre condition que la nôtre, et combien la publicité est impuissante

à nous révéler toute la vérité. Encore ces choses se passent dans les villes, où l'opinion publique a une action toute puissante, où les esclaves sont mieux traités que dans toute autre partie du sud, où ils sont en apparence bien logés, bien vêtus, bien nourris, habitant des hôtels où circulent des milliers de voyageurs, où séjournent souvent des années entières des hommes du nord. Que sera-ce donc dans les plantations où règne le mystère le plus absolu, où, dès qu'un visiteur approche, les coups de fouet s'arrêtent tout naturellement jusqu'à ce qu'il se soit éloigné, où l'expérience a appris aux esclaves l'art de brider leur langue et la sagesse du silence! Demandez à un esclave s'il est content, fût-il en la possession du plus cruel des maîtres : il vous répondra qu'il n'en veut pas changer, et qu'il redoute d'être vendu. La souffrance est généralement expansive; mais ici tel est l'empire de la terreur, que vous pourriez savoir plus facilement la vérité de la bouche du maître que de la bouche de l'esclave. Dans un hôtel de Savannah, il y avait un esclave marié, nommé John, dont la femme habitait à une distance de vingt-cinq milles de la ville. Le pauvre John, qui l'aimait beaucoup, s'échappait souvent pour aller la visiter, quoiqu'il fût sûr d'être fouetté à son retour. Enfin son maître l'accoupla à une nouvelle femme, et lui ordonna de ne plus songer à l'ancienne. John refusa d'obéir, et supporta héroïquement les coups de fouet que lui valait sa résistance. Il est inutile de demander si cet esclave était content; cependant il eût été presque impossible de lui faire avouer qu'il était malheureux. C'est l'expérience que M. Parsons, instruit de ces détails, fit passer sous les yeux d'un ami qui était presque converti à l'esclavage. « John, dit mon ami, je voudrais savoir si vous désirez être libre? — Oh! non, monsieur, répondit John vivement, je ne me soucie pas d'être libre en aucune façon. — Alors vous avez un bon maître, n'est-il pas vrai, John? — Oui, j'ai un bon maître, et je ne voudrais pas être vendu. — Ainsi vous aimez mieux rester avec votre maître que d'être libre ou d'aller travailler ailleurs, dites-vous? — J'aime autant rester ici, répondit John, parce qu'on ne sait pas dans quelles mains on peut tomber. — Et maintenant, dit le *gentleman* en se tournant de mon côté, que pensez-vous du mécontentement des esclaves? — Je pense que John vous a trompé, répondis-je. — Comment cela? — Êtes-vous bien convaincu qu'il est content et heureux? — Certainement, je n'en doute pas. — C'est là votre erreur, monsieur. John n'ose pas vous détromper. Il m'a fait ses confidences il y a quelques jours, et il m'a raconté tous ses malheurs, tous ses chagrins et toutes ses souffrances. Et maintenant, John, dis-je, voulez-vous exposer les faits relatifs au traitement que vous souffrez à cause de votre femme, afin que mon ami, qui est aussi le vôtre, connaisse

toute la vérité sur cette affaire? Parlez librement, vous ne serez point trahi. » Et John, au grand étonnement du marchand du nord, raconta son histoire.

Ajoutez à ces difficultés l'inquisition que les états du sud ont établie pour empêcher les doctrines du nord de pénétrer chez eux, et cet aspect mystérieux que l'esclavage conserve encore n'aura plus rien d'inexplicable. La surveillance est tellement bien exercée, que les questions politiques relatives à l'esclavage, dont rendent compte cependant des milliers de journaux, n'ont un sens que pour les maîtres. M. Frédéric Douglas raconte qu'il fut très longtemps avant de savoir ce que signifiait le nom d'abolitioniste. L'esprit soupçonneux des hommes du sud, toujours en alerte, flaire un abolitioniste comme un limier de marchands d'esclaves flaire un nègre, et alors malheur à lui s'il est découvert! Les moindres démarches suspectes, les moindres paroles imprudentes d'un homme du nord sont saisies, retenues, notées. Toute la ville est informée de sa présence, et la police suit son ombre. Ce que l'individu soupçonné a de mieux à faire, même lorsqu'il est innocent, c'est de décamper au plus vite, afin d'éviter l'emplumage et l'engoudronnement. M. Parsons cite un exemple fort plaisant de cet esprit soupçonneux du sud. Un des types les plus curieux des états du sud est le *gambler*, le joueur. Dans la Georgie ou les Carolines, on est joueur, comme on est notaire, marchand ou planteur, sans cesser pour cela d'être un parfait *gentleman*. Or il arriva qu'un habile escroc se présenta, sous le nom de Smith, dans un des hôtels d'une ville du sud. Il venait du nord, il sortait furtivement, rentrait à une heure avancée de la nuit. Ses démarches parurent suspectes, et la police de la ville supposa qu'il se livrait à une propagande abolitioniste clandestine. Ainsi gêné dans l'exercice de sa profession, Smith jugea bon de s'évader. Grande rumeur dans la ville; l'abolitioniste s'est échappé! On se met à sa poursuite, et on le rattrape à quelque distance de la ville. — Vous allez nous suivre immédiatement, dit l'officier de police. — Mais qu'ai-je fait? — Vous le savez mieux que personne, abominable abolitioniste. — Dieu sait si je suis un abolitioniste; je suis un *gambler*. — Pas de mauvaise défaite, vous ne nous tromperez point. Fouillez-le, mes enfans. On déshabilla notre homme des pieds à la tête, pour savoir si ses bottes ou son chapeau ne contenaient aucun document suspect. Cette recherche n'amena aucun résultat, et cependant les visiteurs n'étaient pas encore satisfaits. — Parbleu, je vais vous prouver que je ne suis point un abolitioniste. Il me reste neuf shillings, et si vous voulez engager une partie, je vous montrerai mon savoir-faire. Tous les membres de l'escouade étant joueurs, sinon de profession, au moins d'habitude, la proposition fut acceptée. On

s'assit sur l'herbe, et le faux abolitioniste gagna jusqu'au dernier sou que possédaient ses adversaires. Quoique l'anecdote soit fort plaisante, elle a son côté sérieux, et elle indique à merveille combien le métier d'abolitioniste est dangereux dans le sud.

Pour avoir une idée de l'esclavage, ce n'est donc point dans les villes du sud qu'il faut aller, ni même dans les états du sud-nord, où il est relativement modéré, mais dans les états de l'extrême sud et du sud-ouest, où il existe dans toute sa barbarie. Cependant, même dans les villes, le voyageur peut être témoin d'actes exceptionnels sans doute, mais qui indiquent ce que doit être l'esclavage là où les abus de pouvoir peuvent s'accomplir impunément et ne sont soumis à aucun contrôle public. Il est vrai que les coupables ont la ressource de rejeter leurs actes de violence sur le compte du tempérament ou d'une colère accidentelle. Voici quelques-uns de ces beaux traits dus à des nerfs trop irascibles et à un pouvoir trop peu restreint. Le propriétaire de Marshall-House à Savannah, M. Johnson, avait à son service un jeune nègre superbe, actif et intelligent, d'une conduite irréprochable, sauf un certain amour de la liberté (crime capital aux yeux d'un propriétaire d'esclaves), en vue de laquelle il entassait sou sur sou. Un jour de Noël, ayant bu un peu plus que de coutume, il eut le malheur de laisser tomber quelques gouttes de suif ou d'huile sur les vêtemens de la fille de son maître. Le lendemain, M. Johnson apprit l'accident, et, furieux, renversa John, le foula aux pieds avec rage, lui imprimant les talons de ses bottes ferrées sur la poitrine et le visage. Revenu à la raison et voyant le nègre étendu à terre sans connaissance, il se contenta d'appeler et de dire : « Je crois que j'ai tué John. — Tué John ! dit son interlocuteur, et pourquoi ? — Je l'ai corrigé un peu, pour s'être enivré et avoir taché la robe de miss C... » C'est cette même miss C..., digne fille d'un tel père, qui racontait ainsi les traitemens que l'on faisait subir aux nègres fugitifs à une personne qui croyait que les chiens chasseurs d'hommes étaient une fable abolitioniste : « Je vous assure que non, car papa possède vingt-cinq dogues pour faire la chasse aux nègres. J'ai vu souvent les nègres qui essaient de s'évader ramenés par les chiens, ayant dans la gueule des lambeaux de leur chair qui étaient si grands, qu'on aurait pu les faire frire. » Ces horribles paroles, sortant de la bouche d'une jeune fille et dites d'un son de voix musical, devaient laisser une fort agréable impression. Perrin Dandin eût trouvé dans cette miss C... une spectatrice empressée de la question, moins dédaigneuse que Mlle Chicaneau, et toute prête à trouver que cela faisait toujours passer une heure ou deux.

Une certaine mistress Hamilton de Baltimore, dont M. Douglas

raconte les hauts faits, mérite aussi une mention toute spéciale. Elle avait deux femmes esclaves auxquelles elle faisait subir des traitemens si horribles que leur vue faisait pitié. Leur cou, leur tête et leurs épaules étaient littéralement couverts de déchirures, écrit M. Douglas. Cette horrible mistress Hamilton possédait une voix charmante, qui ajoutait encore par le contraste à l'odieux des injures dont elle accablait les pauvres filles. Assise sur un fauteuil, son fouet à la main, elle ne manquait jamais l'occasion de frapper ses esclaves, lorsqu'il leur arrivait de passer devant elle. « Plus vite donc, vilaine noire! attrape cela, vilaine noire! si vous n'allez pas plus vite que cela, je vais redoubler! » tels étaient les chants suaves dont elle accompagnait ses distributions de coups de fouet. Du reste, il est remarquable que les femmes subissent encore plus violemment peut-être que les hommes les influences de cruauté qui émanent de cette institution. Leur nature sensible et impressionnable se déprave au contact de l'esclavage; l'habitude des spectacles odieux exalte leur esprit comme la lecture d'un mauvais roman, car c'est un des plus tristes mystères du cœur humain que l'imagination rêve aussi facilement de supplices que d'idylles, et que la sensibilité serve merveilleusement les mauvaises passions de la haine et de la cruauté. Ce personnage du roman de Mme Stowe, mistress Saint-Clair, qui écrit de sa belle main l'ordre de fouetter ses esclaves, n'est point une exception, comme on le voit. La conduite de mistress Hamilton elle-même est souvent dépassée, et l'insensibilité de miss C... est fréquemment égalée. M. Parsons cite une scène qui fend l'âme. Tout un chariot part d'une plantation pour le marché aux esclaves; des maris sont séparés de leurs femmes, des enfans de leurs pères; tous pleurent et se font les derniers adieux, et pendant ce temps de jeunes filles blanches regardent paisiblement ce spectacle en causant entre elles. « Regardez, fait remarquer l'une d'entre elles à une camarade qui était en face d'elle, voyez donc ces nègres! Quel tapage ils font! Ne dirait-on pas que les nègres se soucient de leurs enfans! Voyez comme Cuffee embrasse Dinah! comme s'il ne devait pas avoir une autre femme avant huit jours! »

Cependant la conduite de mistress Hamilton est le fruit de la dépravation et de cette cruauté puérile, chère aux femmes comme aux enfans; l'insensibilité de ces jeunes filles est le fruit de l'habitude et d'une éducation vicieuse; l'un et l'autre vice sont bien féminins. La jalousie tracassière et la haine dont les femmes blanches poursuivent les enfans des esclaves nés d'unions illégitimes avec les planteurs, ou les mulâtresses et quarteronnes objets des faveurs de leurs maîtres, se conçoivent facilement, quoique cette jalousie et cette haine dépassent souvent toutes les limites de l'humanité; mais tous ces

vices sont moins blessans, parce qu'ils sont dans la nature féminine, que les emprunts que certaines dames du sud n'ont point honte de faire aux passions masculines. M. Douglas rapporte un crime commis par une dame qui excite l'horreur et le dégoût qu'excitent d'ordinaire les vices empruntés, qui ne sont point naturels à celui qui s'y livre, par exemple la débauche chez un enfant et l'ivresse chez une femme. Cette page contient plus d'un enseignement.

« Comme preuve du mépris et de l'insouciance que l'on a de la vie humaine, surtout lorsque cette vie est celle d'un esclave, je citerai un fait notoire. La femme de M. Giles Hicks, qui demeurait à peu de distance de la plantation du colonel Lloyd, assassina de ses propres mains la cousine de ma femme, jeune fille de quinze à seize ans, après l'avoir mutilée de la manière la plus horrible. Dans le paroxysme de sa rage, cettre atroce femme, non contente d'assassiner sa victime, mutila littéralement sa figure, et enfonça sa poitrine. Toute furieuse qu'elle fût, elle eut cependant la présence d'esprit de faire ensevelir l'esclave; mais les détails du meurtre se répandirent, et sur ces rumeurs on fit exhumer les restes de la victime. Un jury d'enquête fut établi, et décida que la mort avait été produite par coups et sévices. On apprit aussi que le crime que la jeune fille avait payé de sa vie était le suivant : elle avait été chargée cette nuit-là et plusieurs des nuits précédentes de veiller sur l'enfant de mistress Hicks; elle s'endormit profondément malgré elle. L'enfant cria et réveilla mistress Hicks, mais non l'esclave. Furieuse du silence de cette fille, mistress Hicks, après l'avoir appelée plusieurs fois, sauta hors de son lit, saisit un morceau de bois dans la cheminée, et, la voyant profondément endormie, lui enfonça le crâne et la poitrine, et la tua ainsi. Je ne dirai pas que cet horrible meurtre ne produisit aucune sensation, il en produisit une très grande; mais, chose incroyable, les horreurs habituelles de l'esclavage avaient tellement émoussé le sens moral de cette société, qu'on ne songea point à punir la coupable. Un mandat d'amener fut lancé contre elle; mais, pour une raison ou pour une autre, ce mandat d'amener ne fut jamais appliqué. Ainsi mistress Hicks échappa non-seulement au châtiment qu'elle méritait, mais même à l'ennui et à la mortification d'être citée devant une cour de justice. »

Cette scène, qui se passe dans le Maryland, l'état où le sort des noirs est relativement le plus doux, nous ramène au fait que nous avons indiqué précédemment : le mystère qui entoure l'esclavage. Les mauvais traitemens sont infligés dans l'ombre : ce n'est que lorsqu'ils deviennent des crimes que fatalement et par la force des choses la lumière se fait; mais cette lumière elle-même ne brille pas longtemps. Les passions, les préjugés, les intérêts, l'éteignent aussitôt. Mistress Hicks, on l'a vu, ne fut pas poursuivie. Il en est de même de presque tous les crimes commis par la population blanche; le propriétaire d'esclaves est son seul juge, compose à lui seul son jury, et inflige lui-même le châtiment qu'il croit mérité. Il faut que les

choses soient allées très loin pour qu'un planteur ait à répondre de sa conduite devant la justice, lorsqu'il ne s'est rendu coupable d'un crime que sur sa vivante propriété. Le principe de la composition barbare, que beaucoup d'historiens ont voulu considérer comme un respect de la vie humaine, et qui en vérité n'exprime rien que le mépris des populations vaincues, ainsi que le témoignent les différens tarifs pour le rachat des crimes, existe dans le sud. Lorsqu'un blanc a par hasard, dans un moment de colère ou pour un motif quelconque, tué l'esclave d'autrui, il lui est possible d'éviter l'action de la justice en payant au propriétaire une somme d'argent. Pour mille dollars, on peut impunément se passer la fantaisie d'un meurtre, même lorsque ce meurtre a été accompli en plein soleil et en présence de nombreux témoins. Pendant que M. Parsons était à Darien (Georgie), un meurtre fut accompli par un blanc nommé Wilson sur un noir nommé Cuffee, très habile ouvrier charpentier, esclave d'un maître assez accommodant, auquel il payait une redevance annuelle pour le laisser travailler librement à son métier. Ce Wilson avait employé Cuffee, et lorsque le règlement des comptes arriva, il refusa de lui payer le salaire convenu. Le noir lui reprocha sa déloyauté; Wilson se jeta sur lui et l'accabla de coups en présence d'une foule immense, qui restait spectatrice impassible de cette scène. Cuffee se laissa battre, les lois ne permettant pas à un noir de lever la main contre un blanc, et il se contenta de dire : « Monsieur Wilson, si je n'étais pas un esclave, je n'aurais pas enduré une minute un tel traitement. » Wilson, furieux, tire ses pistolets et tue l'esclave à bout portant. Le maître de Cuffee commença les poursuites; mais Wilson lui paya comme compensation de sa propriété détruite une somme de mille dollars, et l'affaire en resta là.

Ainsi il n'y a pas de justice dans le sud pour les esclaves : non-seulement ils n'ont pas de recours contre la tyrannie, mais cette satisfaction morale que la société a toujours cru utile de donner aux principes de la justice n'est point accordée, lorsque la victime n'est qu'un homme de race africaine. La société punit le crime pour assurer sa sécurité, mais dans les états du sud elle ne se sent point ébranlée par les crimes commis sur les nègres; au contraire chacun de ces crimes la cimente, dirait-on. D'année en année, ce mépris de la justice grandit d'une manière effrayante, et ce n'est que dans ces derniers temps qu'a commencé à se produire le fait horrible que nous allons signaler. Les propriétaires d'esclaves, à mesure que le nombre des esclaves fugitifs est devenu plus grand, ont cru utile d'entourer leur pouvoir de plus de terreur. Ces hommes, qui étaient déjà au-dessus de la justice, se sont attribué toutes les prérogatives du magistrat, et se sont mis, au nom de leurs intérêts, à imposer

et à exécuter des châtimens tels que le monde n'en a point vu depuis les jours du saint-office. Ils font, pour empêcher le progrès des évasions, ce que l'inquisition a fait pour empêcher le progrès de l'hérésie : ils torturent, ils pendent, ils brûlent, et pour que la ressemblance soit complète, ils convoquent, comme les dominicains espagnols, des multitudes immenses pour jouir de leurs auto-da-fés. Il n'y a pas bien longtemps que toute l'Europe a pu lire un affreux récit : un pauvre nègre fugitif fut attaché à un arbre autour duquel on mit le feu, à une assez grande distance cependant pour le faire rôtir à point et rissoler convenablement. La douleur doublant ses forces, le malheureux parvint à rompre ses liens : il franchit d'un bond le cercle de feu qui l'entourait, mais ce fut pour rencontrer un cercle de fer; vingt *revolvers* se levèrent à la fois contre lui, et il tomba mort heureusement avant d'avoir subi toutes les tortures d'un tel supplice. Or ce fait n'était pas un fait isolé, une exception; il se renouvelle souvent et dans des circonstances encore plus horribles. Voici le récit détaillé d'une de ces scènes; nous craindrions de l'affaiblir si nous en supprimions une seule phrase.

« Peu de temps avant ma tournée dans la Georgie, il se passa dans cet état une tragédie à peu près semblable (l'auteur vient de raconter une exécution du même genre), quoique les détails fussent encore plus choquans. J'ai visité le lieu où elle s'est passée, j'en ai recueilli le récit de la bouche de diverses personnes, et en particulier de la bouche de mistress A.., femme d'un propriétaire d'esclaves, qui avait été forcée par son mari à être témoin de la scène, et qui me l'a racontée dans tous ses détails. Cette dame, native d'Augusta, était intelligente et chrétienne. Comme beaucoup de femmes du sud, elle était opposée à l'esclavage et sympathisait avec les souffrances des esclaves, et pour cette raison son dur et atrabilaire mari l'avait forcée à venir avec lui contempler la terrible scène. La maîtresse de cet esclave lui avait infligé une punition que je ne veux ni nommer, ni décrire. Brûlant de se venger, l'esclave s'arma d'une petite hache et la frappa deux fois à la tête; les blessures étaient graves, et lui-même les crut mortelles : néanmoins elle se rétablit par la suite. Si la loi du talion a jamais pu être justifiée, si la vengeance a jamais été légitime, cet esclave, en prenant la vie de sa maîtresse, était dans son droit. S'il n'eût pas été esclave, le sentiment public, l'aurait proclamé innocent. Tel fut son sentiment. Au lieu d'essayer de fuir, il courut immédiatement au tribunal, qui était alors en session, dit ce qu'il avait fait, et exprima le désir de subir la peine infligée par la loi. Il s'attendait à être pendu comme ceux qui, coupables de meurtre, n'avaient pas eu la même excuse que lui. Il ne désirait ni prolonger son existence, ni éviter sa condamnation; mais les propriétaires d'esclaves de cette région décidèrent qu'il subirait un sort tout différent. Ils décidèrent qu'il serait brûlé vif, et ils l'offrirent en sacrifice sur l'autel sanglant de l'esclavage! Ils recueillirent de l'argent par souscription pour payer à la maîtresse la valeur de son esclave. L'esclave leur fut remis, et pendant cinq jours il reçut chaque

jour cinquante coups de fouet sur le dos, avec le terrible et lourd *fouet du planteur de coton* (*cotton planter's whip*).

« Le jour fixé, — quelques-uns disent le samedi, d'autres le lundi, mais ma narratrice m'a affirmé que c'était le samedi, jour du sabbat, — arriva enfin, et la multitude s'assembla; la population de ce comté et des comtés environnans était très faible et ne dépassait pas cinq mille habitans sur un espace de trente milles carrés. Cependant le nombre des spectateurs présens s'élevait de dix à quinze mille, selon les différens récits. Tous les esclaves de cette région furent obligés de venir contempler ce grand exemple. L'esclave qui devait être exécuté était le mari d'une jeune femme et le père de deux petites filles, dont la présence fut aussi exigée! La victime fut retirée de sa prison et conduite à un chêne près du palais du tribunal, où elle fut entourée d'une vaste foule de spectateurs, appelant à grands cris le feu qui devait la dévorer. On enleva à l'esclave l'unique vêtement dont il était revêtu, on lui attacha les mains avec une corde, et ainsi dépouillé, on le hissa à quelques pieds de terre, et on le suspendit à une forte branche d'arbre. Un feu très lent, fait de copeaux de pin très dur, fut allumé au-dessous de lui; d'abord la fumée s'éleva et l'enveloppa, mais enfin claires et brillantes montèrent vivement les flammes, qui léchèrent ses membres, brûlèrent ses nerfs, entourèrent son corps d'un cercle de feu. Le malheureux suait dans son affreuse agonie, pour me servir des propres expressions de cette dame, de larges gouttes de sang; mais avant qu'il fût absolument mort, et lorsqu'il était en proie aux dernières convulsions, les exécuteurs s'armèrent de leurs couteaux, qu'ils avaient auparavant attachés au bout de longues perches, et lui ouvrirent la poitrine et le ventre! Alors un de ces démons, se servant d'une espèce d'hameçon attaché de la même manière que les couteaux, lui arracha le cœur! un autre lui arracha le foie! un troisième lui arracha les poumons! et ces organes attachés au bout de leurs perches, ces monstres coururent à travers la foule en criant : « Ainsi sera traité l'esclave qui donne la mort à sa maîtresse. »

C'est là une scène africaine dans toute son horreur, exécutée par des blancs. Les deux races ont changé de rôle. Du reste, un des faits qui ressortent le mieux de tous les récits des voyageurs, une des démonstrations philosophiques que l'esclavage s'est le mieux chargé d'établir, c'est que la nature humaine est extrêmement corruptible. Parlez tant que vous voudrez de morale, de religion et de civilisation, élevez l'homme dans les meilleurs principes : si vous le soumettez à certaines influences contraires à ces principes, si vous le placez dans une certaine atmosphère malsaine, sa nature se transforme insensiblement. L'homme semble irrésistiblement porté à se dégrader, même sous l'action des influences les plus innocentes en elles-mêmes et quelquefois les plus morales. Ainsi tout le monde accordera que la paix est un des plus grands bienfaits dont puisse jouir l'humanité, et cependant laissez la population la plus civilisée, la plus morale, jouir trop longtemps de la sécurité; la fibre virile s'amollira, l'énergie

nationale s'affaiblira, les habitudes agréables et vulgaires du *comfort* et du bien-vivre prendront une importance exagérée, et dégénéreront facilement en sensualités; l'esprit de lutte, qui est toujours dans l'homme, ne trouvant pas d'emploi digne de lui, s'attachera à des détails infimes, et deviendra un esprit contentieux, chicaneur et rusé. La guerre, qui remédie à ces défauts lorsqu'elle a été suffisamment loin pour réveiller les instincts énergiques de l'homme, engendre les vices contraires; l'habitude du danger et de la mort enfante l'insensibilité et le mépris de la vie humaine, le souvenir des périls courus engendre l'insolence vis-à-vis du citoyen paisible. En un mot, le cœur humain a une tendance invincible à se corrompre, et ne se débarrasse d'une maladie que pour s'en infuser une nouvelle avec le remède même qui l'a guéri. S'il en est ainsi des influences naturelles et innocentes, qu'arrivera-t-il quand l'homme sera soumis à des influences excessives, violentes et exceptionnelles? L'esclavage est une de ces influences. Sous son action, l'homme le plus doux devient aisément tyrannique et cruel. Ne rencontrant nulle part de contrainte, il s'abandonne à tous les instincts de ce cyclope qui, selon un subtil et profond penseur, est caché au fond du cœur de tous les hommes. L'autorité du propriétaire d'esclaves n'inspirant d'autre sentiment que celui de la crainte, dans ses mœurs et dans sa conduite il perd toute retenue et tout respect de soi-même. Les sentimens qu'il inspire sont serviles, sa personne ne tarde pas à participer de cette servilité. Comme au lieu de le respecter on le redoute, il remplace la dignité par l'insolence et la sévérité par la terreur. Les résistances qu'il rencontre, lorsqu'il en rencontre quelqu'une, étant désespérées, la manière dont il les supprime est désespérée aussi. Son pouvoir est exagéré, ses passions sont également exagérées; il est une violence faite à la nature, ses passions vont jusqu'à l'extrême limite où s'arrête la nature. Ses colères ne peuvent être dépassées, non plus que son mépris pour la souffrance humaine. Il est l'explication vivante de quelques-uns des phénomènes les plus sombres de l'histoire, il fait comprendre les misères de l'esclavage antique et les dépravations des castes investies d'un pouvoir incontesté, la cruauté raffinée des scélérats civilisés et la férocité impassible du sauvage, les patriciens antiques jetant leurs esclaves aux murènes, le comte de Charolais ajustant les couvreurs sur les toits, le cannibale de la Nouvelle-Zélande se nourrissant de chair humaine. Oui, le propriétaire d'esclaves fait comprendre toutes ces dépravations si diverses.

Que manque-t-il à la scène que nous avons rapportée plus haut pour être une scène d'anthropophages? Quel comte de Charolais a jamais dépassé en frénésie cruelle ce planteur américain qui, dans

ses momens de rage, faisait passer sa colère en coupant un doigt à une esclave, ou en lui faisant quelques déchirures dans la chair avec un couteau? La malheureuse esclave qui avait subi plusieurs fois cet affreux traitement était une vieille négresse qui se rappelait les jours de la révolution, et que son âge aurait dû préserver de telles violences. Le même homme qui avait mutilé cette vieille femme dans ses accès de délire n'était rien moins qu'inhumain; dans ses momens lucides, il était doux et bon, et il avait conservé pour une négresse qui l'avait soigné dans son enfance toute l'affection d'un fils. Il l'aimait sans réserve, et rien dans sa conduite avec elle ne rappelait la différence de condition et le préjugé de race; mais il était violent, et l'institution de l'esclavage lui permettant de tailler de la chair humaine au lieu de tailler des bûches de bois pour épuiser la fougue de ses passions, il était devenu par degrés indifférent aux souffrances qu'il faisait subir. Il semblerait que si le propriétaire d'esclaves est cruel, c'est simplement par nécessité et pour prévenir le désordre; mais il n'en est pas toujours ainsi, et rien n'est plus anarchique parfois que ses explosions de monomanie furieuse. Les livres que nous avons sous les yeux contiennent plusieurs faits qui sont de véritables insurrections contre l'autorité et le genre de gouvernement que les planteurs ont établi eux-mêmes et ont intérêt à faire respecter. S'il est un personnage qui doive être craint et respecté dans une plantation, c'est évidemment après le maître le surveillant et l'intendant du travail, et généralement il l'est encore plus que le maître lui-même. Un planteur de la Caroline du sud avait eu l'idée de prendre pour *overseer* un de ses esclaves à qui sa haute stature et sa force herculéenne avaient fait donner le nom de *redouté* (*dread*). C'était une heureuse idée, et qui, appliquée avec intelligence et discernement, pourrait alléger bien des maux et corriger bien des duretés de l'esclavage. L'*overseer* noir serait généralement moins dur pour ses frères que le blanc; l'esclave serait, selon toute probabilité, plus honnête et plus zélé que l'homme à gages. Le travail n'en souffrirait pas, une des qualités de la race noire étant, comme on sait, une certaine fidélité animale, *canine*, tout à fait précieuse pour la surveillance et la sécurité des intérêts du maître. Dread s'acquitta de ses fonctions à son honneur et avec une intelligence parfaite. Les esclaves étaient mieux traités, et le travail s'accomplissait aussi régulièrement qu'on pouvait le désirer. Les voisins l'accusèrent d'orgueil et démontrèrent au planteur le danger qu'il y avait à laisser à un esclave un aussi grand pouvoir. Son maître céda au préjugé, et le contraignit à travailler comme les autres esclaves, dure humiliation pour le surveillant, qui se soumit pourtant sans murmurer à cette condition tyrannique. A partir de ce moment, le maître ne cessa de le harceler, de le chica-

ner, et un jour il voulut le faire fouetter. Fier encore de l'ancienne confiance de son maître, l'esclave résista. Le maître appela successivement tous les nègres de sa plantation pour s'emparer de lui et le lier à un arbre; Dread, grâce à sa force, résista avec succès. Furieux, le planteur rentre chez lui et ressort un fusil à la main. — Où donc allez-vous maintenant? lui dit sa femme, qui ignorait ce qui se passait. — A la chasse à l'écureuil, répond le mari tranquillement; puis, avec le plus grand sang-froid du monde, il ajusta l'esclave et l'étendit mort à ses pieds, à la grande stupéfaction de tous les noirs, dont Dread avait été le surveillant aimé et respecté. C'est là ce que l'on peut appeler, si nous ne nous trompons, une insurrection contre soi-même et une révolte contre son propre pouvoir.

Rien donc n'est déréglé, immoral, anarchique comme le pouvoir du planteur; c'est le pouvoir du caprice et de la colère. La cruauté légale et la tyrannie politique ne sont point son fait; c'est l'*overseer* qui représente généralement ces dépravations, moins excusables encore peut-être que les précédentes, et qui joue sur le modeste théâtre d'une plantation, et parmi la triste population dont elle se compose, le rôle des impassibles instrumens du despotisme. L'*overseer* est impitoyable comme une machine; il frappe comme le bourreau roue, marque ou décapite : il est cruel en vertu d'un mandat qu'il a accepté, et qu'il doit exécuter sous peine d'infidélité. Il est généralement très jaloux de son pouvoir, et le maître n'intervient jamais pour réprimer l'excès de son autorité. L'esclave n'a nul recours contre l'*overseer*, qui n'accepte ses fonctions qu'à la condition de les remplir sans avoir à répondre de ses actes. Les abus de pouvoir de l'*overseer* vont fort loin et quelquefois jusqu'à donner la mort, par conséquent jusqu'à porter atteinte au droit de propriété du maître; mais il revendique assez naturellement d'ailleurs ce privilége exorbitant comme une nécessité politique et un moyen de gouvernement. M. Douglas a donné le portrait d'un de ces *overseers*, qui peut passer pour le type du genre. Il s'appelait Austin Gore et dirigeait une plantation du Maryland. Il eut un différend avec un jeune esclave nommé Denby, et se mit en devoir de le fouetter. Le jeune nègre s'enfuit et plongea dans une rivière qui coulait à quelque distance. Gore s'arma de son fusil, et somma l'esclave de sortir de l'eau. Denby refusa, et après trois sommations, Gore, au grand étonnement de tous les esclaves qui regardaient avec une inquiète curiosité et se demandaient si l'*overseer* aurait le courage d'exécuter sa menace, fit feu, et tua l'esclave. Le maître de la plantation, le colonel Lloyd, homme violent, mais incapable d'une cruauté commise de sang-froid, reprocha cet acte à son surveillant. Celui-ci répondit qu'il était nécessaire de faire un exemple, et que si de temps à autre on n'employait pas ces extrêmes

moyens de discipline, il n'y aurait bientôt plus possibilité de maintenir l'ordre dans la plantation. Le colonel ne trouva rien à répondre à cet argument irréfutable, et maintint Gore dans ses fonctions. En effet ce n'est point l'*overseer* qui est coupable et à qui l'on doit demander compte de pareils crimes; l'*overseer* n'est que le ressort principal d'une machine brutale, l'instrument d'une institution barbare. Il n'est pas plus responsable de tels crimes que le bourreau ne l'est de la peine qu'il applique, du jugement qu'il exécute, et qu'il n'a pas rendu.

Voilà quelques-uns des traits de cette odieuse institution, odieuse de quelque point de vue qu'on l'envisage, odieuse sans aucune de ces compensations que l'analyste et le philosophe se réjouissent de découvrir dans les choses et les lois les plus justement décriées, comme la preuve que le mal ne peut triompher absolument du bien, et que l'absinthe contient presque toujours un mélange de miel. Avec l'esclavage, on n'a aucune consolation de cette nature; c'est une institution radicalement détestable; elle n'a rien d'humain, elle est incapable de produire aucun effet moral. Le sud en fait la trop triste expérience, et reçoit le juste châtiment des crimes qui s'accomplissent sur son territoire. Tout dégénère sur cette terre fertile, hommes, âmes, produits matériels, travail même, tandis que tout prospère au contraire sur le terrain de roc et de sable de la Nouvelle-Angleterre. L'esclavage a tout étiolé et tout flétri. Les hommes portent dans leurs relations sociales les habitudes de violence qu'ils ont contractées au foyer domestique, ils ont recours dans leurs contestations au pistolet et au poignard, et vident leurs querelles au coin des rues et sur les places publiques au moyen d'attentats et de crimes. L'homme de race blanche, habitué à mépriser la vie du noir, arrive facilement à n'attacher aucun prix à celle de l'homme de sa couleur; les femmes elles-mêmes, ainsi que nous l'avons vu, perdent au contact de ces mœurs féroces leurs précieuses facultés de tendresse et de pitié, et la première chose qu'on apprenne aux enfans, c'est à manier le *bowie knife* et à ajuster le *revolver*. L'éducation, à laquelle les Américains attachent tant de prix, est négligée dans le sud, et rien ne prouve mieux l'infériorité de culture et d'instruction des hommes du sud que la comparaison des fonds d'écoles dans les états du nord et dans les états à esclaves. En fait, on y rencontre des planteurs riches et même opulens qui n'ont jamais appris à lire et savent aussi peu signer leur nom qu'un baron des premiers temps de la féodalité; la publicité y est plus restreinte également que dans le nord, et le nombre des journaux infiniment moins considérable. Les mœurs y sont plus relâchées, et les enfans des planteurs y ont les allures et les caprices insolens de dandies tur-

bulens et de gentilshommes d'ancien régime. Chose curieuse dans une démocratie, les hommes du sud ont la plupart des vices des castes sans en avoir les qualités. Rien ne parle plus haut que ce fait contre l'esclavage, rien ne prouve mieux qu'il n'a aucune saine influence, puisqu'en développant les vices que développe toute institution intolérante et exclusive, il ne développe pas même les qualités que de telles institutions engendrent toujours. Le jeu et l'ivrognerie, ces deux grandes passions américaines, ne sont nulle part plus fortes que dans le sud, et ne produisent nulle part des résultats plus désastreux. L'agriculture même y décline sous l'action d'un travail qui épuise la terre ou d'habitudes qui n'attachent pas l'homme au sol qu'il a cultivé. Le planteur n'est pas sédentaire et n'a pas de demeure fixe; il fait rendre au sol tout ce qu'il peut rendre, et puis va plus loin lorsqu'il a stérilisé cette terre fertile, qu'il a ouverte cependant le premier depuis que le monde a été créé. Voilà le sud et les résultats que l'esclavage a engendrés dans quelques-uns des états naguère les plus civilisés de l'Union!

Comme civilisation, moralité, prospérité matérielle, saine interprétation des institutions républicaines, tout l'avantage reste donc au nord. Et cependant malgré tout le sud triomphe, et véritablement, si cette situation continue, on peut pressentir le jour où le nord sera entraîné dans l'orbite du sud et ne sera plus qu'un satellite. Le nord a trop cédé, et maintenant sa supériorité d'instruction, de lumières et de richesses ne lui sert de rien : c'est le plus ignorant, le plus violent, le moins riche et le moins actif qui l'emporte. Au point où en sont les choses, il est inutile de conjecturer; elles réclament fatalement une prompte solution, et elles l'obtiendront, Dieu sait à quel prix, mais elles l'obtiendront. Seulement le scandale est allé si loin, et l'immoralité triomphe avec tant d'insolence, que nous nous bornerons, pour toute conclusion, à faire remarquer qu'il y a quelques années tout homme de bon sens aurait haussé les épaules à l'idée de la séparation, tandis qu'aujourd'hui, après toutes les expériences qui ont été faites, la raison la plus droite peut envisager cette hypothèse comme une solution possible, et même en certains cas désirable. Ce qui est hors de doute, c'est que si le sud gagne un pas de plus, le nord pourra se vanter tant qu'il voudra de l'industrie de ses enfans, de ses écoles, de son observation du sabbat, de ses mœurs sévères, de ses richesses : il n'aura plus aucune puissance politique. Encore quelques compromis, et c'est lui qui deviendra une minorité dans la confédération.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES INSTITUTIONS

DE

CRÉDIT EN FRANCE

I.

LA BANQUE DE FRANCE.

I. Compte-rendu au nom du conseil général de la Banque, par M. le comte d'Argout, gouverneur, 31 janvier 1856. — II. *Crise Monétaire*, par M. L. Muret de Bort, ancien député de l'Indre.

I.

Nous voudrions essayer d'embrasser et d'apprécier dans un tableau d'ensemble le vaste mouvement financier et industriel qui s'est produit en France depuis 1852.

Quoique la discussion franche et directe des grands intérêts publics soit aujourd'hui peu encouragée, nous espérons que la nature du sujet nous fera pour cette fois trouver grâce auprès des lecteurs. Nous allons parler de ce qui est la préoccupation universelle. La France s'est lancée dans les affaires avec son impétuosité ordinaire. D'autres pourront se plaindre du courant qui semble avoir entraîné de ce côté toute notre société agissante et vivante. Il y a toujours chez nous quelqu'un de ces despotismes de mode et d'engouement qui teignent de leur couleur les esprits et les choses. Nous reconnaissons à plus d'un point de vue ce qu'a d'excessif, de grossier et de déplaisant celui du moment. Cette épidémie de cupidité qui envahit toutes les relations sociales, les étranges et soudaines importances que la spéculation a suscitées, les vices et les ridicules qu'elle

a fait épanouir, ont de quoi blesser les délicats, et fourniront un fonds trop riche au peintre railleur ou attristé des mœurs contemporaines; mais ce serait un autre travers que de se choquer outre mesure des inconvéniens qui accompagnent la manie actuelle, et de la confondre dans le même mépris avec les grands intérêts qui en sont le prétexte et la féconde activité dont elle est l'ivresse.

Dans l'ordre des intérêts matériels, les combinaisons qui doivent tourner à l'avantage général sont presque toujours unies au profit particulier de quelques-uns; de là la répugnance que certains esprits éprouvent pour ces intérêts et la subordination à laquelle ils seraient enclins à les condamner. C'est une étroite et injuste prévention. Les intérêts économiques sont bien le champ où se démènent les appétits les plus rapaces de l'égoïsme; mais les progrès économiques servent non-seulement les intérêts matériels, mais les intérêts moraux les plus élevés de l'humanité. Le but éminent de la civilisation chrétienne et moderne, c'est la réalisation progressive de l'idéal humain chez tous les hommes. Dans cette œuvre, la tâche de l'industrie est d'affranchir graduellement le plus grand nombre d'une des servitudes les plus cruelles qui pèsent sur l'homme, celle de la misère. Du jour où les lois qui président à la production et à la distribution des richesses ont été étudiées et où l'économie politique est devenue une science, le problème de la diffusion progressive du bien-être chez le plus grand nombre a été posé et enfermé dans ses exactes données. Trois élémens concourent à la production des richesses, le travail, les agens naturels, le capital: le travail, c'est-à-dire les hommes consacrant à la production les efforts de leur intelligence et de leurs bras; les agens naturels, c'est-à-dire la terre avec les produits que le travail humain tire d'elle, avec les richesses minérales qu'il extrait de son sein et avec les forces que les lois de sa constitution physique fournissent au travail humain comme auxiliaires; le capital, c'est-à-dire la portion des produits du travail antérieur que les hommes ont conservée. De ces trois élémens, celui dont le développement exprime notre lutte incessante contre la misère, c'est le travail; mais le développement du travail est limité par les deux autres élémens, les agens naturels et le capital. D'un côté, la somme des richesses que le travail peut produire et que les travailleurs peuvent se partager dépend de la source qui les fournit, la terre et les agens naturels : elle est bornée par les facultés productives de la terre et des agens naturels qu'il est possible à l'homme de s'approprier; de l'autre, la somme de travail qui peut être appliquée à la production dépend de la quantité des produits antérieurs accumulés, nécessaires à l'existence des travailleurs pendant le temps qu'exige l'œuvre de la production nouvelle : elle est bornée par le

capital existant. Si la fécondité de la terre était infinie, elle pourrait subvenir aux besoins indéfiniment accrus de la population, et les progrès du bien-être n'auraient pas de terme; mais si la population et ses besoins augmentaient dans une proportion plus rapide que les ressources que le travail peut obtenir des agens naturels, la misère du plus grand nombre serait éternelle et invincible. De même le capital représentant les avances que peut obtenir le travailleur et qui lui sont nécessaires pour arriver à l'achèvement de la production, le développement du travail, l'augmentation ou la diminution du bien-être dépendent de l'augmentation ou de la diminution de ces réserves de produits conservés et accumulés par l'épargne qui forment les capitaux. Telle est la double limite à laquelle est assujettie la condition du travail humain, quel que soit le régime social et politique qui règle la répartition des produits. Or tout ce qui recule cette limite, tout ce qui accroît la productivité des agens naturels et augmente l'accumulation des capitaux est une victoire remportée contre la misère, et doit devenir une conquête de bien-être pour le plus grand nombre. C'est justement dans cette voie que notre siècle semble appelé à servir le progrès de l'humanité avec une puissance et une rapidité inespérées. Tandis que les découvertes de la physique, de la chimie et de la mécanique étendent indéfiniment la productivité de la terre et des agens naturels, l'industrie, en s'appropriant ces découvertes, imprime à l'accumulation des capitaux, à la réserve où le travail puise les avances dont il a besoin pour multiplier ses produits, un accroissement prodigieux. Quels que soient les désordres et les abus qui s'y mêlent, un pareil mouvement doit avoir des influences bienfaisantes qu'il ne faut point méconnaître. Il hâte l'émancipation du travail, il élève vers le bien-être la condition des travailleurs, il permet d'aborder avec espoir les douloureux problèmes qui s'agitent autour de la misère. De pareils effets suffisent pour lui donner une incontestable grandeur aux yeux du philosophe, de l'homme d'état, nous dirions volontiers du socialiste, s'il était possible de dérouiller ce nom du discrédit que les faux systèmes et les passions politiques y ont attaché, et de n'en plus laisser subsister que la signification élevée et généreuse.

Cette appropriation des grandes découvertes scientifiques par l'industrie, qui a donné depuis cinquante ans au monde matériel une physionomie si nouvelle, a également amené dans les intérêts économiques des combinaisons qui ne s'étaient jamais présentées avec un tel caractère d'universalité. La création de ces puissans instrumens de circulation et de production enfantés par les découvertes modernes, les chemins de fer par exemple, dépassait, par la masse de capitaux qu'elle exigeait, les risques qui y étaient attachés et les

intérêts généraux qu'elle affectait, les ressources bornées des fortunes individuelles. De simples particuliers n'eussent pas osé ou n'eussent pas pu engager tous leurs capitaux dans de si vastes entreprises. L'association a suppléé à ce défaut de puissance ou d'audace des fortunes particulières. Ce qu'un seul ou quelques-uns n'eussent pas pu ou osé tenter a été entrepris et exécuté par des compagnies, c'est-à-dire par des associations de capitaux qui faisaient appel à tout le monde et acceptaient l'apport de chacun. L'application des grandes découvertes et les grandes entreprises industrielles de notre temps ont donc trouvé dans l'association, dans les compagnies, le moteur financier dont elles avaient besoin. En multipliant les compagnies, elles ont en même temps créé (on peut se servir de ce mot, car si la combinaison des compagnies date de deux siècles, elle n'avait jamais été appliquée dans de pareilles proportions), elles ont, disons-nous, créé une forme de propriété toute nouvelle : une propriété collective, divisée et mobilisée de façon à être à la portée des plus petites fortunes. Des compagnies formées pour l'exécution et l'exploitation des grandes entreprises ont en effet divisé leur capital, c'est-à-dire la propriété collective qu'elles créaient, en parts minimes, et ont représenté ces parts de propriété par un titre au porteur, l'action, titre anonyme qui peut se transmettre par la simple tradition manuelle, comme le billet de banque ou la monnaie. Ainsi, en même temps que nos sociétés modernes étaient dotées par l'application des sciences physiques à l'industrie d'une richesse si féconde et dont elles sont si avides, cette richesse, trouvant sa forme, se mettait à la portée de tout le monde, et associait et intéressait tout le monde à ses chances.

Les institutions de crédit et les entreprises de chemins de fer qui se sont établies dans le système des sociétés par actions peuvent donc, au premier aspect, être considérées à deux points de vue : au point de vue de leur utilité propre, des services qu'elles sont par leur nature appelées à rendre au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, aux intérêts politiques des pays dans lesquels elles s'exécutent, et au point de vue de leur constitution financière, des avantages qu'elles offrent aux capitaux par l'association desquels elles se fondent, et des curieux caractères de cette nouvelle forme de propriété mobilisée qu'elles vulgarisent et mettent en circulation. Ces deux ordres d'intérêts, l'utilité générale des entreprises et la perspective de bénéfices particuliers qu'elles offrent, se stimulant pour ainsi dire l'un l'autre et agissant à l'envi sur le public, concourent à la multiplication et à la popularité des grandes affaires. On réclame au nom de l'industrie des institutions de crédit qui attirent et centralisent les capitaux inertes et les transmettent à la production, et en même

temps, séduit par la fortune de ces établissemens, on se dispute leurs actions, les crédits mobiliers deviennent une mode européenne. On veut avoir des chemins de fer pour abréger les distances, rapprocher la production de la consommation, accélérer tous les services matériels de la vie, et l'on veut aussi faire des chemins de fer pour avoir des actions au pair et profiter de la plus-value, de la prime que gagneront ces actions. C'est une grande et belle chose, par exemple, d'avoir mis la Méditerranée à vingt heures de Paris, et c'est une bonne fortune d'avoir eu au pair des actions de la Méditerranée et de les voir sur le bulletin de la Bourse cotées à 1,500 francs, c'est-à-dire à 1,100 francs de prime. En un mot ces grandes affaires, organisées en sociétés par actions, ont au premier abord ce double caractère de répondre à la fois à des intérêts généraux et d'associer la spéculation à leurs chances.

En 1852, au moment où l'impulsion a été donnée au mouvement que nous nous proposons de décrire, ces deux conditions se réunissaient au milieu de circonstances qui devaient ajouter une énergie extraordinaire à leur influence sur le public. L'élan que la construction des chemins de fer et l'organisation des grandes compagnies avaient pris à la suite de la loi de 1842, qui avait fixé les principes du réseau français, avait été violemment interrompu par la révolution de 1848. Quelques grandes lignes, celles d'Orléans, du Nord, de Rouen, de Strasbourg à Bâle, d'Avignon à Marseille, étaient déjà construites et exploitées; d'autres, celles de Bordeaux, de Strasbourg, de Nantes et du Centre, étaient en construction. La révolution ébranla l'industrie des chemins de fer comme les autres. On se borna pendant la république à achever les dernières sections des grandes lignes concédées depuis 1842. L'état entreprit l'achèvement et l'exploitation de la ligne de Lyon; mais on ne commença aucune ligne nouvelle : la république nous avait, en fait de chemins de fer, retardés et arriérés. Il y avait donc là un grand intérêt public en souffrance, et après le coup d'état du 2 décembre il fut facile au nouveau pouvoir, que ne gênait plus aucun obstacle, de donner à cet intérêt une prompte satisfaction en liquidant l'arriéré laissé par la république. Le gouvernement ne se contenta point de décréter l'exécution des grandes lignes qui manquaient à notre réseau, comme celle de Lyon à Avignon et le chemin de fer du Midi, de concéder les lignes secondaires qui devaient se rattacher aux artères principales et faire participer les départemens éloignés aux avantages des nouvelles voies de communication. Il s'agissait d'associer les intérêts particuliers à la satisfaction de cet intérêt général, en transformant pour eux en excellentes affaires ces grandes entreprises qui devaient être accomplies par eux. Le nouveau gouvernement, avec la pléni-

tude d'une autorité affranchie de contrôle, n'eut pas de peine à y réussir. Il remania le système des anciennes concessions, il les fit jouir comme les nouvelles de conditions de durée plus avantageuses, il autorisa et encouragea les fusions des compagnies entre elles, il combina les conditions les plus favorables aux intérêts financiers des compagnies. Les capitaux, l'industrie, la spéculation, après un inquiet chômage de quatre années, ne pouvaient être indifférens à de telles avances, et se précipitèrent avec ardeur dans la voie qui s'ouvrait à eux vers de rapides et magnifiques profits.

Tel a été le point de départ de la situation dont nous nous appliquerons à exposer l'ensemble, à juger les caractères et à pressentir les conséquences. Nous demanderons seulement, avant de commencer cet examen, à indiquer les deux points sur lesquels il devra porter plus particulièrement et l'ordre que nous comptons suivre. Et d'abord la division qui se présente le plus naturellement dans une pareille étude est celle qui est donnée par les deux ordres d'intérêts qui se réunissent dans les grandes affaires, les intérêts généraux et les intérêts particuliers. Au point de vue des intérêts généraux, il faut rechercher ce que valent par elles-mêmes, par leur objet, par les services qu'elles sont appelées à rendre, les grandes affaires, les grandes entreprises, les grandes institutions de crédit qui sont établies et qui fonctionnent chez nous. Il est clair qu'indépendamment du système d'après lequel elles sont constituées et des avantages qu'elles font aux compagnies qui les représentent, des entreprises comme les chemins de fer et les institutions de crédit sont de puissans instrumens de richesse mis à la disposition d'un pays. Il est intéressant d'estimer le développement qui a été donné de la sorte à nos ressources nationales. Il y a là, du moins pour quelques-unes de ces affaires, pour certaines institutions de crédit et pour les chemins de fer, des résultats irrévocablement acquis au pays, quelle que soit dans l'avenir la destinée des combinaisons financières sur lesquelles ces affaires reposent. Pour arriver à cette estimation des résultats apportés par le mouvement d'affaires qui date de 1852, il sera nécessaire d'entrer dans l'examen détaillé des plus importantes, d'exposer l'objet et le mécanisme des institutions de crédit, de décrire les divers groupes de chemins de fer dans l'état où les ont placés les dernières fusions, et d'apprécier leur influence sur le développement de l'industrie générale.

Mais cette première étude des entreprises actuelles, considérées dans leurs rapports avec l'utilité publique, ne sera point peut-être la partie la plus instructive et la plus curieuse de notre tâche. Envisagées en elles-mêmes, au point de vue des capitaux qui y sont engagés et des profits qu'elles procurent à ces capitaux, elles con-

stituent des valeurs considérables et une portion énorme de la richesse générale. Ainsi le capital d'actions des chemins de fer actuellement exploités ou en construction en France forme, au taux d'émission, une somme de plus de 1,600 millions. Cette valeur du capital d'émission s'est singulièrement accrue par la vertu des conditions auxquelles les concessions ont été accordées, et grâce aux combinaisons financières auxquelles ces conditions ont servi de base. Jusqu'à ce jour, il a été concédé environ 11,000 kilomètres de chemins de fer, dont la moitié seulement est déjà exploitée. Or, d'après les dernières cotes de la Bourse, on peut évaluer en moyenne à 500 francs la plus-value gagnée par les actions de chemins de fer sur leurs prix d'émission, ce qui porte la valeur actuelle de ces actions à plus de 3 milliards. Les chemins de fer ont absorbé en outre plus d'un milliard par la voie de l'emprunt et sous forme d'obligations. Ajoutez à ces sommes le capital des grandes institutions de crédit et des autres sociétés puissantes, et vous arriverez sans exagération au chiffre de 6 milliards comme représentant la valeur actuelle des capitaux engagés en France sous le régime de la société anonyme. Telle est déjà la somme qui représente, outre l'apport des intérêts particuliers dans l'organisation des entreprises réclamées par le développement de notre industrie, le prix dont ce concours a été payé. Il y a là, on le voit, une masse d'intérêts qui doit aller sans cesse grossissant sous la double impulsion des succès des précédentes tentatives et des besoins nouveaux de notre industrie. Indépendamment des considérations particulières que peut suggérer chacune des affaires, la situation commune à ces intérêts soulève des questions importantes et attachantes.

Si l'on réfléchit que la plupart des grandes affaires constituées en sociétés anonymes n'ont pas pour objet l'appropriation de ce que les économistes appellent des monopoles naturels, que souvent la plus-value immédiate dont s'accroît leur capital n'est pas non plus le résultat d'une richesse ajoutée à l'apport primitif par le travail et l'industrie, mais n'est que la capitalisation anticipée de leurs revenus présumés, il y a lieu de regarder de très près aux conditions auxquelles ces monopoles artificiels ont été conférés. Puis, une fois en présence des compagnies, il importera d'étudier ce qu'on pourrait appeler la constitution et le gouvernement intérieur de ces grandes corporations. Nous assistons ici, comme nous l'indiquions en commençant, à un phénomène nouveau dans notre histoire : l'envahissement de la grande industrie par le régime de la société anonyme, et, au moyen de ce régime, la création d'une nouvelle forme de propriété, la propriété fractionnée, mobilisée, anonyme aussi. Jusqu'à quel point la société anonyme peut-elle se concilier avec le véritable

esprit d'entreprise et avec les intérêts de la liberté commerciale? à quel degré l'attraction exercée par la société anonyme sur les capitaux peut-elle seconder ou compromettre la bonne direction du commerce et la saine activité de l'industrie libre et responsable? Le gouvernement de ces corporations se conforme-t-il réellement dans la pratique à l'esprit de notre législation? Questions importantes entre beaucoup d'autres, qui méritent bien d'être explorées, et qui pourraient s'imposer un jour à l'économiste et au législateur avec une gravité impérieuse et soudaine. Nous n'osons assurément nous promettre d'y porter une lumière complète; mais il ne saurait être inutile pour les éclairer de rassembler les principaux traits de la phase industrielle que la France est en train de traverser.

Adoptant les deux divisions naturelles que nous venons d'indiquer, nous commencerons par exposer et discuter les fonctions utiles que sont destinées à remplir les institutions de crédit et les grandes entreprises engagées dans le mouvement des affaires actuelles. Les premières qui s'offrent à nous dans l'ordre logique sont les institutions de crédit, car le crédit est le moteur et le régulateur de toute activité industrielle et commerciale, et c'est par le premier organe du crédit commercial dans notre pays, la Banque de France, que nous ouvrirons aujourd'hui ces études.

II.

Écartons d'abord ou ajournons l'historique inutile de la création et des développemens successifs de la Banque de France, et la discussion théorique des principes qui doivent présider à la constitution des banques. Adressons-nous directement à la réalité présente. Qu'est-ce que la Banque de France comme organe du crédit? Quelles sont ses opérations et quel en est le mécanisme? Qu'est-elle appelée à faire? Que fait-elle?

La Banque de France, société anonyme au capital de 91,250,000 fr. divisé en actions de 1,000 fr., réunit les trois fonctions qui ont été quelquefois divisées à l'origine des établissemens de cette nature. Elle est à la fois banque d'escompte, de dépôt et de circulation. Voici à ces divers titres ses opérations détaillées.

Comme banque d'escompte, elle escompte les effets de commerce payables à Paris ou dans les villes où elle possède des succursales, à la condition que ces effets soient revêtus de trois signatures et payables à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois; elle admet cependant aussi à l'escompte les effets à deux signatures, s'ils ont été créés pour fait de commerce et si l'on ajoute à la garantie des deux signatures un transfert d'actions de la Banque, de

titres de rente, d'actions de canaux, d'obligations de la ville de Paris, ou un récépissé de marchandises existant dans les magasins généraux; elle fait des avances sur lingots d'or et d'argent; elle escompte les bons du trésor, les obligations de la ville de Paris remboursables dans le délai de six mois; elle prête sur dépôts de titres de rente, d'actions des canaux, d'obligations de la ville de Paris, d'actions et obligations de chemins de fer.

Comme banque de dépôt, elle reçoit en compte courant les sommes qui lui sont versées par le trésor ou par les particuliers à la charge d'acquitter les dispositions faites sur elle par les auteurs de ces dépôts jusqu'à concurrence des sommes qu'ils ont portées dans sa caisse; elle se charge d'opérer, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, le recouvrement des effets qui lui sont remis; elle tient une caisse pour dépôts volontaires de tous titres, d'effets publics nationaux et étrangers, actions, billets ou engagemens à ordre ou au porteur, lettres de change, contrats de toute espèce, lingots, monnaies d'or et d'argent nationales et étrangères, et diamans moyennant un droit de garde qui ne peut excéder 1/8 pour 100 pour chaque période de six mois.

Comme banque de circulation, elle émet des billets payables à vue et au porteur, dont la plus petite coupure ne peut être inférieure à 100 francs, et des billets à ordre transmissibles par voie d'endossement.

Telles sont dans la pratique les opérations qui correspondent aux trois fonctions fondamentales de la Banque de France, l'escompte, le dépôt et la circulation. L'escompte des effets de commerce est la principale de ces fonctions, celle à laquelle se rapportent les deux autres. Pour apprécier la nature et l'étendue de l'influence que la Banque peut et doit exercer par l'escompte sur l'activité du commerce et de l'industrie, qu'on nous permette de décrire, à l'aide des données élémentaires, l'ingénieux et fécond mécanisme du crédit commercial.

Dans l'enfance du commerce, le producteur ou le négociant qui avait converti son capital en une marchandise ne pouvait recouvrer la disponibilité de son capital et l'employer de nouveau dans une opération semblable avant que la marchandise ne fût absorbée par la consommation, et que la valeur ne lui en revînt sous forme de numéraire. Dans de pareilles conditions, le développement du travail et des échanges était nécessairement assujetti à des interruptions et à des lenteurs ruineuses. L'invention des Juifs et des Lombards du moyen âge, l'effet de commerce (billet à ordre ou lettre de change), débarrassa le travail et la circulation des produits de cette lourde entrave. Le producteur eut dans l'effet de commerce

le signe matériel du crédit qu'il accordait à celui qui achetait sa marchandise. En transférant, moyennant escompte, ce titre de crédit à un détenteur de numéraire, il put réaliser son capital immédiatement après la vente du produit et le réemployer sans interruption dans son industrie. A vend à crédit son produit à B. B, en souscrivant un billet à ordre, si les deux contractans sont domiciliés dans la même ville, ou en acceptant une lettre de change tirée sur lui par A, si le vendeur et l'acheteur sont établis dans deux places de commerce différentes, s'engage à payer le prix de la marchandise achetée par lui à une époque déterminée, celle à laquelle il présume qu'il aura lui-même écoulé cette marchandise dans la consommation et qu'il en aura réalisé la valeur. Muni de ce billet à ordre ou de cette lettre de change, A peut la vendre à C, c'est-à-dire obtenir immédiatement une avance équivalente à celle qu'il a faite à C, et en appliquer la valeur à la continuation de sa production. Tant que A trouvera B disposé à lui acheter ses produits et C disposé à lui escompter les effets de commerce souscrits par B, A ne cessera de produire avec l'énergie que comporte l'activité continue de son capital. Voilà sous sa forme la plus simple le mécanisme du crédit commercial. L'évolution du capital qui circule de la production à la consommation se répète autant de fois que l'opération de crédit se renouvelle. Le crédit communique ainsi au capital une activité qui n'a de limites que les forces de la production d'un côté et les facultés de la consommation de l'autre.

Entre ces limites, le développement continu de la production et du travail dépend de la continuité du crédit. L'échange de l'effet de commerce contre du numéraire au moyen de l'escompte n'est point sans doute l'unique forme du crédit commercial : une portion considérable des avances que se font mutuellement les industriels et les négocians peuvent se compenser par des viremens de compte, sans qu'il soit nécessaire de recourir au numéraire et à l'effet de commerce; mais un grand nombre d'avances, ne pouvant pas se compenser directement, exigent l'émission d'effets de commerce, et prennent par conséquent la forme de l'escompte. La continuité du crédit commercial sous toutes ses formes repose donc en définitive sur la possibilité et la facilité constante de l'opération de l'escompte, c'est-à-dire d'une transaction entre le producteur d'une part qui, après avoir vendu son produit à crédit, se trouve nanti d'un effet de commerce en échange duquel il cherche à obtenir une avance équivalente à celle qu'il a faite, et d'autre part le détenteur de capital disponible à qui il peut convenir d'escompter l'effet de commerce et d'en attendre l'échéance. Mais l'effet de commerce a contre lui deux désavantages : d'abord l'échéance en est éloignée, ensuite le jour où arri-

vera l'échéance il peut n'être point payé. En livrant contre un effet son capital disponible, l'escompteur s'impose la privation de ce capital jusqu'à l'échéance de l'effet, et s'expose même au péril de le perdre, si l'effet n'est point payé. Il peut, ou refuser de s'imposer cette privation et de courir ce risque, c'est-à-dire refuser le crédit, ou, par le taux de l'escompte qu'il prélève, faire payer chèrement cette privation momentanée et ce risque. Aussi, tant que le service du crédit commercial fut uniquement livré à l'action individuelle des détenteurs de capital disponible, il dut rester soumis à des incertitudes compromettantes, à des restrictions arbitraires et à des conditions onéreuses.

Le service du crédit fit un grand progrès lorsqu'il devint l'objet d'une profession spéciale, celle des banquiers. Les banquiers furent les intermédiaires naturels entre les producteurs qui avaient à acheter du crédit et les détenteurs de capital disponible qui avaient à en vendre. C'était chez les banquiers que les industriels et ceux qui se livrent à l'échange et au transport des produits, les négocians, allaient porter leurs billets à ordre et leurs lettres de change; c'était aussi chez les banquiers que les capitalistes allaient porter leurs fonds disponibles, soit en dépôt et en compte courant, soit pour en prendre la contre-valeur en effets de commerce qu'ils gardaient jusqu'à l'échéance dans leurs portefeuilles. Avec la seule ressource de son capital, le banquier n'eût donné qu'un secours insignifiant au commerce, car son capital eût été promptement absorbé et immobilisé par les escomptes; mais le banquier avait derrière lui sa clientèle de *disposeurs*, comme on les appelait, c'est-à-dire de capitalistes ayant des fonds disponibles et désireux de les faire fructifier dans des placemens à court terme. Il réescomptait à ces *disposeurs* les effets qu'il avait escomptés lui-même aux commerçans, et à chaque opération de ce genre il dégageait son propre capital et pouvait l'employer à de nouveaux escomptes. Le jeu naturel de ces divers intérêts commençait sans doute à centraliser les ressources du crédit et à en étendre l'action; cependant il ne se prêtait pas encore avec assez de régularité, d'élasticité et de certitude au développement de la production et des échanges. L'industriel et le commerçant étaient en définitive à la merci du banquier, lequel était à la merci du *disposeur*, et celui-ci restait maître du crédit et pouvait l'étendre ou l'étrangler suivant la direction que son intérêt ou son caprice donnait à ses capitaux. L'insuffisance et le défaut de la dispensation du crédit, réduit à cette organisation, tenaient à sa base : ayant pour base les ressources et les opérations individuelles des détenteurs d'argent, il restait soumis aux limites, aux variations et aux vicissitudes des situations, des intérêts et des calculs individuels.

Ce fut pour échapper à cette incertitude du crédit individuel et parer à son insuffisance que l'on imagina de placer la dispensation du crédit commercial sous la garantie d'un intérêt collectif, et que l'on créa des banques publiques d'escompte et de circulation.

L'intervention des gouvernemens dans la création des banques a quelquefois compliqué la constitution de ces établissemens, en vue de certains intérêts politiques, d'attributions et de servitudes qui ne sont point inhérentes à leur nature. C'est ce que l'on observe notamment à l'origine de la Banque d'Angleterre, la première banque d'escompte et de circulation qui depuis a servi de modèle à tant d'institutions de ce genre. Mais ces superfétations parasites ne changent rien aux lois de leur destination commerciale. Avant 1848, lorsque la France n'était point encore placée sous le régime d'une banque unique, on a pu voir comment et à quelle fin des banques indépendantes s'établissaient dans nos principales villes de commerce. Les banques naissent naturellement de l'association des industriels et des négocians d'une place commerciale qui forment leur capital par souscription d'actions. Elles ont pour mission d'escompter les effets de commerce de la place ou des places comprises dans le cercle de leur action; elles sont appelées à y entretenir un réservoir de crédit constant, accessible à tous, à des conditions modérées et égales pour tous. Par elles, on assure la permanence du crédit; au lieu d'avoir uniquement affaire aux disposeurs individuels avec leurs ressources, leurs exigences, leurs caprices variables, le banquier est désormais certain de rencontrer dans la banque un disposeur tenu de mettre ses ressources collectives au service de l'intérêt commun, un disposeur auquel il pourra toujours réescompter les effets qu'il aura lui-même escomptés au commerçant. On obtient par là non-seulement la régularité, mais le bon marché du crédit. Les banques créées par les capitaux associés de leur propre clientèle, en vue d'un intérêt général à satisfaire, n'ont pas à poursuivre les bénéfices l'ardeur des intérêts individuels. Il doit leur suffire de régler leurs escomptes à un taux qui couvre d'une part comme une prime d'assurance le risque de non-remboursement attaché aux effets, et de l'autre procure à leur capital un revenu égal aux profits les plus modérés qu'obtiennent les capitaux dans le commerce. Ainsi l'abondance du crédit toujours maintenue au niveau de ses besoins, sa régularité, sa fixité, son bon marché, voilà ce que l'on cherche dans la création des banques. Par quels moyens les banques atteignent-elles ces objets?

La première de leurs ressources est leur capital. Si c'était la seule, les banques seraient incapables de faire face aux besoins du crédit commercial, leur industrie ne serait pas rémunératrice du tra-

vail et des capitaux qu'elle emploierait; elles seraient inutiles, elles n'existeraient pas. En effet, une fois leur capital absorbé par les premières opérations d'escompte, elles seraient obligées de chômer jusqu'à l'échéance des effets qu'elles auraient reçus dans leurs portefeuilles. D'ailleurs le crédit n'est utile à l'industrie et au commerce qu'à la condition que le prix auquel il se donne, le taux de l'escompte, soit très inférieur à la moyenne des profits industriels et commerciaux; il arriverait donc l'une de ces deux choses : ou les banques voudraient obtenir pour leur capital la moyenne des revenus ordinaires des autres entreprises, et dans ce cas le prix qu'elles mettraient à leurs services les rendrait onéreux et par conséquent inutiles au commerce; ou bien elles consentiraient à escompter à meilleur marché, et dans ce cas le taux de leurs escomptes établirait le chiffre du revenu de leur capital au-dessous de la moyenne des profits des autres entreprises; elles seraient donc de mauvaises affaires et ne trouveraient pas de fonds pour se constituer. Les discussions qui se sont récemment élevées à propos du capital de la Banque de France ont montré qu'il règne une grande confusion chez certains esprits sur l'importance du capital des banques parmi leurs ressources. Comme nous aurons à revenir sur cette question, il n'est peut-être pas inutile de s'y arrêter la première fois qu'elle se présente à nous.

Pour avoir une idée juste de la place que doit occuper le capital parmi les ressources d'une banque, il ne faut pas perdre de vue le rôle que joue le capital dans les entreprises de commerce et d'industrie. Que représente le capital dans une entreprise d'industrie? Il représente la somme des avances que cette entreprise est obligée de faire au travail jusqu'à l'époque de l'achèvement et de la vente du produit. Dans l'industrie proprement dite, cette avance se décompose en deux parts. Il faut que le manufacturier immobilise une certaine portion de capital dans la construction de son usine et dans l'acquisition et l'installation de ses machines : c'est ce que l'on appelle le capital fixe; il faut en outre qu'il puisse faire l'avance de la somme nécessaire à l'achat des matières premières sur lesquelles s'exercera son industrie, et de la somme nécessaire pour payer les salaires de ses ouvriers jusqu'au moment où il aura assez de produits fabriqués pour les vendre et retrouver dans la réalisation le moyen de continuer ses avances en achats de matières premières et en salaires. C'est cette somme que l'on appelle le capital de roulement, et il est évident qu'elle doit être proportionnée à la puissance de l'usine, à la quantité de travail qu'elle peut employer, à la rapidité de la production et au délai qu'entraîne le placement des produits. Dans le commerce proprement dit, qui se borne à l'échange des produits,

le capital fixe est insignifiant ou nul; le négociant n'a besoin que d'un capital de roulement. C'est à l'aide de ce capital qu'il rembourse les avances de l'industriel en lui achetant ses produits; il est également évident qu'il faut qu'il proportionne son capital, c'est-à-dire le chiffre des avances qu'il aura à rembourser à la production, à la quantité et à la valeur des produits sur lesquels il compte opérer, et au temps nécessaire à l'écoulement de ses marchandises. Le commerce de banque rentre sous ce rapport dans la loi du commerce ordinaire. Le capital d'une banque est un capital de roulement. Comme tout capital de roulement, il est destiné à subvenir aux avances que la banque pourra être obligée de faire en attendant celles qui lui seront faites à elle-même; mais il est aisé de comprendre que si une banque obtenait autant d'avances d'un côté qu'il lui en serait demandé de l'autre, et jouissait d'un crédit égal à la somme des crédits qu'elle accorderait elle-même, son capital lui serait inutile comme capital de roulement. Pour des raisons que nous allons voir, c'est justement ce qui est arrivé aux deux plus grands établissemens de ce genre qui existent en Europe, la Banque d'Angleterre et la Banque de France. Ces banques fonctionnent en réalité sans capital de roulement, et l'on peut même dire de la Banque d'Angleterre que depuis sa fondation, en 1694, elle n'en a jamais eu. M. Macaulay, dans l'un des derniers volumes qu'il vient de publier de sa belle *Histoire d'Angleterre*, donne à ce sujet de curieux détails sur l'origine de la Banque d'Angleterre. C'était dans le feu de la lutte de Guillaume d'Orange contre Louis XIV. Le gouvernement anglais était à bout de ressources pour continuer la guerre. Déjà deux années auparavant, en 1692, il avait contracté le premier emprunt qui inaugura la dette nationale d'Angleterre; mais un emprunt nouveau paraissait impossible. Dans ce moment critique, un des lords de la trésorerie, le brillant et audacieux Charles Montague, se ressouvint d'un projet de banque nationale présenté en 1691 par un aventurier écossais nommé Patterson. Il eut l'idée d'associer la création de la banque à l'emprunt nécessaire au gouvernement. Il prépara son plan avec un des négocians les plus opulens et les plus influens de la Cité, Michaël Godfrey, et la question de la fondation de la Banque d'Angleterre fut soumise au parlement sous la forme d'un bill destiné à établir « un nouveau droit de tonnage au profit des personnes qui avanceraient de l'argent pour la continuation de la guerre. » Le produit de ce droit de tonnage devait servir à payer l'intérêt à 8 pour 100 d'un emprunt de 1,200,000 livres sterling; mais, pour engager les capitalistes à prêter leur argent à des conditions qui paraissaient alors très modérées, Montague ajouta à son bill que les souscripteurs seraient *incorporés*, c'est le mot qui désigne en Angleterre la constitution de la société

anonyme, sous le titre de compagnie de la Banque d'Angleterre. L'emprunt qui formait ainsi le capital de la nouvelle banque, capital dont elle se dessaisissait au profit du gouvernement à l'instant même de sa formation, fut souscrit avec un empressement extraordinaire; il était réalisé dix jours après l'émission (1). Depuis lors, les augmentations successives du capital de la Banque d'Angleterre n'ont été que des emprunts levés par le gouvernement sous cette forme indirecte, et cette banque a poursuivi sa longue et grandiose carrière en portant jusqu'aux environs de 14 millions sterling le chiffre de sa créance sur l'état, sans avoir employé jamais un shilling de cette somme à titre de capital de roulement dans ses affaires.

La première ressource des banques, leur capital, serait donc tout à fait insuffisante pour remplir l'objet de leur institution, la dispensation abondante et continue du crédit; le raisonnement et l'expérience prouvent même qu'en certains cas cette ressource peut devenir superflue. Les banques sont dans la position des banquiers ordinaires : elles ne peuvent prêter qu'à la condition d'emprunter, donner d'une main que ce qu'elles reçoivent de l'autre; leur rôle est d'attirer vers elles et de centraliser les demandes d'avance et les offres d'avance, et de compenser, les unes par les autres, celles qui ne se balancent pas directement dans le mouvement des relations industrielles et commerciales; c'est donc dans le crédit qu'elles peuvent obtenir elles-mêmes que réside leur véritable ressource. Nous avons déjà vu quel est, sous le régime du crédit individuel, la ressource qui alimente l'industrie des banquiers ordinaires : c'est le concours des détenteurs de capital disponible qui viennent le leur confier en dépôts; mais nous avons vu également que ces dépôts, pouvant toujours être retirés, ne forment qu'une ressource variable, incapable de satisfaire ce besoin d'uniformité et de continuité de crédit qui a rendu nécessaire la création des banques. On veut que les banques soient en mesure de prêter constamment; le problème pour elles est donc de trouver une combinaison qui maintienne la somme de leurs emprunts au niveau de la somme des prêts qu'elles ont à faire. La solution de ce problème est dans l'émission et la circulation des billets de banque. Par l'émission de leurs billets, les banques empruntent en effet ce qu'elles prêtent, à qui? à ceux mêmes à qui elles le prêtent, et la circulation de ces billets nivelle constamment la somme des crédits particuliers qu'elles accordent aux proportions du crédit général dont elles jouissent.

Qu'est-ce donc que le billet de banque, et comment les banques y trouvent-elles l'élasticité de crédit qu'on leur demande?

(1) *The History of England from the accession of James the second*, vol. IV, p. 498.

Le billet de banque, c'est l'effet de commerce affranchi des désavantages qui en ralentissent et en limitent la circulation. Deux obstacles empêchent l'effet de commerce d'obtenir la circulation générale qui lui serait nécessaire pour suffire à tous les besoins de l'échange et de la circulation des produits. D'abord l'effet de commerce est personnel; il exprime l'engagement de payer une somme déterminée à une certaine personne ou à son ordre; il ne peut se transférer que personnellement, c'est-à-dire en recevant la signature et la garantie personnelle de ses propriétaires successifs. Cette condition le soumet, à chacune de ses étapes, à des appréciations diverses suivant les garanties que présentent son souscripteur et ses endosseurs, et à des formalités de négociation et d'endossement qui en ralentissent la marche, et sa circulation s'arrête nécessairement à la limite où viennent à manquer les élémens des appréciations personnelles auxquelles il donne lieu. Le billet de banque est débarrassé de cette attache personnelle et des embarras qu'elle entraîne. Il exprime l'engagement de payer une certaine somme non plus à telle personne déterminée, mais au porteur; par conséquent plus de signature ni de garantie à ajouter à l'effet, plus de difficulté de transmission : le billet peut circuler de la main à la main comme la monnaie. En outre, l'effet de commerce est une promesse de payer à une échéance déterminée : la valeur *actuelle* de l'effet n'est donc point égale à la somme qu'il exprime; pour en avoir la valeur actuelle, il faut en déduire un escompte suivant le taux de l'intérêt et le temps qui reste à courir jusqu'à l'échéance; de là de nouvelles difficultés à la circulation de l'effet, à chaque transfert négociation et débat sur le taux de l'escompte, et par conséquent variation constante de la valeur de l'effet jusqu'au jour de l'échéance. Aucune de ces difficultés ne peut s'élever sur la valeur actuelle du billet de banque; ce billet est une promesse de payer à présentation : c'est en quelque sorte un effet de commerce toujours échu, ou, pour mieux dire, tant qu'il reste dans la circulation, toujours en échéance; il vaut donc ce que l'effet de commerce vaut seulement le jour où il est échu, la somme intégrale qu'il exprime. Ainsi le billet de banque est l'effet de commerce dégagé de toutes les conditions particulières qui en spécialisent et en bornent l'emploi, soit par le mode de transmission, soit par la détermination des échéances; c'est l'effet de commerce rendu indéfiniment transmissible et fixé à la valeur constante qu'il exprime par la permanence de l'échéance; c'est l'effet de commerce élevé à sa généralisation la plus haute et par conséquent approprié à tous les besoins de la circulation.

Il est aisé de pressentir, par la comparaison de l'effet de commerce au billet de banque, comment les banques trouvent, dans l'émission

et la circulation de leurs billets, le moyen d'assurer au crédit la continuité et l'expansion progressive dont il a besoin. Les banques, avons-nous dit, par l'émission de leurs billets, empruntent à ceux-mêmes à qui elles prêtent. Sur quoi prêtent-elles et que prêtent-elles? que représentent les effets de commerce qu'elles escomptent, et que représentent leurs billets? Les effets de commerce escomptés par les banques sont les titres des dettes particulières qui n'arrivent pas à se compenser directement dans le mouvement naturel des affaires industrielles et commerciales, et nous venons de voir que si ces obligations particulières ne peuvent point éteindre par des compensations directes les dettes qu'elles représentent, c'est qu'elles ne sont point douées de propriétés de circulation suffisantes. Les banques en les escomptant retirent de la circulation ces titres des dettes particulières, et leur substituent pour une somme égale leurs billets. Or, leurs billets sont les titres d'une dette générale, uniforme et remboursable à chaque instant, qu'elles contractent elles-mêmes vis-à-vis du public; mais leurs billets sont éminemment propres à la circulation : ils sont indéfiniment transmissibles et peuvent servir d'intermédiaire à toutes les transactions commerciales, puisqu'ils ont une valeur fixe actuelle constamment égale à la somme en monnaie au remboursement de laquelle ils donnent droit. Il en restera donc toujours dans la circulation une quantité proportionnée aux besoins de la circulation elle-même. Si l'on réfléchit maintenant que les besoins de la circulation et les besoins du crédit sont également proportionnés au mouvement des échanges, on comprendra que les banques devront toujours trouver dans le crédit que la circulation accordera à leurs billets une ressource égale à la somme des crédits particuliers qui leur seront demandés, et que par l'émission de leurs billets elles devront équilibrer l'offre et la demande du crédit. Ainsi, une fois le crédit du billet de banque établi, lorsque la confiance publique, croyant à la promesse de remboursement à présentation et au porteur qu'il exprime, l'accepte et l'emploie comme intermédiaire de circulation dans les échanges, le mécanisme du crédit commercial est complété. L'escompte possède alors toute son élasticité naturelle : le crédit n'a plus de limite que d'un côté l'importance des opérations industrielles et commerciales auquel il est nécessaire, et de l'autre les conditions qui assurent la solidité du billet et la solvabilité des banques.

La solidité du billet de banque, la possibilité constante du remboursement à présentation qu'il promet, voilà la pierre angulaire de l'édifice du crédit. A ce grand intérêt, dont dépendent la continuité et le développement du crédit, viennent se rapporter les conditions que les banques mettent à leurs escomptes. Parmi ces conditions, il

en est deux qui peuvent s'établir en règles fixes et ne présentent pas de difficultés pratiques.

La première, c'est la nécessité que le paiement à l'échéance des effets escomptés par les banques soit assuré, puisque les billets émis par elles ne sont que la contre-valeur de ces effets. Pour remplir cette condition, les banques et notamment la Banque de France n'admettent à l'escompte que les effets revêtus de trois signatures, c'est-à-dire qui portent en eux l'engagement de trois personnes ou maisons de commerce qu'ils seront payés à l'échéance. Cette condition des trois signatures laisse place à un intermédiaire entre le producteur ou le négociant qui a besoin du crédit et la Banque; le producteur ou le négociant au profit duquel a été souscrit l'effet au moment de la vente de la marchandise ne peut porter directement cet effet à la banque, car avec son endossement l'effet n'aurait encore que deux signatures. Il est donc obligé, soit de le passer à un autre commerçant en paiement des produits qu'il lui aura achetés, soit de le faire escompter par un banquier; mais cette opération s'accomplit couramment, facilement, à peu de frais, car celui qui recevra l'effet sait qu'en y ajoutant sa signature, qui sera la troisième, il pourra toujours le porter à la Banque. Cette obligation des trois signatures, qui met le premier porteur d'un effet dans la nécessité de recourir à un intermédiaire, est souvent critiquée et dénoncée par les esprits peu réfléchis comme imposant une lourde charge au commerce. Nous reviendrons à cette question quand nous nous occuperons du Comptoir d'escompte; mais l'injustice et la déraison de cette critique sont évidentes. Le principal intérêt du commerce, ce n'est pas d'économiser de menus frais dans la façon dont il se procure le crédit, c'est d'obtenir la permanence du crédit. La permanence du crédit dépend de la solidité du billet de banque. C'est donc l'intérêt essentiel de la production et du commerce qui prescrit d'entourer l'effet escompté, le gage sur lequel repose la solidité du billet de banque, des garanties qui assurent sa réalisation à l'échéance et qui mettent le crédit de la Banque à l'abri de toutes les chances et de tous les doutes.

La seconde condition, c'est que l'échéance des effets escomptés ne soit point trop éloignée, car si les effets n'étaient payables qu'à long terme, il arriverait l'une de ces deux choses : ou la Banque se condamnerait à circonscrire ses opérations en immobilisant trop longtemps ses ressources, ou bien, si elle ne limitait pas ses opérations, elle pourrait se trouver dans l'impossibilité de faire face à ses engagemens, puisqu'elle ne peut payer ses billets qu'au moyen de la certitude et de la promptitude de ses rentrées. De là la règle qui a prévalu, et qui est celle de la Banque de France, de n'admettre à

l'escompte que des effets dont l'échéance ne peut excéder trois mois.

Les opérations d'escompte des banques sont soumises à une troisième condition beaucoup plus délicate que les précédentes, car il est impossible de la ramener à une règle fixe et automatique : nous voulons parler de la proportion qu'elles doivent conserver entre la somme de leurs billets en circulation et leur réserve métallique (1). La difficulté vient ici de la combinaison des deux fonctions très distinctes en elles-mêmes que les banques remplissent simultanément. D'un côté elles dispensent le crédit au moyen de l'escompte, de l'autre elles émettent des billets qui représentent la monnaie, et elles sont les entrepositaires les plus puissans du numéraire et des métaux précieux. Elles sont donc soumises à l'influence des circonstances qui affectent le crédit en général, et à l'influence des circonstances qui affectent les mouvemens des métaux précieux entre les nations commerçantes. Elles sont solidaires de la situation générale du crédit, puisqu'elles reçoivent autant de crédit qu'elles en donnent; elles sont solidaires des mouvemens des métaux précieux, puisque le crédit des billets qu'elles émettent repose sur la possibilité constante de la conversion de ces billets en numéraire. A leur tour, elles ont un moyen d'action identique sur le crédit et sur le mouvement des métaux précieux par le développement qu'elles donnent à leurs émissions et par le taux de l'intérêt qu'elles prélèvent sur les escomptes qui entraînent ces émissions. C'est donc par la façon dont elles gouvernent le développement de leurs escomptes et la fixation de l'intérêt qu'elles parviennent à garder entre leur réserve métallique et la circulation de leurs billets la proportion nécessaire pour que leurs billets soient toujours au pair de la monnaie. Afin d'achever la description du mécanisme des banques, qu'on nous permette d'indiquer rapidement l'usage que les banques ont à faire de ce moyen d'action, suivant la situation du crédit et les mouvemens des métaux

(1) On ne saurait considérer comme une règle justifiée par la raison ou par l'expérience l'opinion routinière qui fixe à un tiers de la somme des billets en circulation le chiffre de la réserve métallique nécessaire pour garantir la solvabilité des banques. Cette opinion, qui n'a ni valeur commerciale ni valeur scientifique, semble basée sur l'hypothèse suivante. La circulation des billets étant la contre-valeur des effets que la Banque a en portefeuille et le maximum d'échéance de ces effets étant de trois mois, on suppose qu'ils arriveront à échéance par tiers de mois en mois; la Banque dans cette hypothèse rentrerait donc chaque mois dans un tiers de la valeur représentée par la circulation de ses billets. On conclut de là apparemment qu'il lui suffit d'avoir l'avance d'un tiers en espèces métalliques destinées à faire face aux remboursemens de billets qui lui seraient demandés le premier mois, pour être en mesure d'arriver mois par mois et tiers par tiers à la réalisation des effets qui sont la contre-valeur de sa circulation. Il est inutile d'insister sur la puérilité de cette appréciation, d'ailleurs inexacte en fait, puisqu'elle ne tient compte que de la circulation et omet les autres engagemens immédiatement exigibles des banques.

précieux. Récapitulons d'abord, au point où nous sommes arrivés, les services rendus par le développement successif du crédit à l'industrie et au commerce. Le point de départ de l'industrie et du commerce, c'est la production et l'échange des produits, et le but du crédit, c'est l'accélération indéfinie de la production et des échanges. A quel degré, au moment où il a été créé, le crédit commercial a-t-il trouvé la circulation des produits?

Après l'état de barbarie économique où chacun ne consommait que ce qu'il avait produit et ne produisait que ce qu'il pouvait consommer, la première forme de l'échange, le premier degré de la circulation des produits avait été le troc, forme barbare encore et circulation pleine de lenteur, car elle exigeait le déplacement immédiat et l'échange direct des produits sans offrir de base certaine à leur évaluation comparée. L'intervention des métaux précieux et de la monnaie dans les échanges fut le second progrès de la circulation, et ce fut un progrès immense, le commencement de ce qu'on pourrait appeler l'ère de la civilisation économique. On avait maintenant dans les métaux précieux des produits chers, parce qu'ils coûtaient beaucoup à extraire de la terre, qui se prêtaient par leur éclat aux usages du luxe et des arts, qui étaient faciles à diviser, et gardaient encore la même valeur relative sous le plus petit volume, qui avaient enfin un avantage inestimable sur tous les autres produits qui se consomment, qui s'usent et que le temps détruit, l'avantage de se conserver et d'être presque inaltérables. Les métaux précieux, l'or et l'argent, devinrent les produits types, ceux auxquels se mesura la valeur des autres produits. Convertis en monnaie, ils furent la valeur intermédiaire qui servit aux échanges. Grâce à la monnaie, le prix, l'estimation de la valeur relative de chaque produit reçut sa définition, et en quelque sorte son nom intelligible dans la langue universelle de l'échange. Grâce à la monnaie, la circulation des marchandises fut affranchie des embarras et des lenteurs de l'échange direct. Le producteur en vendant son produit, c'est-à-dire en le troquant contre de l'or ou de l'argent, eut désormais entre les mains une valeur contre laquelle tous les produits s'échangeaient, et qui lui donnait par conséquent le pouvoir d'acquérir, quand il voudrait et où il voudrait, ceux qui lui étaient nécessaires. Ainsi l'apparition des métaux précieux et de la monnaie, c'est la lumière introduite dans les échanges, c'est une communication mutuelle ouverte entre toutes les marchandises, c'est la circulation universelle des produits régularisée. Tel est l'état déjà très avancé au milieu duquel survient le crédit avec l'effet de commerce.

Le crédit, au moyen de l'effet de commerce, commence une troisième phase dans le développement des échanges. Les métaux

précieux et la monnaie rendaient bien possible l'échange entre toutes les marchandises; mais tant que la vente était réduite au troc immédiat du produit contre le métal ou la monnaie, la production ne pouvait se livrer à l'expansion indéfinie qui est en elle, la quantité des marchandises à produire était nécessairement limitée par la quantité de monnaie ou de métal qui devait leur servir d'intermédiaire. Pour pouvoir vendre, il fallait attendre que la circulation du numéraire eût ramené aux mains de l'acheteur la somme en monnaie équivalente du produit, ce qui ne pouvait se faire rapidement, puisque chaque transaction exigeait des déplacemens et des transports de monnaie. D'ailleurs, lors même qu'il eût été possible d'arriver à posséder une quantité de monnaie capable de suffire à l'expansion et à l'activité de la production, l'usage d'une si grande quantité de monnaie, outre les risques attachés au déplacement des métaux précieux, eût été encore pour la production une lourde charge, car les métaux précieux forment, par ce qu'ils coûtent à produire, un capital d'une grande valeur, et les employer sur une échelle aussi considérable uniquement comme intermédiaires d'échanges, c'eût été condamner ce capital à rester improductif. La vente à crédit représentée par l'effet de commerce résolut cette difficulté. L'effet de commerce ne prit pas la place de la monnaie, il ne lui enleva aucune de ses attributions; la monnaie et les métaux précieux restèrent les dénominateurs de la valeur relative des produits : ils conservèrent leur propriété éminente, qu'ils garderont tant qu'ils ne seront pas remplacés par un produit plus beau, aussi divisible et moins altérable, la propriété d'être, entre les valeurs créées par l'industrie humaine, celle qui a le plus de puissance d'acquisition sur les autres. Seulement l'effet de commerce économisa et perfectionna l'usage de la monnaie. Toutes les ventes au comptant, qui embrassent particulièrement les ventes au détail, par lesquelles les produits arrivent à la consommation finale, continuèrent à se faire au moyen de la monnaie. Quant aux ventes à crédit, celles qui représentent les avances que la production est obligée de faire à la consommation et qui se règlent par des effets de commerce, la monnaie n'y joua presque plus qu'un rôle nominal; elle y servit à l'estimation des prix au moment de l'émission des effets de commerce; mais les dettes représentées par les effets, se compensant en grande partie les unes par les autres au moment des échéances, la monnaie ne fut plus nécessaire que pour payer des balances; et ainsi purent s'accomplir sans entrave des échanges qui eussent exigé d'énormes sommes et de nombreux déplacemens de numéraire, et par conséquent l'existence et l'emploi improductif d'un capital immense, si l'or et l'argent eussent été obligés d'intervenir réellement à toutes

les étapes de la circulation des produits. L'émancipation de la circulation dès-lors était conquise en principe; il était prouvé que les produits pouvaient s'échanger contre les produits en n'empruntant à la monnaie qu'un passeport, sans être garrottés et surchargés dans leur marche par une chaîne d'or ou d'argent. L'œuvre n'était pourtant pas achevée; toutes les dettes ne se compensant pas directement les unes par les autres, les détenteurs d'un grand nombre d'effets étaient forcés de recourir à l'escompte pour en obtenir l'équivalent en numéraire. La circulation des effets et par conséquent celle des produits dont elle est la conséquence restaient donc tributaires de la monnaie, et rendaient encore nécessaires de grandes accumulations et des déplacemens de métaux précieux. C'est alors que la création des banques publiques vient compléter le mécanisme du crédit. Les banques retirent de la circulation cette masse d'effets particuliers qui demandent à en sortir par l'escompte et elles leur substituent leurs billets, c'est-à-dire des effets qui se prêtent aux besoins de la circulation et qui y sont acceptés comme un symbole de crédit mutuel et général. Quelle est dans cette dernière phase l'influence réciproque du billet de banque et de la monnaie l'un sur l'autre?

Pas plus que l'effet de commerce, le billet de banque ne chasse la monnaie de son domaine naturel et ne la détrône de l'action décisive qu'elle exerce sur le règlement des échanges. Toute transaction commerciale étant l'échange d'un produit contre un autre produit, chaque fois qu'un capitaliste, un négociant, un industriel voudra réaliser son capital, sa marchandise, son produit, pour en garder l'équivalent sous la forme la plus durable et la plus disponible, il le réalisera en argent ou en or. Cette supériorité des métaux précieux sur les autres produits leur assure un privilége naturel que n'ébranlera jamais aucune des niaises et sauvages théories qui rêvent de dépouiller par des combinaisons arbitraires les métaux précieux de leur rôle d'intermédiaire définitif des échanges. Seulement, les métaux précieux qui remplissent ce rôle formant un capital improductif, le problème de l'économie politique est non de les chasser absolument de la circulation, ce qui n'est point praticable, et ce qui serait d'ailleurs un retour à la barbarie, mais de s'en passer le plus possible, ou plutôt d'étendre sans cesse le champ où la production et les échanges pourront se développer sans être forcés de recourir à leur intervention réelle. Chaque progrès du crédit rend en effet cette intervention moins nécessaire; mais aucun progrès ne fera que le type des valeurs ne soit point une valeur, et que ce type ne soit le métal précieux tant que le métal précieux aura plus de puissance d'acquisition sur les autres produits que ces produits n'en ont les uns sur les autres. Tel a été précisément le résultat de la circu-

lation des billets de banque. De même que la monnaie avait perfectionné l'échange en généralisant le troc, et de même que le crédit et l'effet de commerce, en utilisant l'influence nominale de la monnaie, en avaient économisé l'emploi, de même les billets, au lieu de supprimer les instrumens antérieurs de la circulation, ne font qu'en régulariser l'action par une meilleure économie. En remplaçant dans la circulation une certaine quantité d'effets de commerce particuliers, les banques rendent inutiles les accumulations particulières de monnaie, les thésaurisations que nécessitaient l'escompte et le paiement de ces effets. Ces accumulations devenant inutiles, une portion du numéraire qu'elles absorbaient se place comme capital dans des emplois productifs, une autre rentre dans la circulation active, ou vient former et alimenter la réserve métallique des banques. Les banques deviennent ainsi les grands entrepositaires de numéraire et de métaux précieux des pays qu'elles desservent. La circulation, à laquelle elles fournissent par l'émission de leurs billets un intermédiaire plus commode que la monnaie, leur rend en échange les excédans de numéraire dont elle n'a plus besoin, et comme elles se chargent par l'émission de leurs billets de compenser les dettes représentées par les effets qu'elles escomptent, elles se chargent aussi, au moyen de leur réserve métallique, de pourvoir aux mouvemens de caisse et aux transports d'espèces que nécessite le règlement de ces dettes. C'est par ce dernier service que les banques et leurs opérations rentrent accidentellement sous la dépendance de la monnaie. Il leur est en effet impossible de se soustraire aux influences naturelles qui déterminent le mouvement des métaux précieux parmi les nations commerçantes; et quoique la distribution de l'argent dans le monde et les fluctuations du crédit soient deux choses parfaitement distinctes, quoique le crédit puisse être rare, par conséquent cher là où les métaux sont abondans, et abondant, par conséquent à bon marché là où la circulation monétaire emploie très peu de métaux précieux, il arrive cependant presque toujours, chez des nations commerçantes avancées comme la France et l'Angleterre, que les deux phénomènes se produisent simultanément, qu'une crise de crédit y amène une crise monétaire, et qu'une crise monétaire y soit souvent accompagnée d'une crise de crédit.

Or, lorsqu'on veut apprécier la situation que ces crises font aux banques et les mesures qu'elles leur imposent, il ne faut jamais perdre de vue ces deux choses : la première, que le principe, l'intérêt et le devoir qui dominent les banques, c'est de conserver le pair de leurs billets avec la monnaie; la seconde, que ce ne sont point les banques qui créent le crédit, qu'elles ne font que rallier, régulariser et répartir le crédit existant tel qu'il résulte de la situation

financière et commerciale du pays, et qu'elles ne sont par conséquent responsables ni de ses expansions ni de ses contractions accidentelles. Ces deux réserves posées, la conduite prescrite aux banques par une crise de crédit ou par une crise monétaire s'explique d'elle-même.

Une crise de crédit se produit ordinairement à la suite d'une expansion exagérée de crédit, conséquence elle-même d'un essor excessif de la production industrielle et de la spéculation. La rareté prévue d'un produit de grande consommation, l'ouverture d'un marché nouveau, des occasions attrayantes de placement pour les capitaux, allument dans une classe d'industriels et de négocians une espérance soudaine de bénéfices qui gagne bientôt en s'exaltant la généralité des hommes d'affaires. Dans ce premier feu de la spéculation, chacun de ceux qui s'y engagent cherche à ajouter à ses ressources ordinaires celles que le crédit peut procurer, et en même temps les détenteurs de capitaux disponibles, cédant à l'entraînement, offrent aisément le concours de leurs ressources, afin de prendre leur part dans les bénéfices qui miroitent en perspective. Pendant quelque temps tout semble prospérer, et les premiers succès, donnant raison à la spéculation, la propagent et l'encouragent à de nouvelles hardiesses. Dans cette ivresse de confiance, le crédit abonde, les prix haussent, l'argent circule avec rapidité à travers les transactions, qui se multiplient en laissant des bénéfices dans toutes les mains par lesquelles il passe. Tant que dure la hausse des prix, les bénéfices continuent et la prospérité apparente se maintient. Cependant au bout d'un certain temps la hausse des prix produit deux effets qui l'arrêtent. Les hauts prix des marchandises et des valeurs de placement diminuent la valeur relative du numéraire; le numéraire, n'ayant plus dans le marché où se manifeste ce phénomène la même puissance d'acquisition sur les marchandises et sur les titres qu'il possède lorsque les prix sont bas, commence à émigrer vers les marchés qui n'ont pas éprouvé une pareille hausse : la monnaie et les métaux précieux s'écoulent au dehors par l'exportation. Pendant quelque temps encore, le crédit réussit à dissimuler le vide laissé par l'exportation du numéraire; mais il arrive un moment où les hauts prix ont épuisé les facultés de la consommation à l'intérieur et au dehors, et où l'émigration des métaux précieux est devenue assez considérable pour en relever la valeur relative par rapport aux marchandises et aux titres. Alors la baisse des prix est inévitable, et avec la baisse commencent les pertes, les faillites, les ruines. A la fièvre de la spéculation succède une autre fièvre, la panique, qui resserre le crédit au moment où il serait le plus nécessaire, contraint à des réalisations simultanées la multitude des spéculateurs

engagés, et aggrave le désastre. Telle est la marche et la catastrophe de ces mouvemens désordonnés que l'on appelle des crises commerciales. On voit que l'initiative de ces crises n'appartient point au crédit lui-même, et ne peut, à plus forte raison, être imputée aux institutions qui sont, comme les banques, les organes perfectionnés du crédit. Elles ont leur point de départ dans les accidens industriels et commerciaux qui donnent l'éveil à la spéculation, et l'on comprendrait à la rigueur qu'elles pussent avoir lieu sans l'intervention du crédit; mais ce qui est incontestable, c'est qu'elles éclateraient avec les mêmes caractères dans des organisations industrielles et commerciales où les banques avec leurs facilités d'escompte et leur circulation de billets seraient inconnues. Les banques n'ont donc pas le pouvoir absolu de prévenir ces crises; mais leur mécanisme leur fournit le moyen d'en arrêter le développement et d'en atténuer les conséquences.

Il est d'abord évident que, pendant la première période du phénomène, au moment où la spéculation s'exalte, l'action salutaire que l'on devrait demander au crédit serait d'agir non comme aiguillon, mais comme frein. Or cette action modératrice, il serait impossible de l'obtenir du crédit individuel accessible à tous les entraînemens qui caractérisent l'épidémie régnante; mais elle peut être exercée par les banques, à qui leur position confère en quelque sorte le gouvernement du crédit général. En effet, le premier symptôme avant-coureur de la crise est l'exportation du numéraire; le moment où cette exportation commence indique celui où l'équilibre commercial s'altère, où la hausse des prix cesse d'être naturelle, où la spéculation se fourvoie. C'est à ce moment que le frein modérateur doit se faire sentir au crédit. Avant l'établissement des banques, sous le régime du crédit individuel, il était bien difficile de découvrir le mal à l'apparition de ce premier symptôme, car le numéraire exporté était prélevé sur les diverses réserves particulières, et il était impossible de mesurer l'importance et la rapidité de ce mouvement d'exportation. Il n'en est point ainsi sous le régime des banques. Leurs réserves métalliques ayant remplacé les réserves particulières, c'est dans leurs caisses que l'on vient puiser la monnaie et les métaux précieux destinés à l'exportation. Non-seulement donc elles sont placées dans une situation exceptionnelle pour apprécier le premier symptôme de la crise, mais elles le ressentent immédiatement elles-mêmes par la diminution de leur réserve, et le danger dont cette diminution les menace directement les oblige à prendre la mesure qui peut seule conjurer la crise en modérant la spéculation. Cette mesure est l'élévation de l'intérêt. L'exportation des métaux précieux ayant pour cause une hausse anormale des prix, il faut ramener les prix à leur

équilibre naturel, et pour faire baisser les prix au niveau qui arrête l'exportation de l'or, il faut leur retirer l'encouragement que le bon marché du crédit donne à la hausse artificielle. Le sentiment de leur sécurité, le souci de leur solvabilité, la nécessité de conserver la parité de leur papier avec le numéraire, suffisent donc pour décider les banques à prendre une mesure qui, en sauvegardant leurs intérêts, invite la spéculation à la prudence, et peut, si elle est prise à temps, préserver d'une ruineuse perturbation la communauté commerciale tout entière.

Les crises commerciales finissent par des crises monétaires. L'exportation des métaux précieux, la diminution de la réserve métallique des banques et la gêne occasionnée par la rareté du numéraire ont pourtant quelquefois d'autres causes que les désordres de la spéculation. C'est alors que l'on donne plus particulièrement à ce phénomène le nom de crise monétaire. Des circonstances politiques ou commerciales peuvent enlever momentanément à un pays une portion du numéraire dont il se servait dans sa circulation, et cette disparition du numéraire peut devenir une cause d'embarras. Ainsi, lorsque le gouvernement doit faire à l'étranger des paiemens extraordinaires et considérables, soit pour acquitter un tribut, soit pour les dépenses de la guerre, c'est dans la réserve métallique de la Banque qu'il puise les sommes qu'il a à expédier au dehors; ainsi encore, lorsqu'un pays frappé par une mauvaise récolte est obligé de recourir à de vastes importations de blé, les pays qui les lui fournissent, n'étant pas prêts à se payer en produits, demandent en retour de l'argent ou de l'or, et c'est dans les caves de la Banque qu'on va le prendre. Ces circonstances sont critiques pour les banques. Elles peuvent cependant les traverser sans en faire sentir le contrecoup au commerce, lorsque la limite où s'arrêtera l'exportation du numéraire est facile à prévoir, et lorsque la situation n'est pas compliquée par des nécessités de même nature dans des pays voisins.

Dans ce cas, on sait à peu près le degré que ne dépassera pas la diminution de la réserve métallique, et l'on peut attendre, sans élever le taux de l'intérêt et sans renchérir le crédit, que le libre jeu du commerce vienne combler le vide produit par des besoins passagers. Il n'en est pas de même si les causes qui motivent l'exportation des métaux ne sont plus locales et exercent la même pression sur des pays voisins. Une banque ne saurait prévoir alors où s'arrêtera l'épuisement de ses caisses, car, par les moyens indirects que fournissent les opérations de change, des mains étrangères pourraient profiter de ses conditions de crédit pour y puiser indéfiniment. La Banque, dans ces circonstances, devient un négociant en métaux précieux; il faut qu'elle achète de l'or pour maintenir sa réserve, expo-

sée à d'incessantes dérivations, et qu'elle se protége en outre contre la concurrence par les armes que la concurrence met à sa disposition. L'or est une marchandise soumise, comme toutes les autres, aux lois qui règlent les prix sur le marché du monde; il se vend à bon marché quand il est abondant, il se paie cher quand il est rare. Or qu'arriverait-il si, lorsque le numéraire est rare sur le marché et renchérit par la concurrence des demandes, la Banque prêtait son crédit, c'est-à-dire vendait ses billets à bon marché? Comme ses billets équivalent à l'or, puisqu'ils sont convertibles en numéraire, la Banque ne ferait pas autre chose que vendre sa marchandise à ses concurrens au-dessous du prix du marché. La marchandise serait rapidement enlevée, et la Banque serait bientôt insolvable. Il faut donc qu'elle élève l'intérêt au taux adopté par ses concurrens. Le seul moyen d'ailleurs de combattre la disette d'une marchandise, c'est d'en élever le prix. Les hauts prix ramènent l'abondance. Si dans une disette de céréales vous voulez, par des moyens artificiels, maintenir le blé au-dessous de son prix naturel, vous préparez la famine; si, dans une crise monétaire commune à plusieurs pays liés entre eux par d'actives relations commerciales, vous voulez maintenir le crédit au-dessous de son prix moyen dans ces pays, vous vous préparez à vous-même la banqueroute. L'élévation de l'intérêt, qui soulève les objections d'imprudens critiques, profite dans ces circonstances avec une efficacité énergique à l'intérêt général du pays. Elle produit, il est vrai, une baisse momentanée des prix des marchandises et des valeurs de placemens; mais cette baisse fait sortir la monnaie qui demeurait stérilement dans les thésaurisations particulières, et la fait rentrer en même temps dans la masse des capitaux reproducteurs et dans la circulation. Elle porte les étrangers, vers lesquels l'or émigrait, à accepter en paiement de leurs importations des produits en préférence des métaux, ou à laisser cet or dans les placemens avantageux qu'offre la baisse des titres. L'élévation de l'intérêt, dans les crises monétaires qui s'étendent à plusieurs contrées, est donc prescrite aux banques par les maximes les plus élémentaires du bon sens commercial. En la décidant avec opportunité, elles épargnent au crédit des secousses violentes et des contractions plus douloureuses, et achèvent le cercle des services qu'elles sont appelées à lui rendre.

Nous avons indiqué les divers ressorts du crédit commercial, la façon dont les banques en régularisent les mouvemens, et les liens intimes qui les unissent à l'activité du commerce et de l'industrie. Il nous sera maintenant plus facile d'analyser les diverses opérations de la Banque de France, d'apprécier, par les chiffres qui expriment ces opérations, l'étendue des services qu'elle rend à notre vie éco-

nomique, de porter enfin un jugement sur la conduite qu'elle a tenue pendant la crise que nous venons de traverser et sur les critiques récentes dont elle a été l'objet.

III.

Quand on s'est rendu compte de la fonction que les banques ont à remplir dans le jeu du crédit commercial, la première question qui se présenterait logiquement à l'esprit serait celle-ci : quelle est l'organisation des banques qui répond le mieux au développement du crédit? Faut-il laisser les banques s'établir spontanément, suivant la libre impulsion des besoins du commerce et de l'esprit d'entreprise, comme on le voit dans certains états de l'Union américaine? Convient-il mieux, comme cela se pratique en Angleterre et en France, de prendre des précautions contre les excès de la liberté en matière de crédit, et de ne confier le maniement d'un instrument à la fois si puissant et si délicat qu'à de grandes corporations privilégiées? Nous nous contentons de poser ici ces questions, nous ne les discuterons pas. Théoriquement, la véritable solution n'en est pas douteuse : le régime de la liberté est le plus conforme aux principes économiques; mais dans la pratique, et sans parler des raisons politiques qui ont pu influer sur l'origine des banques privilégiées, le système de ces banques n'est point incompatible avec les intérêts du crédit; il peut, dirigé avec intelligence, en pleine lumière et sous le contrôle de l'opinion, se prêter à tous les progrès de l'industrie et du commerce. Les esprits les plus libéraux conviennent d'ailleurs que la banque est une des rares applications du commerce qui peuvent être exploitées aussi avantageusement par de grandes sociétés que par la libre concurrence des intérêts individuels. Le crédit a en effet un caractère si collectif, il est si naturellement l'expression de la solidarité commerciale, qu'il semble que, même sous le régime de la liberté dans un pays de centralisation comme le nôtre, il arriverait de lui seul à l'unité, et que l'assentiment général en remettrait la dispensation suprême à un établissement unique, comme un monopole légal l'a conféré chez nous à la Banque de France.

Ce n'est que depuis 1848 que la Banque de France répond véritablement au nom qu'elle porte. Elle avait été auparavant la banque de Paris plutôt que la banque de France. Depuis sa fondation (en 1800) jusqu'en 1836, elle n'avait fait le service de l'escompte que pour la place de Paris. Dans l'esprit de ses statuts, du 16 janvier 1808, elle devait créer des comptoirs dans les principales villes de France. C'est ce qu'elle fit pour les villes de Lyon et de Rouen en 1808 et de Lille en 1810; mais le défaut d'affaires l'obligea bientôt

à fermer ces comptoirs. Sous la monarchie de 1830, et à partir de 1836, elle renouvela ces tentatives avec plus de succès. Au moment de la révolution de 1848, elle avait organisé des comptoirs dans quinze villes, d'une importance commerciale secondaire : Reims, Saint-Étienne, Saint-Quentin, Montpellier, Grenoble, Angoulême, Besançon, Caen, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Strasbourg, Le Mans, Nîmes et Valenciennes. A côté de la Banque de France et des comptoirs des villes secondaires, les grandes villes étaient servies par des banques locales indépendantes. Il existait neuf de ces banques (Rouen, Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Toulouse, Orléans, Nantes et Bordeaux) au moment de la révolution de février. L'obligation où fut le gouvernement de la république de décréter le cours forcé des billets de la Banque de France et des banques locales, la confusion et les difficultés pratiques produites sous le régime du cours forcé par la diversité d'origine et de circulation des billets de ces établissemens indépendans les uns des autres nécessitèrent une mesure nouvelle. Le gouvernement décréta la réunion des banques locales à la Banque de France. Depuis cette époque, la Banque a créé quatorze nouvelles succursales, à Metz, Limoges, Angers, Rennes, Avignon, Troyes, Amiens, La Rochelle, Nancy, Toulon, Nevers, Dunkerque, Arras et Dijon. Les comptoirs de ces trois dernières villes, décrétés l'année dernière, sont en voie d'organisation. Aujourd'hui donc le crédit commercial de la France est desservi par un établissement unique, la Banque, appuyée sur trente-huit succursales.

On peut diviser en trois catégories distinctes les avances que fait la Banque de France : avances sur effets de commerce, qui constituent les véritables opérations d'escompte; avances sur nantissement d'effets publics et de valeurs industrielles; avances à l'état.

L'escompte est, comme nous l'avons vu, la destination essentielle des banques. Les opérations d'escompte de la Banque de France ont été loin, à l'origine, de donner à prévoir l'extension qu'elles devaient prendre un jour.

L'année de sa fondation, la somme des effets escomptés par la Banque ne monte qu'à 112 millions de francs. Le chiffre le plus élevé qui ait été atteint sous l'empire est 715 millions pour l'année 1810, et sous la restauration, 688 millions pour 1826. C'est sous la monarchie de 1830 qu'une rapide progression des escomptes se manifeste. En 1837, le chiffre des escomptes réunis de la Banque de France et des banques départementales commençait à dépasser 1 milliard. En 1847, cette somme était presque triplée : les valeurs escomptées s'élevèrent à 2 milliards 659 millions. Le recul fut immense sous la république, on tomba à 1 milliard 25 millions en

1849, et l'on reprit à 1,241 millions en 1851. Depuis le nouveau régime, voici la progression qui s'est produite :

1852.	1,824,479,438 fr.
1853.	2,842,930,285
1854.	2,944,643,591
1855.	3,762,000,000

Ce n'est, comme on voit, qu'en 1853, six années après 1847, que le chiffre des opérations d'escompte arrive à dépasser d'un peu moins de 200 millions celui de la dernière année du règne de Louis-Philippe. Depuis lors la progression a recommencé sa marche ascendante et a pris un élan extraordinaire en 1855. Le total des sommes escomptées dans cette dernière année se décompose ainsi entre l'établissement central et les succursales : l'établissement central a escompté 1,017,000,000 fr., et les succursales 2,745,000,000 fr.

L'escompte est l'opération la plus importante des banques, puisqu'elle est leur raison d'être. Elles s'écartent du cadre de leur institution quand elles emploient leurs ressources à des opérations d'une autre nature; ces écarts, poussés trop loin, pourraient même compromettre leur existence. Il est cependant d'autres services qui se rapprochent plus ou moins de l'escompte, et qu'elles peuvent, dans de certaines limites, rendre aux particuliers et aux gouvernemens. Telles sont les avances que la Banque de France est autorisée à faire sur effets publics à échéance déterminée comme les bons du trésor, certaines obligations de la ville de Paris, etc., sur effets publics comme les rentes et sur les actions et obligations de chemins de fer.

Les escomptes des bons du trésor et des valeurs analogues rentrent dans l'escompte ordinaire, puisque ces valeurs sont, comme les effets de commerce, payables à échéance fixe. Il n'en est pas de même des prêts sur rentes et sur actions et obligations industrielles; ces valeurs diffèrent tout à fait par leur nature de celles que les banques sont appelées à escompter et à remplacer dans la circulation par leurs billets. Cette dissemblance est trop importante, elle établit entre la portée de l'escompte proprement dit et celle du prêt sur nantissement de titres une trop grande différence pour que nous négligions d'en signaler ici le caractère et les conséquences.

L'effet de commerce est l'expression d'une opération commerciale, c'est-à-dire de la circulation d'un produit qui change de mains pour arriver à la consommation où il devra se réaliser en numéraire. Au contraire le titre de rente, l'action ou l'obligation représentent une propriété fixe, un capital immobilisé, une valeur fournissant un revenu, mais qui, de sa propre vertu, n'arrive point rapidement et intégralement à sa réalisation en numéraire. Escompter des effets de com-

merce, c'est en activer la circulation, et c'est seconder du même coup la multiplication des produits et des échanges, c'est augmenter la puissance reproductive du capital de roulement de l'industrie et du commerce, c'est encourager le développement du travail. S'il est de l'essence de l'effet de commerce de circuler, comme le capital que la production et la consommation se renvoient de l'une à l'autre, il est au contraire de la nature du titre de rente ou des valeurs industrielles, dans une situation normale, de rester dans les mêmes mains. Chaque circulation de produit qui donne naissance à un effet de commerce ajoute au produit une façon, un service nouveau, et en augmente la valeur réelle. Qu'un titre de rente ou une action change dix fois, cent fois de propriétaire, cette circulation n'ajoute rien à la valeur réelle du capital que représente le titre; aussi dit-on de ces valeurs, avec une satisfaction légitime, qu'elles sont classées lorsqu'elles sont arrivées aux mains des capitalistes qui doivent les garder comme un placement fixe et se contenter d'en toucher les revenus. Faciliter par le prêt sur dépôt la circulation des titres, ce n'est donc plus, comme par l'escompte commercial, imprimer une activité plus grande au capital de roulement de l'industrie, féconder le travail, concourir à l'accroissement continu de la richesse générale : c'est tout simplement venir au secours du détenteur besoigneux de ces valeurs, ou, ce qui serait plus fâcheux, encourager le spéculateur qui les prend un moment sans avoir l'intention de les garder, uniquement dans l'espoir de les revendre avec bénéfice.

Telle est la différence qui sépare l'escompte du prêt sur dépôt de titres; elle est si profonde, qu'il semblerait au premier abord que les opérations de prêt sur nantissement de titres fussent incompatibles avec la mission des établissemens qui doivent au crédit commercial toutes leurs ressources. Il y a cependant des circonstances où il est désirable que le détenteur besoigneux du titre soit aidé et que le spéculateur lui-même soit encouragé. Les titres de rentes représentent le crédit de l'état; les actions ou obligations de chemins de fer représentent des entreprises éminemment utiles à l'industrie et au commerce, et qui procurent à la circulation active des produits, des ressources matérielles analogues au concours moral que lui prête le crédit. Fournir aux porteurs de rentes et d'actions de chemins de fer des facilités qui leur permettent de rendre momentanément disponible le capital qu'ils ont engagé en rentes et en actions, c'est soutenir la confiance des capitaux que l'on veut attirer dans les emprunts ou associer à la construction des chemins de fer. De pareilles facilités ont surtout ce caractère aux époques d'émission d'emprunts publics et de création des compagnies, lorsqu'il importe de donner aux titres de rente et aux actions le temps de se classer et de trou-

ver leurs propriétaires sérieux et définitifs. La distinction que nous venons d'indiquer entre l'escompte et le prêt sur dépôt de titres suffit pour montrer la mesure qui est imposée aux banques dans ces opérations de prêt. Un chiffre considérable d'escomptes ne fait qu'annoncer une vive impulsion donnée au commerce, par conséquent une situation prospère. Le même chiffre d'avances sur effets publics et valeurs industrielles accuserait au contraire une grande instabilité sur le marché de ces valeurs, le déclassement général des titres et la situation gênée de leurs détenteurs. Les valeurs qui représentent les placemens fixes doivent être créées et soutenues par la classe des capitaux qu'alimentent les épargnes et les accumulations annuelles de profits; les ressources dont disposent les banques proviennent d'une autre classe de capitaux, les capitaux de roulement, qui entretiennent l'existence quotidienne du commerce et de l'industrie. Quand elles consacrent une grande portion de ces ressources aux prêts sur dépôt de titres, les banques détournent donc en réalité une portion des capitaux de roulement du commerce et de l'industrie de leur emploi naturel; c'est ce qu'elles ne doivent jamais perdre de vue dans leurs avances sur effets publics et valeurs industrielles, car elles ne pourraient dépasser, dans ces opérations, la mesure fixée par la plus stricte prudence qu'en exposant l'industrie et le commerce à des crises dont ils auraient à supporter tous les embarras et les désastres sans les avoir appelés et mérités par leurs propres fautes.

La Banque de France fut autorisée, par l'ordonnance du 15 juin 1834, à faire des avances sur effets publics, à des conditions qui lui en assuraient le remboursement contre toute éventualité (1). Du reste, la Banque reste maîtresse de la mesure dans laquelle elle croirait convenable d'élargir ou de restreindre ses avances. Chaque semaine, son conseil général fixe la somme qu'il veut y consacrer. Ce qui a été fait en 1834 pour les effets publics a été étendu, par un décret du 3 mars 1852, aux actions et obligations de chemins de fer. Le gouvernement voulait alors donner un grand élan à l'industrie des chemins de fer, et pour cela populariser leurs actions; il prit l'ini-

(1) Voici ces conditions : l'avance ne peut excéder les 4/5mes de la valeur des effets d'après leur cours au comptant la veille du jour où l'avance est faite. L'emprunteur souscrit envers la Banque l'engagement : 1° de rembourser dans un délai qui ne peut excéder trois mois les sommes qui lui sont fournies; 2° de couvrir la Banque du montant de la baisse qui pourrait survenir dans le cours des effets par lui transférés en gage toutes les fois que cette baisse atteindra 10 pour 100. Faute par l'emprunteur de satisfaire à ces conditions, la Banque a le droit de faire vendre à la Bourse, par le ministère d'un agent de change, tout ou partie des effets qui lui ont été transférés, savoir : 1° à défaut de couverture, trois jours après une simple mise en demeure par acte extrajudiciaire; 2° à défaut de remboursement, dès le lendemain de l'échéance, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité préalable.

tiative de cette extension des statuts de la Banque, que celle-ci, le ministre des finances le reconnaissait dans son rapport, eût été peu disposée à solliciter elle-même. En retour, le gouvernement lui accorda la prolongation jusqu'en 1867 de son privilége, qui aurait pu être révisé en 1855 (1). Du reste, comme pour les effets publics, le conseil général fixe dans chacune de ses réunions hebdomadaires la somme qu'il veut employer en avances sur actions et obligations de chemins de fer.

En 1852, la conversion des rentes opérée par le gouvernement obligea la Banque à donner une importance inusitée à ses prêts sur effets publics. Dès que la mesure fut décrétée, le conseil de la Banque, voulant en seconder l'exécution, vota un crédit de 150 millions pour être employé en avances sur rentes. Aussi les avances de cette nature, qui n'avaient pas dépassé 44 millions en 1851, atteignirent en 1852 le chiffre de 330. Cette même année, les avances sur actions de canaux triplèrent : de 7,500,000 fr., elles furent portées à 22 millions, et les avances sur chemins de fer, qui n'avaient été opérées que pendant les neuf derniers mois de l'exercice, s'élevèrent à 193 millions. La somme totale des avances sur effets publics ou actions fut donc de 545 millions. En 1853, les avances sur effets publics diminuèrent : elles furent réduites à 216 millions; mais il y eut augmentation des avances sur les actions de canaux, qui montèrent à 35 millions, et des avances sur valeurs de chemins de fer, qui s'élevèrent à 522 millions. La somme totale fut de 773 millions. En 1854, ces crédits éprouvèrent une réduction considérable. Les avances sur rentes descendirent à 100 millions, celles sur valeurs de chemins de fer à 347 millions, celles sur actions de canaux et obligations de la ville de Paris à 23 millions, formant un total de 470 millions.

Les chiffres de l'exercice 1855, dont la Banque vient de publier le compte-rendu, sont encore plus intéressans à étudier. Les avances sur rentes se sont élevées à 215 millions et demi, les avances sur chemins de fer à près de 433 millions, les avances sur actions de canaux à 24 millions et demi. La somme de ces prêts pour toute l'année a donc été de 673 millions. Ces avances ont augmenté considérablement aux approches du dernier emprunt, la Banque, suivant le témoignage de son gouverneur, « s'étant montrée très facile, afin de favoriser les personnes qui cherchaient à se procurer des fonds pour souscrire. » Au 1er août, après la clôture des souscriptions, ces

(1) La Banque prend contre les emprunteurs sur actions ou obligations des sûretés analogues à celles que sont tenus de lui donner les emprunteurs sur effets publics. Elle a divisé en catégories les compagnies sur les actions desquelles elle prête, proportionnant la quotité de ses avances aux sécurités financières qu'elles présentent, et ne prêtant rien à celles qui ne donnent pas de revenus.

avances s'élevaient à 185 ou plutôt à 200 millions, en y comprenant 15 millions prêtés au Comptoir d'escompte. La Banque, depuis cette époque, s'est efforcée de réduire ce chiffre, qui, s'il eût été maintenu, l'eût empêchée de satisfaire aux demandes d'escompte de la fin de l'année, et eût fait plus durement peser sur le commerce l'influence de cet énorme déclassement de capitaux. Aussi, au 31 janvier dernier, la somme des avances était descendue à 93 millions pour les particuliers, et à 9 pour le Comptoir d'escompte.

Nous venons d'exposer l'importance des deux opérations, l'escompte et le prêt sur dépôt de titres, par lesquelles la Banque de France dispense le crédit aux particuliers (1). Elle a en outre dans l'état un client supérieur, de qui elle tient le privilége exclusif d'émettre des billets au porteur et à vue, et qui, en échange de ce privilége, nomme son gouverneur, et s'est réservé le droit de lui demander des services de crédit. L'état, en des momens difficiles, a cru devoir faire à la Banque des emprunts considérables, à des conditions de durée différentes de celles qui règlent ses opérations commerciales ordinaires. Le 7 mars 1848, le gouvernement provisoire emprunta à la Banque 50 millions sur dépôt de bons du trésor. En vertu d'un traité sanctionné par la loi du 5 juillet 1848, la Banque s'engagea en outre à avancer au trésor la somme de 150 millions. Cette avance fut réduite de moitié par la loi du 6 août 1850. En 1852, l'état se trouvait donc débiteur envers la Banque, d'une part de 50 millions, et de l'autre de 75. La dette de 50 millions fut remboursée en deux paiemens égaux le 26 juillet et le 6 septembre 1852. Quant aux 75 millions, par un traité du 3 mars 1852, qui accompagnait le décret de prolongation du privilége de la Banque, l'état s'engagea à les rembourser par annuités de 5 millions dans l'espace de quinze ans. Les paiemens accomplis depuis cette époque réduisent aujourd'hui à 60 millions la créance de la Banque sur l'état. La Banque fait habituellement au trésor des avances d'un recouvrement plus facile. Ainsi, depuis le 1er juillet de 1855, la Banque a avancé à l'état 40 millions pour trois mois, sur transfert de bons du trésor, et cette opération a été renouvelée deux fois. Elle a fait aussi en 1855 une avance analogue à la ville de Paris, à qui elle a prêté 14,800,000 francs sur bons de la caisse de la boulangerie.

(1) Parmi les crédits que la Banque fait encore aux particuliers, nous avons mentionné l'escompte des bons du trésor; il faut y ajouter l'escompte des bons de la Monnaie. On sait que les particuliers qui portent des lingots à la Monnaie pour les faire frapper en espèces reçoivent de cette administration des bons indiquant le jour où elle leur rendra la valeur de leurs lingots en monnaie. En 1855, la Banque a escompté de ces bons pour une somme de plus de 211 millions et demi de francs. Elle a fait également pour 21 millions et demi d'avances sur lingots. Les escomptes de bons du trésor présentés par les particuliers se sont élevés dans la même année à 43 millions et demi.

Voilà l'ensemble des services de crédit rendus par la Banque de France aux particuliers et à l'état. Avec quelles ressources la Banque subvient-elle à toutes ces avances? Ces ressources sont de deux sortes : elles se composent premièrement des sommes déposées au compte-courant à la Banque par le trésor et par les particuliers, et secondement de la circulation de ses billets dans le public.

Le trésor verse, à titre de dépôt, dans les caisses de la Banque le produit de ses rentrées, et les y reprend au fur et à mesure de ses besoins. La Banque ne paie aucun intérêt sur ces dépôts; elle les garde sous la seule condition de les rembourser à la demande du trésor. Le mouvement des versemens et des retraits des fonds du trésor laisse ordinairement à la disposition de la Banque des sommes considérables, mais dont la quotité est soumise à de brusques variations. On voit quelquefois la somme de ces dépôts se réduire presque à rien, et un mois après dépasser 200 millions. La moyenne des fonds laissés en compte-courant par les particuliers est plus uniforme. La Banque garde également ces dépôts sans payer d'intérêt, à la condition de les restituer immédiatement sur le mandat des déposans. Par ce canal, la Banque attire à elle les capitaux disponibles qui, sortant d'affaires terminées, attendent les besoins ou les occasions pour s'engager dans de nouveaux emplois. Le caractère des fonds ainsi déposés n'est donc point de séjourner longtemps dans les caisses de la Banque; ils n'y font que de courtes haltes. Ils y entretiennent cependant, à travers leurs allées et venues, une ressource dont le niveau est moins variable que celui des dépôts du trésor. En 1854, le maximum des comptes-courans particuliers avait été 212 millions au 1er juin, et le minimum 129 millions au 14 décembre. Ces chiffres ont fléchi en 1855. Le maximum a été 198 millions le 6 mars, le minimum s'est rencontré à la même échéance qu'en 1854, au 14 décembre, et il est descendu à 115 millions, ce qui donne pour l'ensemble de l'année une moyenne d'environ 156 millions. Enfin à ces comptes-courans, crédits faits à la Banque par l'état et les particuliers, s'ajoute le crédit permanent que le public accorde à la Banque, en retenant dans la circulation une somme de billets qui, après avoir flotté longtemps aux environs de 600 millions, a atteint l'année dernière 670, et reste en ce moment au chiffre de 635.

Mais ces ressources, résultant du crédit que l'état, les particuliers et le public en masse font à la Banque, ont ce caractère commun d'être des engagemens immédiatement exigibles qu'elle est tenue d'acquitter à la première réquisition. Ils constituent la dette de la Banque, dette à tout moment remboursable. Quels moyens a la Banque de garantir cette dette et d'en assurer l'acquittement? Pour gage

de cette dette, la Banque a d'abord la somme de tous les crédits faits par elle, le montant de ses créances représentées dans son portefeuille par les effets escomptés et par les titres sur lesquels elle a prêté, crédits tous à courte échéance, sauf sa créance de 60 millions sur l'état, dont le recouvrement total ne sera achevé qu'après douze années. Elle a ensuite son capital. Le capital de la Banque avait été primitivement de 90 millions. Le rachat de 22,100 actions avait réduit ce capital à 67,900,000 francs au moment de la révolution de février. La fusion avec les banques départementales le releva à 91,250,000 francs. Il faut y ajouter une réserve de 12,980,750 fr. 14 cent. et une réserve immobilière de 4 millions, ce qui porte à 108,230,750 francs le capital actuel. Sur cette somme, 9,191,139 fr. sont représentés par les immeubles de la Banque et de ses succursales, et 65,169,534 francs sont placés en rentes sur l'état. La Banque n'a conservé dans le roulement de ses opérations que 33,870,077 fr. La Banque a enfin sa réserve métallique, c'est-à-dire la portion des crédits qu'elle reçoit, qui est réalisée en espèces. Son portefeuille et la partie immobilisée de son capital ne servent que de garantie à sa dette exigible. Le mécanisme de ses opérations repose sur une hypothèse et sur un fait : l'hypothèse, c'est que les crédits qu'elle reçoit dureront aussi longtemps que ceux qu'elle accorde elle-même; le fait, c'est que sa réserve métallique soit toujours assez considérable pour la mettre en mesure de suffire aux remboursemens de comptes-courans et de billets qui lui seront probablement demandés dans le délai qui reste à courir pour la réalisation de son portefeuille.

On peut se rendre compte de ce mécanisme et de la façon dont s'équilibrent les crédits donnés par la Banque, les engagemens qu'elle contracte en conséquence, et les ressources qu'elle possède pour faire face à ces engagemens, en analysant les situations qu'elle publie chaque mois. Prenons pour exemple la situation au 14 février de cette année, la dernière qui ait été publiée.

Les crédits faits par la Banque sur l'escompte étaient à cette époque représentés par des effets de commerce s'élevant à la somme de 439,794,434 fr. 96 cent. Les avances sur lingots, effets publics, actions et obligations de chemins de fer, montaient à 114,166,736 fr. 10 cent. La somme restant due par le gouvernement sur l'emprunt de 1848 et l'escompte au trésor de 40 millions de bons du trésor portaient à 100 millions le chiffre des avances à l'état. Le total des crédits faits par la Banque aux particuliers et au trésor était donc d'un peu plus de 654 millions.

Les engagemens de la Banque provenant des comptes-courans et de la circulation de ses billets se répartissaient ainsi : compte-cou-

rant du trésor 59,020,252 fr. 81 cent., comptes-courans des particuliers 132,942,776 fr. 85 c., circulation des billets 627,745,500 fr., billets à ordre et récépissés payables à vue 9,741,211 fr. 85 cent. Les engagemens exigibles de la Banque formaient donc une somme totale d'environ 829 millions et demi.

La réserve métallique en argent monnayé et en lingots s'élevait enfin à près de 215 millions.

Les rapports de ces trois chiffres, qui résument les crédits faits par la Banque, la totalité de ses engagemens exigibles et les ressources de sa réserve métallique, sont l'explication la plus sommaire et la plus saisissante de son mécanisme. On voit qu'au 14 février dernier la Banque recevait pour 829 millions et demi de crédit, et qu'elle en donnait pour 654 millions; elle en recevait donc pour plus de 175 millions qu'elle n'en donnait; ces 175 millions qu'elle gardait réalisés en espèces, ajoutés à la portion de son capital qui n'est pas convertie en rentes et aux sommes prélevées sur l'escompte depuis le commencement de l'exercice actuel, formaient sa réserve métallique de 215 millions. Supposons un moment que le rapport entre ces trois chiffres soit le rapport suffisant et normal, que 654 millions de crédits renouvelés à termes rapprochés expriment les besoins réguliers de l'industrie, du commerce et du gouvernement, que les 200 millions environ des comptes-courans expriment la moyenne de capital disponible que le roulement des affaires permet au gouvernement et aux particuliers de confier à la Banque, que les 637 millions de billets émis expriment la somme de billets de banque que le public est disposé à garder constamment dans la circulation, et que les 215 millions d'espèces suffisent pour maintenir le public dans cette confiance; on voit quelle est la fécondité du crédit organisé par un système de banque publique. Grâce à ce système, un capital de roulement de 654 millions reçoit toute l'énergie et l'activité de circulation dont l'industrie et le commerce peuvent le rendre susceptible, sans coûter autre chose que la conservation inactive de 215 millions de métaux précieux. Pour accomplir les mêmes évolutions, le même capital, s'il devait être tributaire du numéraire à chacune de ses étapes, exigerait l'emploi stérile d'un capital de métaux précieux, non pas même égal à sa propre valeur, mais double ou triple peut-être, sans compter les frais et les risques attachés à la circulation métallique.

Si les rapports des chiffres que nous venons d'analyser étaient fixes, si l'équilibre n'en était exposé à aucune altération, il est évident que l'expansion du crédit pourrait s'adapter au développement de la production sans imposer à celle-ci des restrictions ou des conditions onéreuses; mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, les

vicissitudes inhérentes à la production et au commerce ne permettent point qu'il en soit ainsi. Ceci nous conduit à la crise que le crédit a éprouvée en France à la fin de l'année dernière et aux mesures par lesquelles la Banque de France a réagi contre cette crise.

IV.

Le 29 mars 1855, les réserves métalliques de la Banque et des succursales s'élevaient à la somme de 451 millions. Trois mois plus tard, le 11 juillet, les encaisses avaient diminué de 141 millions; ils étaient à 310. Ils descendirent à 288 millions le 9 septembre, et à 232 le 11 octobre. Ils étaient le 14 février dernier à 214 millions.

Au moment où la Banque commença à s'apercevoir de cette tendance prononcée du numéraire à émigrer de ses réserves, elle dut naturellement songer à en prévenir les conséquences. Fallait-il attendre que la désertion du numéraire s'arrêtât d'elle-même? Mais quand et où s'arrêterait-elle? Et si le mouvement qui avait enlevé 141 millions en trois mois continuait pendant quelque temps avec la même énergie, n'y avait-il pas à craindre qu'il n'épuisât totalement la réserve de la Banque? Les hommes qui dirigent la Banque de France eurent donc deux devoirs à remplir : aviser à se procurer de l'or et de l'argent pour combler les lacunes de leur réserve; tenir l'œil ouvert sur les causes qui pouvaient rendre continue cette exportation de numéraire, sur la situation du commerce et la situation du crédit.

La première cause de l'exportation du numéraire, celle qui se faisait particulièrement sentir de mars à juillet se discernait aisément, c'était la guerre, la nécessité d'acheter au dehors les approvisionnemens et de payer en or la solde de notre armée. Cependant, tant que cette cause agissait seule, elle n'était pas de nature à prescrire à la Banque des mesures qui dussent réagir sur les conditions du crédit. La guerre même continuant, les sommes dépensées en Orient pour les approvisionnemens et la solde de nos troupes nous seraient revenues par les voies régulières du commerce : elles eussent servi en quelque sorte à féconder un marché, lequel, comme on l'a déjà vu l'année dernière par l'accroissement de notre commerce avec la Turquie, nous aurait promptement indemnisés de ces avances. Tout au plus la prudence eût-elle conseillé à la Banque de tirer du dehors de l'or et de l'argent, afin d'atténuer dans sa réserve ce déplacement d'espèces. C'est ce qu'elle fit du reste dès le mois de juillet.

Un fait d'une influence moins grave encore et moins durable, c'était l'exportation de nos écus de 5 francs, fondus en lingots, pour l'Inde

et la Chine. La guerre de Chine, qui a diminué dans ce pays la consommation des produits anglais, oblige les Anglais à payer une portion considérable de leurs importations chinoises en métaux. L'argent est le métal préféré des Orientaux; il surabondait dans notre circulation monétaire, et comme par l'effet du rapport légal que nous avons maintenu entre les deux métaux, et qui n'est plus conforme à leur rapport commercial actuel, la France est le pays où, avec une même quantité d'or, on peut acquérir la plus grande somme d'argent, c'est chez nous qu'on est venu le prendre. Cette disparition graduelle de l'argent peut causer uneperte réelle à notre capital métallique, mais, l'or remplaçant l'argent qu'elle enlève, elle ne diminue point d'une manière sensible la valeur de notre circulation. La France échange son argent contre de l'or à des conditions un peu désavantageuses, voilà tout. C'est un simple accident dans la distribution des métaux précieux entre les nations commerçantes : coïncidant avec des causes qui produiraient une crise monétaire, il pourrait sans doute en augmenter les embarras; mais la Banque n'a rien à y voir, puisque ce n'est pas elle qui fixe le rapport légal entre l'or et l'argent, et que ce n'est pas sa faute si ce rapport n'est plus conforme aux prix réels de l'or et de l'argent sur le marché des métaux.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la situation commerciale pendant la première moitié de l'année 1855 ne présentait aucun de ces caractères de surexcitation qui annoncent les crises et les ébranlemens du crédit. Notre industrie et notre commerce, comme le témoignait le chiffre croissant des revenus des douanes et des importations, continuaient à se développer avec activité, mais dans des conditions saines, sans rien donner à l'esprit d'aventure, sans se laisser aller aux entraînemens excessifs de la spéculation. La perspective changea malheureusement dans la seconde moitié de l'année, non par la faute du commerce, mais par un de ces accidens naturels, une mauvaise récolte, à l'influence desquels la situation de l'industrie et du commerce ne peut se soustraire, car ils apportent un changement soudain et inévitable dans les rapports des pays où ils se produisent avec les autres nations commerçantes. Il fut démontré après la récolte que la France aurait à demander à l'étranger d'énormes importations de céréales, et comme ces importations extraordinaires, lorsqu'elles se font sur une grande échelle, ne peuvent se payer immédiatement en produits, il fut évident que la France aurait à faire pour l'achat de ses approvisionnemens des exportations considérables de métaux précieux. A partir de ce moment, la réserve métallique de la Banque, déjà entamée par les nécessités de la guerre, allait être attaquée avec plus d'énergie encore par la crise des subsistances.

Si cependant les causes qui nous obligeaient à exporter du numéraire n'eussent agi qu'en France, la Banque eût pu faire face à cette exportation, sans recourir à une élévation d'intérêt trop rigoureuse pour le commerce. Une exportation de numéraire motivée par l'insuffisance d'une récolte a une limite déterminée par le chiffre du déficit qu'il s'agit de combler dans les approvisionnemens. On peut donc prévoir à peu près la somme qui sera nécessaire pour solder une importation extraordinaire de céréales. On sait également que l'exportation du numéraire n'est qu'un déplacement momentané de métaux précieux, et que le mouvement régulier du commerce ramène dans un temps donné et par mille canaux les métaux précieux ainsi déplacés. Les choses se passent en définitive dans le commerce du monde comme dans le commerce intérieur d'un pays. En France, par exemple, chaque année certains achats effectués à certaines époques, à la suite de la tonte des laines, de la récolte des soies, etc., exigent le transport et l'accumulation sur certains points du territoire de sommes considérables en monnaie : ces sommes, une fois distribuées par les acheteurs des produits, sont rendues par les producteurs, devenus acheteurs à leur tour, aux divers canaux de la circulation, et reviennent à leur point de départ. Ces grands transports d'espèces, à de certaines saisons, dans de certaines localités, donnaient lieu sur quelques places de commerce, avant la création des banques, à des alternatives d'abondance ou de rareté de l'argent, de hausse ou de baisse d'intérêt, outre les frais et les risques qu'ils imposaient au commerce. Ils sont faits aujourd'hui par la Banque sans qu'il en coûte rien au public, et sans que l'uniformité du taux de l'intérêt en soit altérée. La Banque, en prenant ainsi à son compte le service du transport des espèces, a effacé le change entre les villes desservies par ses succursales, et a supprimé à l'intérieur les crises monétaires locales.

Avant la fusion qui a réuni nos anciennes banques indépendantes de province à la Banque de France, ces crises monétaires locales se produisaient aussi périodiquement, sous l'influence d'accidens du commerce extérieur analogues à ce qui se passe sur une plus grande échelle après une mauvaise récolte. A Lyon, par exemple, chaque année, aux mois de mai et de juin, il faut envoyer de l'argent en Italie pour acheter les soies brutes. A cette époque, voici ce qui arrivait autrefois. La banque de Lyon maintenait le taux de l'intérêt, qu'elle avait fixé invariablement à 3 pour 100, mais elle cessait pour ainsi dire d'escompter. Elle établissait chaque jour un maximum des sommes à escompter, arrivait à n'admettre que 100,000 francs sur des bordereaux de 4 ou 5 millions, et comme les admissions avaient lieu au pro-

rata des sommes présentées, quelques fortes maisons de banque absorbaient à elles seules, par le chiffre écrasant de leurs présentations, le maximum établi par la banque. Ce système restrictif eût entraîné chaque année à Lyon une crise violente, l'industrie lyonnaise eût été dans l'impuissance d'acheter ses matières premières en Italie, si elle n'avait trouvé dans la Banque de France, représentée par son comptoir de Saint-Étienne, un appui plus libéral et plus intelligent. La succursale de Saint-Étienne maintenait, il est vrai, l'intérêt à un taux plus élevé que la banque de Lyon : elle escomptait à 4 pour 100; mais à ce prix elle admettait les effets présentés par le commerce lyonnais, et lui fournissait sans limite l'approvisionnement d'espèces dont il avait besoin pour acheter les soies brutes d'Italie. Quelques mois plus tard, Lyon réexpédiait ces soies à l'étranger sous forme de tissus, et rendait avec usure au pays le numéraire dont il l'avait un instant dégarni. A Marseille, les paiemens à faire en Italie, en Espagne, en Algérie, dans le Levant, amenaient aussi chaque année des besoins périodiques d'argent. L'encaisse de la banque de Marseille s'épuisait alors avec rapidité; mais cette banque, mieux inspirée que celle de Lyon, n'enrayait pas les escomptes. D'un côté, elle élevait progressivement l'intérêt à 4 1/2 et 5 pour 100; de l'autre, elle s'imposait des sacrifices pour acquérir le numéraire nécessaire à l'exportation. Sa ressource était de se procurer du papier sur Paris et de le réescompter à la Banque de France ou au comptoir le plus voisin, celui de Montpellier, contre des espèces qu'elle faisait diriger sur Marseille. Une fois cependant cette ressource lui manqua; elle avait épuisé tout le papier que le commerce local pouvait fournir sur Paris; il fallait, ou arrêter brusquement les escomptes, et livrer la place à une crise formidable, ou trouver un moyen immédiat de remplacer le numéraire enlevé par l'exportation. On conjura la crise par l'expédient suivant : le papier sur Paris dont on avait besoin pour faire de l'argent manquait, on en créa; des crédits considérables sur des maisons de Paris furent ouverts, sous la garantie de la banque, à des banquiers de Marseille; ces banquiers émirent des traites à trois mois et les portèrent à la banque locale, qui put se procurer du numéraire en les versant dans le portefeuille de la Banque de France ou de ses succursales. Pendant les trois mois qui s'écoulèrent avant l'échéance des valeurs émises, les espèces reparurent, le commerce fournit en abondance des valeurs régulières sur Paris, et la banque de Marseille se trouva sans peine en mesure de faire face à ses échéances. L'organisation actuelle de la Banque de France met à sa charge les mouvemens d'espèces qui occasionnaient ces crises locales, et quoique ces mêmes phénomènes conti-

nuent à se reproduire périodiquement à Lyon et à Marseille, l'influence restrictive qu'elles avaient sur le crédit et sur les conditions de l'escompte est aujourd'hui annulée (1).

Entre les faits que nous venons de signaler, et qui résultent des accidens de la circulation des espèces à l'intérieur du pays, et les circonstances exceptionnelles telles que les mauvaises récoltes qui nécessitent de grands déplacemens accidentels de métaux précieux d'un pays à l'autre, il n'y a que la différence du petit au grand. La nature des choses étant identique dans les deux cas, les moyens d'obvier au mal sont les mêmes, et il est évident que les banques sont appelées à faire en grand pour la circulation internationale des métaux précieux ce qu'elles font habituellement pour la circulation intérieure du numéraire. Il faut qu'elles soient toujours en mesure de fournir au commerce le numéraire qu'il a besoin d'exporter, sans restreindre le crédit nécessaire à ses opérations. L'expérience et le raisonnement démontrent que le problème ainsi posé n'est point insoluble.

La Banque d'Angleterre en 1845, la Banque de France en 1847, se sont déjà trouvées pour les mêmes causes, de grandes exportations d'or occasionnées par des récoltes insuffisantes, dans des situations analogues aux circonstances actuelles. En 1845, la Banque d'Angleterre ne pouvait arrêter ni par l'élévation de l'intérêt, ni par les restrictions de l'escompte, l'écoulement de ses lingots. Impuissante à les empêcher de sortir, elle fut forcée de chercher à les remplacer et d'en acquérir d'autres. Elle s'adressa à la Banque de France, qui n'était point sous le coup d'une pression pareille. Elle déposa à la Banque de France 4 millions sterling de consolidés anglais qui devaient servir de garantie à l'émission de 100 millions de francs de traites sur Paris fournies par la maison Baring; ces traites, escomptées par la Banque de France, furent converties en numéraire. A l'échéance de trois mois, la moitié de cet emprunt fut soldée, l'autre moitié renouvelée sous la même forme, et trois mois après la Banque d'Angleterre pouvait s'acquitter entièrement; une période de six mois avait suffi pour rétablir le niveau de la circulation métallique en Angleterre, et l'emprunt contracté momentanément par la banque avait épargné au commerce anglais un funeste resserrement du crédit. En 1847, c'était la Banque de France qui se trouvait dans le même embarras. Son encaisse s'était abaissé à 57 millions, malgré

(1) Nous empruntons ces intéressans détails à deux lettres publiées au mois de novembre dernier dans *le Sémaphore* par un des plus intelligens banquiers de Marseille, M. Léon Gay. La crise monétaire, les mesures restrictives de la Banque de France et les critiques qu'elles ont soulevées étaient discutées dans ces lettres avec une netteté lumineuse et un grand sens pratique.

l'achat de 45 millions d'or en Angleterre. La banque de Londres, assaillie de difficultés semblables, était incapable de venir à son secours. Ce fut l'empereur de Russie qui la tira d'affaire. Il lui proposa l'échange de 50 millions à prendre à Pétersbourg contre 2 millions de rentes françaises. La France était à cette époque débitrice de la Russie, et la Banque n'eut pas à transporter un seul lingot hors de Saint-Pétersbourg; elle prit des traites sur Marseille et sur Paris. Sans déplacer une once d'or ou d'argent, cette opération produisit le résultat désiré, car elle prévint la sortie d'une somme de numéraire égale à celle que la Russie s'engageait à verser à la Banque.

On voit par ces exemples qu'il ne serait pas impossible, si chaque nation commerçante était représentée par des établissemens de crédit aussi puissans et aussi solides que les Banques de France et d'Angleterre, de parer, sans en faire ressentir le contre-coup au crédit, aux grands déplacemens de métaux précieux occasionnés par un accident limité comme une mauvaise récolte. L'exportation des matières d'or et d'argent est un moyen extrême de balancer les comptes entre nations commerçantes; cette exportation ne serait pas nécessaire, si les achats faits à l'étranger pouvaient être payés en lettres de change. Les lettres de change manquant, on expédie du numéraire; mais ce numéraire est inévitablement rendu, au bout d'un certain temps, par les pays mêmes où on l'envoie. Pour éviter ces déplacemens inutiles et si embarrassans d'espèces, toute la question serait donc de pouvoir gagner du temps. Un concert entre les grands établissemens de crédit qui représenteraient les nations commerçantes rendrait cet atermoiement facile. Ces établissemens, avec la coopération de grandes maisons de banque, pourraient favoriser la création de valeurs de circulation sur les pays qu'on ne peut plus payer immédiatement avec les lettres de change fournies par les opérations réelles du commerce, et qui réclament du numéraire; ces valeurs de circulation s'éteindraient d'elles-mêmes au moment où les pays créanciers deviendraient débiteurs à leur tour. En s'assurant mutuellement l'escompte de ce papier émis par des banquiers pour faire face à des besoins accidentels et passagers, et en supportant les pertes inévitables de change, les banques s'épargneraient les inquiétudes que leur donne l'épuisement de leurs réserves, les frais et les embarras des acquisitions et des transports d'espèces, et les contractions de crédit que ces perturbations font subir au commerce. Il n'y a pas, nous le croyons, de témérité à prévoir et à espérer que le progrès des institutions financières chez les peuples commerçans permettra un jour de prévenir, par une combinaison semblable, les crises monétaires résultant des accidens du commerce international, aussi facilement et aussi complétement que les

banques ont déjà réussi à conjurer les crises monétaires locales résultant du commerce intérieur; mais il faut aussi reconnaître que nous n'en sommes point là encore, et que dans les circonstances actuelles la Banque de France n'avait pas de pareils moyens à sa disposition.

Depuis l'époque en effet où la Banque de France dut songer à se procurer de l'or et de l'argent à l'étranger, les causes qui déterminaient chez nous l'exportation des métaux précieux agissaient avec la même force sur le marché anglais. Au lieu de pouvoir nous rendre un service analogue à celui qu'elle avait reçu de la Banque de France en 1845, la Banque d'Angleterre avait à pourvoir pour son propre compte aux mêmes nécessités. La guerre d'abord et bientôt l'insuffisance des récoltes dans l'Europe occidentale soumettaient son encaisse métallique à d'égales épreuves. La Banque d'Angleterre envisagea la première les perspectives prochaines que ces accidens ouvraient sur le commerce, et prit l'initiative des mesures que la situation commandait aux établissemens de crédit. Elle éleva dès le mois de septembre le taux de l'intérêt de 4 à 4 1/2. On attribue à tort à l'effet de l'acte de 1844, qui a donné à la Banque d'Angleterre sa constitution actuelle, l'empressement qu'a mis cette banque à hausser ainsi le taux de l'intérêt. Elle n'eût pas agi autrement lors même qu'elle eût été libre, comme autrefois, d'émettre ses billets sans être astreinte à en avoir la représentation en lingots lorsque la limite de 14 millions sterling est dépassée. L'élévation de l'intérêt peut être déterminée par deux causes, la situation monétaire et la situation du crédit telle qu'elle résulte du rapport de l'offre et de la demande des capitaux. Ces deux causes se réunissaient particulièrement pour engager la Banque d'Angleterre à recourir à la hausse de l'intérêt.

L'Angleterre est le premier marché des matières d'or du monde, celui où l'or est habituellement le plus abondant et le moins cher. L'Angleterre fait en outre aux nations avec lesquelles elle commerce des crédits dont on évalue la durée moyenne à dix-huit mois et même deux années. Ainsi, en même temps qu'elle attire et concentre chez elle les produits des grandes extractions d'or, elle est le pays sur lequel le commerce du monde peut, à un moment donné, émettre le plus de lettres de change. A l'instant où un besoin d'or extraordinaire se fait sentir chez une nation commerçante, cette nation peut se procurer des lettres de change sur l'Angleterre et les convertir en or en les faisant escompter par la banque. Dans les derniers mois de 1855, la Banque d'Angleterre dut prévoir qu'elle serait exposée, sous cette forme, à une demande d'or indéfinie qui viendrait s'ajouter aux demandes du gouvernement britannique pour

la guerre et du commerce anglais pour le paiement immédiat des importations de céréales. Cette considération eût suffi, indépendamment des restrictions spéciales de la loi de sir Robert Peel, pour décider la Banque à élever le taux de l'intérêt. En effet une banque d'escompte peut, au point de vue monétaire, être regardée comme un établissement qui vend de l'or à crédit. Le taux de l'intérêt, le prix du crédit est donc de nature à influer sur la demande de l'or dans les momens où l'on doit s'attendre que l'or va être demandé dans de grandes proportions. Si l'on maintient alors l'intérêt à un taux inférieur, il est clair que ceux qui ont besoin d'or emploieront tous les moyens de crédit qui s'offrent à eux, recueilleront et accumuleront toutes les lettres de change que les opérations commerciales réelles peuvent fournir, en créeront même de fictives pour acquérir à bon marché l'or qu'ils auront avantage à exporter. Si l'on élève l'intérêt au contraire, on découragera la demande de l'or en l'obligeant à passer par des conditions de crédit plus rigoureuses. Dans la position particulière de l'Angleterre, — d'une part marché où l'or est ordinairement le plus abondant et le moins cher, vers lequel s'adressent toutes les demandes, de l'autre pays qui ouvre les plus nombreux et les plus longs crédits sur lui-même, — il ne pouvait pas y avoir d'hésitation pour la Banque en présence d'une situation qui lui suscitait déjà des besoins extraordinaires, et qui entretenait et allait augmenter dans des pays voisins des besoins semblables, dont il était impossible d'évaluer l'étendue. Elle devait neutraliser, par une hausse d'intérêt, les facilités que le marché anglais offre par ses approvisionnemens et par le crédit à l'exportation de l'or. C'était une mesure défensive qu'il fallait prendre de bonne heure pour s'épargner des complications ultérieures. Les effets connus de l'élévation de l'intérêt étaient justement ceux qu'il fallait produire pour prévenir ces complications. Les métaux, renchérissant comme intermédiaires des échanges, feraient sortir des fonds de caisses et des thésaurisations particulières le numéraire inactif, et le feraient arriver d'abord comme capital sur le marché du crédit et rentrer ensuite dans la circulation. La Banque d'Angleterre, après avoir élevé une première fois l'intérêt à 4 1/2 en septembre, le porta de semaine en semaine, en octobre, à 5 1/2, 6 et 7 pour 100. Dès que la Banque d'Angleterre entrait dans cette voie, la Banque de France était forcée de l'y suivre. La hausse de l'intérêt devenait dès-lors également pour elle une mesure défensive indispensable. Si elle eût laissé subsister un écart trop grand entre son taux d'intérêt et celui de la Banque d'Angleterre, c'est elle dans ce cas qui eût vendu de l'or à crédit au meilleur marché, et à la fissure naturelle par laquelle s'écoulait déjà son encaisse elle en eût ajouté une autre.

Les commerçans étrangers en métaux précieux, les banquiers, eussent trouvé profit à créer du papier de circulation sur la France; ce papier se serait fait escompter à la Banque, et aurait pompé sans limite l'or de sa réserve. La Banque de France éleva donc l'intérêt à 5 dans les premiers jours d'octobre, et à 6 la semaine suivante. Arrivée là, la loi arriérée qui impose chez nous une limite fixe au taux de l'intérêt l'obligea de s'arrêter et de recourir, pour élever sa défense au niveau de celle de la Banque d'Angleterre, à une mesure restrictive du crédit, la réduction à soixante-quinze jours du maximum de l'échéance des effets reçus à l'escompte.

Mais le taux de l'intérêt, si improprement confondu par les gens d'affaires avec le prix de l'argent, n'est que le prix du crédit, le loyer auquel les capitaux prêtent leurs services. La rareté du numéraire n'est point le symptôme de la rareté des capitaux; elle peut, il est vrai, en ralentir la circulation, car, pour circuler, les capitaux ont besoin de prendre à chaque évolution la forme du numéraire ou de son suppléant comme intermédiaire de circulation, le billet de banque; une banque n'aurait pourtant point le pouvoir de maintenir arbitrairement un taux d'intérêt qui ne serait point conforme au loyer naturel des capitaux, tel que le détermine le rapport de l'offre et de la demande sur le marché du crédit. Ce n'est donc pas uniquement au point de vue des exportations d'or qu'il faut apprécier les mesures prises dans l'automne de 1855 par les Banques d'Angleterre et de France, c'est aussi et surtout au point de vue de la situation du crédit. Ces mesures étaient-elles justifiées par ce qu'on pourrait appeler l'état du marché des capitaux? Étaient-elles conformes, malgré leur apparente rigueur, aux intérêts du crédit commercial? Il nous semble impossible de répondre négativement à ces questions, quand on veut bien y regarder de près et sans esprit de système.

Malgré la régularité et la saine activité du commerce et de l'industrie proprement dits, il est incontestable que la situation du crédit était moins bonne en 1855 que dans les années précédentes. Ce qui fait la bonne situation du crédit, c'est l'abondance des capitaux qui s'offrent aux emplois reproducteurs, soit pour accroître le capital de roulement de l'industrie et du commerce, soit pour accroître le capital fixe sur lequel est établie la puissance des agens de la production. La tendance de l'industrie étant de devancer sans cesse les besoins appréciables de la consommation, il faut pour prospérer qu'elle accroisse constamment ses moyens de production et la somme de ses produits, son capital fixe et son capital de roulement. Cette condition de développement et de prospérité pour l'industrie et le commerce n'est possible que par la formation con-

tinuelle de nouveaux capitaux, par l'application immédiate des capitaux nouvellement formés à des emplois reproducteurs, et par leur juste et sage distribution entre les placemens à court terme qui secondent les évolutions des fonds de roulement et les placemens fixes qui doivent augmenter la puissance des agens productifs. Les capitaux nouveaux ne se forment d'ailleurs que par l'accumulation des épargnes prélevées sur les profits. Or, si l'on observe l'action de ces diverses lois économiques pendant l'année dernière, il est manifeste qu'elle a été moins heureuse que dans les années précédentes. Le haut prix des denrées alimentaires, quand il dépasse le prix normal de 50 ou 60 pour 100, peut être considéré comme un obstacle des plus graves à l'accroissement ordinaire des capitaux. Il n'est pas douteux que la moyenne des profits habituels de l'industrie n'en ait été sérieusement affectée depuis deux ans (1). On peut donc affirmer que la formation du capital nouveau n'a pas atteint ses proportions naturelles. Passons aux applications qu'a dû recevoir ce nouveau capital. Ici nous rencontrons la guerre, qui, en France et en Angleterre, en a absorbé la plus grande partie au moyen des augmentations d'impôts et des emprunts. Or le capital consommé par la guerre est un capital détruit; c'est un capital qui n'a servi qu'une fois et qui est soustrait pour toujours aux emplois reproducteurs. La somme sur laquelle l'industrie et le commerce devaient compter pour accroître leur capital fixe et leur capital de roulement, déjà réduite par la diminution des profits et des épargnes, a donc été plus gravement entamée par les dépenses de la guerre; mais ce qui est resté de capital disponible à leur usage a-t-il été encore convenablement réparti entre les placemens à court terme qui alimentent le crédit commercial et les placemens fixes qui alimentent le crédit commanditaire? Nous n'oserions l'affirmer, au moins pour ce qui concerne la France. Il existe, dans les époques de rareté du capital, une concurrence naturelle entre ces deux ordres de placemens qui se disputent les capitaux, insuffisans pour les satisfaire tous deux à la fois. Les grandes entreprises qui se sont établies chez nous depuis trois ans par le crédit commanditaire n'avaient point cru devoir tenir compte des accidens qui pourraient réveiller cette concurrence, et surtout d'un accident tel que la guerre. Les perspectives de ces entreprises avaient attiré vers elles des capitaux distraits à l'origine sans souffrance des emplois du crédit commercial,

(1) Dans sa brochure sur la crise monétaire, où il juge la situation actuelle avec une intelligence très exercée des faits et des lois économiques, M. Muret de Bort tire une conclusion semblable des circulaires où à la fin de l'année chaque industrie en Angleterre résume les phases qu'elle vient de parcourir; les circulaires de 1855 s'accordent à constater la diminution des profits.

alors abondamment pourvu; mais l'appel des fonds nécessaires à l'achèvement des travaux ou à la constitution définitive de ces entreprises a pesé sur cette classe de capitaux, et a diminué d'autant ceux qui restaient comme fonds de roulement à la disposition du crédit commercial. Ainsi, lorsque l'on interroge la situation du marché des capitaux pendant 1855, on voit que, soit par leur formation, soit par leur emploi, soit par leur distribution, la part qui devait en revenir au crédit commercial était singulièrement réduite. Le loyer des capitaux devait donc augmenter par la force des choses, et les Banques d'Angleterre et de France, en ne consultant que la situation du marché du crédit, et même sans tenir compte de l'accident des exportations de numéraire, devaient être amenées à élever le taux de l'intérêt (1).

L'élévation du taux de l'intérêt dans de telles circonstances est-elle nuisible au commerce, comme l'ont prétendu, avec une opiniâtreté passionnée, des esprits systématiques? C'est le contraire qui est la vérité : l'élévation de l'intérêt est, dans une pareille situation, la seule manière de servir efficacement le crédit commercial. Il en est du crédit comme de tout ce qui s'achète et se vend; il a son prix naturel, et c'est rendre au commerce le plus mauvais des services que de fausser les prix naturels. Si les banques usaient de leur influence pour maintenir artificiellement le crédit au-dessous de son prix naturel, d'abord elles n'y réussiraient pas longtemps, ensuite elles jetteraient dans les affaires des germes de désordres qui se tourneraient non-seulement contre elles, mais contre le commerce tout entier, qu'elles auraient abusé sur ses véritables ressources. Quand les capitaux sont plus demandés qu'offerts, il faut que le crédit renchérisse. La cherté du crédit est le moyen le plus prompt

(1) On trouve dans le compte-rendu annuel de la Banque des chiffres qui sont le symptôme irrécusable de cette diminution du capital disponible dans ses rapports avec le crédit commercial. Les dépôts en compte-courant sont, parmi les ressources des banques, celles qui représentent l'offre directe du capital au crédit. En 1854, la moyenne de ces dépôts avait été de 170 millions. Les escomptes de 1854 avaient été de 2 milliards 944 millions; ceux de 1855 se sont élevés à 3 milliards 762 millions, et représentent une augmentation de 818 millions. Si les dépôts en comptes-courans, c'est-à-dire l'offre directe des capitaux, avaient suivi la progression des escomptes, c'est-à-dire de la demande du crédit, ils auraient dû augmenter de 40 millions et arriver à 210; au lieu d'augmenter dans cette proportion naturelle, ils ont diminué de 14 millions. La moyenne a été de 156 millions en 1855.

L'opinion qui attribue l'élévation de l'intérêt bien plus à l'insuffisance des capitaux qu'à l'insuffisance du numéraire a été exposée avec une grande force dans une lettre publiée par le *Times* du 14 décembre dernier sous la signature pseudonymique *Mercator*. Le *Times* consacra un article de fond à cette lettre, émanée, disait-il, d'une des plus hautes autorités financières de l'Angleterre. On sut bientôt en effet que *Mercator* n'était autre que M. Lloyd.

et le plus sûr d'en concentrer l'application sur ses emplois les plus utiles, d'en faire cesser la rareté, d'en rétablir l'abondance. La cherté du crédit empêche en effet le gaspillage des capitaux. Elle les détourne d'entreprises qui compromettraient le présent en les entraînant à la poursuite d'un avenir lointain et douteux; elle les ramène vers l'emploi actuel le plus avantageux à la société, qui est l'activité des fonds de roulement du commerce et de l'industrie; elle contribue à la formation des nouveaux capitaux, qui ne peuvent sortir que des épargnes accumulées sur les profits des affaires existantes, et prépare ainsi le retour de l'abondance et du bon marché. Ceux qui, confondant les effets avec les causes, dénoncent dans un temps de rareté des capitaux les banques comme responsables et coupables de l'élévation de l'intérêt, ressemblent à ces foules ignorantes qui, en temps de disette, s'irritent contre les marchands de grains, et poursuivent de l'épithète d'accapareurs les hommes dont l'industrie assure les approvisionnemens généraux.

La conclusion logique de ces considérations, c'est qu'au double point de vue de la situation monétaire et de la situation du crédit, l'élévation du taux de l'intérêt décidée par la Banque de France au mois d'octobre a été une mesure préservatrice bien plus qu'une mesure restrictive. Le mot de restriction est impropre dans cette circonstance, et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer la conduite que la Banque a suivie depuis cette époque à l'égard du commerce. Après avoir, par la hausse de l'intérêt, protégé son encaisse contre les saignées de numéraire que les opérations de change eussent pu y pratiquer et protégé le crédit commercial en concentrant sur lui les principales ressources des capitaux disponibles, la Banque a poursuivi deux buts. D'un côté, elle s'est laborieusement appliquée à reconstituer son encaisse, afin de tenir constamment à la disposition du commerce les valeurs en métaux précieux dont il aurait besoin pour l'exportation; elle a fait pour cela des achats de numéraire qui s'élevaient au 31 janvier dernier à 298 millions, et qui lui avaient coûté, pour l'exercice 1855, 3,920,000 francs. C'est grâce à ces achats qu'elle a pu fournir en dix mois 534 millions d'espèces au gouvernement et au commerce, sans tarir sa réserve, qui était de 451 millions au 29 mars 1855, et qui restait à 215 le 14 février dernier. D'un autre côté, elle a répondu à toutes les demandes du crédit commercial avec une libéralité dont témoigne le chiffre de ses escomptes. Dans le seul mois de décembre 1855, elle a porté à 513 millions ses escomptes, qui n'avaient été que de 343 millions pendant le mois correspondant de l'année précédente. On ne peut certes point donner à une pareille expansion des escomptes le nom de restriction du crédit. Parmi les mesures de la Banque, il y en a

eu deux seulement qui ont eu une apparence restrictive : nous voulons parler de la réduction des avances sur dépôts de titres et de la réduction à soixante-quinze jours du maximum des échéances. Quant à la première de ces mesures, ce n'est point le crédit commercial qui aurait à s'en plaindre, car elle avait pour but et elle a eu pour effet de lui consacrer une portion plus considérable des ressources de la Banque. Quant à la seconde, rendue nécessaire par la limite légale qui ne permet point à la Banque de laisser à l'intérêt son élasticité naturelle, elle a pu, dans certains cas, être gênante pour le commerce, mais à un faible degré, car la moyenne des effets présentés à l'escompte de la Banque est loin d'atteindre la limite de soixante-quinze jours. Cette moyenne n'a été que de trente-deux jours pour les effets présentés l'année dernière aux succursales. Il est donc probable qu'elle n'aura eu d'autre résultat que celui que la Banque avait principalement en vue : écarter le papier de circulation qui aurait pu être créé pour enlever de l'or à la Banque par des opérations de change. Grâce à ces mesures, bien loin de restreindre le crédit commercial, c'est-à-dire de le resserrer ou de l'interrompre, la Banque a pu au contraire lui assurer la permanence, la régularité, et une extension proportionnée au développement des opérations commerciales. Ce sont là les services essentiels que le commerce demande aux banques, et qu'il a droit d'exiger d'elles. Auprès de ces services, les variations de l'intérêt n'ont qu'une importance secondaire. Les commerçans et les industriels sérieux savent d'ailleurs, comme les économistes, que ces variations résultent de l'état général du crédit, et qu'en fixant d'après ces variations les conditions de leurs escomptes, elles garantissent les ressources actuelles du crédit à la production active, et les empêchent de s'égarer dans des spéculations inopportunes et dangereuses. Ils savent enfin que, si l'élévation temporaire de l'intérêt est une charge pénible qui réduit leurs profits, c'est la part de souffrance que le commerce et l'industrie ont à supporter dans ces calamités générales qu'imposent aux nations la fatalité d'une mauvaise récolte et les conséquences de la guerre même la plus juste et la plus glorieuse.

Nous croyons en avoir assez dit pour être dispensé de relever les diverses critiques auxquelles ont donné lieu les mesures prises et maintenues par la Banque pendant cette période de gêne, qui n'est point malheureusement terminée, et que la paix ne clora peut-être point aussi promptement que quelques-uns l'imaginent. Plusieurs des expédiens que l'on a proposés à cette occasion comme plus efficaces que les mesures de la Banque et moins durs pour le commerce sont au-dessous d'une discussion sérieuse. Il en est un dont on a fait grand bruit, qui sans doute n'est point en lui-même absolument con-

traire aux principes et à l'économie du crédit, mais qui ne serait en aucun cas un préservatif efficace contre les crises monétaires ou les crises commerciales : c'est l'augmentation et la disponibilité constante du capital de la Banque. Nous comprenons que les partisans de la liberté des banques réclament pour ces établissemens des capitaux considérables, car sous le régime de la liberté et de la concurrence l'importance du capital est une des plus sérieuses garanties que les banques puissent offrir à la confiance du public. Il n'en est point ainsi, nous l'avons déjà vu, dans un pays régi par une banque unique et privilégiée; une banque pareille n'a besoin d'un grand capital ni comme moyen d'action ni comme garantie, puisqu'elle n'a point à disputer la confiance publique à des concurrens. Pour être conséquens avec eux-mêmes, ceux qui demandent l'augmentation du capital de la Banque de France devraient en même temps combattre son privilége et demander la liberté des banques. Supposons cependant le capital de la Banque augmenté et porté à 200 millions, à 300 si l'on veut. Nous ne comprenons point l'efficacité d'un pareil capital contre une crise monétaire ou commerciale. Ce capital en effet, il faudra l'employer; mais comment? Le garder sous la forme de numéraire, ainsi qu'on l'a proposé, l'enterrer comme un trésor, l'enlever aux emplois producteurs de l'industrie, serait un acte de véritable sauvagerie, répudié par tous les progrès du crédit qui ont amené l'institution des banques. D'ailleurs cette coûteuse cassette ne conjurerait aucun péril. Dans les temps d'abondance de numéraire, la circulation verserait ses excédans dans les caisses de la Banque, et celle-ci aurait alors autant de métaux précieux dans ses caves que de billets en circulation : un des plus grands avantages du billet de banque, l'économie du capital métallique, serait sacrifié, mais sans compensation pour les jours de pénurie et de crise. Alors en effet l'exportation des métaux précieux finirait bien par attaquer le capital de la Banque, lors même qu'on l'élèverait à 300 millions, puisqu'en dix mois nous venons de voir cette exportation enlever 534 millions aux réserves. Au moment où le capital serait entamé, la crise commencerait, et la Banque devrait prendre, pour le protéger et le reconstituer, exactement les mêmes précautions contre lesquelles on s'élève aujourd'hui.

La conservation du capital en numéraire ne dédommagerait donc pas, même dans les rares crises du crédit, de la perte d'un capital si considérable enfoui et condamné à la stérilité pendant les années prospères. Supposons ce capital employé, son impuissance en temps de crise sera exactement la même que celle du capital actuel placé en rentes. On ne prétend pas que la Banque ne soit point en état de répondre avec ses ressources actuelles aux besoins du crédit commercial, puisqu'on ne lui reproche de distraire du service de l'es-

compte ni les 60 millions qu'elle a prêtés à long terme à l'état, ni les 100 millions qu'elle prête sur dépôt de rentes et de valeurs de chemins de fer. Le développement de l'escompte n'exigeant donc pas l'application de son capital, la Banque serait forcée de l'employer en prêts sur rentes et actions. Or, au point de vue économique, l'emploi d'un capital en achat de titres ou en prêt sur titres a exactement les mêmes effets, et placerait la Banque dans une position identique à sa situation actuelle. Que son capital fût représenté par des titres achetés par elle, ou par des titres gardés par elle en nantissement, elle ne pourrait le rendre disponible qu'en rejetant ces titres sur le marché, soit en les vendant, soit en retirant les sommes qu'elle y aurait placées en prêts. L'augmentation du capital de la Banque est donc un expédient sans valeur pratique contre la chance des crises monétaires ou commerciales.

On peut invoquer une autre raison pour l'accroissement du capital de la Banque, et celle-là est la bonne : c'est le devoir qui lui est imposé de multiplier ses succursales, lors même qu'elle aurait à supporter les frais de la diffusion du crédit sur tous les points importans de notre territoire. Si le capital actuel paraissait ne pas suffire aux avances de premier établissement des nombreuses succursales qui restent à établir, il faudrait se hâter d'en étendre les ressources. Il n'entrait point dans le plan de cette étude d'exposer et de discuter la fortune de la Banque comme société d'actionnaires et le mode d'administration par lequel elle se gouverne. La question de l'augmentation du capital de la Banque, par le lien qui la rattache à la nécessité de faire arriver l'organisation du crédit dans tant de localités qui en sont desheritées, ne dépasse point la limite à laquelle nous nous arrêterons aujourd'hui. Nous nous sommes efforcé de mettre en lumière les services généraux rendus par la Banque de France, nous sommes convaincu que cet établissement peut se prêter, dans son organisation actuelle, à tous les besoins du crédit, nous croyons que ses directeurs sont disposés à en étendre progressivement sur le pays l'action fécondante, dont ils sont les dispensateurs privilégiés; mais, avant de voir le nombre des succursales dépasser de beaucoup le chiffre actuel, nous ne penserons point qu'ils aient encore assez fait pour mériter leur privilége. Certaines gens ont une façon de louer la Banque de France de sa prudence, qui fait songer à celle qui finit par lasser les Athéniens d'entendre appeler Aristide le juste. Ce n'est pas nous qui la trouverons jamais trop prudente dans la stricte observation qu'elle s'est imposée des règles du crédit commercial; mais jamais non plus, à notre gré, elle ne sera trop prompte à coloniser le magnifique empire du crédit qui lui a été départi sur la surface entière de la France.

EUGÈNE FORCADE.

LA GUERRE

ET

LA CONFÉRENCE

Après deux années d'une guerre cruelle, la paix semble devoir être bientôt rendue au monde, et l'immense majorité des hommes salue son retour des plus douces espérances. C'est en vain que quelques esprits moroses et défians nous rappellent qu'il y a encore bien du chemin entre la coupe et les lèvres : l'opinion se précipite avec confiance pour saisir cette coupe enchantée. Elle n'hésite nulle part, même parmi ceux qui avaient espéré de la guerre un résultat tout autre que celui qu'elle a produit. On a beau invoquer les souvenirs de l'année dernière, nous remettre sous les yeux le texte des dépêches et des protocoles qui montrent qu'avant d'entrer à la conférence de Vienne, la Russie avait, comme aujourd'hui, accepté sans réserve les principes énoncés dans les notes du 8 août, qu'on lui demandait de convertir en traité; on a beau faire ressortir que cette acceptation n'était venue qu'après de longues négociations qui ne permettaient de supposer aucun doute dans l'esprit de la Russie sur le sens des quatre points de garantie; on a beau enfin nous rappeler que, malgré tout cela, elle ne s'est fait aucun scrupule de manquer à l'engagement moral qu'elle avait contracté : il n'importe, on ne tient pas compte de ces considérations, et l'on persiste à croire au prochain retour de la paix. Nous espérons pour notre part que l'opinion publique ne se trompe pas, et nous croyons que l'examen de la situation politique et morale faite par les événemens à toutes les puissances engagées ou intéressées dans ce grand débat prouvera que, si la paix ne sort pas

des conférences de Paris, la sagesse et le bon sens disent du moins qu'elle aurait dû en sortir.

I.

Parlons d'abord de la France : aussi bien c'est elle qui a joué le principal rôle dans la guerre. L'Angleterre a peut-être dépensé autant d'argent, mais elle n'a fourni qu'un moindre nombre de combattans; l'état général de situation dressé pour régulariser le partage des dépouilles de Sébastopol entre les alliés accusait pour le 8 septembre, jour de la prise de Malakof, cent vingt-six mille Français présens sous les armes contre soixante-trois mille Anglais et Piémontais réunis. Dans l'opinion universelle de l'Europe, c'est donc à notre armée que revient la plus grande part de l'honneur acquis dans la dure et laborieuse campagne de Crimée, nous pouvons le dire avec une légitime fierté; mais, pour être juste avec tous ceux qui ont si bien servi leur pays, il faut savoir associer dans notre reconnaissance et dans nos sympathies la marine à l'armée. Condamnée à un rôle ingrat, exclue dans la plupart des occasions où il y avait quelque gloire à gagner, la marine n'en a pas moins été la providence de nos soldats. Rien n'aurait pu se faire ou du moins rien n'aurait pu tourner à bien sans la merveilleuse activité qu'elle a déployée, sans l'inépuisable dévouement dont elle a fait preuve, soit qu'il fallût soigner les blessés et les ramener en France, soit qu'il fallût abandonner son matériel, ses armes, ses vivres et jusqu'à ses équipages à l'armée de terre. Quel sacrifice lorsqu'il a fallu dépouiller de leur appareil militaire tant de beaux vaisseaux, tant de belles frégates, hier l'orgueil de l'océan, convertis aujourd'hui en vulgaires transports pour les munitions, en écuries pour les animaux nécessaires à l'existence de l'armée, en hôpitaux flottans pour ses malades! Quel esprit d'ordre et de prévoyance, quelle industrie, quelle fertilité de ressources, lorsque la marine a transformé, avec une rapidité qui tient du prodige, la plage déserte de Kamiesh en place de guerre, en ville de commerce, en port militaire, en entrepôt qui a fourni à tous les besoins de l'armée, car Kamiesh a été tout cela, grâce à la discipline, à l'invention, à l'énergique et infatigable travail de nos marins! Et dans les rares circonstances où ils ont pu prendre part aux opérations actives, quelle rapidité dans les mouvemens, quelle intelligence et quelle sûreté dans l'exécution, quel ensemble dans la masse et quelle vie dans les détails! Comme chacun connaît sa place, sait ce qu'on attend de lui, et l'exécute sans bruit, sans zèle turbulent, sans gêner les autres, en rattachant toujours et de lui-même sa petite part d'action à l'action générale! Aussi, dans tous

les mouvemens des escadres combinées, le rôle de la marine française a-t-il été très brillant. Au passage des Dardanelles, elle accomplit son opération sans tâtonnement, sans hésitation, en ne laissant qu'un seul vaisseau à la traîne, tandis que la flotte anglaise, qui avait commencé sa manœuvre à la même heure et au même instant que nous, reste neuf jours avant de pouvoir nous rejoindre. De même, au débarquement de l'armée à Old-Fort le 14 septembre 1854, la marine mettait trois divisions à terre avec leur artillerie entre huit heures un quart du matin et midi et demi, et le même jour elle avait terminé le débarquement du matériel avant le coucher du soleil, tandis qu'il fallait trois jours à l'armée anglaise, plus nombreuse, il est vrai, et embarrassée d'un plus grand nombre de chevaux, pour avoir à terre tout son monde et tout son matériel. De notre côté, les mesures avaient été si bien prises et si bien exécutées, que vingt-deux minutes après le coup de canon qui donnait le signal d'amener les embarcations pour conduire les troupes à la plage, nous comptions déjà plus de six mille hommes formés en bon ordre sur le territoire ennemi. De même encore, le jour de l'ouverture du feu devant Sébastopol, le 18 octobre 1854, lorsque les généraux demandent à la marine de faire une diversion et d'essayer les murailles de bois de ses navires contre les forts de granit à triple étage de canons qui battent l'entrée de la rade, c'est la flotte française qui supporte le plus gros du feu, et dans ce combat inégal, où elle compte trois cent cinquante tués et blessés, l'ennemi en accuse plus de mille par son rapport. On sait ce qu'ont fait aussi ses batteries flottantes à Kinburn. A terre même, elle porte des coups sensibles à l'ennemi : à Svéaborg, elle imagine de construire sur l'îlot d'Abraham une batterie de mortiers qui contribue de la manière la plus efficace aux résultats obtenus, et dans les tranchées devant Sébastopol, les canonniers marins, commandés par M. Rigault de Genouilly, se font remarquer entre tous par la justesse de leur tir, par leur bonne conduite, par leur dévouement. Dans cette campagne, où il n'y a pour elle ni repos, ni trêve, ni espérance de gloire proportionnée à ses rudes travaux, la marine française déploie tous les genres de mérite que le pays pouvait attendre d'elle; elle n'a qu'un défaut, c'est l'exiguïté numérique de son personnel. La France n'a pas et n'aura jamais assez de ces braves et excellentes gens à son service.

C'est avec intention que je me suis étendu quelque peu sur les mérites d'une arme au milieu de laquelle j'ai passé, observateur étranger, plusieurs années qui m'ont appris à savoir ce que valent nos marins, et qui me font regretter non pas la gloire de leurs émules de l'armée de terre, mais l'obscurité relative du rôle où des circonstances qu'il ne dépendait pas d'elle de changer ont réduit la marine. Il n'est que

juste de vouloir que l'opinion publique n'oublie pas ses services, et cependant, quoi qu'on fasse, elle les oubliera. L'éclat incomparable qu'ont jeté les victoires de l'Alma, d'Inkerman et de Traktir, l'assaut de Malakof et la prise de Sébastopol rejetteront fatalement la marine au second plan. Aussi n'est-il pas nécessaire d'insister sur ce qu'a fait l'armée de terre : ses exploits et ses triomphes remplissent toutes les mémoires, ils ont frappé trop vivement toutes les imaginations, ils ont porté au loin de trop douces consolations à tous ceux des Français que les hasards de la vie ou les vicissitudes de la politique ont répandus par tous les pays de la terre, ils ont excité une admiration trop sincère, même chez nos ennemis secrets ou déclarés, pour qu'il vaille la peine de les remettre en lumière. On ne peut plus que rire aujourd'hui des fausses terreurs que de prétendus amis affichaient d'un air de tendre inquiétude au début de la guerre. Que vont-ils faire à Sébastopol? disait l'un. — Mais ils n'ont jamais fait la grande guerre! disait l'autre. — Il y avait surtout une phrase singulière que certains journaux militaires étrangers nous jetaient à la tête avec un air d'énigmatique profondeur : « Mais vos soldats d'Afrique n'ont jamais entendu le canon! » Ces bonnes gens sont aujourd'hui plus que rassurés sans doute sur le compte de notre armée, car leur inquiétude n'a pas dû être de longue durée. En effet, la première fois que l'infanterie française s'est trouvée en présence de l'ennemi, ç'a été sur le champ de bataille de l'Alma, où elle a emporté, de concert avec les Anglais, de formidables positions défendues par quatre-vingt-quatre pièces de canon. La première fois aussi que la cavalerie française a eu l'occasion de se mesurer avec les Russes, à l'affaire de Balaclava, on a vu deux escadrons de chasseurs d'Afrique débuter par aller sabrer les canonniers russes jusque sur leurs pièces. Et si ces exploits n'ont pas suffi pour dissiper tous les doutes, il faut croire que le siége de Sébastopol, où treize cents pièces d'artillerie en batterie n'ont pas laissé de jouer un certain rôle, aura dû convaincre les plus incrédules de l'aptitude du soldat français à entendre le bruit du canon sans trop se troubler. Quant à la grande guerre, il faudrait peut-être expliquer ce qu'on voulait désigner par cette expression un peu vague; mais, en attendant la définition, il semble qu'une guerre qu'on poursuit à cinq cents lieues, à mille lieues de chez soi, et jusqu'au Kamtschatka, avec des armées de deux cent mille hommes, avec une flotte de trois cents bâtimens armés et montés par plus de cent vingt mille marins, peut bien passer pour une grande guerre; il semble que les amiraux, les généraux et les administrateurs qui mettaient en mouvement de pareilles forces, à de pareilles distances, étaient bien autorisés à croire qu'ils faisaient la grande guerre. Ou bien la

grande guerre, est-ce celle qui fait beaucoup de victimes et qui coûte beaucoup d'argent? Hélas! la guerre que nous venons de faire n'offre malheureusement que trop de raisons pour être qualifiée de grande. C'est presque quatre milliards qu'il en coûte pour deux ans à la France et à l'Angleterre seulement; c'est six ou sept cent mille hommes tués, blessés, mutilés, mis hors de combat par le fer, par le feu ou par les maladies, qu'il en coûte à la Russie, à la Turquie, à la France, à l'Angleterre, au Piémont : n'est-ce donc pas assez pour deux années de guerre? Ou bien encore la grande guerre, est-ce celle seulement qui produit de grands résultats? N'est-ce pas un assez grand résultat que la Russie réduite, après la prise de Sébastopol, à accepter les conditions des vainqueurs, et espère-t-on nous prendre pour dupes lorsqu'on nous dit qu'elle se rend seulement à la voix plaintive de l'humanité? Quant au reste, le point où nous en sommes répond sans doute à la question qu'on nous adressait en nous demandant ce que nos soldats allaient faire à Sébastopol; ils allaient y poursuivre le but de la guerre et conquérir la paix.

Mais passons à des considérations plus sérieuses et plus délicates. En soumettant notre nouvel établissement militaire à une épreuve faite sur une grande échelle, la campagne de Crimée n'a pas seulement rapporté de la gloire à nos armes, elle a été aussi une mine féconde d'enseignemens. Elle a prouvé, par des faits qu'il est impossible de contester aujourd'hui, que notre armée, telle qu'elle a été organisée par le gouvernement parlementaire et instruite par la guerre d'Afrique, est devenue, si l'on tient compte de toutes les nécessités auxquelles une armée doit suffire, la première de l'Europe. Il est peut-être certains détails que l'on peut trouver ailleurs égaux ou même préférables à ce qu'ils sont chez nous, mais dans l'ensemble il paraît difficile de mettre en doute notre supériorité. Considérant ce que doit être une armée et les innombrables services qu'elle doit représenter dans son unité multiple, l'armée française est la mieux liée dans toutes ses parties que l'on puisse citer, la plus mobile, la plus facile à fractionner et à réunir, celle qui se prête le plus aisément à toutes les combinaisons, celle qui a reçu de ses lois et de ses règlemens organiques la plus grande puissance pour se suffire à elle-même dans toutes les éventualités et au moyen des rouages les plus simples, les mieux appropriés au caractère national. Dans toutes les hypothèses, ce sont là des conditions excellentes; mais dans l'hypothèse d'une guerre offensive, lorsqu'il faut subvenir par son industrie à une foule inévitable de lacunes, ce sont des qualités incomparables. On a dit, et avec raison, que si la civilisation disparaissait du reste du globe, on la retrouverait presque tout entière dans une division française, comme elle est aujour-

d'hui constituée. Sans doute, si l'on doit entendre par division un certain nombre de régimens ou de détachemens d'armes différentes réunis sous un seul commandement, il existe des divisions dans toutes les armées du monde, et j'admettrai facilement qu'une fois conduites sur le champ de bataille, elles se comporteront au jour du combat aussi bravement qu'aucune division française; mais ce n'est pas là, et à beaucoup près, tout ce qui représente le mérite des corps armés, surtout quand il s'agit de faire campagne sur le sol étranger. Ce qui n'est pas moins utile au but final de la guerre que la bravoure des troupes, c'est cette heureuse combinaison qui fait que dans un corps français infiniment plus que dans aucun autre on rencontre une association de tous les métiers, de toutes les professions de la société civile. C'est le résultat de notre excellente loi de 1832 sur le recrutement de l'armée, et l'on a pu en voir les bons effets soit en Algérie, où nos régimens ont accompli mille travaux aussi nécessaires à la conquête que la victoire sur les champs de bataille, soit en Crimée, lorsqu'il a fallu s'établir sur le plateau désert de la Chersonèse et pousser les travaux de siége devant Sébastopol. C'est un avantage que les armées étrangères ne possèdent pas au même degré que la nôtre, et, pour mieux nous faire comprendre, nous citerons comme exemple les armées russe et anglaise. En Russie, où d'ailleurs l'industrie est peu avancée, où le recrutement se fait sous l'influence des seigneurs, qui se gardent sans doute de livrer les plus utiles de leurs serfs, l'armée est composée presque exclusivement d'hommes des campagnes, qui font au besoin des terrassemens merveilleux, comme ils nous l'ont prouvé à Sébastopol, mais qui dépendent de l'extérieur pour tout ce qui est de l'entretien, de la réparation ou de la création de leur matériel. De même que, chez les Russes, les malades et les blessés sont trop souvent perdus par suite de l'imperfection du système médical et hospitalier, de même, par suite de l'ignorance du soldat, l'arme ou la machine détériorée, avariée par une cause quelconque, peut être considérée comme perdue. Aussi les armées russes sont-elles très lentes dans leurs mouvemens et traînent-elles toujours après elles une masse considérable de bagages, bien que la ration du soldat soit des plus chétives.

Dans l'armée anglaise, c'est le contraire qui arrive; elle se recrute par engagemens volontaires seulement, mais elle ne trouve guère de gens à enrôler que dans le peuple des villes, et en général parmi les ouvriers qui n'ont pas réussi dans leur métier, qui n'ont pu s'attacher à rien, ni à personne. Toutes les professions de l'industrie manufacturière comptent des représentans plus ou moins habiles dans les régimens anglais, mais les hommes de la terre y manquent. Aussi le soldat anglais, si admirablement brave sur le

champ de bataille, est d'ordinaire assez peu adroit en campagne. Il manie difficilement la pelle et la pioche, qui sont non moins utiles à la guerre que le fusil et le canon; il ne sait pas remuer de lourds fardeaux, il a plus que de la répugnance pour les corvées, il accuse à tout instant le manque de cette éducation qui rend l'homme des champs très peu sensible à la pluie, à la bise, au soleil, qui lui permet d'estimer une distance et de juger un terrain, de deviner à première vue où il trouvera l'eau et le bois, de reconnaître des indices précieux dans les bruits de l'air, de s'orienter à l'ombre du soleil et au cours des astres, d'abriter son bivouac, de se procurer du feu, de combattre enfin, par mille petits moyens que l'expérience seule peut apprendre, les mille privations que l'administration la plus intelligente et la plus libérale ne peut pas épargner au soldat en campagne. Un des détails de nos habitudes militaires qui semble avoir le plus frappé les Anglais, c'est l'industrie que déployaient nos soldats pour avoir toujours du feu et toujours quelque chose à cuire sur ce feu, l'*éternel pot-au-feu*, la *sempiternelle pot-bouille,* comme je l'ai vu vingt fois écrit en français dans les innombrables lettres du théâtre de la guerre que publiaient les journaux de Londres. Je m'en rappelle une entre autres qui était signée par un capitaine de je ne sais plus quel régiment de l'armée de la reine. Il racontait qu'ayant un jour été mandé par son colonel, il avait reçu la mission assez épineuse, on le croyait du moins, d'aller faire pendant la nuit suivante une reconnaissance dans le grand ravin qui séparait les attaques anglaises des nôtres. Comme c'était la première fois qu'on songeait à s'éclairer de ce côté, notre capitaine prend avec lui deux ou trois hommes choisis, et la nuit venue, le voilà qui se glisse avec précaution dans le ravin : il avance, il avance, lorsque tout à coup il est hélé par une sentinelle française, qui, après l'avoir reconnu, le conduit avec ses hommes dans une espèce de grotte où il trouve un poste des nôtres parfaitement installés, dormant, fumant, causant à voix basse, qui lui font voir tout ce qu'il désirait connaître de la situation des choses dans le ravin, et le renvoient après lui avoir fait prendre, ainsi qu'à ses hommes, du bouillon et du café. Rien de plus poli et de meilleur goût que les termes dans lesquels le capitaine se loue de l'hospitalité des Français; rien de plus amusant que le dépit avec lequel il raconte que cette expédition, pour laquelle il était parti avec l'espérance de se signaler par quelque service exceptionnel, l'a conduit tout simplement à découvrir un poste français comfortablement établi, causant tranquillement autour de ses inévitables marmites qui *migeotaient* bien doucement sur un feu habilement entretenu sans éclat ni fumée pour ne pas se trahir, et cela sous la portée de l'ennemi; « car les Français font la cuisine à la

barbe des Russes, car ils la feraient partout. » Nos alliés n'avaient malheureusement pour eux ni ce goût ni ce savoir-faire, et M. Soyer a dû venir de Londres en Crimée tout exprès pour apprendre aux soldats anglais à faire la soupe.

Il serait trop long sans doute de vouloir faire ressortir tous les avantages que notre jeune armée doit à la sagesse des lois et des règlemens qui lui ont été donnés par le gouvernement représentatif. Il est cependant quelques points sur lesquels nous croyons devoir insister, car il nous semble que l'expérience vient de les mettre en lumière de la façon la plus éclatante. C'est un grand avantage, croyons-nous, pour un corps qui doit posséder une unité aussi parfaite qu'une armée, d'être composé, comme la nôtre, d'hommes entre lesquels il y a peu de différence d'âge. La similitude des goûts, des manières de voir, est une garantie pour la vitalité de l'esprit de corps, pour l'harmonie intérieure des régimens, pour la facilité des rapports des hommes entre eux, pour la liberté morale de chacun, autant du moins que cette liberté peut se concilier avec les rigoureuses exigences de la vie militaire. J'en parle pour avoir pu constater par expérience personnelle les mauvais effets qui se produisent dans les conditions contraires, et comment il arrive que, dans une troupe composée d'hommes très différens par l'âge, les plus avancés dans la vie et par conséquent les plus habiles exercent souvent sur les plus jeunes une tyrannie qui devient la cause de querelles sans fin, d'un malaise général, et par suite d'une mollesse fâcheuse dans le service. Je suis peu sensible, je l'avoue, à cette considération qui fait croire qu'il faut dans les corps de vieux soldats pour former les plus jeunes et pour conserver les traditions : ce sont les corps eux-mêmes, non pas quelques individus, qui doivent être chargés de ce soin, et si je puis dire toute ma pensée, j'ajouterai que la plupart du temps il y a plus à regretter qu'à encourager dans cet enseignement mutuel des cadets par leurs aînés, surtout quand ceux-ci ont trop de droits au respect des autres.

Une autre question que soulève l'expérience que nous venons de faire, c'est celle de savoir si l'âge moyen dans l'armée française, vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'est pas celui où l'homme est le plus propre à supporter les fatigues de la guerre offensive. Pour défendre une place, il est possible que des hommes plus âgés vaillent tout autant, et il est certain que pour faire la police dans une ville ou dans un pays, sans sortir de ses foyers, ils valent beaucoup mieux : l'exemple de la gendarmerie est là pour le prouver; mais quand il s'agit d'aller attaquer l'ennemi chez lui et de tenir la campagne, les conditions du problème sont peut-être très changées. Je n'entreprendrai pas de le résoudre en faveur de la jeunesse, cela

semblerait trop aventureux de ma part, mais il est des raisons qu'on peut faire valoir à l'appui de cette opinion, et qui n'ont certainement rien de paradoxal. D'abord les campagnes de l'Algérie et ce qui vient de se passer en Crimée nous montrent d'une manière frappante l'avantage qu'il y a, pour faire la guerre, à mettre en ligne des soldats qui savent quelque chose de plus que l'école du bataillon ou le maniement des armes, qui n'ont pas encore oublié dans la routine de la vie militaire ce qu'ils avaient appris des professions civiles où ils gagnaient leur vie avant de passer sous les drapeaux, et où ils rentreront lorsqu'ils auront payé leur dette à l'état. Rien de plus capable de se laisser mourir de faim au milieu de l'abondance, rien de plus emprunté quand il faut se tirer d'affaire en pays ennemi que le soldat rompu par une trop longue habitude de la vie des casernes à n'avoir plus de spontanéité, à se désintéresser de toute responsabilité personnelle, à compter sur l'infaillible et inépuisable providence qui, pendant de longues années, a présidé aux distributions. A la bataille de l'Alma, des régimens anglais, qui se trouvaient en retard et voulaient regagner le temps perdu, jetaient leurs gamelles et leurs bidons pour aller plus vite à l'ennemi. C'étaient, sous le rapport du courage et de l'instruction spéciale, d'admirables soldats, qui se sont battus ce jour-là de la façon la plus brillante, mais qui ont commis aussi une faute énorme, une faute qui leur a coûté d'autant plus cher qu'ils n'ont pas su la réparer, — qu'ils n'ont pas eu assez d'industrie pour suppléer à la perte qu'ils venaient de faire si étourdiment par quelque invention qui serait peut-être sortie des cervelles d'hommes moins spéciaux, et, si cela pouvait se dire, moins spécialisés. Il faut savoir ensuite si dans la fleur de la jeunesse l'homme n'est pas plus capable de supporter les fatigues d'une campagne. Sans doute il n'a pas encore toute sa force musculaire, mais sa santé se plie infiniment mieux qu'à aucune époque de la vie aux privations, aux insomnies, aux excès de fatigue, de froid et de chaud que le soldat doit subir; il est plus capable, en un mot, de recevoir cette sorte d'entraînement auquel l'homme doit se soumettre pour faire la guerre. Son tempérament, sa santé, son estomac comme son esprit, n'ont pas encore pris d'habitudes, et il est moins sensible à toutes les influences morbides qui attaquent le soldat, qui frappent bien plus durement sur l'âge mûr que sur le jeune homme. Il se fait bien plus vite à toutes les circonstances nouvelles au milieu desquelles il doit vivre : il est vif à la marche, il dort à toute heure, il veille presque aussi longtemps qu'on veut, et il se répare avec une facilité qui n'existe plus à une autre époque de la vie. Son insouciance le protége, elle adoucit pour lui toutes les transitions. Il passe sans peine de l'existence monotone et routinière de la caserne

aux émotions de la guerre. Si intenses, si multipliées et si diverses qu'elles soient, elles le trouvent léger de cœur et d'esprit, léger comme l'alouette, dont César avait, à titre d'emblème du caractère national, fait reproduire l'image sur les casques de sa fameuse dixième légion, composée exclusivement de Gaulois, nos aïeux. Tandis que ces magnifiques régimens des gardes anglais, qui avaient déployé un courage si héroïque sur les hauteurs d'Inkerman, succombaient dans leur camp aux fatigues, à la faim, nous avions à côté d'eux, sur le plateau de la Chersonèse, des régimens composés d'hommes beaucoup plus jeunes, beaucoup plus faibles d'apparence, qui venaient de quitter les garnisons de France comme eux celles de l'Angleterre, qui n'avaient même jamais mis le pied en Afrique, comme le 39e de ligne par exemple, et qui cependant supportaient infiniment mieux que leurs alliés les privations et les misères de la Crimée.

Un fait à signaler encore, c'est la facilité avec laquelle la discipline semble s'être conservée dans toutes les circonstances au milieu de cette armée, qui a eu cependant de mauvais jours et de rudes épreuves à traverser. Nous avons bien quelquefois entendu parler, dans les journaux allemands, d'actes d'insubordination très graves, de révoltes même qui auraient éclaté dans nos régimens, mais jamais nous n'avons vu se confirmer en aucune façon ces rumeurs, inspirées par des sentimens peu bienveillans sans doute. Nous avons lu bien souvent, dans les correspondances anglaises, des doléances sur l'habileté des zouaves à la maraude; mais en réalité, dans aucun cas que nous nous rappelions, nous n'avons vu que nos soldats aient outrepassé les droits de la guerre, et nous n'avons pu attribuer le blâme qu'on cherchait à déverser sur eux à autre chose qu'au dépit de n'avoir pas su arriver à temps pour prendre sa part du bois, du vin ou des poules qu'ils étaient toujours les premiers à découvrir. D'ailleurs il ne nous souvient que d'une seule circonstance de cette guerre où il ait été commis des actes de pillage réels : c'était à Kertch, et ce dont nous nous souvenons très nettement aussi, c'est qu'à Kertch le pillage fut arrêté et l'ordre rétabli par quelques détachemens isolés de nos soldats ou de nos marins, notamment par les matelots du *Phlégéton,* agissant presque d'eux-mêmes et sans avoir besoin d'ordres supérieurs. Nous en appelons aux correspondances anglaises elles-mêmes. Loin qu'il soit faible, l'esprit de discipline a au contraire poussé de si profondes racines dans nos régimens, qu'il survivait, même dans la captivité, chez les prisonniers faits par l'ennemi. Les autorités russes, qui passent avec quelque raison sans doute pour être assez exigeantes sur ce chapitre, ont rendu à cet égard les témoignages les plus flatteurs pour nos soldats. Et cependant la discipline de l'armée française est dans

la pratique la plus douce et la plus facile qui gouverne aucune armée du monde. C'est chez nous assurément qu'il y a le moins d'hommes punis. On peut, jusqu'à un certain point, faire honneur de cet heureux état de choses au caractère national; mais, pour être juste, il faut l'attribuer surtout aux conséquences que doivent naturellement produire d'excellens règlemens sur le service, et des lois meilleures encore sur l'avancement dans l'armée et sur l'état des officiers. Ces lois et ces règlemens semblent avoir mis chacun à sa place, défini pour tous, dans toutes les positions, la sphère et la limite de leurs devoirs, ouvert convenablement la carrière à toutes les ambitions légitimes, créé enfin une situation où chacun se meut à l'aise et trouve des garanties pour ses droits. Il faut bien que ces lois soient bonnes pour qu'elles aient survécu à ceux qui les ont faites, pour que la France ait pu passer de la monarchie à la république, et de la république à l'empire, sans que personne ait songé à les modifier. Et une preuve plus frappante encore de leur mérite, c'est peut-être ce fait, qu'à travers nos révolutions, aux époques les plus critiques, dans les temps les plus funestes de 1848, alors qu'il semblait que tout principe d'autorité était perdu, la discipline de l'armée n'a jamais souffert essentiellement, la vie de la grande famille militaire s'est conservée intacte dans le milieu le plus corrupteur. Sans doute les institutions, même les meilleures, valent en raison du mérite des hommes qui sont chargés de les appliquer; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que les hommes, même les plus méritans, ne peuvent pas faire vivre des institutions mauvaises, ne peuvent pas surtout leur faire produire de bons fruits.

La légitime fierté que tant de glorieux succès ont inspirée à la France, l'entière satisfaction qu'elle en ressent et qu'elle témoigne si ouvertement, ne doivent laisser aucun doute sur la sincérité des sentimens qu'elle apportera dans la négociation de la paix. Pour elle, le but de la guerre est atteint, le programme qu'elle s'était tracé dans les instrumens diplomatiques ou dans les traités qu'elle a signés en dénonçant les hostilités, ce programme est complétement rempli. La Russie est arrêtée pour longtemps dans sa marche sur Constantinople, l'intégrité du territoire ottoman et l'émancipation des chrétiens du Levant sont assurées : que reste-t-il à faire encore, lorsqu'en tirant l'épée du fourreau on a pris l'engagement solennel de ne demander à la victoire ni augmentation de territoire, ni avantage politique particulier, ni traité de commerce, ni rien de ce qui aurait pu donner à la guerre l'apparence d'une entreprise poursuivie en vue d'un intérêt personnel? D'ailleurs il serait injuste de méconnaître que, dans les conditions où elle se fait, la paix apporte à la France des bénéfices certains. C'est quelque chose, quoi qu'on dise, d'avoir anéanti la marine russe de la Mer-Noire, d'avoir détruit les

germes d'où aurait pu sortir à une époque plus ou moins rapprochée l'établissement d'une grande puissance maritime dans la Méditerranée; c'est quelque chose de faire entrer cette situation dans le droit public de l'Europe. Il est vrai que dans de certaines prévisions cela est précisément regardé comme un mal, presque comme une faute; mais je ne saurais reconnaître ni la justesse, ni la moralité de ces prévisions-là. Quoi qu'on fasse, il n'y a qu'un peuple en Europe qui soit notre allié sincère et loyal : c'est le peuple anglais, et je ne saurais comprendre ce qu'il peut y avoir de moral ou d'habile à diriger notre politique dans le sens des éventualités de coalition que nous pourrions former un jour contre lui. Sans doute nous pourrons avoir querelle avec l'Angleterre pour quelque projet de conquête, mais nous ne nous brouillerons jamais avec elle pour tout ce qui est le progrès de nos mœurs, de nos institutions, de nos libertés, pour tout ce qui est la conséquence morale de notre grande révolution, pour ce qui fait notre honneur et notre danger dans le monde. Le peuple anglais est le seul qui, par le développement de sa civilisation, par ses arts, par ses lumières, par le libéralisme de son état social, ne craigne rien de l'instabilité de notre situation intérieure, et envisage toutes les vicissitudes de notre politique sans peur et sans haine pour nous. Partout ailleurs nous n'avons que des amis sans force ou des ennemis puissans qui pourront peut-être s'allier à nous pour des intérêts d'un jour, mais qui ne voient dans la France qu'un foyer de peste et d'incendies. Renonçons à nous persuader que nous sommes aimés, chéris, adorés partout; c'est une niaiserie et rien de plus. Il ne faut même pas croire à l'attachement de ceux que nous avons comblés de nos bienfaits : l'exemple de la Grèce, le rôle qu'elle a joué dans cette dernière guerre est là pour nous faire sentir le gré qu'on peut nous savoir du sang que nous avons versé, des millions que nous avons dépensés dans les intentions les plus généreuses, avec le désintéressement personnel le plus absolu. A plus forte raison ne faut-il pas nous laisser prendre aux démonstrations de sympathie extérieure qui pourront nous venir de ceux qu'on appelle quelquefois avec affectation les Français du Nord. Il n'y a pas qu'un peuple qui s'appelle ainsi, et j'en pourrais citer qui ont certainement plus de goût pour nous que les Russes. Ce n'est pas que je veuille mettre en question l'excellence des traitemens dont nos prisonniers ont été l'objet de leur part, ou la sincérité de la politesse qu'ils ont en toute occasion témoignée à nos soldats sous les murs de Sébastopol : les officiers russes sont, je le reconnais avec plaisir, des hommes bien élevés, à qui l'on ne saurait contester ni la bonté du cœur ni les sentimens du chrétien; mais ce sont aussi des gens dont l'opinion ne compte pas dans leur pays, et que leur gouvernement mènera toujours à la

bataille contre nous quand il lui plaira et sans avoir besoin de s'enquérir si la guerre qu'il leur fera faire blesse les sympathies qu'on leur suppose, et qui en tout cas sont comme si elles n'existaient pas. Ah! si le monde était encore constitué comme au siècle dernier, si l'Europe était encore régie dans ses divers empires par une forme sociale, par des principes d'organisation politique à peu près identiques pour tous et universellement acceptés, notre position vis-à-vis de la Russie serait fort différente de ce qu'elle est : dans une pareille situation, il ne se fait de guerre que pour des questions d'influence ou d'intérêt territorial, et rien ne serait plus sensé que de prévoir l'éventualité d'une alliance durable et fructueuse avec la Russie; mais depuis la guerre de sept ans la révolution française est survenue, qui a bien changé les choses. Ce sont les races, les nationalités, les religions, les principes, qui sont en présence; or sur ces questions tout nous sépare de la Russie, qui est et sera longtemps encore la clé de voûte de toutes les coalitions qu'on essaiera de diriger contre nous, l'espérance et la planche de salut de tous ceux que leurs intérêts ou leurs passions rendent les ennemis de la civilisation moderne de la France. Aussi longtemps que nous n'aurons pas renoncé à l'héritage de 1789, nous aurons pour principal adversaire dans le monde le principal représentant de l'autocratie et du servage, de la compression des individus et de l'absorption des nationalités. Le jour où l'on verra la France alliée de la Russie dans une grande entreprise, on pourra dire qu'elle a répudié les traditions de ses pères, qu'elle est définitivement morte à toute espérance de liberté. Voilà pourquoi je regrette si peu la flotte russe de la Mer-Noire et pourquoi j'aurais regretté si peu celle de la Baltique; voilà pourquoi je regarde tout ce qui peut arrêter l'ambition de la Russie, tout ce qui contribue à ne pas agrandir son prestige et son influence comme matériellement et moralement avantageux à mon pays : je n'ai pas oublié la hauteur blessante de tous les procédés du gouvernement russe envers la France libérale, ni les proclamations hautaines qu'il adressait à l'Europe, à mon pays en particulier après 1848, lorsqu'il nous disait : *Audite, populi, et vincimini quia nobiscum Deus!* écoutez, peuples, et vous êtes vaincus parce que Dieu est avec nous! — La Russie en a appelé aux armes, et Dieu n'a pas été avec elle.

Quelque chose qui doit surtout réjouir le cœur de la France, qui sera pour elle la compensation de bien des sacrifices, c'est que le nouveau traité de Paris devra être regardé comme un pas de plus fait dans la voie où elle cherche depuis quarante ans la réparation des traités de 1815. Il y restera sans doute beaucoup à faire encore, et le congrès de Paris ne nous rendra pas ce que le congrès de Vienne nous a ôté : il est certain cependant qu'il rajeunira le lustre de nos armes, qu'il consacrera l'accroissement légitime d'influence

politique et de considération que nous ont acquis les exploits de nos soldats et la justice de la cause pour laquelle ils avaient tiré l'épée; il calmera le cuisant souvenir qui a pesé d'un si grand poids sur notre politique intérieure et extérieure, qui tient si fort et si douloureusement au cœur de la nation. Ne nions pas cette blessure que chacun de nous porte toujours saignante dans son sein, mais restons bien convaincus que, pour la guérir efficacement, il nous faut du temps, de la prudence et surtout de la modération. Toute entreprise aventureuse nous exposerait à perdre le terrain que nous avons déjà regagné, et l'Europe, qui nous redoute, serait bientôt réunie contre nous. Comprenons bien l'enseignement qui doit ressortir de la situation où la paix vient nous surprendre. Après deux ans d'une guerre où nous avons combattu pour les intérêts généraux de l'Europe au moins autant que pour les nôtres, où il n'est presque pas un gouvernement qui n'ait affirmé que le bon droit était tout entier de notre côté, nous n'avons encore pour alliés actifs que l'Angleterre et le Piémont. De l'Autriche, plus intéressée que nous dans la question, nous n'avons guère obtenu que des paroles; partout ailleurs nous n'avons rencontré que froideur ou malveillance presque déclarée, comme à Naples, ou même des hostilités ouvertes, comme en Grèce. Il n'y a que la Suède qui fasse exception, exception honorable et dont nous devons tenir grand compte, si nous avons égard à la position particulière du roi Oscar. Il faut profiter de la leçon, en sachant attendre le jour et l'heure, en sachant ne vouloir chaque fois que ce qui est possible. L'état critique de l'Europe suffira bien à nous fournir des occasions. Nous n'avons d'ailleurs sous ce rapport qu'à nous montrer conséquens avec nous-mêmes, car c'est seulement justice de reconnaître que si dans sa politique intérieure la France a depuis 1815 commis de déplorables erreurs, elle a au moins, dans ses rapports généraux avec l'Europe, montré de l'habileté, de la fermeté, de l'esprit de suite. Soyons équitables envers les gouvernemens qui ne sont plus, et confessons qu'ils ont tous montré du courage, du patriotisme et de la sagesse dans cette œuvre de réparation qu'il est du devoir de la France de poursuivre. Chacun l'a fait à sa manière, selon ses moyens, selon les ressources du jour et dans le sens des principes qu'il préférait; mais tous ont gagné quelque chose. La restauration a débuté par l'expédition d'Espagne et fini par la conquête d'Alger, qui valait mieux que la campagne de 1823. La monarchie de 1830 a la première porté une atteinte directe aux traités de 1815 par le démembrement du royaume des Pays-Bas, par la fondation du royaume de Belgique; elle a offert bravement la bataille aux puissances du Nord sous les murs d'Anvers. La première aussi, par le traité de la quadruple alliance, elle est parvenue à nous constituer en ligue politique opposée à celle

des puissances absolutistes, elle nous a retirés de ces congrès où nous figurions comme suspects, comme des vaincus traînés au char des triomphateurs. Aujourd'hui les rôles sont bien changés; s'il y a un vaincu, ce n'est pas la France, et dans la décision qui a fait transporter de Vienne à Paris le lieu de réunion du congrès, nous pouvons voir sans trop de vanité un hommage volontaire ou forcé qu'on rend à la puissance qui a joué le plus grand rôle dans la guerre. C'est un résultat dont nous pouvons être fiers à bon droit, mais aussi à la condition de ne pas oublier que, dans tout ce que nous avons fait pour nous relever de la triste position où les traités de 1815 nous avaient réduits, nous n'avons trouvé, quand nous n'agissions pas seuls, d'utile et de loyal concours que dans l'alliance anglaise, et qu'elle nous a considérablement aidés à atteindre le point où déjà nous sommes arrivés.

II.

Je crois qu'on a calomnié l'Angleterre en cherchant à insinuer, comme on l'a fait, qu'elle apportait dans les négociations pacifiques le désir de les faire échouer. La guerre est le goût et quelquefois la nécessité du despotisme ou de la démocratie, qui est essentiellement, comme disait M. Royer-Collard, guerrière et banqueroutière; l'Angleterre est libre et n'est pas une démocratie. Elle déteste la guerre, et les hommes éclairés qui président à son gouvernement sont trop élevés au-dessus des passions des masses pour n'avoir pas horreur de ce fléau et de tous ceux qu'il entraîne après lui : la dépopulation, la misère, le fardeau des dettes publiques, le culte de la force matérielle, le dommage causé aux progrès de tous les arts qui honorent l'humanité, ou qui contribuent à élever la moralité et la condition de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse. Ce n'est qu'avec la plus profonde répugnance que l'Angleterre se laisse aller à faire la guerre; il faut qu'elle y soit poussée par le sentiment irrésistible de ses intérêts ou par un de ces soulèvemens d'opinion qui sont d'autant plus puissans chez elle que son organisation politique est admirablement combinée pour que l'opinion publique soit toujours spontanée et sincère et ne soit jamais surprise, pour qu'elle ait toujours le temps de s'éclairer, pour qu'elle n'éclate jamais sur la société comme un ouragan imprévu, mais pour qu'elle se produise au contraire comme l'inondation qui monte insensiblement dans la plaine et finit par tout emporter, les chaumières et les palais, les grands et les petits, les forts et les faibles. Ce qui vient de se passer sous nos yeux nous en a fourni un remarquable exemple. Si l'on prenait aujourd'hui la peine de relire les pièces officielles, les articles de journaux, les pamphlets qui ont paru, les discours qui ont été prononcés dans

le parlement lorsque la question des lieux-saints a commencé à prendre de la gravité, on serait frappé d'étonnement en voyant le soin que chacun prenait pour éviter d'avoir à intervenir dans le différend, en quels termes lord John Russell, alors ministre des affaires étrangères, écrivait à tous ses agens de ne pas compromettre l'Angleterre protestante dans une contestation qui semblait ne concerner que les grecs et les latins; mais aussi, lorsque la Russie eut démasqué ses batteries, lorsqu'il devint évident qu'une énorme iniquité allait se commettre si on ne l'arrêtait par la force, alors l'Angleterre prit son parti. Le parlement, représentant fidèle de l'opinion publique, poussa les ministres presque malgré eux, et le gouvernement tomba du côté où il ne penchait pas d'abord; il entra dans l'alliance française, et déclara la guerre à la Russie.

L'Angleterre n'était pas prête matériellement et militairement à faire cette guerre; depuis 1815, elle avait désarmé. L'avantage de sa position insulaire, qui ne fait pas reposer sa sécurité sur le nombre et l'excellence de ses troupes de terre, l'heureuse condition de son état intérieur, qui la dispense d'avoir besoin des baïonnettes pour maintenir l'ordre et faire la police chez elle, lui avaient permis de réduire son effectif au chiffre le plus bas. Elle n'avait pas alors plus de cent cinquante mille hommes dans son armée régulière, employée, pour la beaucoup plus grande partie, à la garde de ses innombrables colonies. Or une seule d'entre elles, l'empire des Indes, absorbe vingt-cinq mille hommes, le Canada sept ou huit mille, le cap de Bonne-Espérance quatre ou cinq mille; Gibraltar, Malte, l'Australie, la Jamaïque, les Antilles et quelques autres encore, à peu près autant; les garnisons de l'île Maurice, de Ceylan, de Singapore, de Hong-kong, de Sainte-Hélène, des Iles-Ioniennes, quelques milliers encore, si bien qu'en février 1854, au moment de la déclaration de guerre, l'armée anglaise comptait bien près de cent mille hommes répandus par petits groupes sur tous les points du globe. A vrai dire, il n'y avait alors en Angleterre, sous la main du gouvernement, que cinq ou six mille hommes de la garde, les quelques régimens auxquels il faut bien accorder de temps en temps le bénéfice d'un séjour plus ou moins court dans la mère-patrie, et enfin les compagnies de dépôt des corps employés dans les colonies. Quant aux régimens de milice, qui venaient à peine d'être formés, il ne fallait pas songer à les mener devant l'ennemi; les services qu'ils pouvaient rendre et qu'ils ont rendus, c'était de relever dans leurs garnisons les troupes régulières et de permettre de les mobiliser, c'était de fournir une base de recrutement à l'armée. En effet, c'est grâce à la milice que le gouvernement anglais a pu expédier successivement pour la Crimée plus de cent mille hommes, dont cinquante mille environ sont encore sous les murs de Sébastopol, les autres ayant dis-

paru par le fer, par le feu, par les maladies, ou ayant été renvoyés dans leurs foyers pour se remettre de leurs blessures, pour rétablir leur santé.

Assurément il est difficile de garder un empire qui compte cent cinquante millions de sujets à aussi peu de frais, et en enlevant aussi peu de bras aux forces productives du pays; mais quand il s'agit de prendre l'offensive sans retard, une pareille situation n'offre pas les élémens nécessaires pour former une grande armée d'opération contre un ennemi tel que la Russie. Il y a plus, un pareil point de départ doit produire des inconvéniens considérables. Tous ces détachemens dispersés sur tous les points du globe ne savent pas ce que c'est que vivre en grand rassemblement; leurs chefs immédiats ne sauront où demander des ordres que des officiers d'état-major improvisés ne sauront leur faire parvenir. Des généraux qui n'ont peut-être jamais vu dix mille hommes réunis manqueront de coup d'œil sur le terrain, ne pourront pas calculer ce qu'il faut de temps à tel ou tel nombre de troupes composé d'armes différentes pour se former, pour franchir une distance, pour recevoir une distribution; ils ignoreront les conditions toutes spéciales qu'il faut prévoir pour une grande réunion d'hommes. Les chances de désordre et de confusion seront infinies. C'est bien pis encore pour tous les services administratifs qu'une armée doit traîner après elle sous peine de ne pas pouvoir vivre, de ne pas faire manger ses chevaux, de ne pas soigner ses malades et ses blessés. Or ces bataillons, ces compagnies éparses dans cent pays divers ne pouvaient pas aspirer au luxe d'avoir chacune un état-major administratif chargé de pourvoir à ses besoins, et pour y satisfaire l'on s'en remettait au marché, à l'hôpital et aux pharmacies des villes où on tenait garnison. En temps de paix, c'était très bien et très facile; mais en campagne, avec une grande armée, sur un territoire qui n'offrait aucune ressource, il en fut tout autrement. Il fallut alors improviser un corps d'intendance qui, n'ayant aucune expérience pratique, ne savait comment faire parvenir aux troupes ce que celles-ci à leur tour ne savaient pas lui demander. Ni la générosité du gouvernement, qui fut poussée à l'extrême, ni le dévouement des hommes honorables qui furent employés, ne pouvaient et n'ont pu suppléer d'abord au défaut d'expérience. Service des vivres, service des transports, service hospitalier, tout a failli, ainsi que l'ont constaté le comité d'enquête de la chambre des communes et les rapports des commissaires envoyés sur les lieux par le gouvernement pour rechercher les causes des souffrances de l'armée. Aujourd'hui le retour de scènes pareilles à celles qui ont affligé l'Angleterre pendant les premiers mois de la campagne de Crimée n'est plus possible, et l'armée que commande le général Codrington est peut-être la plus richement pourvue qui soit au monde. On peut

même dire que le gouvernement a failli se laisser aller jusqu'à une prodigalité dangereuse pour les troupes et pour la discipline; mais pour en arriver là, combien en a-t-il coûté d'existences précieuses! D'ailleurs les habitudes que les soldats anglais avaient nécessairement prises dans le service auquel ils étaient employés devaient aggraver encore les difficultés de la situation au début d'une guerre dirigée contre une puissance européenne. C'est pendant dix ou douze ans, pendant quinze ans même, que leurs régimens, recrutés exclusivement par enrôlement volontaire, vont tenir garnison dans les colonies, sans remettre le pied dans la métropole. Or, pour rendre un si long exil supportable, pour ne pas faire de ses soldats les parias de la société, pour ne pas compromettre la chance d'en trouver, le gouvernement a dû leur concéder la faculté de se marier et par suite d'emmener partout avec eux et à ses frais leurs femmes et leurs enfans. En conséquence tous les sous-officiers, qui sont nombreux dans l'organisation militaire des Anglais, et dix hommes par compagnie, ont reçu l'autorisation de se marier. Il en résulte inévitablement que cette multitude de femmes fait la cuisine, la lessive, et raccommode les effets des hommes, qui restent complétement étrangers à ces soins domestiques. Rien n'est élégant et pimpant comme le soldat anglais dans sa garnison; il étale un luxe de propreté, de blancheur, de fraîcheur de linge et de tenue qui fait plaisir à voir; mais c'est un régime peu militaire, dans le sens français du mot. A Gallipoli, où les alliés se rencontrèrent pour la première fois, les Anglais avaient peine à tenir leur sérieux en voyant nos soldats manier l'aiguille, recoudre un bouton, mettre une pièce à une culotte; ils n'étaient pas encore à Varna, que déjà ils enviaient leur savoir-faire de tailleurs, comme ils ont envié plus tard leurs talens culinaires. Il y a plus, c'est que, le plus grand nombre des garnisons anglaises étant situées dans les pays intertropicaux, dans des régions où la santé des Européens ne se conserve qu'au prix des plus grands soins, surtout en évitant toute espèce de fatigue, le soldat anglais est déshabitué de tout travail, de toute corvée qu'on peut lui épargner. Il a des domestiques, et il ne faut pas en rire. On n'a pas le choix sous ces climats dévorans, et si l'on veut y avoir au jour du combat des troupes vaillantes, il faut tous les autres jours les couvrir d'un réseau de précautions infinies, les dérober même aux rayons du soleil. Sous les murs de Canton en 1841, à la prise de Chin-kiang-fou en 1842, dans les plaines de Chilianwallah en 1850, le nombre des soldats anglais morts de coups de soleil entrait dans le chiffre des pertes pour une proportion considérable. Ne fût-ce qu'à cause du soleil seulement, il est indispensable que le soldat d'origine européenne soit servi dans ces contrées, si l'on veut pouvoir compter sur lui à l'heure du danger. Les Anglais se sont rési-

gnés à cette nécessité, et je puis citer un exemple qui montre jusqu'où est allée leur résignation. Un état de situation de l'armée de l'Indus, arrêté le 4 juin 1839 à Candahar et rapporté par le capitaine Havelock dans son *Histoire de la guerre de l'Afghanistan*, montre que pour un effectif de 13,216 combattans, dont la moitié au plus étaient des Européens, l'armée anglaise emmenait à sa suite 30,046 domestiques. Le chiffre vous semblera énorme, et cependant l'auteur vous apprend qu'il ne représente que le nombre des domestiques payés par l'état et alloués réglementairement aux corps, mais que dans la réalité la multitude de gens que l'armée anglaise traînait après elle était de 80,000 âmes. Ce n'est même pas tout encore : si vous parcourez les divers récits qui nous ont été laissés de cette campagne, les deux volumes du docteur Kennedy par exemple, vous verrez qu'on s'y plaint très souvent de l'insuffisance du nombre des domestiques. Il est vrai que comme on savait que l'on aurait à passer les déserts du Beloutchistan, à franchir les passes de Bolan et de Quettah, où tout manque jusqu'à l'eau, on avait réduit les généraux et les officiers au plus strict nécessaire! C'est à ces conditions cependant que l'Angleterre a pu conquérir et conserver son empire des Indes.

Toutefois de pareilles habitudes préparaient mal les soldats anglais à la rude et laborieuse campagne qui les attendait sous les murs de Sébastopol. Ce qui était inévitable s'est produit, et aussitôt un concert de plaintes et de railleries s'est fait entendre par toute l'Europe. L'Angleterre se plaignait amèrement; ses ennemis, et ils sont nombreux, affichaient une sympathie ironique pour les souffrances de son armée. Quelle satisfaction de voir cette fière puissance frappée si cruellement dans son orgueil! Comme on se plaisait à nous vanter pour avoir l'occasion de rabaisser les Anglais, et combien nous serions fous de croire à l'entière sincérité de tous les complimens qui nous ont été adressés! Ceux qui reprochent à l'Angleterre d'avoir toujours et partout patroné la cause libérale, que le ministre influent s'appelât Canning ou lord Grey, Palmerston ou Robert Peel, — les conservateurs pusillanimes qui, si on les laissait faire, pousseraient le fanatisme de la conservation jusqu'à la plus inepte tyrannie, — les gens qui se croient menacés dans leurs intérêts matériels par la réforme économique dont l'Angleterre a donné le signal, — les libéraux désenchantés qui n'ont pas su vivre avec la liberté, les envieux qu'a faits à l'Angleterre sa prodigieuse fortune, ceux qui ne lui pardonnent pas le calme avec lequel elle a traversé les temps d'épreuves où il semblait que la société européenne allait s'abîmer, — tous ils ont reçu, colporté, commenté et répandu avec la satisfaction la plus empressée tout ce qu'ils croyaient pouvoir porter atteinte à l'honneur des armes de la libre Angleterre. Et pour leur

venir en aide, la presse anglaise racontait avec une franchise pleine de colère et d'émotion les misères des soldats; un ministre disait au sein du parlement que tous les récits qui arrivaient de Crimée étaient navrans; la chambre des communes ordonnait une enquête sur l'état de l'armée devant Sébastopol et constatait la légitimité des plaintes qui s'exhalaient de toutes les bouches; il n'y avait moyen de rien nier, de rien atténuer : l'Angleterre elle-même confessait toutes ses douleurs. Pour cette fois du moins on n'accusait pas la perfide Albion de trahir la vérité.

J'avoue ne rien comprendre à ces jubilations de la haine et de l'envie. Je ne sais pas de quoi, ni à propos de quoi l'on triomphe. L'Angleterre n'a pas joué le premier rôle dans une guerre où la marine, en rendant des services qui ont contribué aussi efficacement aux résultats que la bravoure des armées de terre, n'a figuré qu'en seconde ligne; qu'en résulte-t-il qui puisse tourner à l'humiliation de l'Angleterre? La flotte ennemie lui a partout refusé le combat, cent vingt-sept bâtimens armés ont mieux aimé se réfugier dans la rade de Sébastopol et y périr presque tous par les mains de leurs propres équipages que de courir la chance d'une rencontre honorable avec nos vaisseaux; la flotte de la Baltique se cache derrière des fortifications gigantesques, au milieu de bas-fonds impraticables où il est impossible de l'aller chercher. S'il y a honte pour quelqu'un dans une pareille situation, je ne saurais admettre que ce soit pour l'Angleterre : elle n'a pas fourni autant d'hommes que nous au siége de Sébastopol; mais qui peut s'en étonner, et quel échec peut avoir subi de ce chef la considération de l'Angleterre auprès des gens sérieux?

L'armée anglaise, relevée de ses devoirs à l'intérieur par des *policemen*, représente surtout dans l'esprit des populations, et elle est dans la réalité, l'agent du pouvoir exécutif chargé de maintenir l'ordre au sein d'un empire colonial immense. A l'inverse de ce qui se passe chez nous, elle n'occupera jamais que la seconde place dans l'imagination des Anglais, dans le sentiment des devoirs qu'ils croient avoir à remplir envers leur patrie. Aussi n'est-il pas très facile de la recruter, cela est certain; mais je ne sais pas ce qu'on en pourrait justement induire, sinon que l'Angleterre n'est pas la puissance provocante, agressive, accapareuse, que ses ennemis nous dépeignent, car, si cet esprit d'agression vivait chez elle, elle aurait bien su s'arranger pour avoir une grande armée; et s'il existait quelque instinct de libéralisme réel chez ceux qui ont tant raillé l'Angleterre des difficultés que les mœurs publiques opposent au recrutement de son armée, ils auraient respecté plutôt que tourné en dérision le sentiment national qui se défie des grandes armées permanentes, qui regarde leur existence comme peu compatible avec

la liberté, c'est-à-dire avec ce qui est la vie même de l'Angleterre, ce qui fait sa grandeur et sa force morale, bien autrement puissante que toutes les baïonnettes et tous les canons. Égarée par une vaine idée de gloire, si jamais l'Angleterre introduisait chez elle la conscription, ou copiait les institutions qui servent de base aux établissemens militaires des peuples du continent, elle aurait lâché la proie pour l'ombre, elle aurait renoncé à son principe vital. Samson aurait livré sa chevelure aux ciseaux de Dalila.

Ce qui est vrai, c'est que jamais, après deux années de guerre, elle n'a possédé une armée aussi nombreuse, aussi instruite, aussi bien administrée et équipée que celle que commande aujourd'hui sir William Codrington; c'est que jamais à aucune époque la marine de l'Angleterre, son arme véritable, la garantie de son indépendance et de sa sécurité, n'a donné des preuves de puissance comparables à celles qu'elle a fournies depuis deux ans. Les arsenaux de l'état et les chantiers de l'industrie privée ont fait, les uns aidant les autres, des prodiges que l'industrie et les marines coalisées du reste du monde n'auraient pu égaler. Qu'on se rappelle la rapidité merveilleuse avec laquelle l'Angleterre a lancé sur les flots, au printemps de 1854, l'armée navale que commandait sir Charles Napier. C'est, je le confesse, avec un étonnement jaloux que je vois chaque semaine dans les correspondances des ports que publient les journaux de Londres apparaître les noms d'un ou même de plusieurs navires qui étaient à peine commencés il y a quelques mois, il y a quelques jours, et que l'on nous annonce comme complétement armés, *ready for sea*. De cette activité extraordinaire il résultera que si malheureusement la guerre devait continuer, les flottes anglaises de la Baltique et de la Mer-Noire commenceraient cette année les opérations militaires avec quatre cent cinquante navires à vapeur battant flamme et déroulant fièrement à la brise le pavillon de guerre de leur pays, et cela sans compter encore une centaine de bâtimens répandus sur les autres mers du globe, non plus que cent cinquante ou deux cents transports choisis parmi les plus beaux navires de la flotte commerciale et consacrés exclusivement au service de l'armée. Tels sont les chiffres cités par sir Charles Wood, premier lord de l'amirauté, lorsqu'il exposait le 11 janvier dernier à la chambre des communes le budget de son département. C'est sans comparaison le plus formidable armement qui ait jamais paru sur les mers, et pour le mettre en action, il portera soixante-seize mille hommes, presque autant que l'Angleterre en a entretenu sur ses flottes, même lorsqu'elle faisait la guerre à des ennemis qui ne se dérobaient pas et qui combattaient par mer. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que ce nombreux personnel est uniquement composé de volontaires, et qu'on n'a dû

avoir recours pour le recruter ni à la *presse*, ni à aucun procédé coercitif, ni à la conscription, ni à l'inscription maritime, c'est que même il n'a pas été besoin de tenter les matelots par l'appât d'une prime d'engagement. Ils sont venus d'eux-mêmes; il en viendrait encore par milliers, si l'honneur du pavillon, si la sûreté du pays les réclamaient, car ils savent que sur eux spécialement reposent les destinées, la gloire, la considération et l'indépendance de l'Angleterre. Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer les difficultés que rencontre le gouvernement anglais à trouver des soldats. Nous avons dit qu'en 1854 l'armée se composait de 150,000 hommes seulement; or le budget du ministre de la guerre pour l'année financière 1856-57 prévoit 275,000 hommes des troupes de la garde ou de la ligne, 127,000 hommes de la milice, 14,500 hommes des corps étrangers, légion allemande, légion italienne, etc., 3,470 des troupes de l'administration : total, 429,970 hommes, qui pourraient fournir, avec le contingent anglo-turc, deux armées de 100,000 hommes chacune pour agir contre la Russie. Ce chiffre formidable, surtout si l'on tient compte du point de départ, justifie ce que dit la presse anglaise, à savoir que si l'Angleterre commence ordinairement la guerre avec des ressources inférieures à celles de l'ennemi, elle la finit ordinairement aussi avec des forces supérieures; tandis que les moyens de ses adversaires diminuent, les siens au contraire se développent dans des proportions qui semblent presque indéfinies.

L'Angleterre a trop la conscience de sa force pour que les piqûres faites à son amour-propre par des commérages haineux ou inintelligens puissent la faire dévier de la voie droite, et la provoquent à vouloir continuer la guerre. Elle a subi au début les inconvéniens attachés à un régime qui en définitive l'a conduite aux plus glorieuses destinées, mais elle n'a rien à venger; elle a souffert dans son for intérieur de la perte de tant de braves gens, mais devant l'ennemi elle n'a éprouvé aucun échec qui exige une réparation. Bien loin de là, ses soldats lui rapporteront le souvenir de glorieux faits d'armes et les preuves éclatantes de leur supériorité sur les troupes qu'ils ont combattues à l'Alma, à Inkerman, à Balaclava. L'Angleterre peut donc dédaigner les vains propos, et lorsque l'ennemi, qui ne pense pas sans doute comme ses détracteurs, se résigne à traiter sur les conditions qu'elle a fixées, on peut croire qu'elle ne créera pas d'inutiles obstacles dans les voies de la négociation, si de son côté l'ennemi reste, dans la discussion des détails, sincèrement fidèle à l'esprit des propositions qu'il a acceptées sans réserve.

III.

Ce n'est pas l'Autriche certainement qui mettra des entraves à l'œuvre de paix; nous pouvons au contraire compter sur toute sa bonne volonté. La paix, c'est son titre devant la grande famille européenne : le concours qu'elle a toujours prêté aux négociations, c'est l'honneur qu'elle s'est fait dans la crise que nous venons de traverser; moralement et matériellement, il lui importe autant qu'à personne que ces négociations aboutissent. D'ailleurs la paix lui apporte des profits certains qu'elle aura acquis sans tirer l'épée, et de plus la paix l'aidera à sortir de la fausse position où les événemens l'ont placée. Il y a des esprits raffinés qui font profession d'admirer l'habileté que l'Autriche a montrée dans cette grande guerre qu'elle n'a pas faite, mais nous ne savons si dans le secret de sa conscience l'Autriche se croit aussi digne d'être admirée que ces beaux esprits nous la représentent. La neutralisation de la Mer-Noire et le nouveau régime auquel sera soumise la navigation du Danube ne compensent probablement pas à ses yeux le préjudice moral que lui a causé l'ambiguïté du rôle auquel elle s'était condamnée, et sans doute elle regrette profondément les révélations fâcheuses que certaines circonstances l'ont forcée de faire sur plusieurs des questions d'où dépend sa considération dans le monde. Ainsi il est certainement d'une bonne politique à l'Autriche et il est honorable pour elle de ne pas séparer sa cause de celle de l'Allemagne; quel échec cependant de voir toutes ses propositions à la diète qu'elle préside inévitablement rejetées, dénaturées, ou adoptées quand elles n'avaient plus de sens, comme cela s'est toujours vu depuis deux ans! Quelle cause d'affaiblissement que cette lutte perpétuelle avec la Prusse pour ce qu'on appelle au-delà du Rhin l'*hégémonie*, c'est-à-dire la prépondérance en Allemagne, surtout lorsque cette lutte aboutit, grâce au merveilleux travail des hommes d'état de Bamberg, à évincer les deux parties, à annuler toute la confédération! Quelle dure nécessité d'en être réduit à invoquer sa détresse financière pour chercher à se justifier de n'avoir pas tenu les engagemens contractés au traité du 2 décembre! Peu de temps après l'emprunt de 1,200 millions, avouer qu'on n'est pas plus avancé et trouver créance pour une si triste allégation; se mettre dans une position si fausse que, lors de la dernière réduction de son armée, ce que les amis de l'Autriche avaient inventé de mieux à dire, c'était qu'elle désarmait pour être plus redoutable! — tout cela a été pénible pour l'Autriche, et a fait ressortir d'une manière trop évidente les vices d'une position, hélas! très embarrassée. C'est surtout en

ce qui concerne ses rapports avec l'Italie que la politique autrichienne aura à regretter son attitude en 1854 et en 1855. De ce côté, le seul fait de l'accession de la Sardaigne à l'alliance occidentale est un échec, et lorsqu'il faut réparer cet échec, le remède est presque pire que le mal. L'acte qui donne entrée au Piémont dans les conseils des grandes puissances, la considération que lui vaut en Italie cette énergique et intelligente résolution, l'honneur que se font ses soldats à la bataille du 16 août 1855, tout cela met l'Autriche en émoi : elle sent bien que la situation est changée contre elle à l'avantage du drapeau qui représente l'indépendance nationale, et, pour essayer de regagner le terrain qu'elle a perdu, elle signe avec la cour de Rome le dangereux concordat qui commence à produire ses déplorables fruits, non-seulement en Italie, mais dans tous les états de la monarchie autrichienne. De plus, il n'y aurait pas lieu d'être très étonné qu'il ne fallût jusqu'à un certain point savoir gré à l'alliance piémontaise de la vivacité des efforts que l'Autriche a faits dans l'intérêt de la paix, et des engagemens importans qu'elle aurait pris pour le cas où la Russie aurait rejeté les propositions communiquées à Saint-Pétersbourg par le comte Esterhazy. En effet, si la guerre devait continuer, si en s'étendant elle se compliquait, comme cela était presque inévitable, de questions de nationalité, alors quelles perspectives n'ouvrait pas au Piémont la force de ses alliances, et quelle position était faite à l'Autriche! D'un autre côté, si le cabinet de Vienne ne trouvait pas un moyen de s'attribuer un rôle dans l'œuvre de la pacification après n'en avoir joué aucun dans la guerre, il s'exposait à se voir, comme la Prusse, exclu de la négociation, tandis que la Sardaigne aurait figuré à côté des grandes puissances de l'Europe. Quelle humiliation pour l'un, quel triomphe pour l'autre!

Voilà bien des motifs pour croire que l'Autriche, acculée à une situation désormais impossible, sera de toutes les puissances représentées dans les conférences celle qui s'interposera toujours le plus volontiers pour aplanir les difficultés qui pourraient se produire. Après ce qui s'est passé, le plus beau rôle auquel elle puisse aspirer, celui qui peut encore le mieux sauver les apparences, c'est le rôle de pacificateur, et, pour le remplir, elle oubliera les blessures faites à son amour-propre, elle ne gardera aucun ressentiment des reproches mérités qui lui ont été solennellement adressés au mois de juillet dernier à propos du retard qu'elle mettait à remplir ses engagemens, elle ne laissera rien voir du déplaisir qu'a dû lui causer la translation du siége des conférences de Vienne à Paris.

Il n'est pas nécessaire sans doute de démontrer que la Prusse et l'Allemagne proprement dite font des vœux aussi vifs que l'Autriche pour le rétablissement de la paix, et cela pour des raisons analo-

gues. D'ailleurs elles ne sont même pas représentées dans les conférences, et il est impossible de les y admettre malgré le regret que l'on en peut éprouver. Les princes allemands, partagés entre leur attachement pour la Russie et le respect qu'ils devaient à l'opinion de leurs peuples ou à celle de l'Europe, ont retenu l'Allemagne dans une attitude, dite de neutralité, où elle est menacée de perdre le rang qui devrait appartenir parmi les nations à un aussi grand pays. Les innombrables notes dont ils ont enrichi leurs chancelleries n'y feront rien; ne sont-elles pas comme si elles n'existaient point? La question ne va-t-elle pas se régler sans eux, et sans qu'il reste à leur amour-propre aucune autre échappatoire que de se réfugier dans ce qu'ils appellent le sentiment de leur dignité? Autrefois ils berçaient leurs peuples de l'espérance qu'un jour arriverait où ils mettraient leurs épées dans la balance, et interviendraient, comme le *Deus ex machinâ*, pour la plus grande gloire de l'Allemagne. Ce jour n'est jamais venu, et on sait bien pourquoi : c'est parce que la Russie, qui possède toutes leurs sympathies, ayant été vaincue sur le champ de bataille aussi bien que sur le terrain du droit, ils n'ont pas osé prendre le parti du plus faible, comme ils n'avaient pas voulu prendre celui de la justice. Et cependant quel service ils auraient pu rendre au monde, si leur attachement pour la Russie eût été aussi éclairé qu'il l'a été peu, s'ils avaient conservé vis-à-vis d'elle une indépendance assez grande pour lui faire entendre un langage à la fois énergique et sage, lorsqu'en 1853 les affaires ont commencé à prendre une tournure menaçante! Alors l'empereur Nicolas, parvenu à l'apogée de sa grandeur, aurait pu dire qu'il se rendait aux vœux de l'Europe, et il aurait trouvé quelque créance dans sa magnanimité. On ne saurait en douter, les princes allemands ont à cette époque fait entendre quelques observations, mais leurs remontrances n'ont malheureusement pas eu assez de crédit pour empêcher l'empereur Nicolas de passer outre à l'exécution de ses ambitieux projets, et nous avons été plongés dans la guerre cruelle qu'avec un peu plus d'énergie et d'indépendance on nous aurait peut-être épargnée. Plus tard est venue la phase des intérêts allemands et de la neutralité prétendue, où l'on gênait le moins qu'il était possible le commerce de notre ennemi, où les pains de salpêtre, habillés du papier jaune ou bleu et de la ficelle consacrés par l'usage, s'expédiaient malignement en douane sous la désignation de pains de sucre à l'adresse de la Russie. Aujourd'hui les princes allemands nous disent qu'ils attendent qu'on vienne les chercher pour nous aider au règlement d'une question qui a fait éclater leur impuissance de la manière la plus manifeste, et où ils nous ont dit pendant si longtemps que les intérêts allemands n'avaient rien à voir. Pourquoi nous rendrions-nous à leurs désirs, nous contre qui

ils faisaient certainement des vœux, lorsque la puissance qui possédait toutes leurs sympathies a montré si peu d'égards pour leurs remontrances? Si leur participation aux travaux de la conférence était de quelque utilité pour le bien général, est-ce qu'ils n'y seraient pas entrés par la force des choses? Sans doute il est regrettable et fâcheux au plus haut point de voir un peuple honnête, laborieux, intelligent, cultivé, comme le sont les Allemands, arriver à ne pas tenir une place plus considérable dans le monde; mais à qui la faute? Est-ce à la France qu'il faut s'en prendre si les traités de 1815 ont donné à la confédération germanique une organisation telle qu'elle semble fatalement condamnée à l'inertie, et qu'en définitive ses quarante millions d'hommes ne peuvent être représentés à la conférence, tandis que les quatre millions d'habitans du royaume de Piémont y tiennent leur place, et cela en vertu de leur droit, sans avoir eu besoin de solliciter l'agrément de personne?

Toutefois, si les puissances occidentales n'ont aucune raison pour tenir compte des principautés allemandes autrement que dans la limite de leurs intérêts propres, il est un royaume qui se recommande tout particulièrement aux sympathies et à la considération de la France et de l'Angleterre. Ce royaume, c'est la Suède, qui, placée dans une situation infiniment plus délicate qu'aucun des états de la confédération germanique, a cependant fait preuve d'énergie et de bonne volonté, quoiqu'elle ne soit pas allée jusqu'à prendre place parmi les belligérans. Son adhésion à l'alliance occidentale n'en a pas moins été l'une des causes qui ont amené la Russie à composition, et s'il est certain que l'on en gardera à Saint-Pétersbourg un ressentiment que les conditions du voisinage pourront rendre pénible pour la puissance la moins forte, il faut par compensation qu'à Paris et à Londres on n'oublie pas le service rendu, et qu'on ne néglige rien de ce qui peut préserver la Suède des conséquences de son accession à l'alliance occidentale. C'est une question d'honneur qu'il doit être presque superflu de rappeler.

Nous n'essaierons point de prouver que ce n'est pas de la Turquie plus que de l'Angleterre, ou de la France, ou de la Sardaigne, ou de l'Autriche, que viendront les obstacles à la paix. Le sentiment des réparations qu'elle se croit en droit de demander à la Russie après tant et de si longues injures lui fera peut-être introduire quelques questions délicates, et c'est à elle surtout qu'il faudra pardonner la passion dans les épineux débats où son sort va se décider; mais on ne peut douter aussi que les avantages importans qui lui seront assurés par la paix, comme les conseils d'alliés qui viennent de dépenser pour elle tant d'or et tant de sang, ne la disposent à écouter la voix de la modération. Elle n'y a pas manqué l'année dernière aux conférences de Vienne, elle n'y manquera certainement pas cette année.

D'ailleurs la Turquie n'a pas malheureusement pour elle le droit de se montrer exigeante. Ce n'est pas seulement l'état critique de ses affaires intérieures qui lui fait une loi d'être modérée, c'est aussi la faiblesse du rôle qu'elle a joué dans la guerre. Le prestige acquis à ses armes dans la première campagne, lorsque seule encore elle résistait à la Russie, a aujourd'hui singulièrement pâli. L'honneur qu'elle s'était fait à Oltenitza, à Citate, à Silistrie, elle ne l'a pas soutenu en Crimée, et, sauf la stérile victoire de l'Ingour, elle n'a continué à éprouver en Asie que des revers, toujours produits par les mêmes causes : l'incapacité de ses généraux et la rapacité de la plupart de ses administrateurs. En Crimée, Omer-Pacha n'a plus été ce qu'il était sur le Danube, il semble n'avoir pu s'entendre avec les généraux alliés. A Constantinople, il n'a pas cessé d'être en querelle réglée avec le divan, et la fâcheuse situation qu'il s'est ainsi faite a eu pour résultat d'enlever à ses soldats l'avantage de figurer dans aucune des grandes affaires qui ont été livrées sous les murs de Sébastopol. C'est à Eupatoria seulement que les troupes ottomanes, représentées surtout par le contingent égyptien, ont pris part aux escarmouches, aux combats d'avant-garde, aux reconnaissances qui ont été tout le travail de la campagne. Dans ces engagemens secondaires, les soldats musulmans semblent s'être bien conduits, et le témoignage des généraux français leur est pleinement favorable; mais cela n'était pas suffisant pour donner à l'armée du sultan l'égalité parmi les puissances belligérantes. En Asie, le rôle des Ottomans a été moins brillant encore. Lorsqu'après s'être retiré de Crimée trop tôt pour prendre part à l'assaut de Malakof et trop tard pour sauver Kars, Omer-Pacha entre enfin dans la Mingrélie, il est très difficile de découvrir le but qu'il se proposait en partant de Soukoum-Kalé, et en tout cas il ne fait qu'une vaine démonstration; Kars n'est pas moins obligé de capituler. Le siége de cette ville, située à huit ou dix lieues de la frontière russe, sur le plateau de l'Arménie, à quelque mille pieds au-dessus du niveau de la mer, est le fait principal de la campagne de 1855 en Asie. Tous ceux qui y ont figuré, soit dans l'attaque, soit dans la défense, ont acquis une gloire réelle; mais les causes qui ont réduit son héroïque garnison peuvent être imputées à juste titre au gouvernement ottoman, à sa faiblesse, à sa mauvaise administration, à l'immoralité de la plupart des hommes qu'il a employés. C'est la troisième fois depuis le commencement de la guerre qu'une armée turque périt ou se disperse par la faute de ceux qui étaient chargés de la conduire ou de lui donner du pain, tantôt les uns, tantôt les autres. Ici les officiers qui défendaient la place ont fait tout ce qu'on pouvait attendre d'hommes braves et intelligens, mais c'étaient des officiers anglais, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la généreuse abnégation qui porta le général Wil-

liams à s'enfermer dans une ville qu'il savait être dépourvue de vivres et de matériel de guerre, même de poudre, ou de la fermeté et du talent qu'il a déployés pour maintenir pendant si longtemps dans le devoir une population affamée à tel point, qu'à la fin du siége un chat se vendait plus de 20 francs, somme énorme à Kars, et que les habitans déterraient les chevaux morts pour en manger les restes putréfiés. Quant à la garnison, quant aux malheureux soldats, leur dévouement semble n'avoir connu de limites que celles des forces humaines. Décimés par le typhus, le scorbut et le choléra, ils étaient réduits par la faim à un état d'émaciation et d'affaiblissement tel qu'on avait fini par ne plus changer les postes pour leur épargner les fatigues d'une marche de quelques centaines de pas, qu'ils en avaient perdu la voix, que les sentinelles pouvaient à peine s'entendre entre elles. « Les joues creuses, les jambes tremblantes, dit à la date du 10 novembre le journal du docteur Sandwith, qui a été l'un des acteurs de ce drame lugubre et glorieux, ils sont encore fermes dans le devoir. Je les ai vus maintes et maintes fois veillant au milieu de la nuit sur leurs batteries, les uns debout appuyés sur leurs armes, les autres accroupis sur le talus du rempart, supportant sans se plaindre un froid aussi rigoureux que celui des régions polaires, à peine capables de répondre à l'appel de l'officier de ronde, et cependant accueillant toujours avec le même refrain de loyale et d'inébranlable fidélité les paroles d'encouragement ou de consolation qu'on pouvait leur adresser : *Padishah sag ossoon*, — longue vie au sultan! On eût dit que l'excès de la souffrance faisait éclater chez eux des accens de sacrifice et d'abnégation qu'on n'aurait peut-être pas entendus dans les jours de la prospérité. » Le sentiment du devoir était poussé si loin chez ces braves gens, qu'on en a vu tomber d'inanition auprès des dépôts de vivres confiés à leur garde; le jour de la reddition de la ville, il en mourut de faim plus de quatre-vingts. C'est la famine ou plutôt ce sont les auteurs de cette famine qui les ont trahis, et plusieurs de ces grands coupables jouissent impunément à Constantinople du fruit de leurs exactions.

J'emprunte ces détails au livre que le docteur Sandwith vient de publier sur le siége de Kars, et je les cite avec quelque empressement, car ils prouvent la vérité de ce que je disais ici même l'année dernière, à savoir que si dans les hautes sphères administratives du gouvernement ottoman règne la corruption la plus affligeante, le peuple turc lui-même a des vertus réelles, et qu'il est bien loin de mériter toutes les calomnies qu'on cherche à répandre sur lui. Le docteur Sandwith nous fournit à ce sujet de précieuses indications. Chargé en chef du service médical, il a eu sous ses ordres un certain nombre de médecins formés à l'école de Galata-Seraï à Constantinople, et voici le témoignage qu'il rend sur leur compte :

« Et qu'il me soit ici permis de rendre justice à l'infatigable dévouement de la petite, mais noble troupe des chirurgiens turcs, si mal payés et si mal traités. Je ne veux pas dire que leur instruction fût égale à celle de leurs confrères de l'Occident; mais leur attachement à la profession, leur zèle industrieux pour les blessés turcs ou russes qui encombraient nos hôpitaux, et en face des difficultés les plus terribles (difficultés que peuvent seuls connaître ceux qui ont soutenu un siége dans une ville de l'Asie), n'ont jamais été surpassés. C'est un fait incontestable que les médecins turcs, peu nombreux et imparfaitement instruits comme ils sont, tiennent la tête de la civilisation dans leur pays. Parmi eux, vous trouverez des hommes dont l'ouverture d'esprit et l'absence de tout fanatisme feraient honneur à toute nation sur la terre. » Ce qu'il dit des médecins, l'auteur le dit aussi des élèves qui ont été formés dans les écoles de Constantinople, des militaires qui ont été instruits par des officiers européens. Il a retrouvé chez tous un sentiment de l'honneur et du devoir, une indépendance des préjugés populaires, qu'ils avaient puisés dans le commerce des hommes de l'Occident, et qui n'étaient pas moins profonds dans leur esprit que chez les élèves de Galata-Seraï, quoiqu'ils fussent comme eux mal traités, mal payés, sacrifiés en toute occasion aux créatures des grands, aux favoris des pachas en crédit. En citant ce jugement du docteur Sandwith sur les heureux fruits qu'a produits l'éducation donnée à des Turcs par des Européens, je n'ajoute pas sans satisfaction que le plus grand nombre de ces officiers et de ces professeurs sont des Français. Il en est deux surtout dont les noms devraient être au moins pour quelque temps sauvés de l'oubli, car ils ont fait le sacrifice de leur vie à la cause qu'ils étaient venus servir en Orient : le chef de bataillon d'Anglars, qui avait formé l'infanterie turque, et qui est mort commandant de place à Kamiesh, et le colonel Magnan, professeur à l'école d'état-major de Constantinople, qui est tombé couvert de blessures à la tête des colonnes d'assaut de la division Dulac, dans la glorieuse journée du 8 septembre 1855.

IV.

Reste enfin la Russie. La Russie entre-t-elle dans les conférences avec le désir de se prêter à l'œuvre de la pacification? Cela est probable, et l'on peut attribuer cette résolution de sa part à plusieurs motifs, pris chacun dans un ordre de faits différens, mais qui ont chacun aussi une valeur réelle.

Le premier, c'est l'espérance d'arriver à dissoudre un jour l'alliance anglo-française, dont la puissance l'écrase. On peut compter qu'elle n'y épargnera aucun moyen, et dès le premier jour elle a montré qu'elle les emploierait tous, jusqu'aux plus petits. C'est ainsi

que dans les trèves sous les murs de Sébastopol nos officiers et nos soldats ont toujours trouvé près des Russes l'accueil le plus empressé, ont toujours reçu d'eux les éloges les plus flatteurs, tandis qu'on affectait vis-à-vis des Anglais la plus grande froideur et presque du dédain pour leurs qualités militaires. C'est ainsi encore que les Russes ont mis une très grande différence dans leur attitude et leurs procédés avec les prisonniers des deux nations, non pas qu'ils aient maltraité les Anglais, mais ils ne faisaient pour eux que ce qu'exigeaient les lois de la guerre et de l'humanité, pendant que les nôtres étaient fêtés, choyés avec une attention qui mériterait de notre part une très vive reconnaissance, si la politique ne devait pas être comptée autant que la générosité naturelle dans ce déploiement d'humanité.

Une autre raison qui nous fait croire à la sincérité de la Russie et qui vaut encore mieux que la première, c'est que la Russie n'est plus en mesure de continuer la guerre avec quelques chances de succès, et qu'elle en est elle-même convaincue. Peut-être ne pourra-t-on jamais dresser un état tant soit peu exact des pertes immenses que ces deux années de guerre ont causées à la Russie, peut-être l'administration impériale elle-même ne connaît-elle pas le chiffre des soldats que l'armée russe a perdus soit sur le Danube, soit en Crimée, soit en Asie; mais qui voudrait contester qu'il ne s'élève à plusieurs centaines de mille hommes? Combien la Crimée elle seule en a-t-elle dévoré? Les pièces officielles publiées par les Russes eux-mêmes fournissent à cet égard des indications significatives. Ainsi, dans le rapport où il rend compte de l'assaut de Malakof, le prince Gortchakof accuse une perte de 28,652 hommes pour les vingt-trois derniers jours du siége; encore ce chiffre de 28,652 hommes ne représente-t-il que les pertes essuyées par les troupes d'infanterie. Le général russe dit à deux reprises que l'artillerie ne lui a pas encore envoyé ses rapports particuliers, et il avoue dans un passage spécial que le feu infernal de l'ennemi a si cruellement maltraité ses canonniers, qu'il ne peut plus fournir aux batteries le nombre d'hommes nécessaire pour les servir. Or les Russes comptaient environ 700 pièces en batterie sur les remparts de Sébastopol; quel peut donc être le chiffre qu'il faut ajouter pour les pertes de l'artillerie à celui de 28,652 hommes des troupes d'infanterie que le rapport du prince accuse pour vingt-trois jours seulement? De plus, le siége de Sébastopol a demandé pour être mené à bonne fin trois cent trente-six jours de tranchée ouverte. Essayez maintenant de supputer ce que ces trois cent trente-six jours ont coûté d'hommes mis hors de combat par le feu de l'ennemi! Ajoutez-y les pertes de l'Alma, d'Inkerman, de Traktir; ajoutez-y encore et surtout les malades qui dans toutes les armées sont toujours infi-

niment plus nombreux que les hommes frappés sur le champ de bataille, et qui ont dû représenter un chiffre énorme pendant l'hiver de 1854 à 1855. Essayez de faire le calcul des pertes qui pour toutes ces causes ont dû peser sur l'armée russe, et, si modérées que soient les bases de votre estimation, vous arriverez à un total qui épouvante.

Prenons, si vous le voulez, un autre mode de raisonnement. L'armée russe, dans l'organisation qu'elle a reçue de l'empereur Nicolas, se compose de trois parties distinctes : l'armée dite d'opération, la réserve, les corps locaux. L'infanterie de l'armée d'opération, car c'est sur cette arme seulement que nous avons quelques renseignemens précis depuis le commencement de la guerre, est répartie en vingt-quatre divisions, dont trois pour la garde, trois pour le corps des grenadiers et dix-huit pour l'infanterie de ligne, représentant ensemble trois cent soixante-huit bataillons et 383,600 soldats. Or de ces vingt-quatre divisions il en est seize (trois des grenadiers et treize de la ligne, 250,000 hommes au moins) qui ont été dirigées sur la Crimée, où elles ont reçu l'adjonction de 25,000 hommes des équipages de la flotte, de plusieurs détachemens distraits de l'armée du Caucase, de troupes empruntées à la réserve et à l'armée de l'intérieur, de contingens fournis par les Cosaques et par les corps locaux, quelquefois même par des milices, car toutes ces diverses espèces de troupes sont désignées dans les rapports des généraux russes. De l'ensemble de ces données il ressort qu'au plus bas on ne peut pas estimer à moins de 400 ou 450,000 hommes le nombre des soldats de toutes armes qui ont figuré dans l'armée russe de Crimée. Eh bien! aujourd'hui on ne porte pas l'effectif réel de cette armée à plus de 125,000 hommes, tout compris, infanterie, artillerie, cavalerie, génie, etc. Que sont devenus les autres, et que faut-il ajouter à ce chiffre pour les pertes de l'armée du Danube, pour les pertes de l'armée d'Asie? On comprend maintenant la nécessité de ces conscriptions qui sont venues frapper coup sur coup les populations de l'empire, et l'on ne croit pas sans doute que ces levées, armées à la hâte et à peine disciplinées, inspirent à la Russie l'espoir de retrouver dans une nouvelle campagne les chances qui ont déjà trompé le courage et l'opiniâtreté de ses meilleures troupes.

S'il est très difficile de fixer avec quelque espérance d'exactitude le chiffre des pertes d'hommes que la Russie a faites, il est absolument impossible d'estimer le dommage que la guerre a causé à ses ressources matérielles. Comment essayer de traduire en chiffres ce qu'il faut compter pour la destruction d'une ville de 35,000 âmes comme était Sébastopol, pour la ruine d'Anapa, de Kertch, de Bomarsund, de Kinburn, des forts de la côte de Circassie, de la flotte de la Mer-Noire, de l'arsenal de Svéaborg, pour tout ce qui a été détruit ou incendié dans la mer d'Azof, dans les golfes de Bothnie

ou de Finlande? Tout cela irait à une somme énorme, à laquelle cependant il faudrait ajouter la valeur du matériel consommé par les troupes, le produit des impôts de guerre et des emprunts volontaires ou forcés faits à l'intérieur, le tort fait aux recettes publiques par le blocus et par la cessation du travail industriel, les dépenses que tant de levées extraordinaires ont imposées aux seigneurs, qui sont obligés d'équiper à leurs frais les hommes pris par la conscription, etc. Qui pourra calculer même approximativement la valeur dont la Russie s'est appauvrie par toutes ces saignées faites au capital national? Qui calculera ce que représentent les réquisitions extraordinaires de chevaux, de bœufs, de charrettes et d'hommes, à l'aide desquelles seules on a pu pourvoir à l'approvisionnement de l'armée de Crimée? Ces réquisitions ont frappé si lourdement, dans le sud de l'empire, sur la population des campagnes, qu'elle s'est refusée, sur plusieurs points, à travailler la terre des seigneurs, en alléguant que les conscriptions et les corvées avaient enlevé tant de bras, que ce qu'il en restait suffisait à peine à cultiver l'étendue de terre indispensable à la subsistance des veuves, des enfans, des vieillards, laissés dans leurs foyers en proie à l'abandon, à la douleur, à la misère.

C'est en milliards qu'il faudrait évaluer les pertes infligées à la Russie par toutes ces causes de désolation. Or la Russie, malgré les mines de l'Altaï et de l'Oural, est un pays pauvre, qui ne saurait résister aux conséquences d'un pareil état de choses, s'il devait se prolonger. D'ailleurs les effets s'en sont montrés déjà dans les émissions successives de papier-monnaie, dans les suspensions de paiemens des banques, dans la ruine du crédit de l'empire, qui vient d'échouer pour la seconde fois à faire un emprunt au dehors. Et s'il est vrai, pour les gouvernemens despotiques aussi bien que pour les autres, que l'argent est le nerf de la guerre, quels succès la Russie peut-elle se promettre, elle dont les recettes ne s'élèvent, dans les années les plus prospères, qu'à 850 millions au plus, contre quatre puissances dont les budgets réunis dépassent trois milliards et demi, qui ont trouvé à emprunter 3 milliards, et qui en trouveraient bien d'autres encore, tandis qu'elle-même ne peut réussir à emprunter 200 millions?

A défaut de crédit financier, si la Russie avait des amis de qui elle pût espérer un concours ou une aide quelconque, il ne serait peut-être pas absolument impossible qu'elle se laissât séduire par l'idée d'améliorer sa position en prolongeant la guerre; mais il y a longtemps sans doute que la Russie n'a plus d'illusions à cet égard. Elle a des alliés, des parens parmi les princes, elle possède les sympathies de quelques minorités dans les sociétés européennes : alliances timides, sympathies impuissantes! Après deux ans de guerre, elle n'a pas encore trouvé un gouvernement qui ait osé lui accorder un

témoignage public d'attachement, qui ait osé dire qu'elle n'avait pas tort, qui ait osé ne pas donner dans son langage officiel raison à ses ennemis contre elle. Il n'y a pas jusqu'à la Prusse qui n'ait proclamé l'injustice de sa cause par le traité de Berlin, jusqu'aux petits princes de l'Allemagne qui ne l'aient condamnée en s'appropriant les provisions de ce traité. Après cela, que signifient les complimens de condoléance que l'on fait parvenir secrètement à Saint-Pétersbourg, les assurances d'un vain dévouement formulées dans des lettres qui se terminent peut-être en exprimant la crainte où l'on est de se voir entraîné malgré soi dans une coalition universelle contre la Russie? Les archives de Saint-Pétersbourg doivent contenir dans ce genre des choses bien intéressantes, et qui promettent de bien curieuses découvertes aux historiens de l'avenir. Il n'y a certainement pas qu'une puissance dans le monde que la Russie accuse de la plus noire ingratitude.

Non, la Russie n'a rien à espérer du dehors, elle voit au contraire le vide grandir sans cesse autour d'elle, le nombre de ses ennemis grossir, leurs forces et leurs ressources s'augmenter, leurs projets, irrités par une résistance aussi malheureuse qu'opiniâtre, prendre des proportions de plus en plus menaçantes pour elle. Il ne s'agit plus aujourd'hui seulement de sa prépondérance dans le Levant, c'est l'empire lui-même qui serait attaqué. Tenter encore, avec son armée toujours battue et son trésor aux abois, la fortune des batailles, ce serait courir des chances dont pas une n'est favorable, et qui toutes pourraient entraîner des conséquences incalculables. La destruction de Cronstadt et de la flotte de la Baltique ne serait que le moindre des maux qu'il faudrait prévoir; il faudrait s'attendre peut-être à la perte des provinces situées au sud du Caucase, et qui ne seraient probablement jamais rendues, si elles étaient une fois conquises. Il faudrait prévoir l'occupation de la Finlande ou des provinces baltiques; il faudrait craindre une tentative de résurrection de la Pologne, tirée de son long abaissement pour servir de boulevard à l'Europe contre l'empire russe, isolé désormais de tout contact direct avec cette civilisation occidentale dont il a si grand besoin. Il paraît en effet que le projet en a été agité, et qu'il a rencontré dans l'esprit de plusieurs gouvernemens une défaveur moindre ou même une faveur plus grande que peut-être on ne s'y attendait. Nous ne voulons pas garantir le fait, mais on assure que c'est la révélation faite par la Prusse de circonstances qui montraient combien ce projet avait gagné de terrain, qui a déterminé la résolution du 16 janvier et l'acceptation des propositions autrichiennes.

Voilà donc bien des raisons pour croire que la Russie est entrée dans les négociations avec le sincère désir d'arriver à la paix; mais il en est une autre encore que nous regardons comme une garantie

sérieuse de la sincérité de la Russie, et qui nous persuade que nos adversaires traitent aujourd'hui avec nous sans arrière-pensée. Cette raison, c'est que l'honneur de l'armée russe est sorti intact de cette guerre, où elle n'a cependant d'autre succès à enregistrer que la capitulation de la ville de Kars. L'histoire fera certes une belle part à cette brillante noblesse russe qui s'est sacrifiée avec un dévouement si patriotique pour la défense de Sébastopol, à cette armée qui pendant onze mois nous a disputé le terrain pied à pied avec une opiniâtreté et un talent qui mettent au défi les annales des siéges les plus célèbres, ceux de Numance, de Rhodes, de Malte, de Saragosse, et c'est à cause de cela même que la gloire des vainqueurs de Sébastopol doit jeter un si grand éclat dans le monde. Les étrangers, les Allemands surtout, qui ont écrit sur ce sujet ne tiennent peut-être pas un compte assez juste des difficultés qui ont pesé sur les alliés par suite de la distance à laquelle ils agissaient, et de l'indépendance des commandemens exercés par les généraux de chaque nation. Quoi qu'il en soit, un des officiers qui se sont acquis le plus de distinction dans cette guerre, c'est sans contredit le général Todleben. Il est vrai que les circonstances lui ont été singulièrement favorables dans les premiers jours du siége. En présence d'une armée qui n'avait pas encore débarqué une seule pièce de gros calibre, il disposait, pour organiser la défense, de troupes plus nombreuses et d'un matériel plus considérable qu'il ne s'en est encore trouvé dans aucune place de guerre. Ce qu'il faut reconnaître aussi cependant, c'est qu'il a donné des preuves merveilleuses d'initiative, de savoir et d'activité. Peut-être, lorsque des juges compétens écriront l'histoire de cette lutte héroïque, trouvera-t-on à critiquer quelques-uns des ouvrages du général Todleben et le luxe de travail qu'il y a quelquefois déployé. A coup sûr, on ne pourra s'empêcher d'admirer la rapidité avec laquelle il conçut le plan de défense d'une ville à peu près ouverte, la rapidité avec laquelle il l'a exécuté, et l'abondance des moyens par lesquels il l'a augmenté et maintenu. Dans la guerre souterraine, il a médiocrement réussi; mais les embuscades qu'il avait disposées en avant des points d'attaque, les logemens qu'il avait organisés dans ses principaux ouvrages, passent pour des chefs-d'œuvre aux yeux des gens de l'art. Malgré l'opinion que nous avions de notre supériorité dans les armes savantes, il nous a prouvé que les officiers du génie militaire en Russie n'ont à redouter la comparaison avec aucun de leurs rivaux en Europe.

L'artillerie russe s'est également acquis une réputation que l'on était bien loin de prévoir au début de la guerre. Ce n'est pas seulement la justesse de son tir qui s'est fait remarquer, c'est aussi l'activité et la bonne exécution de ses travaux, l'excellence presque recherchée de son matériel, la rapidité de ses mouvemens, la facilité

avec laquelle elle a amené sur les champs de bataille d'Alma et d'Inkerman et en a retiré des pièces d'un calibre qu'on n'avait encore employé jusque-là que sur les remparts ou dans les batteries des vaisseaux; mais chose singulière, tandis que le matériel de l'artillerie est si perfectionné, les armes de l'infanterie russe sont au contraire fort inférieures à celles des soldats des puissances alliées. Le fer des sabres et des baïonnettes est de qualité médiocre, le fusil de munition est lourd et peu soigné dans ses détails, les armes de précision surtout ne sauraient se comparer à nos carabines Minié, à nos fusils à tige, à la carabine Enfield des Anglais. Aussi paraît-il que si chez nous tout ce qui se montrait au-dessus de la tranchée était fort compromis, tout ce qui se laissait apercevoir chez les Russes au-dessus du rempart ou à travers les embrasures était infailliblement criblé de balles. Nous avons à cet égard le témoignage impartial des médecins allemands et américains que le gouvernement russe avait recrutés hors de l'empire. Par eux aussi, nous avons appris combien l'insuffisance du service hospitalier avait contribué à augmenter le chiffre des pertes qu'a subies l'armée de Sébastopol. A en juger par leurs récits, c'est là un des côtés les plus défectueux de l'établissement militaire de la Russie, et, malgré tout ce qu'on a tenté à l'heure du péril, il semble qu'on ait bien peu réussi à combler cette lacune.

Quels que soient pourtant les défauts que l'on puisse reprocher à l'organisation militaire de la Russie, rien n'a sans doute fait plus souffrir l'armée russe, après les coups portés par l'ennemi, que l'état de la Russie elle-même. L'année dernière, lorsque retentissaient tant d'accusations contre l'incapacité administrative de l'intendance anglaise, sir Sidney Herbert, alors secrétaire de la guerre, s'écriait douloureusement dans la chambre des communes : « Ç'a été un jeu pour nous de franchir avec nos bateaux à vapeur les trois mille milles qui séparent Portsmouth de Balaclava, mais nous avons échoué sur les six derniers milles qui séparent Balaclava des tranchées anglaises devant Sébastopol. » Or cette parole du ministre anglais, qui n'a pas trouvé de contradicteur, doit nous donner une idée de ce qu'ont eu à supporter les Russes pour s'entretenir et s'approvisionner, lorsque leurs convois et leurs troupes avaient à franchir, non pas six milles seulement, mais des centaines et des centaines de milles sous la pluie, dans la neige, à travers des pays à peine habités, ou, pis encore, à travers la steppe inculte et déserte, avec la perspective d'être assaillis par un ouragan, par un de ces chasse-neige qui ont englouti plus d'une colonne. Quelle cause d'infériorité vis-à-vis de l'ennemi, quelle blessure pour l'amour-propre national, lorsqu'on se disait qu'un bataillon qui était encore en garnison à Paris ou à Londres était, au point de vue du temps, plus près de

Kamiesh ou de Balaclava qu'un bataillon qui montait la garde à Odessa n'était près de Sébastopol! Grâce à nos chemins de fer et à nos bateaux à vapeur, plus d'un régiment est passé de France en Crimée en moins de douze jours, tandis que pas un corps russe n'a pu se rendre d'Odessa à Sébastopol en moins d'un mois. Nous le savons par le témoignage de nos prisonniers, qui, pour franchir cette distance, avaient à fournir trente-trois étapes, c'est-à-dire trente-trois journées de marche des plus pénibles, malgré la bonne volonté que mettaient les Russes à leur épargner toute souffrance inutile.

Un des enseignemens les plus précieux qui ressortent de cette guerre, c'est l'avantage qu'a donné la supériorité de leur industrie aux puissances occidentales. Sous ce rapport aussi bien que sous les autres, on peut dire que leur triomphe a été celui de la civilisation, et il montre combien l'empereur Nicolas s'était trompé en sacrifiant toutes les ressources de son empire au développement de son état militaire. Combien de ses soldats n'eût-il pas sauvés, s'il avait pu mettre un chemin de fer à leur disposition! Quelle facilité n'aurait-il pas eue pour nous écraser sous le nombre, si, dans les premiers jours après notre débarquement, il avait possédé des moyens de transport puissans et rapides! On dit qu'aujourd'hui le gouvernement de l'empereur Alexandre est très pénétré de ces vérités, et qu'il se propose de consacrer, pendant la paix, tous ses efforts à développer les ressources productives, l'industrie et le commerce de la Russie. Nous aimons à croire que ce ne sont pas de vains projets, inspirés seulement par la circonstance, et qui doivent s'évanouir avec elle. S'ils sont sérieux, ils impliquent nécessairement aussi un désir sérieux de la paix, qui seule permettra de faire appel aux capitaux étrangers, et ce sera de toutes façons une chose excellente. La richesse générale du monde y gagnera, et la Russie plus que personne, son peuple surtout. En effet, sans s'occuper des autres raisons qui le conseillent aussi, l'affranchissement des paysans devra sortir de ce mouvement salutaire, car, pour ne parler qu'au point de vue économique, le servage est un mode d'exploitation barbare auquel il faudra renoncer, si l'on veut réellement entrer dans ce nouvel ordre d'idées. Occupée de pareils soins, la Russie ne songera plus alors à troubler la paix de l'Europe; elle deviendra un membre utile et respecté de la grande famille.

Avons-nous donc tort de croire que la Russie doit désirer et désire en effet sincèrement qu'après une guerre où elle n'a rencontré que des revers, mais où la fermeté de ses soldats a cependant sauvé l'honneur de ses armes, la paix soit rétablie dans le monde? Sans doute, pour une puissance habituée depuis si longtemps à traiter de si haut avec les autres, et qui s'était enivrée de rêves si ambitieux, il est dur d'avoir à signer le traité que l'on demande au-

jourd'hui à la Russie; mais à qui peut-elle s'en prendre si ce n'est à elle-même? Qui l'a poussée dans cette voie funeste où elle n'a trouvé que des revers, et qu'elle a jonchée d'épouvantables hécatombes? Elle ne dira pas que les mauvais conseils, que des promesses perfides l'ont égarée; les avis ne lui ont pas manqué, et s'il est quelque chose qui ressorte de toutes les transactions qui ont précédé l'état de guerre, c'est la longanimité de l'Europe, c'est sa patience pendant toute l'année 1853, c'est la répugnance qu'elle éprouvait à prendre un parti violent. La Russie a cru voir de la faiblesse dans cette disposition de l'Europe, et, comptant sur des divisions qui heureusement ne se sont pas produites, elle a persévéré dans sa téméraire et coupable entreprise. Aujourd'hui elle subit la conséquence de ses erreurs. Si cependant elle est juste, elle devra reconnaître que les conditions qu'on lui fait ne sont pas excessives. On veut ôter à la Russie des armes dont elle a fait un mauvais usage; mais en définitive il n'y a rien dans le traité qu'on lui propose qui porte atteinte aux élémens légitimes de sa grandeur, de sa richesse, de sa puissance. Ce sera même le caractère glorieux de cette paix que les vainqueurs auront pris en considération positive ce qu'il pouvait y avoir d'honorable dans les prétentions de leur adversaire. C'est au nom du droit des chrétiens d'Orient que la Russie avait tiré l'épée : le résultat le plus certain de la guerre sera d'avoir fait consacrer ces droits et de les avoir placés sous le patronage de l'Europe tout entière. Si, comme nous n'en doutons pas, la Russie éprouve sérieusement pour ses coreligionnaires du Levant toutes les sympathies qu'elle proclame, elle ne pourra pas dire qu'elle n'a rien gagné à la guerre, que l'Angleterre protestante, que la France et le Piémont catholiques n'ont pas tenu compte de ce qui était réellement respectable dans ses sentimens. Ces puissances lui ont donné sous ce rapport une satisfaction complète, sans avoir à espérer aucune compensation. Je crois avoir quelque expérience des populations du Levant, et j'ose affirmer qu'elles ne sauront aucun gré aux nations occidentales de ce qu'elles auront fait. Ces chrétiens qui se parent aux yeux des Occidentaux du nom brillant de Grecs, parce qu'ils savent la reconnaissance que l'Europe conserve pour les beaux génies de la Grèce antique, ne sont grecs que de religion; ils sont pour la plupart Slaves de race, et les langues que parle la majorité d'entre eux seraient incomprises des descendans de Léonidas, s'il en reste : elles n'ont d'affinité qu'avec la langue de la Russie. Aussi est-ce la Russie qui possède toutes leurs affections; pour les autres communions chrétiennes, ils ne ressentent qu'une haine obstinée et plus vive encore peut-être que celle qu'ils portent aux mahométans, leurs anciens maîtres. Lorsque l'année dernière l'Angleterre obtint du sultan l'autorisation de lever des troupes

dans ses états, le divan voulait faire passer en principe que ces troupes seraient exclusivement recrutées parmi les rayas, auxquels on était déjà résolu à concéder le droit de porter les armes. Les ministres ottomans croyaient montrer ainsi la loyauté des concessions qu'ils étaient décidés à faire, et c'était quelque chose en effet que la création en Turquie d'une armée composée de chrétiens et commandée par des officiers anglais; mais le projet n'eut pas plus tôt transpiré dans le public, que les patriarches et les primats firent entendre des réclamations très vives, demandant que leurs coreligionnaires, dans le cas où on les appellerait à porter les armes, fussent placés sous les ordres d'officiers turcs plutôt que sous le commandement d'officiers européens protestans et catholiques. Et de fait le contingent anglo-turc, comme on l'appelle, est aujourd'hui composé exclusivement de soldats musulmans pris dans l'armée régulière du sultan.

Que la Russie soit bien conseillée, et elle n'affrontera pas les chances menaçantes d'une nouvelle campagne; qu'elle soit équitable, et elle reconnaîtra que tout n'est pas sacrifice pour elle dans la paix qu'on lui demande de signer; qu'elle se laisse guider par le sentiment de ses devoirs envers l'Europe, envers elle-même, et elle ne bravera pas le torrent de colères et de malédictions qui ne manquerait pas de se déchaîner contre la puissance qui pourrait être accusée d'avoir empêché la paix de sortir des conférences de Paris.

V.

Ainsi, de quelque côté que nous promenions nos regards, nous ne voyons que des chances pour la paix. Nous croyons fermement que la paix est dans l'intérêt de tout le monde, comme nous croyons aussi que les bases sur lesquelles on traite sont justes et modérées, qu'elles n'imposent à personne des sacrifices exagérés, qu'elles ne font à aucune puissance, au détriment des autres, la part si belle qu'il doive en résulter des sentimens de jalousie ou de revanche à prendre. Et cette opinion n'est pas seulement la nôtre, elle est universellement partagée; car comment imaginer que toute l'Europe se serait mise à croire avec tant d'assurance à la paix, si le sentiment public, qu'il est impossible de violenter ou d'égarer dans une pareille question, n'avait pas déjà reconnu que les conditions qui sont mises en avant sont également acceptables pour tous dans la position que les événemens ont faite à chacun?

Plaise donc au ciel et à la sagesse des gouvernemens que la paix nous soit rendue! Qu'elle reparaisse avec son cortége de bienfaits, avec ses travaux féconds, avec son influence civilisatrice. Si glorieuse qu'ait été la guerre, la paix sera la bienvenue pour nous, car

nous ne craignons pas qu'elle nous corrompe : elle nous laisse assez de grandes et de nobles œuvres à poursuivre, autrement importantes à la prospérité et à la civilisation du genre humain que l'éclat des plus brillantes victoires.

L'Europe aura en effet à faire vivre la Turquie, entreprise délicate et laborieuse qui exigera de la part de tous de la tolérance, de la modération, des égards mutuels, de la déférence réciproque pour les intérêts, les traditions et les sentimens de chacun. A ce point de vue, on peut dire que la question d'Orient commence à se développer avec ses difficultés positives, mais aussi avec ses perspectives de grandeur, si les peuples européens savent comprendre l'importance du rôle qui leur est aujourd'hui dévolu. Nous avons vu le prologue militaire du drame, nous allons entrer maintenant dans la réalité du sujet. Par la guerre, on a obtenu des garanties contre l'ambition des ennemis extérieurs de l'empire ottoman; mais qui le protégera désormais contre lui-même, contre la corruption et la vénalité qui le dévorent, contre l'anarchie et contre les haines qui divisent tant de races, de nationalités, de religions? Nous n'avons rien fait encore, si nous ne savons pas conjurer ces fléaux. Et cela est d'autant plus urgent, que l'appui même que nous venons de prêter à la Turquie a ravivé toutes ces causes intérieures de ruine et de dissolution. La vue de ces soldats que nous venons de verser dans son sein, innombrables comme les sables de la mer, l'aspect de ces flottes majestueuses, chefs-d'œuvre du génie de l'homme, dépôts mobiles de force, de puissance et de richesses, qui traversaient incessamment les eaux du Bosphore, plus nombreuses que ces troupes d'oiseaux voyageurs dont le musulman aime à suivre du regard le vol dans les airs, ces grands spectacles ont produit des impressions profondes sur l'imagination contemplative des peuples du Levant. En coudoyant nos soldats dans les bazars de Constantinople, le Turc s'est senti instinctivement troublé dans l'idée qu'il avait de sa suprématie. En examinant d'un œil curieux toutes les merveilles de nos arts, en voyant la facilité avec laquelle nos trésors, notre esprit d'ordre et de prévoyance ont fondé des établissemens immenses à Constantinople, à Kamiesh, à Maslak, à Scutari, à Smyrne, le raya s'est rappelé qu'il était chrétien comme nous, et ce souvenir, plein d'orgueil et d'amertume à la fois, s'est traduit par des imprécations contre le Turc, que le raya rend seul responsable de son abaissement, à qui seul il impute son ignorance, sa faiblesse, ses misères et ses maux. Il ne faut pas se tromper sur les conséquences très probables que produiront d'abord au sein de cet empire affaibli les principes que l'Europe vient d'y proclamer, et qu'elle va faire consacrer comme partie du droit public des nations. Toutes les

chances sont pour que, d'un côté, ces principes soient mal ou infidèlement appliqués par les représentans inférieurs de l'autorité ottomane, tandis que de l'autre ils seront regardés par les populations comme une arme de guerre contre les Turcs plutôt que comme la garantie d'un avenir de paix et de travail. Sans qu'il soit besoin de supposer qu'aucune puissance emploie son crédit à attiser les feux de la discorde, on doit donc s'attendre, si l'on n'y pourvoit, à des conflits, à des luttes qui seraient d'autant plus terribles, que nous avons mis des armes dans les mains de tout le monde. La plus vulgaire prudence ordonne de prévoir ces éventualités menaçantes et d'y parer. C'est un devoir que l'Europe a contracté vis-à-vis du gouvernement du sultan en l'entraînant dans ces voies libérales, mais hasardeuses; c'est un devoir encore à l'égard de ces populations impatientes autant que souffrantes, ignorantes et aveugles autant que spirituelles, et douées du plus dangereux esprit d'intrigue. Or, pour conjurer ce péril, il n'y a qu'un seul moyen : c'est l'occupation de quelques points du pays par des troupes européennes pendant un temps au moins, jusqu'au jour où le développement des intérêts et l'apaisement des haines, sous l'influence libérale d'institutions sincèrement pratiquées par les gouvernés aussi bien que par les gouvernans, garantiront suffisamment à tous la paix publique. Cela semble si simple, si impérieusement exigé par les nécessités du jour, qu'on ne peut pas croire que les gouvernemens n'aient pas déjà songé à y pourvoir, et qu'il paraît inutile d'y insister.

Je m'écarterais du plan de cette étude si je recherchais aujourd'hui les moyens par lesquels on peut rendre la vie à l'empire ottoman, à ces magnifiques contrées où la tradition a placé le paradis terrestre. Le peu que je viens de dire, les problèmes que j'ai essayé de poser doivent suffire à montrer que la période de paix qui s'ouvre devant nous ne réserve pas à l'Europe des travaux moins glorieux et moins dignes de son génie que ceux de la guerre. Puisse-t-elle les comprendre et se dévouer à ces nouvelles œuvres avec le sentiment généreux du bien qu'elle y peut faire! Puisse cet épisode de l'histoire, né d'une querelle entre peuples chrétiens qui se disputaient les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur pendant son passage ici-bas, devenir le commencement d'une ère nouvelle qui verra tous les hommes rachetés par le sang du Christ travailler avec une émulation pieuse à rendre à cette terre d'Orient tous les bienfaits que nous en avons reçus!

XAVIER RAYMOND.

DE

LA CITÉ DE DIEU

AU XIXE SIÈCLE

La Cité de Dieu de saint Augustin, traduction nouvelle de M. Émile Saisset, avec une introduction et des notes.

Rome venait de tomber sous les coups d'Alaric. Les païens, humiliés et désespérés, se vengeaient, en outrageant le christianisme, de l'outrage fait au nom romain. Révolté de leur injustice, enflammé de zèle pour la maison de Dieu, le grand défenseur de l'église, saint Augustin, prit la plume pour répondre à leurs blasphèmes et confondre leurs accusations. C'est lui-même qui nous explique ainsi l'occasion et le sujet de *la Cité de Dieu*. Quelle occasion et quel sujet! Rome prise, le paganisme imputant à la foi nouvelle cette dernière chute, cette irréparable défaite de toutes les grandeurs du passé; le christianisme à son tour renvoyant les torts à la civilisation ancienne tout entière, et opposant à cette cité fragile, qui s'était proclamée éternelle, une autre cité vraiment éternelle, qui ne doit s'accomplir que dans le sein de Dieu, mais qui commence déjà sur la terre dans l'âme de ceux qui croient et qui prient : voilà *la Cité de Dieu*, qui devrait être l'un des plus beaux livres du monde, si la perfection de l'art répondait toujours à la grandeur de la pensée, et si la pensée elle-même, dans ces temps de désastres et de renversemens, pouvait atteindre à toute sa force. Et cependant, tout imparfait qu'il soit, ce livre est encore le monument le plus considérable de la philosophie chrétienne des premiers siècles, l'œuvre la plus vaste et

la plus haute de saint Augustin, nous dirions même son chef-d'œuvre, s'il n'avait écrit les *Confessions*.

Ce livre, si célèbre dans la tradition chrétienne et trop peu lu aujourd'hui, vient d'être donné de nouveau à la littérature philosophique et religieuse par M. Émile Saisset. Le traducteur avait à lutter contre les difficultés d'un texte original et barbare, où la subtilité s'unit à la naïveté, la déclamation à l'énergie, le mauvais goût à l'éloquence : il a surmonté ces difficultés avec bonheur, et dans une langue à la fois noble, élégante et précise il a su faire passer toutes les beautés de l'auteur original et adoucir ses défauts, sans jamais abandonner la plus scrupuleuse exactitude. Ainsi comprise, la traduction est une véritable œuvre d'art. C'était l'avis du XVIIe siècle, et ce serait encore le nôtre, si nous n'avions perdu le sentiment des beautés et des finesses de la langue. La traduction est à l'invention ce que la gravure est à la peinture : art inférieur, c'est encore un art, où l'artiste peut déployer les plus grandes qualités, et, forcé quelquefois de sacrifier la couleur, se relever par la fermeté du dessin.

Dans son introduction, M. Saisset a démêlé avec beaucoup de sagacité les origines philosophiques du christianisme de saint Augustin et les affinités des doctrines platonicienne et chrétienne. Il est beau de voir la science philosophique s'appliquer à l'interprétation des grands monumens religieux, et y porter cette critique impartiale et élevée qui est l'honneur de notre temps. Ce n'est point là d'ailleurs une de ces tentatives banales de réconciliation entre la philosophie et la religion, qui consistent à cacher maladroitement le drapeau de l'une et de l'autre : c'est une noble et intelligente recherche de leurs principes communs, à cette hauteur où il n'y a plus ni écoles, ni sectes, ni systèmes, mais la grande et universelle philosophie du genre humain.

Notre dessein n'est pas de revenir ici sur des questions que le nouvel interprète de saint Augustin nous semble avoir épuisées; mais, en relisant *la Cité de Dieu*, ce grand monument de l'antiquité chrétienne, nous avons cru démêler sous la forme théologique et surannée une question éternelle et toujours pendante, qui fait aussi bien le fond de la philosophie que de la théologie, un de ces problèmes universels qui ne cesseront jamais d'intéresser et d'inquiéter l'humanité. La distinction des deux cités, de la cité du ciel et de la cité de la terre, n'est pas seulement une idée curieuse à noter dans l'histoire de l'esprit humain : elle nous donne la clé de l'histoire du moyen âge et de celle des temps modernes; elle est la question même qui s'agite sourdement au fond de toutes nos révolutions. Elle a encore aujourd'hui une place considérable dans la spéculation philosophique, et récemment un écrivain distingué, sans avoir songé, selon toute apparence, aux deux cités de saint Augustin, trouvait

dans cet antagonisme du ciel et de la terre le sujet d'un livre curieux. Pour nous, dans ces pages rapides, nous voudrions recueillir l'idée fondamentale de *la Cité de Dieu,* en suivre les applications dans l'histoire et à notre époque, enfin la juger d'après les principes d'une sévère philosophie.

I.

Ce qui a inspiré l'œuvre de saint Augustin, c'est l'idée antique de la cité et de la patrie, qui était l'âme de la civilisation des anciens, et autour de laquelle venaient se grouper la religion, la poésie, l'éloquence, tout l'ordre intellectuel et moral. D'abord il y avait eu autant de cités que de villes, puis une seule cité avait absorbé toutes les autres en les associant peu à peu à la jouissance de ses propres droits, puis elle était tombée elle-même sous le joug, et à l'ancienne idée de la cité avait succédé l'idée de l'empire, cette unité imposante qui remplissait d'orgueil tous ceux qu'elle enchaînait dans un même joug, et confondait de respect ceux mêmes qui se présentaient pour l'ébranler; mais ce vaste corps avait toujours une tête, la ville par excellence, Rome, la cité éternelle.

Tels étaient les grands souvenirs, les puissantes traditions, les croyances enracinées que les invasions des Barbares vinrent renverser dans le temps même du triomphe du christianisme. De là vient que les Romains, pour qui l'unité et la perpétuité de leur empire étaient une sorte de religion, confondaient dans leur esprit la chute de l'empire avec l'avénement du Christ. De là ces plaintes, ces récriminations qui enflammèrent le zèle de saint Augustin, et comme la source de toutes ces plaintes était ce grand prestige de la cité terrestre, ce fut contre elle qu'il tourna ses attaques, et sur les ruines de cette cité tombant de toutes parts en poussière il établit les fondations d'une cité plus vaste, qui, sans distinction de mœurs et de patrie, embrassait tous ceux qui croient le même Dieu.

Le livre de saint Augustin est un réquisitoire éloquent et passionné contre la cité de la terre. Il l'appelle la cité du mal, la cité du diable; il lui donne Caïn pour fondateur. Abel au contraire est le fondateur de la cité du ciel. Caïn bâtit une ville, mais Abel n'en bâtit pas : il était étranger ici-bas; la cité du ciel n'a pas de royaume sur la terre; les citoyens qu'elle enfante vivent en pèlerins, mêlés aux enfans de la cité terrestre, et attendent leur royaume, qui est en haut. Comme toutes les grandeurs du monde ancien et de la cité terrestre s'étaient en quelque sorte résumées dans une seule ville, c'est cette ville, c'est la Rome païenne qui devient la grande ennemie. Sans doute saint Augustin reconnaît quelques vertus au peuple romain, mais il fait surtout avec complaisance l'histoire de ses crimes.

M. Villemain a dit ingénieusement que *la Cité de Dieu*, c'est l'oraison funèbre de l'empire romain; mais c'est une oraison funèbre qui, contre l'ordinaire, ne flatte point son héros. Que l'on compare aux chapitres de saint Augustin sur les Romains ceux du *Discours sur l'histoire universelle*, inspiré également par la pensée chrétienne. Quelle prodigieuse différence! Ici un étalage envenimé des horreurs que peut présenter l'histoire romaine, comme toutes les histoires; là une étude intelligente, sérieuse, sympathique, des qualités qui ont fait du peuple romain le premier peuple de l'univers; ici un mépris exagéré de la gloire humaine, qui, pris à la lettre, transformerait le monde en un immense couvent; là une admiration éclairée de la grandeur de Rome; ici le jugement, je ne dirai pas d'un évêque, mais d'un moine contemplatif et désabusé; là le jugement d'un philosophe, d'un historien, d'un politique.

Ennemi de Rome dans le passé, il n'est point étonnant que saint Augustin se montre peu soucieux de son triste présent, de son obscur avenir. Cette catastrophe de la prise de Rome, qui devait faire rougir de honte et accabler de chagrin quiconque conservait encore la moindre fidélité au nom romain, lui inspire sans doute une certaine commisération pour les malheurs individuels qu'elle a entraînés; mais il n'a pas un mot d'émotion, de regrets, de tristesse pour Rome elle-même, cette noble victime, occupée par les Barbares sans qu'il paraisse un Camille ou un Manlius pour la délivrer, ni pour la civilisation magnifique qui reposait depuis des siècles sous les ailes de cette mère puissante et respectée. Que cette civilisation s'éteigne sous les coups des Barbares, que cet admirable système de lois qui faisait la gloire de Rome soit remplacé par des lois grossières, que les lettres, les sciences, la philosophie soient englouties pour des siècles, que les dernières illusions de la patrie s'évanouissent avec les dernières illusions de la liberté, rien de tout cela ne trouble l'esprit de saint Augustin. Pourvu que la cité sainte poursuive son pèlerinage à travers les accidens d'ici-bas, pourvu qu'elle ne perde point de vue son éternel royaume, qu'importent les destinées de la cité de la terre, qui n'est habitée que par des corps?

Ce mépris exagéré de la cité terrestre devait avoir des conséquences que saint Augustin lui-même n'entrevoyait pas. Il nous représente la cité de Dieu comme étrangère et voyageuse ici-bas, ne demandant que la paix et la sécurité, et ne prétendant qu'à la royauté du ciel; mais dans cette dissolution universelle, la cité de Dieu, c'est-à-dire l'église, seule en possession d'une idée morale et d'une forte organisation, étendit peu à peu son empire, transforma insensiblement la société politique et civile à son image, d'abord par la persuasion, et bientôt par l'autorité. Elle prit même des assises dans la cité de la terre; elle eut des biens, elle eut des soldats, et

aspira ouvertement à l'héritage de l'empire romain. Lorsqu'on lui disait « qu'elle n'était pas venue pour être servie, mais pour servir, que son royaume n'est pas de ce monde, que les princes de la terre dominent sur les nations, mais qu'il n'en est point ainsi parmi les enfans de Dieu, qu'elle n'a point été établie pour faire des partages, et qu'enfin il faut rendre à César ce qui est à César, » elle répondait « qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, qu'elle était établie pour lier et pour délier, et que, puisqu'elle jugeait les anges, elle pouvait bien juger aussi les choses séculières. » Enfin elle prétendait avoir reçu pleins pouvoirs de Jésus-Christ, le représenter spirituellement et temporellement dans toute l'étendue de sa puissance.

Voilà l'histoire du moyen âge. D'un côté, la cité de la terre, esclave de la force et de la barbarie, presque sans arts, sans lettres, sans industrie, mais déjà animée d'un vague instinct d'indépendance et chaque jour plus éclairée sur ses droits; de l'autre, la cité du ciel, seule armée d'une force morale et civilisatrice, seule possédant la science, inspirant l'art et la poésie, mais étreignant la cité de la terre dans le cercle d'un système immobile.

C'est au XVe et au XVIe siècle que le drame se dénoue à l'avantage de la cité de la terre. Trois ou quatre faits considérables signalent cette révolution : les grandes découvertes des navigateurs, l'établissement des monarchies modernes, la renaissance, la réforme.

D'abord la cité de la terre apprend à reconnaître son empire : avec Colomb, elle découvre un nouveau continent; avec Copernic et Galilée, elle connaît la route qu'elle suit dans l'espace. La boussole et le télescope lui donnent le moyen de se guider dans ses propres domaines ou de pénétrer dans les mondes qui l'environnent; par l'industrie enfin, aidée de la science, elle devient la maîtresse de la nature. La politique de son côté, après avoir lutté pendant le moyen âge contre la théocratie, réussit enfin à fonder les états modernes hors de la suprématie de Rome; mais, comme toutes les révolutions, cette séparation de la politique et de la religion eut ses excès, car elle se fit aux dépens de la morale. La politique de Machiavel remplaça pour un temps celle de Grégoire VII et d'Innocent III. Qu'est-ce encore que ce grand mouvement de pensée, d'imagination, d'art et d'érudition que l'on appelle la renaissance? C'est la résurrection de l'esprit païen, je n'entends pas de l'idolâtrie païenne, mais de ce génie libre du beau et du vrai, qui n'obéit pas à un symbole, et puise ses inspirations dans les sentimens généraux et universels de l'humanité. Dante, voilà le poète de la cité du ciel; le Tasse et l'Arioste, voilà les poètes de la cité de la terre; saint Thomas est le philosophe de l'une, Montaigne et Bacon sont les philosophes de l'autre; d'un côté Cimabué et Giotto, de l'autre Raphaël et le Corrège.

La réforme est un fait complexe et à double sens : prise en elle-même, elle est un réveil de la cité du ciel, qui, peu à peu dégénérée, n'était plus qu'un fantôme; mais en s'associant aux grandes révolutions du siècle, elle se fit l'auxiliaire de la cité de la terre.

De quelque manière en effet que l'on juge le protestantisme, dans ses dogmes et dans son histoire, on ne peut nier qu'il n'ait été à l'origine un réveil de l'esprit religieux. Depuis Gerson, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, on n'avait pas vu un seul grand homme religieux en Europe. Le XVe siècle avait été un siècle effroyable où la politique avait partout pratiqué cette perfidie odieuse dont Machiavel semble avoir donné la théorie. La politique pontificale avait lutté d'astuce et de mensonge avec toutes les cours de l'Europe. La renaissance des lettres et des arts, à laquelle l'église catholique s'était associée avec une ardeur qui l'honore, avait ramené dans les mœurs l'élégance et une certaine dignité, mais non la moralité et la foi. La scolastique, de plus en plus desséchée, avait perdu ce grand esprit religieux qui animait les saint Bonaventure et les saint Thomas, et se perdait dans une déplorable logomachie. C'est alors que Luther, en faisant jaillir la doctrine de la grâce des profondeurs de son âme, donna au monde chrétien une secousse dont le catholicisme lui-même a profité.

Une fois cependant que le protestantisme se fut mêlé au tumulte des événemens du siècle, il s'inspira de son esprit. C'était l'époque où la vie et la nature éclataient de toutes parts avec une force nouvelle et irrésistible. La réforme s'associa à ce mouvement, auquel son principe aurait dû la rendre en apparence plus contraire que le catholicisme même. Née du mysticisme, elle fit la guerre à l'ascétisme; née de la foi, elle invoqua le libre examen; proscrivant les arts par haine du catholicisme, elle favorisa l'essor de l'industrie, des voyages, de la colonisation; unie d'abord à la doctrine du pouvoir absolu, elle s'allia bientôt à la liberté politique. Ainsi la réforme, c'est d'une part une protestation de liberté en faveur de la raison individuelle et des instincts légitimes de la nature, de l'autre une protestation de la foi vive et de la grâce intérieure; mais de ces deux tendances, la première a gagné de plus en plus, elle a insensiblement effacé l'autre, et en considérant aujourd'hui la réforme, non dans son origine, mais dans son développement, on peut y voir surtout l'effort de la cité de la terre pour s'affranchir de l'ascétisme monastique et du joug sacerdotal.

Le XVIIe siècle est le plus beau moment de la cité de Dieu. Le catholicisme, secoué et réveillé par la réforme, n'a jamais été plus grand ni plus éclairé. Saint François de Sales, Bossuet, Fénelon, unissent la grandeur du sentiment religieux à la connaissance du cœur humain et au sentiment des nécessités de la vie. La religion s'unit à l'histoire, à la philosophie, à la politique : elle leur prête et

leur emprunte des lumières. Le jansénisme plonge dans les profondeurs des misères humaines, et Pascal éperdu invoque dans ses extases le Dieu de Jacob. La philosophie, quoique indépendante, est toute religieuse. Descartes consume sa vie à prouver Dieu; Malebranche et Leibnitz démontrent la sagesse du gouvernement de Dieu dans toute la nature; Spinoza lui-même, qui passe pour athée, voit dans l'amour de Dieu le dernier fondement de la morale. La poésie, les arts suivent ce mouvement : Milton chante *le Paradis perdu*, Corneille et Racine écrivent *Polyeucte* et *Athalie*, et Lesueur peint saint Bruno. Mais à la fin du siècle, l'équilibre se rompt, et une intolérance aveugle prépare une révolte sans exemple. Le XVIIIe siècle est le déchaînement de la cité de la terre, qui ne veut plus être libre, mais souveraine. La cité de la terre n'attaque plus seulement la cité divine sous la forme de la religion catholique ou chrétienne, mais en elle-même; elle écarte Dieu du trône de l'univers comme de l'empire de la société; elle veut refondre toutes les lois, toutes les idées, tous les systèmes, et, aspirant à un avenir plein de mystérieuses promesses, elle s'engage dans un duel sanglant contre elle-même, où la fureur n'a d'égale que l'illusion.

II.

Ce triomphe de la cité de la terre au XVIIIe siècle est-il un incident passager du drame ou un dénoûment définitif? Voilà le grand problème de notre époque et la cause secrète de toutes nos agitations.

Dans les premières années qui suivirent la révolution, il semblait qu'un esprit nouveau allait séparer complétement le XIXe siècle de l'âge précédent. On commençait à se lasser d'une philosophie étroite qui croyait pouvoir tout expliquer dans l'âme par les métamorphoses de la sensation. Les grandes catastrophes politiques, en ébranlant les âmes, les existences, les opinions, avaient chassé cet esprit de légèreté et d'ironie qui avait pu convenir à une société ennuyée et desséchée. On était disposé à l'émotion, à la tendresse, à la mélancolie. Les abstractions de Condillac et les plaisanteries de Voltaire n'étaient plus guère de saison. Il fallait des idées plus graves à ces générations si tragiquement éprouvées. De là un retour presque universel aux pensées religieuses. Les uns voulaient renouer avec le XVIIe siècle, et se reprendre au catholicisme; les autres, moins arrêtés dans leurs vues, aspiraient à quelque chose de nouveau. Les uns et les autres croyaient à un ordre de faits supérieurs à la vie terrestre, et qui nous rattachent à un autre monde. On avait donc lieu de croire que ce réveil religieux allait être le caractère du siècle qui commençait.

Le premier ouvrage qui témoigna, par son éclatant succès, de

cette nouvelle disposition des âmes fut le *Génie du Christianisme*. Ce livre, trop dédaigné aujourd'hui, était bien ce qu'il fallait à cette époque de convalescence religieuse. Il n'était pas temps encore de présenter le christianisme sous ses aspects mystérieux et sombres, et de l'imposer comme une foi; mais c'était beaucoup déjà d'en faire goûter la beauté, la poésie, d'en montrer les affinités avec les arts, avec la nature, avec les besoins du cœur. Le *Génie du Christianisme* inclinait les âmes sans asservir les volontés. Il offrait une voie moyenne assez convenable à ces esprits ébranlés, qui ne voulaient pas encore croire, qui ne voulaient plus nier, et qui se reposaient à mi-côte sur la pente agréable et facile de l'admiration.

Deux ouvrages éminens furent encore dus à cette résurrection de l'esprit chrétien : les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, plaidoyer éloquent et paradoxal en faveur de la Providence; l'*Essai sur l'Indifférence*, dont le titre seul était déjà une idée juste et forte, malheureusement gâtée par un système insoutenable. La poésie s'associa à ce mouvement, et il faut avouer que nous lui devons les plus beaux accens de la muse contemporaine. La tristesse religieuse des *Méditations*, l'élan mystique des *Harmonies*, ont inspiré des chants bien supérieurs à toute la poésie du XVIII[e] siècle. Plus tard, des prédications célèbres, où une dialectique éloquente et une imagination enflammée se disputaient la faveur publique, essayèrent de faire pénétrer plus profondément les idées religieuses par le glaive de la parole. Ainsi l'on vit se reproduire en petit le spectacle qu'avait présenté le XVII[e] siècle. Alors le catholicisme, rajeuni et épuré par sa lutte contre la réforme, avait donné le plus bel exemple de l'esprit religieux uni à la culture de l'esprit. De même après le XVIII[e] siècle l'église, encore une fois secouée par le malheur et aiguillonnée par l'attaque, fit les plus grands efforts pour se purifier elle-même et pour convertir le siècle. Je ne veux point dire que cette généreuse tentative fût pure de tout alliage : peut-être y trouverait-on quelquefois plus de politique que de religion sincère, plus d'inimitié contre la philosophie que de véritable piété, plus d'imagination que de sentiment, plus de paradoxes que de science solide et de forte théologie; mais, toute part faite à la faiblesse humaine, il reste un bel et puissant effort pour réveiller le sentiment religieux dans une société indifférente et désorientée.

Tandis que la religion tentait des moyens nouveaux pour reconquérir les âmes qu'elle avait ou perdues ou abandonnées dans le siècle précédent, la philosophie essayait une semblable transformation. Benjamin Constant et M[me] de Staël, bien que profondément pénétrés de l'esprit du XVIII[e] siècle, comprenaient cependant que l'*Encyclopédie* n'avait pas dit le dernier mot sur les questions religieuses. Le livre sur *la Religion*, dépassé depuis par la science allemande,

fut un livre original et hardi dans un temps où les idées de Volney et de Dupuis étaient celles de presque tous les esprits d'élite. Benjamin Constant considérait le sentiment religieux comme un fait naturel et universel; il abandonnait cette théorie médiocre et étroite qui ne reconnaît d'autre origine à la religion que la tyrannie ou la peur. Il voyait dans toutes les religions des faits humains sans doute, mais des faits légitimes et respectables, se perfectionnant avec le temps et avec le progrès de la raison humaine. Mme de Staël était dévouée aux mêmes idées; mais elle y mettait plus de passion et d'enthousiasme, et elle croyait à un rapprochement possible et prochain de toutes les communions chrétiennes.

En même temps, une nouvelle philosophie se formait, qui, rompant plus ouvertement encore avec les doctrines de Voltaire et de Condillac, retrouvait au fond de l'âme humaine les principes du spiritualisme et ranimait les plus grandes pensées de Leibnitz, de Descartes et de Platon. Elle défendait Dieu, l'âme, le libre arbitre, le devoir, l'immortalité. Les chefs de cette nouvelle école, Maine de Biran, Royer-Collard et M. Cousin, sont en possession de la renommée due à leurs nobles travaux; mais si l'on nous demandait quel est dans la philosophie contemporaine le représentant le plus fidèle et le plus original de l'esprit religieux au XIXe siècle, nous nommerions sans hésiter M. Jouffroy.

On a trop tôt oublié M. Jouffroy. Ce remarquable esprit est un de ceux qui témoignent le mieux de l'originalité de notre siècle. Au XVIIIe siècle, on doutait agréablement et en se jouant. Où trouverait-on à cette époque, Rousseau excepté, un homme à qui l'absence de foi ait inspiré quelque tristesse? Les gémissemens et les sanglots de Pascal paraissaient tout près de la folie. M. Jouffroy est un Pascal philosophe. Je ne les compare pas par le génie, mais par l'âme. Il est un de ceux qui ont douté avec le plus de sincérité, le plus d'ardeur pour le vrai, le plus d'élan vers les choses invisibles, le plus de regret des croyances perdues, le plus de déchirement et le plus d'espoir. Il a présenté ce spectacle remarquable d'une âme profondément émue unie à l'esprit le plus calme, à la raison la plus lente et la plus scrupuleuse. A le voir chercher le vrai, personne n'eût dit qu'il en ressentît le besoin avec une impatience si inquiète; à l'entendre poser les problèmes d'une manière si pathétique, on n'eût pas supposé qu'il pût en chercher la solution avec un esprit si tranquille et si patient. C'est cette contradiction apparente qui fit croire à quelques-uns qu'il s'était arrêté dans le scepticisme. Comme il était très hardi pour poser les problèmes et très prudent pour les résoudre, il paraissait éloigné de la solution par un abîme; mais cet abîme n'existait que pour ceux qui ne connaissent pas l'enchaînement des principes en philosophie. Il analysait avec un soin infini les données d'un

problème, et lorsqu'on le croyait à l'introduction de la science, il possédait en réalité les dernières conclusions. D'ailleurs il suffit de se rappeler ses dernières paroles publiques prononcées devant des jeunes gens à une fête scolaire, les plus belles sans aucun doute que notre temps ait entendues en faveur de l'immortalité de l'âme. Il fit à ces enfans l'histoire de la vie, de ses immenses espérances, de ses inévitables désappointemens; il leur peignit avec une éloquence courageuse ces rivages glacés où il se sentait entraîné irrésistiblement. mais au-delà desquels il entrevoyait l'éternel espoir. Quiconque soupçonnerait dans ce beau discours un seul mot donné aux convenances politiques ou à une banale édification ne sait guère reconnaître le langage de l'âme. Ce qui est d'ailleurs plus décisif encore que quelques paroles publiques, même les meilleures, ce sont les paroles secrètes déposées et recueillies dans une correspondance intime. Est-ce un sceptique qui pouvait écrire: « En se retirant de son cœur dans son âme, de son esprit dans son intelligence, on se rapproche de la source de toute paix et de toute vérité qui est au centre, et bientôt les agitations de la surface ne semblent plus qu'un vain bruit et une folle écume?... La maladie est certainement une grâce que Dieu nous fait, une sorte de retraite spirituelle qu'il nous ménage pour nous reconnaître, nous retrouver, et rendre à nos yeux la véritable vue des choses. » Ces grandes paroles ne précédèrent que de peu de temps la mort de M. Jouffroy, cette mort où il montra la placidité d'un philosophe antique unie à une onction chrétienne qu'il avait retenue de sa première éducation.

Cette esquisse rapide des mouvemens religieux de notre siècle serait incomplète si on omettait le protestantisme, par cette seule raison qu'étant en France en minorité, il n'a pas joué un rôle considérable dans nos débats intellectuels. Il n'en est point ainsi en Angleterre et en Amérique, en Suisse et en Allemagne. Dans ces divers pays, il a eu des vicissitudes variées. On peut y distinguer trois tendances qui correspondent à ce que nous appelions autrefois en politique la droite, la gauche et le centre. D'un côté, le protestantisme, effrayé de la philosophie du dernier siècle et de ses propres excès, a incliné du côté de l'église romaine et s'est inspiré de plus en plus de son esprit. Ce mouvement a même été poussé si loin dans l'église anglicane, qu'il s'est converti en une adhésion déclarée de quelques personnages savans et illustres aux dogmes du catholicisme. D'un autre côté, le protestantisme, armé de la critique historique et de la dialectique, a poussé si loin l'esprit d'indépendance, qu'il a franchi les bornes du dogme chrétien et s'est précipité dans le rationalisme. C'est en Allemagne que cette tendance s'est déclarée avec le plus de force. La *Vie de Jésus* a été le plus hardi manifeste de la gauche protestante. En Amérique, pays moins spéculatif que l'Allemagne, le rationalisme

protestant a eu un caractère tout particulier : il a ramené la religion à la morale, il s'est retranché aux dernières limites du dogme révélé, sans les franchir cependant : c'est un déisme chrétien assez semblable à celui de la *profession de foi du vicaire savoyard*. Entre ces tendances extrêmes, qui paraissent la dissolution du protestantisme, quelques esprits vigoureux restent fidèles à la tradition et conservent les deux principes constitutifs du dogme réformé, la révélation et le droit d'examen, principes que les catholiques d'une part, les rationalistes de l'autre, déclarent inconciliables, mais que l'habitude, la tradition, un sens droit et une modération naturelle protégent dans la pratique, quelles que soient les difficultés de la théorie.

Le protestantisme pur et traditionnel, beaucoup plus persistant qu'on ne se le figure, car il s'appuie sur les mœurs, peut compter comme l'un de ses meilleurs représentans M. Vinet, de Lausanne. Il y avait deux personnes dans M. Vinet : un critique fin, agréable, assez mondain, aimant la littérature pour elle-même, et un penseur austère, méditatif, presque mystique. Rien ne nous le peint mieux que son livre sur Pascal, où il semble qu'il se soit défendu lui-même en défendant l'auteur des *Pensées* contre un illustre écrivain. Il a nié qu'il y eût deux hommes dans Pascal, un philosophe sceptique et un chrétien croyant. Selon lui, Pascal est un : il est sceptique en philosophie, parce qu'il est chrétien; mais il ne s'est pas fait chrétien, parce qu'il est sceptique. Le christianisme prend l'homme tout entier; il ne s'ajoute pas à autre chose, il est le fond. On ne croit point à Dieu d'abord et au Christ ensuite, mais on croit au Christ, et par là même on croit à Dieu. Tout chrétien est sceptique sur tout ce qui n'est pas le christianisme. La foi, en délivrant du péché, délivre de l'erreur et de l'ignorance. Doctrine parfaitement conforme à l'esprit de Luther, qui eût été sans doute bien étonné, si on lui eût appris qu'il était venu émanciper la raison, mais doctrine trop contraire à l'esprit de notre siècle pour le toucher fortement! Il n'est donc point étonnant que ces idées sérieuses et profondes, mais sans largeur, aient été peu remarquées et peu débattues.

Tels ont été de nos jours les efforts qu'a faits la cité de Dieu pour regagner le cœur des hommes et les attirer de nouveau vers le monde invisible. Les doctrines sont diverses, la pensée est une. Rapprocher les hommes de plus en plus de l'éternelle vérité et les rapprocher les uns des autres dans l'unité religieuse, voilà ce qu'ont voulu en même temps, par des moyens quelquefois opposés, quelques âmes nobles et généreuses, attristées par les catastrophes de notre siècle, cherchant dans un monde supérieur l'oubli des misères de leur temps et de leurs propres misères; mais tandis qu'elles en appelaient à une cité invisible, vers laquelle chacun s'acheminait par des voies diverses, le siècle suivait son cours sans les écouter, et de toutes parts

on courait porter ses offrandes et ses sacrifices à la cité de la terre. Dans cette foule empressée d'adorateurs, on trouve confondus les savans et les ignorans, les théoriciens et les praticiens, les rétrogrades et les révolutionnaires, les calculateurs et les utopistes.

Au moyen âge, les sciences étaient sous l'empire de la théologie. Quand vint l'heure de l'affranchissement, elles conservèrent toujours le principe d'une intelligence suprême, souveraine ordonnatrice de l'univers. La physique de Descartes, de Newton, de Leibnitz surtout, invoque continuellement des principes de l'ordre religieux. Au XVIIIe siècle, tout changea : les sciences s'affranchirent de toute supposition empruntée à la métaphysique, et rejetèrent toute méthode qui n'est point l'induction ou le calcul. Le dernier mot de la méthode scientifique du XVIIIe siècle a été dit par Laplace à l'empereur Napoléon, qui lui reprochait d'avoir écrit la *Mécanique Céleste* sans prononcer le nom de Dieu : « Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. » Si les sciences s'étaient bornées à s'interdire à elles-mêmes toute excursion en dehors de leur domaine propre, il n'y aurait rien à dire, car toute science a le droit de se circonscrire et d'affirmer peu pour affirmer sûrement; mais on a entendu quelquefois ce mot de Laplace dans un sens bien plus étendu, et ce n'est pas seulement dans le domaine de la physique, c'est en général et absolument que l'on a déclaré n'avoir plus besoin de cette vieille hypothèse, que n'avaient point dédaignée Kepler, Leibnitz et Newton. Il faut voir avec quelle ironique pitié quelques savans parlent des efforts de la raison pour dépasser la nature, et avec quelle confiance ils se vantent d'avoir chassé de la science le surnaturel, n'entendant point par là le miraculeux, mais l'invisible. Les mathématiciens demandent à le calculer, les physiciens à le peser, les physiologistes à le disséquer, et ils ne voient point que s'il existe, c'est à la condition de n'être ni calculable, ni mesurable, ni décomposable. Les sciences méritent sans doute l'admiration; elles sont un témoignage extraordinaire de la puissance de l'esprit humain, elles ont fait tomber bien des préjugés, elles rendent chaque jour de nouveaux services aux riches et aux pauvres, augmentent les plaisirs des uns, diminuent les souffrances des autres. Malheureusement l'orgueil les égare. Quand certains savans veulent porter un coup mortel à la métaphysique, ils disent que c'est une affaire de sentiment. C'est comme s'ils disaient : C'est un rêve, un nuage, un je ne sais quoi qui ne regarde pas les hommes sérieux. Si quelques esprits courageux ne résistent point à cette théocratie scientifique, c'en est fait du bon sens public. Le bon sens n'a point attendu l'invention de la vapeur et de l'électricité. Les vérités morales, qui sont très vieilles, seront toujours les meilleures, et les anciens, qui

étaient des enfans dans les sciences, nous en remontreraient en fait de sagesse.

Il y a un autre ordre de sciences, moins présomptueuses que les sciences physiques et mathématiques, mais qui ne se font point faute non plus de parler avec quelque ironie des nuages de la métaphysique et des naïvetés de la morale : ce sont les sciences économiques, telles du moins que les conçoivent des adeptes mal pénétrés de leur vraie mission. Les physiciens et les économistes se sont disputé la faveur de notre temps. Ils répétaient à l'envi aux hommes qu'ils allaient faire leur bonheur. On les a pris au mot : rendez-nous riches, rendez-nous heureux, s'est-on écrié de toutes parts. La science n'aura bientôt plus le temps de chercher, de peser, de calculer, et par conséquent de découvrir : il lui faut sans cesse inventer. Tant qu'elle ne s'était occupée que de chercher la vérité, elle avait été entourée d'un lointain respect : quand on vit qu'elle rendait riche, on se mit à genoux. D'un autre côté, les conquêtes extraordinaires de l'industrie propageaient une sorte d'idolâtrie nouvelle qui unissait dans son culte le fer et l'or, l'eau et le feu. Notre siècle a vu des quatre parties du monde accourir à de nouveaux conciles écuméniques une foule enivrée, et les spiritualistes les plus austères n'ont pu se défendre de l'éblouissement universel. Mais n'est-il pas à craindre que ces témoignages miraculeux de la puissance de la nature et de la puissance de l'homme n'encouragent l'homme à s'adorer lui-même et à se prosterner devant la nature?

Une autre illusion s'est glissée dans les âmes à la faveur d'une des croyances les plus chères à notre époque et qui lui font le plus d'honneur, la foi au progrès. Il y a à peine un siècle que la société a conçu cette grande pensée, qu'elle était appelée à s'améliorer sans cesse, et cette pensée lui a donné le courage de supporter sans désespoir les plus terribles épreuves. Malheureusement le désir du mieux est devenu chez quelques-uns le désir de l'impossible. On a cru qu'un changement dans la société pouvait combler l'abîme que l'expérience de tous les siècles avait reconnu entre le désir et le bonheur, et tandis que le vrai sens de la doctrine du progrès est d'imposer sans cesse à l'individu des devoirs nouveaux, on a cru qu'elle lui assurait des puissances illimitées. Telle est l'origine des sectes utopistes de notre temps.

Il s'est élevé de toutes parts des doctrines qui nous ont promis le ciel sur la terre. La première et la plus célèbre s'est présentée d'abord sous la forme religieuse, et s'est appelée le nouveau christianisme. Dans l'origine, elle ne fit que poser des principes incontestables : elle assurait qu'il faut travailler au plus grand bonheur du plus grand nombre, qu'il faut rétribuer chacun selon ses œuvres,

principes conformes à la stricte justice et à la plus pure philosophie; mais enfin il fut nécessaire de s'expliquer. Entre l'ancien et le nouveau christianisme, il y avait évidemment une opposition, et par conséquent on était conduit à proclamer un nouveau principe. Ce principe fut la réhabilitation de la chair. La formule a passé de mode; quant au principe, il a pénétré très profondément tout aussi bien dans les classes distinguées que dans les classes populaires. Le saint-simonisme a disparu avec son mysticisme philosophique, son appareil sacerdotal, son communisme déréglé; mais le droit à la jouissance a triomphé, et deviendra, s'il n'est point refoulé par une philosophie austère, le problème insoluble des gouvernemens.

Le saint-simonisme ne savait pas exactement ce qu'il voulait. Il fut remplacé par une autre école qui eut des idées bien plus arrêtées. Sa donnée était celle-ci : l'homme est né pour être heureux; il ne l'est pas, il doit l'être. Les argumens tirés de la justice de Dieu, par lesquels on démontre ordinairement l'immortalité de l'âme, lui servaient à prouver la certitude d'un état futur, mais terrestre, où une harmonie parfaite entre nos désirs et leurs objets rendrait l'homme complétement heureux. De là un nouveau mécanisme social fondé sur un système d'attractions, de groupes, d'engrenages très compliqués, dont la première idée est empruntée à la théorie newtonienne de la gravitation universelle. Toutefois les moyens n'intéressaient guère que les adeptes. Ce qui s'adressait à tous, c'étaient les résultats, qui surpassaient tout ce que l'imagination peut rêver. Le paradis de Mahomet n'est rien auprès du paradis de Fourier. On sait toutes les merveilles promises par ce singulier sectaire. Quelques détails ont paru plaisans. Ce qui ne l'était pas, c'était la pensée du système. Cette pensée, la voici : si l'homme veut un paradis, il faut qu'il se le fasse lui-même de ses propres mains.

A ce système il manquait évidemment une donnée : qu'importait ce nouveau paradis terrestre à ceux qui seraient morts avant qu'il fût réalisé? Un autre rêveur, très ennemi de l'école de Fourier et inventeur d'un saint-simonisme mitigé, essaya de combler cette lacune par une doctrine renouvelée de Pythagore, la métempsychose. Ce fut lui qui déclara qu'aujourd'hui le ciel est sur la terre : c'est ici-bas que l'homme, passant par une série indéfinie d'existences toujours nouvelles, est récompensé ou puni selon ses mérites. A dire vrai, ce système était bien grossier : il gardait une partie des idées de l'ancienne théologie en retranchant précisément ce qu'elle avait de plus élevé. C'était à l'Allemagne, ce grand pays spéculatif, de donner à toutes ces sectes, qui ne reposaient que sur des idées confuses, une formule précise. Elle fut tracée d'une main ferme et résolue par le célèbre Feuerbach. Pour lui, l'immortalité

est une superstition, de quelque manière qu'on la dissimule. Les individus ne sont rien, l'humanité est tout. Chaque génération vient à son tour accomplir un progrès de l'être universel. Dieu, c'est l'homme idéal. Ainsi disparaissait toute différence entre la cité du ciel et la cité de la terre. La première se réalise dans la seconde, mais sans se réaliser jamais absolument. Le sentiment de ce qui manque à celle où nous sommes comparée à l'idée de celle que nous concevons donne naissance à ces rêves de paradis qui ne sont ni tout à fait faux, ni tout à fait vrais, qui ressemblent à ces mirages du désert, images fidèles, mais creuses d'une réalité lointaine.

On commençait à se rassasier de toutes ces inventions plus ou moins originales, quand vint un dernier penseur plus hardi que tous, qui avec une audace tranchante et insultante, rejetant à la fois l'ancienne et la nouvelle théologie, armé de la contradiction et de l'ironie, accablant de ses traits ce qu'il appelle l'hypocrisie des sectaires, le fanatisme des réformateurs, jeta au monde étonné et scandalisé cet incroyable défi : Dieu, c'est le mal! Il avait raison! Si la vie humaine est mal faite, si elle est à refaire, il faut bien qu'il y ait un coupable : c'est l'auteur de la nature! En revanche, si Dieu est le mal, il est clair que le diable doit être le bien. Aussi l'auteur reçut-il comme un compliment l'injure de ceux qui le faisaient descendre en droite ligne de Satan. Enfin la vieille théologie de Zoroastre était renversée de fond en comble. Oromase devenait le principe du mal, et Ahrimane le principe du bien.

Lorsque la raison humaine, retournée en tous sens et dans ses derniers fondemens, est arrivée à cet excès de n'avoir plus rien à nier; lorsque, après avoir tout essayé et pris parti contre tout le monde, elle s'est dégoûtée non-seulement du vrai, mais même du faux, ce qui ne peut manquer de survenir, c'est un état de lassitude et d'impuissance dont il semble qu'elle ne pourra pas se dégager. Il faut pourtant en sortir à tout prix, car enfin voici deux solutions du problème de la vie humaine. Le mysticisme dit : La terre, c'est le mal; le matérialisme en délire dit : Le mal, c'est Dieu. Évidemment la raison moderne ne peut se contenter d'aucune de ces deux affirmations. Ni l'une ni l'autre ne sont pour elle le dernier mot du penseur, du savant, du moraliste, de l'homme. Que la terre soit l'empire du mal, elle ne le croit pas; qu'elle puisse devenir l'empire du bien absolu, elle ne le croit pas davantage. La vie humaine n'est ni un enfer, ni un paradis. Qu'est-elle donc? Voilà la question.

III.

Il y a deux grands faits de l'âme humaine qui me paraissent oubliés dans la philosophie qui divinise la nature et l'humanité : c'est la douleur et la passion. Je l'avoue, si quelque chose rend à mes yeux nécessaire une philosophie, ce sont ces deux faits. Écartez-les, je vois encore dans le monde de l'inconnu, je n'y vois plus de mystère. Tout se déroule suivant un ordre logique dont nous connaissons plus ou moins bien les chaînons, et que le temps nous dévoile chaque jour davantage. Je puis attendre sans impatience la lumière, car que m'importe un peu plus, un peu moins de clarté dans la connaissance du tout? Mais que je sois assujetti à la douleur et à la passion sans savoir pourquoi, voilà ce qui me confond, voilà ce que je ne puis supporter; voilà pourquoi je doute, j'examine, je raisonne, et jusqu'à la solution je reste dans l'anxiété, car là, je le sens bien, est le nœud de ma vie; là est le vrai mystère : le reste est vanité et curiosité.

J'interroge toutes les doctrines qui sacrifient le ciel à la terre, et je demande : Qu'est-ce que la douleur? qu'est-ce que la passion? Les uns répondent : Ce sont deux momens nécessaires de la nature des choses; les autres : Ce sont les effets de la société. Ceux-ci expliquent par le faux mécanisme social ce que ceux-là expliquent par le grand mécanisme universel. Pour rendre compte des mêmes faits, on invoque tantôt l'ordre de la nature, tantôt le désordre de la société : réponses contradictoires, mais qui s'accordent pour ôter à la passion et à la douleur toute raison morale et providentielle.

Ceux qui disent que la douleur est une loi fatale résultant de la nature des choses doivent au moins supposer que cette nature, sans le savoir, agit pourtant raisonnablement, qu'elle est tout au moins raisonnable comme les abeilles, qui appliquent une géométrie merveilleuse dont elles n'ont pas elles-mêmes le secret. Or est-il raisonnable que la nature rende les êtres plus malheureux à mesure qu'ils sont plus intelligens? Est-il raisonnable que la douleur soit en proportion de la bonté, de la science et de la vertu? Les adversaires de la Providence disent que Dieu serait injuste, s'il avait fait la douleur; mais comment ce qui serait injuste Dieu supposé serait-il raisonnable Dieu écarté? J'abandonne la douleur physique, qui peut avoir sa raison dans les lois physiques : par quelle raison la mère a-t-elle à pleurer son enfant? pourquoi le génie souffre-t-il? pourquoi l'innocence souffre-t-elle? pourquoi les déchiremens de l'âme, les doutes cruels de la raison, la terreur de la mort, toutes ces angoisses de la vie? Qui osera dire à celui qui, ayant traversé cette val-

lée de larmes, arrive au bout blessé, meurtri, harassé : Vous qui sortez d'ici, abandonnez toute espérance !

J'admets que l'on considère comme une faiblesse cet énergique sentiment qui nous force à chercher une cause mystérieuse à la douleur, à y supposer des desseins secrets, et une main qui frappe et qui éprouve. Je veux bien que la douleur soit une loi fatale; mais que direz-vous de la passion? La douleur me brise, mais la passion m'humilie. Je ne parle pas des passions généreuses, je parle de celles qui avilissent. Pourquoi une créature douée de raison, pourquoi un être qui a l'idée du beau, du noble et du saint est-il agité par des mouvemens dont il a honte, qui font son malheur et son désespoir? Puisqu'il se sent tenu de vivre d'une manière raisonnable, pourquoi n'est-il pas toute raison? Ou s'il a besoin de mobiles pour agir, pourquoi la raison trouve-t-elle dans ces mobiles plus d'ennemis que d'auxiliaires?

Je ne vois qu'un seul argument pour affirmer que la douleur et la passion sont les résultats de la nature des choses : c'est qu'elles existent, d'où il faut conclure que tout ce qui existe est dans la nature des choses, que tout ce qui arrive a une raison nécessaire. Si avec ce principe vous pouvez fonder une morale, je vous en félicite : c'est un tour de force qu'aucun dialecticien n'a jamais accompli. Si vous dites que la morale pratique est une chose et que la science en est une autre, je demande de quel droit vous écartez les faits de la morale de l'ordre de la science. Que si enfin le sacrifice d'une morale ne vous coûte pas et vous paraît de peu de conséquence, je vous admire, sans envier pourtant cette hautaine indifférence, et en déclarant qu'il n'est point de lumière sur la nature des choses qui puisse payer à mes yeux un tel sacrifice !

Ceux qui disent au contraire que la passion et la douleur sont la faute de la société ne voient point que le désordre social auquel ils attribuent tout le mal est lui-même l'effet des passions, qui ne vont jamais sans douleur. Remédier aux maux de la société, c'est guérir une partie du mal, je l'avoue, car c'est guérir une des conséquences du mal. Il y a cependant des douleurs et des passions que ne peut atteindre nulle réforme sociale. On détruirait la misère, qu'on n'aurait pas détruit à leur source les deux grands maux de la vie humaine. « Ce n'est pas le nécessaire, dit avec profondeur Aristote, c'est le superflu qui fait commettre les grands crimes. On n'usurpe point la tyrannie pour se garantir des intempéries de l'air. Ce ne sont point les fortunes qu'il faut niveler, ce sont les passions. »

Si le mal dans l'humanité ne vient que de la constitution de la société, en supposant qu'il puisse être guéri un jour par quelque mécanisme inconnu, que dire de ces siècles qui se sont écoulés et de

ceux qui s'écouleront avant l'invention de ce nouveau système? Qu'importe aux générations passées sur lesquelles a pesé la misère morale et physique, que leur importe cet Eldorado futur que verront nos arrière-neveux? Quelle compensation de leurs sacrifices! quelle consolation de leurs douleurs! quelle rémunération de leurs vertus! S'il y a un Dieu, cette tardive félicité promise à l'espèce humaine ne suffit pas à le justifier et à réparer la misère de toutes ces générations englouties sans retour. Si la nature elle-même est Dieu, comprend-on qu'elle porte en elle une telle contradiction, et qu'après avoir produit, en vertu d'une loi nécessaire, un si grand nombre de siècles malheureux, corrompus et opprimés, elle produise maintenant, par la même nécessité, des siècles de bonheur idéal et de parfaite sagesse? Que si l'on renonce aux idées utopiques pour s'en tenir simplement à la doctrine du progrès, nous pouvons alors juger par l'expérience de ce que sera l'état de nos descendans : ils seront à notre égard ce que nous sommes à l'égard de nos ancêtres. Or voit-on que la douleur et la passion aient disparu avec les grands progrès de la société moderne? Je veux que nous soyons meilleurs et plus heureux que nos pères : sommes-nous sans vices et sans misères? Et peut-on découvrir entre les siècles passés et le siècle présent la différence que nous aimons à rêver entre la terre et le ciel?

Que la douleur soit une épreuve, la passion une tentation, la vie reprend son intérêt et sa beauté. Elle est difficile, j'en conviens; mais au moins la personnalité y trouve son aliment. Elle sent qu'elle a été assez estimée pour être exposée à ces épreuves et à ces tentations, et que, si peu qu'elle soit, elle compte pour quelque chose dans l'ordre de l'univers. Elle sent également qu'elle ne peut plus être brisée sans raison. En effet, une créature qui ne se gouverne pas elle-même n'est qu'un instrument de l'économie générale, un ressort qui n'a de valeur que par rapport au tout : il cesse d'être lorsqu'il cesse d'être utile; on ne lui doit aucun compte; c'est le vase qui n'a pas le droit de dire au potier : Pourquoi m'as-tu fait? Mais la créature à laquelle la Providence a imposé la charge de se conduire elle-même, à laquelle elle s'est plu à préparer des épreuves de toute espèce, en lui commandant d'en triompher, n'est-elle pas en droit d'espérer qu'elle ne peut être détruite comme un outil usé et impuissant? Oui, je n'hésite point à le dire, pour que l'homme s'estime lui-même, il faut qu'il se sache estimé par son Créateur; s'il n'est qu'une chose qui ne dure qu'un jour, à quel titre voulez-vous qu'il se considère et se traite lui-même comme une personne? Et ne serait-ce pas une contradiction que lui seul fût tenu d'avoir égard à la dignité de sa nature, tandis que l'univers l'écraserait comme un atome aveugle et méprisable? Voilà pourquoi toute doctrine qui tend à diminuer la valeur de la personne et à l'entraîner dans le

mouvement universel comme dans un torrent favorise l'affaiblissement du sens moral et de la notion du devoir. Voilà pourquoi toute doctrine qui confond la cité de Dieu avec la cité de la terre, qui termine la destinée de l'individu à la destinée de la société, qui, au lieu de présenter à chacun un idéal qu'il doit personnellement s'efforcer d'atteindre, ne lui offre que le vague idéal d'un âge d'or indéfini, qui remplace les devoirs précis de la condition humaine par le devoir large de travailler au progrès de l'humanité, qui justifie les crimes par le salut public, et rejette sur la société la responsabilité des passions, cette doctrine abaisse le prix de la vie morale, et tend à remplacer la vertu réfléchie et modeste par le fanatisme et par l'orgueil.

Qu'on ne se méprenne point sur notre pensée; la doctrine du progrès bien entendue n'est point ici en question, car elle s'accorde avec le spiritualisme le plus sévère. Après avoir reconnu qu'il vaut mieux pour le monde et pour l'homme que le mal soit que de n'être pas, il faut y ajouter cette condition, que le mal ira sans cesse en diminuant, grâce aux efforts de l'homme soutenu et dirigé par la Providence. La doctrine du progrès s'accorde encore avec celle de l'immortalité, car, de ce que la société s'améliore sans cesse, faut-il conclure que l'individu sera privé des avantages auxquels il a droit, et arrêté dans son progrès par une mort aveugle? Et d'un autre côté, si des espérances supérieures lui sont permises, est-ce une raison pour laisser la société s'engourdir dans sa torpeur et périr par l'atonie? Le spiritualisme ne s'alarme et ne proteste que lorsque la doctrine du progrès se métamorphose en religion, et qu'à ce Dieu nouveau elle sacrifie la personne, la justice, l'espoir consolateur et le juge éternel.

C'est d'ailleurs une illusion de croire que, sans un idéal supérieur à elle-même, la cité de la terre puisse accomplir sa destinée. On a voulu confondre l'individu dans la société, et c'est la société qui va se perdre dans l'individu. On a considéré Dieu comme un être de raison et la vie future comme une fiction poétique et une superstition intéressée; mais ce Dieu nouveau qu'on appelle l'humanité n'est-il pas aussi un être de raison? Bientôt on l'attaquera par les mêmes argumens que Dieu lui-même, et sur ces nouvelles ruines l'individu proclamera sa propre divinité. Quant à l'avenir de la société, que l'on met à la place de l'immortalité personnelle, il ressemble fort à cette pierre philosophale qui s'enfuyait sans cesse devant les alchimistes du moyen âge. Quelle est, après tout, la fin de ces progrès si désirés, à peine entrevus, si chèrement achetés? Le bonheur des individus? N'est-il pas plus simple alors que chacun fasse son bonheur lui-même par les moyens qui sont à sa portée plutôt que de s'épuiser en efforts stériles pour soi et d'un succès douteux pour la postérité? Voilà comment à cette grande exaltation succède souvent dans une

société l'égoïsme le plus vulgaire, et comment le mysticisme social dégénère en un sensualisme déréglé. Les théories exagérées de bonheur public donnent la fièvre à une société; elle se tourmente, elle s'agite pour réaliser le plus tôt possible l'idéal dont elle est enivrée. L'impatience de jouir détruit la force de souffrir. Souffrir est pourtant un des lots de la condition humaine. Savoir souffrir est une des grandeurs de l'homme et le triomphe de la vertu.

Quoi qu'on fasse, il y aura toujours dans la vie de l'homme une inconnue dont aucune formule sociale ne pourra donner la raison : cette inconnue, c'est la partie de l'âme qui touche à l'infini et qui témoigne d'une destinée infinie. La vie terrestre, lui donnât-on les plus grands objets, ne peut embrasser tout l'homme; il y a toujours un je ne sais quoi qui s'échappe, qui se sent captif dans la cité de la terre et appelle une cité de Dieu.

Mais la philosophie peut-elle promettre une cité divine, elle qui n'a pas de lumière surnaturelle et qui n'a point reçu les clés d'en haut? Elle le peut, sans déterminer toutefois les conditions de cette future existence. La religion n'ouvre la cité de Dieu qu'à ceux qui ont la foi : la philosophie n'a point qualité pour introduire ou pour exclure; elle laisse le jugement suprême à qui de droit, confiante en l'infaillible justice. Elle ne sait rien non plus de cet avenir mystérieux. L'âme contemplera-t-elle la Divinité face à face et sans voiles? S'unira-t-elle à Dieu dans des embrassemens ineffables qui surpassent nos conceptions, ou continuera-t-elle à s'en rapprocher dans une série d'existences de plus en plus parfaites, heureuses, lumineuses, mais toujours séparées de l'infini par un abîme? Jouira-t-elle d'un repos absolu, ou se développera-t-elle sans cesse par une activité de plus en plus libre? S'élèvera-t-elle à l'état de pur esprit, ou reprendra-t-elle des organes plus subtils et plus parfaits? Questions accablantes pour l'esprit, curieuses seulement pour l'imagination, mais inutiles à résoudre et à soulever; car, pourvu que l'homme sache qu'il a une destinée au-delà de la vie et qu'elle sera bonne s'il l'a méritée, que lui importe le reste? Cela suffit pour la paix, l'espérance et le courage.

Il y a donc une cité divine, que la philosophie doit rappeler sans cesse à la cité de la terre. Le beau idéal, ce serait de les réconcilier. Que la philosophie s'efforce du moins d'arrêter une lutte dont notre siècle subit les tristes conséquences, et de rappeler à une société partagée entre le mysticisme et le matérialisme ces principes salutaires qu'elle oublie trop : aimer la terre sans renoncer au ciel, ne point se révolter contre la nature, ne point l'adorer, jouir de la vie sans enivrement, et au-dessus de toutes les illusions de bonheur privé ou public placer l'idée du devoir, suspendue à l'idée de Dieu.

PAUL JANET.

HISTOIRES POÉTIQUES

I.

LE ROI.

Sume superbiam
Quæsitam meritis.
HORACE.

Les reptiles sortaient des gerbes,
Sur la lande couraient les étalons superbes,
Les daims bondissaient dans les herbes;

Par milliers, les poissons des fleuves, de la mer,
Écaillés ou luisans, gracieux ou difformes,
Polypes merveilleux ou cétacés informes,
Fourmillaient dans l'eau douce et dans le gouffre amer;

Et les rapides hirondelles,
Les cygnes voyageurs et les ramiers fidèles
Volaient, volaient à tire d'ailes;

Mais l'homme plus hardi montait jusqu'à l'éclair;
Des monstres l'emportaient, noirs, enflammés, énormes;
Ce roi des animaux prenait toutes leurs formes;
Sur la terre il régnait, et sur l'onde, et dans l'air.

II.

LA LAMPE DE TULLIE.

I.

Belle Voie-Appienne, ô route des tombeaux,
Sous le brûlant soleil, et la nuit aux flambeaux,

Quel pieux voyageur aux campagnes latines
N'est venu lentement errer dans tes ruines?
Ou de loin, sous les pins d'une sombre villa,
N'a salué la tour blanche de Métella?
Moi-même j'ai souvent rêvé sous tes décombres;
Mais mon pied attentif n'y troubla point les ombres.
Plus d'un pâtre m'a vu dans l'herbe agenouillé;
Mon bâton n'a jamais sous les marbres fouillé.
Aux curieux malheur, et malheur aux avares,
Cent fois plus que les Huns, les Vandales barbares!
Les morts ne peuvent plus sommeiller en repos;
On disperse leur cendre, on emporte leurs os.
Les ornemens sacrés des chambres sépulcrales,
Leurs lampes, leurs trépieds, les urnes lacrymales,
Vont se suspendre aux murs de grossiers amateurs.
Les héros sont en proie à des profanateurs.
Rome fait un musée avec ses catacombes.
Même mon vieux pays perd le respect des tombes :
Des nains sous les men-hîr volent, guerriers d'Arvor,
Vos haches de silex et vos bracelets d'or!

II.

Ces crimes sont anciens. Quand, pontife suprême,
Sixte-Quatre portait le triple diadème,
Dans la nuit, un savant du collége romain
Suivait, noble Appius, ton antique chemin.
Deux serviteurs, vêtus comme lui d'une robe
Dont l'immense capuce aux regards les dérobe,
L'escortaient. Arrivé non loin de Métella,
Le vieillard s'arrêtant dit aux jeunes : « C'est là! »
Et leurs pieux, leurs leviers brisèrent avec rage
Le dur ciment romain encor durci par l'âge.
Un marbre se leva sous leurs triples efforts.
Eux, comme des larrons, dans ce palais des morts
D'entrer!... Sous la lueur d'une lampe d'opale
Une femme dormait calme, élégante et pâle,
Des roses à la main et souriante encor,
Et ses longs cheveux noirs ornés d'un réseau d'or.
Sur la couche d'ivoire artistement polie
Étaient gravés ces mots : *A ma fille Tullie.*
Le vieillard défaillit à ce glorieux nom :
« Fille de Tullius! amour de Cicéron! »

Il sentait près de lui l'ombre de ce grand homme,
Dans la morte il voyait le symbole de Rome.

III.

Après quinze cents ans, oui, dame, c'était vous!
A l'heure de donner un fils à votre époux,
La mort vint menaçante, et votre illustre père
Voyait fuir avec vous son étoile prospère.
Les plus savans de Côs arrivent à sa voix.
Puis, mandant un exprès au pays des Gaulois :
« Bon Divitiacus, pontife des druides,
A la vie, à la mort, ô sage, tu présides;
Tu lis dans les secrets du temple de Bangor;
La nature t'ouvrit son magique trésor;
Tu sais l'herbe vitale et la plante mortelle...
Or ma fille se meurt, et je meurs avec elle!
Hôte de Cicéron, noble ami de César,
A ton enclos royal est un rapide char;
Hâte-toi! L'Apennin est encor blanc de neige,
Mais l'homme bienfaisant, un esprit le protége.
O mage, ô saint druide, ô grand chef éduen,
Tout le savoir des Grecs pâlit devant le tien! »

L'enchanteur se hâta, mais déjà sous la porte
La fille du consul, Tullia, gisait morte.

IV.

Aux bois de Tusculum, près d'un antre isolé,
Avec son livre errait le père désolé :
« O fille vertueuse, ô femme de génie,
La mort ne t'aura pas tout entière bannie!
Le marbre de Paros et l'art athénien
Garderont ton beau nom immortel près du mien.
Le sanctuaire pur que mon amour te dresse
Aux regards des Romains va te faire déesse;
Quand le passant lira : *Tulliolæ meæ*,
Un nouveau signe au ciel pour toi sera créé. »

Le prêtre respecta ces éloquentes larmes,
Mais Tullia semblait vivante par des charmes :
Enfin, le monument superbe étant construit,
L'archidruide seul s'y renferma de nuit;
La morte, il l'étendit sur la couche d'ivoire,

Couvrit d'un réseau d'or sa chevelure noire,
Et suspendit brillante au funèbre séjour
La lampe qui ne meurt jamais comme l'amour...
Elle vivrait encore, ô vieillard sacrilége,
Savant, si tu n'étais sorti de ton collége!
Mais tu touchais à peine à ce corps surhumain,
Qu'en poussière il tombait indigné sous ta main!
Et par l'art des Gaulois cette lampe allumée,
Sous tes yeux indiscrets s'exhalait en fumée.

V.

Antiquaires, respect à ma tombe! Pourquoi
Troubler qui ne peut rien emporter avec soi,
Hors quelques vers écrits dans le dernier délire?
Le poète aujourd'hui n'a plus même une lyre...
Il chante cependant! Loyal dispensateur,
Son vers sacre le bon, flétrit le malfaiteur :
O vers, soyez bénis, vers trempés dans nos larmes!
Arme noble et puissante entre toutes les armes,
Belle arme protectrice, aux champs, dans la cité,
Je te porte toujours vibrante à mon côté!

III.

L'ARBRE DU NORD.

Des bois de Lan-Veur 1835.

I.

O chêne, tu couvrais notre terre sacrée,
Mais, symbole de sa durée,
L'Avarice te hait : Meurs, roi de la contrée!

Tu veux mille ans et plus, dans ton paisible orgueil,
Pour former les nœuds durs où la hache s'émousse :
L'arbre frêle du Nord plus rapidement pousse.
Chaque avril, un marchand le mesure de l'œil.

Aux fêtes à venir, s'il reste encor des fêtes,
Où trouver, guerriers et poètes,
Le feuillage élégant qui doit ceindre vos têtes?

Partout le noir sapin aura jeté son deuil;
Sous cet ombrage froid, plus de fleurs, plus de mousse,
Plus de nid amoureux d'où sort une voix douce,
Mais le murmure sourd de l'arbre du cercueil.

II.

— Je suis triste, il est vrai, mon murmure l'annonce;
Mais écoute, hélas! ma réponse,
Tant je saigne des coups que ta colère enfonce!

Arbre plaintif du Nord, de mon flanc déchiré,
J'épancherai pour toi la résine odorante,
Qui pourra dans la nuit guider ta course errante,
Par qui sera le chaume en novembre éclairé.

Le sapin reste vert quand le chêne est sans feuille;
A l'heure où la muse t'accueille,
Sous mes rameaux houleux le penseur se recueille.

Je suis l'arbre pieux. L'être le plus aimé
Laisse bien peu de jours sa mémoire vivante;
Moi, je le suis fidèle au lieu de l'épouvante,
Je l'abrite et m'éteins près de lui consumé.

III.

— Tes bienfaits soient bénis, arbre à la rude écorce,
Consolateur du Nord durant l'âpre saison.
Gaulois, j'aime la grâce unie avec la force :
Buis verts, chênes, ormeaux, entourez ma maison!

IV.

LA SECONDE VUE.

Il y a plus de choses dans le ciel
et la terre, Horatio, qu'il n'en est
rêvé dans votre philosophie.
SHAKSPEARE, *Hamlet*.

I.

Dans son fauteuil doré, le roi voluptueux
Un soir plus que jamais s'étendait soucieux.
Sur le chemin boisé de Saint-Cloud à Versailles,
Son carrosse deux fois heurta des funérailles.
Pâle épicurien, au terme de son sort,
Comme pour l'éviter, il consultait la mort.
— Çà, maréchal, dit-il, s'adressant à Soubise,
L'histoire des Lo'-Christ, vous me l'avez promise!
Comtesse du Barri, versez-nous du tokay;
Versez aux morts, comtesse, ils ont place au banquet.

— Si j'en crois les Bretons, fit sans tarder le prince,
Les morts plus qu'aucun lieu visitent leur province,
Et surtout les Lo'-Christ, vieux noms très avoués,
D'une seconde vue étrange sont doués :
Chacun, quand doit s'ouvrir sa dernière demeure,
Un mois d'avance apprend le jour précis et l'heure.

Un de ces loups de mer si communs autrefois
Qui, leur poil grisonnant, vont courir dans les bois,
Humbles gens à la cour, mais fiers dans leur domaine,
Un soir, l'amiral Jean, vert à sa soixantaine,
Le fusil sous le bras, par un sentier bien noir,
De lièvres tout chargé regagnait son manoir,
Lorsqu'il voit (le croissant montait sur la bruyère)
Le fossoyeur du bourg, l'homme du cimetière,
Qui creusait à la hâte une fosse en ce lieu.
« Alan, que faites-vous? Parlez, au nom de Dieu! »
Le fossoyeur creusait, creusait, et de plus belle
Sans répondre jetait la terre avec sa pelle.
« Une seconde fois, parlez, au nom de Dieu!
Pour qui donc creusez-vous une fosse en ce lieu? »
Le front tout en sueur, mais sans perdre courage,
Le muet fossoyeur poursuivait son ouvrage.
« Pour la troisième fois, parlez, au nom de Dieu!
Pour qui donc creusez-vous une fosse en ce lieu? »
Alors, le fossoyeur cédant à sa prière,
L'amiral vit son nom écrit sur une pierre.

De retour au manoir, le marin orgueilleux,
Comme le fossoyeur, resta muet; ses yeux
Reprirent leur gaîté... C'était une folie,
Quelque vapeur du soir... Le vin jusqu'à la lie,
L'hydromèle fumeuse et le cidre nouveau
D'une vapeur nouvelle emplirent son cerveau.
Trente jours sont passés, une noce l'appelle :
« Sellez mon cheval noir, la mariée est belle,
Et moi, le vieux barbon, je suis garçon d'honneur! »
Sur la route en sifflant galopait le seigneur,
Quand son cheval se cabre, et frissonne, et s'arrête.
Il excite, éperonne, ensanglante la bête,
Et la bête, à travers champs, vallons et forêt,
Monture de l'enfer, courait toujours, courait;
Une pierre se dresse enfin, le marin tombe :
C'est là, le mois passé, qu'il vit creuser sa tombe.

II.

Louis Quinze agitait ses pincettes d'acier,
Mais le front impassible, avec son air princier,
Lorsqu'un des esprits forts, en jabot de dentelle,
S'écria : « Maréchal, vous nous la donnez belle!
Moi qui ne crois à rien, croirai-je aux revenans!
— Ah! vous croyez en Dieu?... Soupçons inconvenans,
Mon cher duc! Eh bien! Dieu, pour qui rien n'est merveilles,
Peut dessiller nos yeux, entr'ouvrir nos oreilles.
Sa main à qui lui plaît dévoile l'avenir.
Une âme vint au monde, elle y peut revenir...
Mais un signe du roi m'ordonne de poursuivre.
Voici ce que mes yeux ont vu : je vous le livre.

III.

Vers le premier de juin, reprit le maréchal,
Madame de Ker-Lan, fille de l'amiral,
Arriva dans ma terre en galans équipages.
Hervé, son jeune fils, est la fleur de vos pages;
Tous deux vous sont connus : on ne voit pas souvent
Et mère plus aimable et plus aimable enfant.
Elle entre douce et fière, elle parle, on s'étonne :
Quelle Parisienne égalait la Bretonne?
Seul, un plus ferme accent annonçait le pays,
Mais c'était une grâce encor; son goût exquis
Y mettait la mesure, une fraîcheur vitale.
Et lorsqu'elle chantait dans sa langue natale,
Sous nos cheveux poudrés, nos habits de velours,
Plus forts, nous devenions Celtes des anciens jours.
Tel passa mon été près de l'enchanteresse.
Un père pour sa fille aurait moins de tendresse.
Le dernier mois, assis tous deux dans son boudoir,
Où la persienne ouverte envoyait l'air du soir,
Le chant du rossignol et le parfum des roses,
Vers minuit nous causions en paix de mille choses,
Et surtout de son fils loin d'elle grandissant,
Quand un cri dans sa gorge éclate, aigu, perçant;
Une pâleur de morte a recouvert sa face;
Tous ses membres tremblaient : « Regardez dans la glace!
Un cierge est à mes pieds, entendez-vous le glas?
Couverte d'un drap blanc ne me voyez-vous pas?

C'en est fait! dans un mois la terre me dévore...
Amenez-moi mon fils, que je l'embrasse encore! »

Horrible, horrible nuit! Dès la pointe du jour,
Son carrosse à grand bruit s'échappait de ma cour;
Elle allait à Lo'-Christ, tout au bout du royaume.
Ses gens, lorsqu'elle entra, crurent voir un fantôme.
Aussitôt, rassemblant fermiers, hommes de loi,
Parens, elle met tout en ordre autour de soi;
Puis, devant son cercueil ouvert, la pauvre femme,
Avec son confesseur, ne songe qu'à son âme...
Hervé, qui sanglotait hier dans le jardin,
M'apprit, le pauvre enfant, qu'il était orphelin...

Le récit achevé du prince de Soubise,
Le roi, que reflétait un miroir de Venise,
Pâlit; mais sa pâleur fixant sur lui les yeux,
Il vida, toujours calme, un verre de vin vieux,
Dit bonsoir de la main, puis entra dans sa chambre.
Neuf mois après (cela se passait en septembre),
Le roi voluptueux, ses jours étant finis,
Escorté d'un seul page, allait vers Saint-Denis.

V.

LES QUATRE JÉROMES.

De la ferme de Ker-Gûze.

Le vénérable aïeul, selon le vœu du prêtre,
Put bénir les enfans de ses petits-enfans,
Et j'arrivai pour voir Jérôme Quatre naître.

Chaume patriarcal! humbles et nobles gens!
Le repas fut joyeux, et grave la prière...
Seigneur, un tel abri pour ma saison dernière!

La nuit, quand tout dormait, l'âtre silencieux
Versait dans la maison une lueur de fête;
Hors du lit clos, la mère, en inclinant la tête,
Sur le cher nouveau-né fixait longtemps les yeux.

Et moi j'observais tout, ému, non curieux;
J'écoutais le grillon chanter, léger prophète;
Et ces vers qu'aujourd'hui je formule, poète,
Dans mon cœur s'amassaient, calmes, mystérieux.

A. Brizeux.

ÉPISODES

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE

DE LA PRÉROGATIVE ROYALE
ET DE L'HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE EN ANGLETERRE.

Un conflit inattendu, et qui pouvait avoir les plus graves conséquences, vient d'éclater en Angleterre, entre la couronne et la chambre des lords; nous voulons parler de la question des pairies viagères. Dans ce pays-ci, nous sommes devenus étrangers à ce genre de controverse; il n'y a plus de place en France pour des conflits d'autorité, puisque l'autorité y est une et indivisible. C'est donc seulement à titre d'étude historique que nous nous proposons d'exposer la question qui a soulevé de si vifs et de si intéressans débats dans le parlement anglais. Nous voudrions aussi en présenter l'issue comme un grand exemple de modération et de sagesse qui ne doit être perdu pour aucun pays. Nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'en France, par exemple, si un pareil conflit s'était engagé autrefois entre la couronne et un des autres pouvoirs législatifs, il aurait été de part et d'autre poussé aux dernières extrémités, tandis que nous voyons en Angleterre les deux pouvoirs s'arrêter au plus fort de la lutte, et chercher d'un commun accord une transaction.

En cette matière, il n'y a du reste aucune analogie à établir entre les deux pays; il n'y aurait au contraire à constater que des différences. Ces différences sont nées et se sont développées avec l'histoire même des deux peuples. En France, où les classes moyennes et populaires se sont presque

constamment unies avec la royauté contre la féodalité et la noblesse, il n'y a ni culte ni respect pour l'aristocratie, qui elle-même n'y est plus qu'un mythe. En Angleterre, l'aristocratie est historiquement associée à la conquête de toutes les libertés nationales; ce sont les barons qui, au XIIIe siècle, ont arraché au roi Jean la grande charte, cette fontaine et cette origine de la constitution, et au XVIIe siècle, à la dernière révolution, ce sont aussi les nobles qui ont assuré le triomphe de la religion protestante, ce palladium de la nationalité anglaise. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui encore, en Angleterre, l'aristocratie est si fortement enracinée, même dans l'esprit populaire; elle fait partie de la constitution, elle est un élément historique, elle est un établissement national.

Nous voyons que dans les débats du parlement on a plusieurs fois représenté l'abolition de l'hérédité de la pairie comme la cause principale de la décadence et de la chute de l'aristocratie française. Toutefois, et quoi qu'en aient pu dire les plus grands écrivains et orateurs monarchiques à l'époque où ce changement s'accomplit, on peut affirmer que l'institution aristocratique en France était déjà perdue quand on lui enleva le principe héréditaire, et qu'elle avait été mortellement atteinte quand le droit d'aînesse avait été aboli. Avec le partage égal des biens et la division infinie des fortunes, que serait devenue une pairie héréditaire à la seconde génération? Cela est si vrai que la cause première, la cause véritable de cette création d'une pairie viagère qui vient de mettre aux prises en Angleterre la couronne et les lords, a été la question d'argent. Le nouveau pair nommé par la reine, pour sa vie durant, était sir James Parke, le chef d'une des grandes cours du royaume. Sa nomination avait pour but de renforcer dans la chambre des lords l'élément judiciaire, dont l'insuffisance était notoire. Des adjonctions de ce genre étaient réclamées depuis longtemps; mais comme il y a rarement des juges ou des légistes ayant leur fortune faite et assez riches pour fonder des majorats et les transmettre à leurs enfans, le cercle des nominations se trouvait assez restreint. Le gouvernement avait cru trouver une solution à cette difficulté en conférant à des juges une pairie sans titre héréditaire, et c'est de là qu'est née toute cette controverse.

La chambre des lords est non-seulement un des corps politiques du royaume, elle en est aussi la plus haute cour judiciaire, la cour d'appel. Cette situation constitue une de ces anomalies comme on ne peut en rencontrer qu'en Angleterre. Il y a plusieurs siècles, et à peu près jusqu'à l'époque de la restauration de Charles II, la couronne appelait les principaux juges du royaume à siéger comme comité consultant de la chambre des lords, et ce comité rendait des décisions qui étaient ensuite promulguées au nom de la chambre elle-même. Peu à peu cette coutume tomba en désuétude, les juges cessèrent d'être convoqués; cependant la chambre des lords retint sa juridiction, et resta cour suprême d'appel. Théoriquement, chaque pair, même le plus étranger à la connaissance de la loi, est membre de cette cour,

qui est la chambre elle-même, et a le droit d'y siéger; mais en fait pas un seul, en dehors des lords jurisconsultes, qu'on appelle *law lords*, ne se permet jamais de se mêler ni aux débats ni au jugement. La cour se trouve donc réduite à quatre ou trois, ou seulement deux juges, habituellement très avancés en âge; mais comme elle est censée représenter la chambre, on lui adjoint chaque jour deux lords laïques, ainsi qu'on les appelle, qui siégent successivement, par rotation. Les séances e tiennent pendant le jour; les appelans viennent plaider devant deux ou trois majestueuses perruques, et les lords laïques prennent un livre, ou dorment, ou se promènent, mais jamais ne s'occupent de ce qui se passe. Si la cause dure plus d'une séance, les deux lords supplémentaires n'en sont pas moins remplacés le lendemain par deux autres qui ne savent pas de quoi il s'agit. Voilà la manière dont s'administre la justice à son degré le plus élevé.

Il y a longtemps déjà que cet état de la cour suprême est l'objet des plaintes les plus vives, et cependant l'empire de la chose établie est si fort dans ce pays, qu'aucun gouvernement n'osait toucher aux priviléges de la chambre des lords. Il y a quelques années seulement, on avait distrait de la juridiction d'appel des lords les cours ecclésiastiques, les colonies et l'Inde, pour les transférer au conseil privé.

En ce moment donc, les appels en dernier ressort sont décidés par deux ou trois juges. Il n'y a actuellement dans la chambre haute que cinq lords légistes : lord Lyndhurst, qui a quatre-vingt-quatre ans; lord Brougham, qui en a soixante-dix-neuf; lord Campbell, qui en a soixante-dix-huit; lord Saint-Léonard, qui est à peu près dans les mêmes conditions, et le lord chancelier, le plus jeune de tous, car il n'est pas encore septuagénaire. Il arrive donc quelquefois que les juges ne sont que deux à siéger, et s'ils ne sont pas d'accord, il n'y a pas de décision possible. Une autre anomalie, c'est qu'il y a quelquefois appel d'un juge siégeant dans sa cour au même juge siégeant dans la chambre des lords, et qu'en sa double capacité le chancelier, par exemple, se trouve avoir à confirmer ou à casser un arrêt qu'il avait rendu lui-même. Un autre inconvénient encore, c'est que la chambre des lords ne siége que la moitié de l'année, et que pendant l'autre moitié il n'y a pas de cour d'appel.

Il était devenu absolument nécessaire de remédier à ces abus, mais le remède n'était pas facile à trouver. Il fallait une infusion de sang nouveau, de sang étranger; mais pour renforcer l'élément judiciaire de la chambre, on ne pouvait prendre au dehors que des juges. Or les juges n'étaient pas assez riches pour créer une dynastie, et plus d'une fois on en avait vu refuser la pairie pour ne pas laisser à leurs descendans des honneurs trop lourds à porter.

Constituer aux nouveaux pairs des majorats aux frais de l'état, c'eût été s'engager dans une voie sans limites. Le trésor est déjà grevé de charges considérables de cette nature. Ainsi les lords chanceliers ont non-seulement

une pension de retraite de 100,000 francs, mais cette pension est reversible sur la tête de deux générations. Il est d'usage aussi de récompenser par des dons nationaux les grands services militaires; il en a été ainsi pour Marlborough, Nelson, Wellington, et pour plusieurs généraux qui avaient fait la guerre dans l'Inde et ont été appelés dans la chambre des lords. On se trouvait donc dans cette alternative, ou de créer des pairs avec des pensions, ou de créer des pairs trop pauvres pour soutenir leur rang.

Ce fut alors que le gouvernement eut recours à l'expédient de créer une pairie viagère, et sir James Parke fut fait lord Wensleydale pour sa vie durant. L'intention d'établir un précédent était d'autant plus claire que le nouveau lord n'avait pas de fils et n'était plus d'âge à en avoir, et que par conséquent on aurait pu lui donner une pairie héréditaire avec le même résultat. Il était donc permis de croire que cet acte de la prérogative royale n'était qu'un premier pas dans une voie nouvelle, que le précédent, une fois établi pour des circonstances exceptionnelles et justifiables, pourrait être détourné de son origine et converti en une arme dangereuse pour la constitution, et que cette faculté de créer un nombre indéterminé de pairs et de modifier les majorités dans une des branches de la législature pourrait devenir, entre les mains de ministres corrompus, un instrument de despotisme et de faction. La pairie héréditaire se prépara à la résistance.

Dès le premier jour de la session et dans la discussion de l'adresse, le chef de l'opposition dans la chambre posa nettement la question de prérogative : « Je ne terminerai pas, dit lord Derby, sans dire quelques mots d'un sujet qui est de la plus haute importance constitutionnelle. Nous avons appris que S. M. avait reçu le conseil de conférer la pairie à une personne éminente, mais en donnant à cette pairie le caractère viager. Comme cette personne n'a point de fils et vraisemblablement n'est point destinée à en avoir, cette innovation ne peut avoir d'autre but que de faire un essai de la prérogative royale. Or, sans entrer ici dans la question constitutionnelle, je dirai qu'il y a trois ou quatre cents ans que la prérogative royale n'a été exercée dans ce sens, et que ses plus ardens soutiens n'ont jamais songé, dans cet intervalle, à en conseiller un pareil exercice... J'espère que ce n'est pas moi qui serai chargé de soulever cette question, et que cette tâche sera confiée à des hommes plus versés que moi dans la science du droit constitutionnel, d'autant qu'il importe que dans de pareilles circonstances la discussion soit exempte de tout soupçon d'esprit de parti... »

On savait en effet que l'initiative de la discussion serait prise par les légistes de la chambre des lords. Un fait curieux et qui prouverait au besoin avec quelle facilité s'acquiert l'esprit de corps, c'est que dans cette affaire ceux qui se sont montrés les plus jaloux des priviléges de la pairie ne sont pas les nobles d'ancienne date et ceux qui avaient hérité de leurs titres à travers une longue suite d'aïeux, mais bien les derniers venus, les pairs de création contemporaine, en un mot les parvenus. On comprend bien que

nous ne donnons à cette expression aucun sens blessant, car ce qui fait au contraire la supériorité et la durée de l'aristocratie anglaise, c'est qu'elle a soin de se croiser et de se renouveler en absorbant successivement et en s'assimilant toutes les forces vives de la nation. Quelque humbles qu'en soient les commencemens, tout arbre qui pousse, qui grandit et se fait sa place au soleil, vient prendre rang dans cette forêt séculaire à l'ombre de laquelle s'alimente et se perpétue la tradition. Ce sont donc, disons-nous, des parvenus qui se sont mis à la tête de cette campagne aristocratique; ce sont lord Lyndhurst, lord Campbell, lord Brougham, lord Saint-Léonard, tous de modeste origine, fils de leurs œuvres et les premiers de leur nom.

Lord Campbell, ayant rencontré quelque temps avant l'ouverture de la session le lord chancelier et lui ayant parlé de cette affaire de la pairie, lui avait dit : « Je vous préviens que j'en ferai du tapage. » Ce ne fut point lui cependant qui fut chargé, si l'on nous permet l'expression, d'attacher le grelot; ce fut un homme occupant une place encore plus élevée dans le monde politique et parlementaire, qui a été longtemps et reste encore le modèle de l'éloquence sénatoriale, et qui semble avoir conservé jusqu'à sa quatre-vingt-cinquième année toute la plénitude de ses brillantes facultés, nous voulons dire lord Lyndhurst.

Il y avait deux manières d'envisager la question : au point de vue légal, et au point de vue constitutionnel. Le gouvernement avait sans doute cru que les lords ne considéreraient que la légalité de la mesure, et le lord chancelier, qui l'avait conseillée, n'avait aucun doute sur ce point. Aussi commença-t-il par décliner la compétence de la chambre et déclarer que la couronne passerait outre. Les opposans eux-mêmes étaient partagés sur la question; lord Lyndhurst, lord Brougham, lord Campbell, la déclaraient douteuse; il n'y eut que lord Saint-Léonard qui dès le commencement déclara hardiment que la mesure était aussi contraire à la lettre qu'à l'esprit de la loi, et plus tard ses collègues se rallièrent à son avis.

Mais ce n'était là que le côté secondaire de la question. La création d'une pairie viagère pouvait être conforme à la loi, et n'en être pas moins contraire à la constitution. Si, dans la jurisprudence anglaise, la loi civile ne s'applique que selon la lettre, il n'en saurait être de même pour le droit politique. Il ne faut jamais oublier que la constitution anglaise, par bonheur pour elle, n'est pas une constitution écrite. Elle n'est pas éclose, un beau matin, dans le cerveau d'un philosophe, ni sortie des élucubrations d'une douzaine de législateurs mis en loge pour la procréer. C'est une collection de traditions et de coutumes plutôt que de lois proprement dites, traditions et coutumes consacrées de distance en distance par quelques actes mémorables qui sont comme les assises de la constitution, et sur lesquelles les générations successives superposent à leur tour leurs nouveaux droits et leurs nouvelles conquêtes. La constitution anglaise n'est donc pas une loi écrite sur table rase; c'est un être collectif, un ensemble moral. Demandez à un

Anglais de vous montrer la constitution de son pays, il vous répondra : « Ce n'est pas dans un livre; c'est la tradition, c'est la coutume. C'est l'usage tel qu'il est pratiqué depuis plusieurs siècles, et particulièrement depuis 1688, qui est l'époque à laquelle les grands principes constitutionnels ont été établis et réglés en dernier lieu. »

Ces courtes observations ne seront peut-être point sans utilité pour faciliter l'intelligence de la discussion engagée dans la chambre des lords; autrement on pourrait s'étonner de voir les premiers jurisconsultes et les premiers hommes politiques de l'Angleterre ne faire remonter qu'à trois cents ans l'origine de cette constitution, qui s'est constamment développée avec l'histoire. Tout ce qu'ils veulent dire, c'est que l'usage établi sans exception depuis trois cents ans est virtuellement devenu la loi constitutionnelle, et que toute dérogation à cet usage, même pour retourner à un usage antérieur, doit être sanctionnée par tous les pouvoirs ensemble pour être constitutionnelle. C'est pourquoi lord Lyndhurst disait :

« Le point que j'entreprends d'établir, c'est qu'il n'y a dans l'histoire de ce pays depuis quatre cents ans aucun exemple d'un particulier élevé à la pairie à titre viager. Quiconque a étudié notre constitution et les principes sur lesquels elle est fondée doit savoir qu'un de ces principes est le long usage, *lex et consuetudo parliamenti*. C'est là une des bases de notre constitution. Retourner au-delà de quatre cents ans pour rechercher trois, ou quatre, ou six exemples dans lesquels la couronne a ainsi usé de sa prérogative, avant que la constitution fût formée, avant qu'elle eût reçu une forme régulière, et prendre ces précédens pour base d'un changement dans la composition d'une des chambres du parlement, c'est ce que je prétends être une violation flagrante des principes de la constitution...

« Ces précédens remontent à une époque où la constitution n'était ni comprise ni formée. Il n'y en a pas un seul depuis le règne de Charles I[er], où la constitution commença à revêtir une forme distincte, ni depuis l'époque de la révolution, où elle prit sa forme définitive...

« Quelles seront les conséquences de cette création de pairies viagères? Vous les verrez se renouveler de temps en temps, vous finirez par vous y habituer, et un jour cette chambre se trouvera divisée en deux catégories : celle des pairs héréditaires et celle des pairs à vie. Une des grandes barrières mises à la création illimitée de nouveaux pairs, c'est l'hérédité. Personne n'oserait aujourd'hui abuser de cette prérogative; mais si on laisse maintenant nommer à des pairies viagères quelques légistes, qui empêchera plus tard un ministre sans scrupule, nous en avons eu et nous pouvons en avoir encore, d'user de ce précédent pour en abuser? On dira qu'il ne faut pas se priver d'une chose utile dans la seule crainte qu'on n'en abuse. Je n'accepte pas cet agument, et je dis qu'il ne faut concéder aucun privilége susceptible d'abus, à moins qu'un intérêt supérieur ne l'exige...

« Milords, dans nos relations avec nos alliés, nous sommes-nous donc tel-

lement épris de leur sénat que nous le regardions comme supérieur à cette chambre en énergie et en indépendance? Il y a à peine quelques semaines, je lisais un article du *Moniteur*, venu de haute source, sur le défaut d'initiative et de patriotisme de cet illustre corps qu'on appelle le sénat. Je n'ai quant à moi aucune disposition à réduire cette chambre aux proportions du sénat de France, et je crois que son caractère héréditaire est un de ses plus grands avantages. Le principe de l'hérédité fait partie intégrante de notre constitution; c'est un privilége que nous partageons avec la couronne, et par notre accord mutuel nous formons une barrière contre toutes les attaques dont la constitution pourrait être l'objet. Brisez ce principe, renversez cette barrière, et bien hardi celui qui osera en prévoir les conséquences. »

Lord Campbell soutient la même thèse constitutionelle que son illustre collègue : « Nous n'avons pas dans ce pays, dit-il, d'autorité écrite, nous ne pouvons en appeler à des livres de loi copiés mécaniquement les uns des autres; notre guide, c'est l'usage, c'est la pratique de la constitution... »

Mais de tous les pairs d'Angleterre, celui qui entra le plus dans le vif de la question, celui qui maintint avec le plus de fierté, le plus d'énergie et le plus d'éloquence les priviléges de son ordre, fut le chef du parti conservateur, qui est en même temps le chef d'une des plus illustres familles de l'aristocratie britannique. Nous devons faire connaître les principaux passages de son discours.

« Je ne puis, dit lord Derby, garder le silence dans une pareille occasion, ayant l'honneur d'être l'organe de ce grand parti conservateur qui ne répond jamais mieux à sa mission que lorsqu'il défend la constitution contre des empiétemens violens, qu'ils viennent soit de la couronne, soit du peuple. Je ne saurais garder le silence, ayant moi-même l'honneur d'être le quatorzième représentant d'un comté héréditaire qui depuis quatre cents ans a sa place dans cette chambre, quand je vois les priviléges de la pairie attaqués par un acte qui n'a pas l'ombre d'un précédent depuis le temps où le premier de mes ancêtres est venu siéger ici...

« Je le déclare franchement, je n'ai aucun respect pour des prérogatives de la couronne qui remonteraient au-delà de l'année 1688... On prétend que pour être illégal, un acte doit être positivement défendu, que sans cela il peut être inconstitutionnel, mais très légal. Cela ne vaut pas la peine d'être discuté. Je vous défie de répondre à ces deux propositions : d'abord de prouver qu'il y a eu un seul précédent de ce genre depuis quatre cents ans, ensuite de nier qu'une pareille mesure soit de nature à modifier gravement la composition de cette chambre...

« Si vous permettez une fois à un ministre de créer seulement une pairie à vie, et de la tenir suspendue comme un appât sur la tête des héritiers du sang pour prix de futurs services, je dis que le caractère héréditaire de cette chambre est perdu, que sa place dans la législature est perdue, que son indépendance est perdue, et que vous feriez mieux d'abdiquer tout de suite

et d'en passer par toutes les lois qu'il plaira à la chambre des communes de vous dicter. Ce ne sont pas là des craintes chimériques. Je ne fais que poser un cas qui devra nécessairement se présenter, où, au milieu des luttes de partis, un ministre sans scrupule, ou seulement un ministre faible, voulant se créer ou se conserver une majorité dans l'autre chambre, se fera le serviteur des plus basses passions pour obtenir un nouveau bail de pouvoir... Du jour où vous aurez fait cette concession, vous aurez signé l'arrêt de mort de la pairie. Ce ne sera peut-être pas l'année prochaine, ni dans cinq ans; mais une fois le principe admis, ma conviction est que l'aristocratie héréditaire, qui est le soutien de la monarchie héréditaire, sera ébranlée dans ses fondemens. Et si ce spectacle nous est à nous-mêmes épargné, nos fils assisteront à la chute de cette monarchie, que les vertus de la personne royale pourront encore sauver pour un temps, mais qui tombera dès la première fois que le souverain sera devenu suspect ou impopulaire... Soyez-en sûrs, entre une chambre héréditaire, par conséquent indépendante de la couronne, et une chambre élective, il n'y a pas de milieu. En dehors de ces deux bases, votre œuvre vous tombera en pièces dans les mains. J'espère que ni nous ni nos enfans ne verrons le temps où ce grand pays dégénérera en république, quelque succès que puisse avoir ailleurs cette forme de gouvernement. Mon désir est de voir subsister une monarchie héréditaire avec la balance des trois pouvoirs. Quant à moi, jamais je ne consentirai, sans lutter jusqu'à la fin, à laisser inonder la chambre des lords par des fournées. Jamais je n'abandonnerai volontairement le droit inhérent à toute assemblée législative, celui d'être le juge de ses priviléges et l'interprète de ses lois... »

Nous avons cru devoir reproduire ce débat avec quelque étendue, parce que les principes constitutionnels anglais y sont illustrés par des exemples. On peut voir par là ce qui distingue et a toujours distingué la constitution anglaise de toutes les constitutions françaises. En Angleterre, la constitution s'améliore, se perfectionne; en France, elle naît parfaite. C'est pourquoi la France a toujours fait et fera toujours des révolutions. Si, pendant que tout change et se modifie, pendant que les mœurs se transforment et que la société marche, si la loi reste immobile, alors elle n'est plus qu'une barrière, et la violence qui la renverse devient légitime. Le monde avance toujours, et c'est l'immobilité qui est révolutionnaire. Tant que la France voudra faire des constitutions éternelles, immuables, et les faire parfaites au lieu de perfectibles, elle les verra successivement renverser par des révolutions, soit d'en bas, soit d'en haut, soit de la barricade, soit du trône. Le caractère des Anglais au contraire, c'est de ne jamais embrasser une abstraction, c'est d'être avant tout nationaux, réalistes. Tout dernièrement, un de leurs nouveaux recueils périodiques s'annonçait par un programme où nous avons saisi cette déclaration tout indigène : « En notre qualité d'Anglais, nous avons une confiance illimitée dans les bases du caractère

national, — sa modération et sa véracité, sa ferme perception de la réalité, son respect pour la loi et pour le droit, sa ténacité historique, son aversion pour la politique *a priori* et pour les révolutions qui n'ont d'autre origine que des données spéculatives. »

S'ils sont peu portés à l'abstraction, les Anglais ne le sont pas plus à la logique, et ils savent que la logique, poussée à l'excès, mène droit à l'absurde. C'est pourquoi nous voyons les lords traiter fort légèrement l'argument de légalité dont se couvraient les conseillers de la couronne. Quand même cet usage extraordinaire de la prérogative royale eût été strictement légal, cela ne faisait pas qu'il fût sensé ou raisonnable. Toutes les prérogatives, tous les priviléges, tous les droits, ne se conservent que par la discrétion, et quand on veut en forcer les ressorts, on les brise. La couronne a le droit de *veto* sur toutes les lois votées par les chambres; légalement, elle peut en user autant qu'elle voudra, et cependant il n'y a pas d'exemple qu'elle en ait usé. La chambre des lords peut rejeter toutes les lois que lui envoie la chambre des communes, sa mission est même de contrôler et de tempérer l'autre branche de la législature; cependant il y a peu d'exemples qu'elle use de son droit, et elle n'en use que quand elle se sent suffisamment soutenue par l'opinion. Lors du bill de réforme, quand elle a vu qu'une plus longue résistance était dangereuse, elle a cédé, et ceux des pairs qui n'ont pas voulu céder se sont absentés. Dans ces derniers temps, nous ne connaissons que le bill d'émancipation des Juifs que les lords aient refusé aux communes, et ils l'ont rejeté parce qu'ils savaient bien que l'opinion populaire n'en serait pas violemment émue.

Tout pouvoir peut donc faire des actes très légaux et en même temps très déraisonnables. Il n'y a pas de loi qui empêche la couronne de spéculer sur les fonds publics, et le roi ou la reine de jouer à la Bourse. La reine d'Angleterre, au lieu de créer un pair à vie, pouvait créer d'un coup cent pairs héréditaires. Elle aurait pu faire une révolution, mais elle n'en aurait pas moins été dans son droit légal. Comme le disait encore lord Lyndhurst, la reine peut donner la pairie à tout un régiment des gardes, elle peut aussi nommer lord chancelier, c'est-à-dire chef de la justice, un de ses chambellans; ce sera conforme à la loi et contraire à la constitution.

La lutte de prérogatives était, comme on le voit, résolûment engagée, et ce premier débat se termina par la défaite du gouvernement. La motion de lord Lyndhurst, qui avait pour objet de faire examiner les titres par la chambre constituée en comité de priviléges, fut adoptée à une majorité de trente-trois voix.

Le gouvernement crut que les lords allaient se trouver embarrassés de leur victoire, et qu'ils n'oseraient pas la poursuivre; mais il avait affaire à d'anciens avocats, à des légistes tenaces qui n'étaient pas disposés à rester en chemin. Quand la discussion fut reprise, il se passa dans la chambre une scène assez comique. Le comité fit comparaître devant lui le gardien des

archives de la Tour de Londres, qui eut à donner lecture des actes par lesquels d'anciens rois, tels que Richard II, Henri V, Henri VI, avaient créé des pairies viagères. Ces actes étaient en latin et en latin du temps, et la lecture qui en fut faite à haute voix finit par donner à la chambre une certaine envie de rire. Il fut donc convenu que les pièces seraient traduites et distribuées, et la discussion fut ajournée.

Dans l'intervalle, il fut fait plusieurs tentatives de transaction. Les lords disaient au gouvernement : « Faites de votre pairie viagère une pairie héréditaire, et nous serons tous d'accord ; » mais c'eût été reconnaître que la couronne avait enfreint les limites de sa prérogative, et le ministère ne voulait point faire cette amende honorable. D'un autre côté, lord Glenelg proposa de référer la question aux juges d'Angleterre, c'est-à-dire aux chefs des hautes cours, qui sont, si nous ne nous trompons, au nombre de quinze; mais les juges ne pouvaient décider que la question légale, la question constitutionnelle n'était pas de leur ressort. C'est ce que répliquait lord Campbell en apportant à l'appui de son opinion celle de tous les grands commentateurs de la constitution, selon lesquels le parlement *suis propriis legibus et consuetudinibus subsistat*. La proposition fut donc rejetée, et lord Lyndhurst à son tour, abordant de front la difficulté, proposa de déclarer formellement que les lettres patentes de la couronne ne donnaient point au pair nouvellement nommé le droit de siéger dans la chambre des lords. Après avoir récapitulé tous ses argumens, lord Lyndhurst termina en disant :

« Je rappellerai que ce que j'ai voulu surtout établir, c'est que le long usage est la base et le principe de notre constitution. C'est là-dessus que repose tout notre système. Voyez la succession au trône, elle ne suit pas les règles ordinaires de l'hérédité, elle dépend entièrement de l'usage longtemps continué. Les priviléges du parlement reposent sur la même base. La constitution reconnait trois états : la couronne, les lords, les communes, unis entre eux, mais indépendans les uns des autres, produisant l'harmonie par l'équilibre. Peut-on un seul instant prétendre qu'un de ces pouvoirs ait le droit, en vertu de son propre arbitre, de modifier aucun des deux autres et de détruire cet équilibre? Alors que devient la constitution?... Il a été dit par les plus grands hommes d'état de l'Angleterre que c'est la jalousie et non la confiance qui doit être le principe de la constitution. La jalousie est le principe régulateur de toutes nos institutions... »

Malgré les efforts du gouvernement, la motion fut adoptée à 35 voix de majorité. Le conflit était allé plus loin que personne ne l'attendait sans doute dans l'origine; la question avait été posée par oui et par non, et les lords avaient résolûment répondu : Non.

Mais c'est ici que la scène change, et qu'à la chaleur du combat nous voyons tout à coup succéder le calme de la réflexion. La couronne et la pairie, se trouvant face à face, se souviennent que leur premier intérêt est

de rester unies, qu'elles représentent spécialement les principes d'ordre, d'autorité, de conservation, et que, par le temps qui court et avec les idées qui soufflent dans l'air, il n'est pas bon pour les pouvoirs établis de donner l'exemple des luttes intestines. Nous voulons montrer comment le ton de la discussion change subitement, car c'est un vrai coup de théâtre.

La motion de lord Lyndhurst avait encore à passer par une épreuve. Quand la chambre se réunit de nouveau, lord Granville vint déclarer que le gouvernement avait résolu de ne pas résister plus longtemps au vœu évident de la majorité, et il ajouta : « Je ne dirai pas un seul mot de plus, ni pour justifier la conduite du gouvernement ni pour attaquer la décision de la chambre; mais vous devez comprendre l'extrême difficulté de notre position. D'un côté, sa majesté a été assurée qu'elle avait le droit d'exercer sa prérogative; de l'autre côté, la chambre, sur l'avis des principaux interprètes de la loi, a déclaré que la prérogative royale avait été dépassée. Tout ce que je puis affirmer au nom du gouvernement de sa majesté, c'est que si on lui donne le temps nécessaire, il cherchera une solution avec un esprit exempt de toute passion, et il espère que la chambre sera dans les mêmes dispositions. » A son tour, lord Derby s'empressa de protester de la bonne volonté de la majorité, et il ajouta : « On voudra bien reconnaître que la chambre s'est trouvée dans une position où elle n'avait pas d'alternative. Le débat lui a été imposé par un acte irréfléchi du gouvernement... (Ici lord Granville interrompit l'orateur pour dire : Ne parlons pas du passé.) Nous n'avions pas cherché le conflit, nous y avons été entraînés. La sanction de ce premier acte aurait établi le droit pour toujours; nous étions forcés de choisir entre les droits de la chambre et la prérogative de la couronne; nous n'avions pas d'alternative... Maintenant, je puis donner au gouvernement, en mon nom et au nom de mes amis, l'assurance que nous sommes prêts à chercher une solution avec le plus entier dégagement de tout esprit de parti. »

La couronne avait capitulé, ce fut le tour de la pairie. Les lords comprenaient bien qu'ils n'avaient pas remporté une victoire gratuite; l'hérédité était sauvée, mais la cour d'appel restait sur le terrain. Quand la question de prérogative eut été écartée, celle de l'insuffisance judiciaire de la chambre resta seule en évidence, et l'on se trouva ainsi reporté à l'origine du différend. La position n'était pas défendable, et les lords n'essayèrent même pas de la défendre; ce fut lord Derby lui-même qui proposa la nomination d'un comité pour examiner la manière dont l'élément judiciaire de la chambre pourrait être amélioré et fortifié.

Plusieurs systèmes sont en présence. L'un consisterait à rétablir la cour suprême telle qu'elle était autrefois, en appelant les juges à siéger dans la chambre et à rendre des arrêts en son nom, mais sans prendre part aux fonctions législatives. Un autre serait de créer un banc des juges, comme il y a déjà un banc des évêques; les principales cours de justice seraient ainsi

représentées dans la chambre comme les principaux siéges épiscopaux, sans hérédité. Un autre enfin serait de créer pour les juges des pairies viagères, comme on l'avait voulu faire pour lord Wensleydale; mais ces nominations, au lieu d'être faites par la seule prérogative de la couronne, le seraient par un acte du parlement, qui en même temps en limiterait le nombre. Dans tous les cas, et quel que soit le système adopté, il reste un fait acquis : c'est la réforme de la juridiction des lords, qui était devenue un scandale et un sujet d'animadversion publique.

Si nous nous sommes occupé de cette question qui peut sembler exclusivement anglaise, c'est qu'elle nous a paru présenter de l'intérêt pour tous les pays où l'on s'occupe d'études constitutionnelles. On peut apprendre, par ce qui vient de se passer en Angleterre, comment se maintiennent et se perpétuent les institutions, même les plus compliquées. On a vu la couronne et la chambre des lords s'arrêter au moment où le conflit allait devenir dangereux, et chercher d'un commun accord un terrain de transaction. Ce qui n'est pas moins frappant et moins instructif, c'est de voir la chambre des communes s'abstenir de toute intervention dans le débat. Cette réserve a été si complétement observée, qu'un membre de la chambre ayant essayé l'autre jour de soulever la question, il ne s'est trouvé personne ni pour l'appuyer, ni pour lui répondre, et sa motion est tombée dans l'eau au milieu des rires.

Il n'y a rien de plus vrai que le vieil axiome: *quid leges sine moribus?* Un pays qui ne tient ni à ses institutions ni à son gouvernement trouve toujours, quand il le veut, un article quatorze ou un texte douteux sur le droit d'aller et de venir, ou de se réunir, ou de manger sur la place publique, en un mot un prétexte quelconque pour faire une révolution en vingt-quatre heures. Des droits politiques ne peuvent pas être absolus, et quand on les fait chauffer comme des machines à vapeur jusqu'à leur dernière puissance, on est sûr de les faire sauter; mais quand les lois reposent sur les mœurs, toutes les classes sont intéressées à les préserver, non-seulement de toute violence extérieure, mais encore de leurs propres excès. Les forces diverses et variées à l'infini qui composent un peuple libre, au lieu de s'entre-détruire et de s'entre-dévorer, cherchent à grandir et à se développer ensemble en respectant leurs mutuelles limites, et c'est ainsi que des institutions véritablement nationales descendent d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée.

JOHN LEMOINNE.

REVUE MUSICALE

Nous voici enfin en pleine moisson musicale, ou du moins en pleine floraison de drames et de comédies lyriques, ce qui n'est pas toujours la même chose, car on peut écrire un opéra en trois actes, par exemple, sans y mettre une note de véritable musique. C'est un problème ingénieux qui a été résolu de nos jours, et qui vaut bien celui de la pisciculture, expérimenté tout récemment sur le lac du bois de Boulogne. A qui doit-on l'invention de ce procédé économique avec lequel on se dispense de frais d'imagination, et qui vous conduit quelquefois tout droit à l'Institut, sans que l'opinion publique puisse chanter vos louanges sur un motif connu? A tout le monde, et surtout à la nécessité, mère de l'industrie : *dura lex, sed lex*, comme disent les jurisconsultes. On est homme avant tout, on est père de famille souvent, et il faut vivre toujours. Or l'inspiration, et surtout l'inspiration musicale, est une faculté capricieuse qui ne répond pas exactement aux besoins qu'on a de ses services. Dans cette occurrence et par le temps de progrès indéfini où nous vivons, on a dû chercher un moyen de se passer de cette folle du logis, comme la qualifiaient nos aïeux, ou de la mettre à la raison comme une fille bien élevée, qui épouse aveuglément l'homme que lui destine son père. Ce moyen consiste dans un certain nombre de procédés qu'on a mis à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses. C'est ce qui explique le nombre toujours grossissant des productions dites musicales dont messieurs les éditeurs commencent à s'effrayer. Aussi ils y regardent à deux fois maintenant avant de délier les cordons de la bourse pour une de ces partitions qu'on vient leur offrir toute rayonnante de succès. Ils la contemplent longtemps, ils la pèsent dans leurs mains, et procèdent à cette opération commerciale comme ces amateurs d'oiseaux qui vont au marché, et n'achètent le moindre petit merle des bois qu'après avoir examiné s'il a le bec jaune, et s'être assurés, en soufflant sur le plumage, qu'il

n'a pas quelque blessure cachée qui doive interrompre bientôt son gazouillement printanier.

Il n'y a que le Grand-Opéra qui n'abuse pas de ces moyens mécaniques de l'industrie contemporaine. Là, les innovations sont aussi rares que possible, et tout s'y passe dans un ennui solennel qui est conforme à la tradition de ce bel établissement national. Nous lisions tout récemment dans un ouvrage curieux (1) que les opéras de Lulli, retouchés sans cesse par les successeurs de cet homme de génie, se traînèrent sur la scène de l'Opéra jusqu'en 1760, trente ans après l'avénement de Rameau. L'un des meilleurs ouvrages de ce dernier réformateur, *Castor et Pollux*, résista aussi à la révolution opérée par Glück, et fut encore représenté en 1791, remanié par Candeille, qui ne conserva de la partition primitive que trois morceaux, l'air si connu : *Tristes apprêts*, le chœur : *Que tout gémisse!* et celui des démons au quatrième acte. Ainsi donc c'est en pleine révolution, alors qu'on avait sous la main Méhul, Cherubini, Lesueur, encore jeunes, et tout remplis d'enthousiasme pour un art dont ils avaient retrempé les élémens dans le Styx des passions contemporaines, qu'on persistait à donner à l'Opéra les lambeaux d'une vieille tragédie lyrique rapiécée par un faiseur subalterne! Ce penchant à l'immobilité dans un lieu où tout est si fragile est un phénomène curieux. On pourrait appliquer à l'Opéra le mot du prince de Ligne sur le congrès de Vienne : « Il danse, mais il n'avance pas. » En effet, l'Opéra se trouve dans une situation si triste, qu'on ne peut y exécuter d'une manière un peu décente même les ouvrages contemporains. M. Roger n'a presque plus de voix depuis longtemps; M. Gueymard, qui n'a jamais été que le Patrocle dans cette Iliade où depuis Duprez il n'y a pas eu d'Achille, commence à plier sous le poids énorme dont il est chargé; Mme Tedesco, qu'on a réengagée, possède une magnifique voix de mezzo-soprano à qui il manque une âme, et qui chante comme une bonne nourrice de Normandie qui ne veut pas se passionner pour ne pas se gâter le tempérament et troubler les sources de la vie. On a engagé Mme Borghi-Mamo, dont le succès, sur cette grande scène dont elle ne parle pas la langue, est au moins douteux. On assure qu'on vient aussi d'engager une nouvelle cantatrice étrangère, Mme Medori, qui, née à Bruxelles, est allée chercher fortune en Italie, où elle est devenue une étoile de deuxième grandeur. Nous sommes loin de blâmer ces tentatives, mais il faudrait les accompagner de mesures plus efficaces. L'Opéra doit viser avant tout à des succès d'ensemble, qu'on peut obtenir à moins de frais avec des chanteurs qu'on élèverait dans le sanctuaire en les initiant peu à peu à la connaissance des chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire. Qu'on soit bien pénétré de cette idée, qu'un virtuose qui ne connaît que la musique contemporaine ne peut jamais devenir un grand artiste. Pourquoi n'exige-t-on pas de l'Opéra ce qu'on exige très bien du Théâtre-Français? Maintenant que l'administration de ce grand établissement est dans les mains de la liste civile, aucun obstacle sérieux ne peut s'opposer à l'exécution de cette mesure, qui jetterait de la variété sur un répertoire usé, lequel se compose

(1) *L'Académie de Musique de 1645 à 1855*, 2 vol. in-8°, avec un recueil des meilleurs morceaux du répertoire depuis Lulli jusqu'à Rossini, par M. Castil-Blaze.

de cinq ou six ouvrages qu'on chante tour à tour depuis trente ans! En combinant cette restauration du passé avec une plus grande initiative dans le présent, en appelant à soi, et plus fréquemment qu'on ne le fait, les compositeurs qui n'ont pas encore donné toute la mesure de leur impuissance, on pourrait secouer la torpeur qui plane depuis si longtemps sur cet océan, où n'éclatent guère que les tempêtes de la vanité. Surtout qu'on nous délivre à tout jamais de ces vastes machines en cinq actes qui n'ont été inventées que pour servir de cadre aux chevaux de Franconi. Un spectacle qui dure depuis sept heures du soir jusqu'à minuit n'est plus un plaisir, c'est une corvée à laquelle succombent les amateurs les plus intrépides. La musique, dans ces vastes épopées, n'est qu'un prétexte à décorations, et le public s'en revient abasourdi, étourdi de toutes ces voix de stentor qui ne coûtent si cher précisément que parce qu'on les soumet à ce rude et cruel exercice. Voyez où conduit une détestable école et l'absence d'une direction intelligente, ayant des idées sur l'art et le courage d'en poursuivre la réalisation! On cherche le succès *per fas et nefas;* compositeurs, poètes et chanteurs poursuivent avec acharnement cette chimère qu'on s'imagine trouver dans l'entassement et la multiplicité des effets matériels, et le public, dont on pervertit le goût, qu'on flatte et qu'on trompe de toutes les manières, vous abandonne, parce que vous n'avez pas su élever et diriger ses instincts. Il y aurait à tirer de ces faits, qui tombent sous le sens commun, des considérations d'un ordre supérieur, et il ne serait peut-être pas difficile de prouver que la foule qui fréquente les théâtres est un peu comme les enfans, comme les femmes, voire comme les nations, qui méprisent un beau jour le maître qui a trop compté sur leurs faiblesses. Ce qui est certain, c'est que l'Opéra demande une réforme à peu près radicale, et que cette révolution ne pourra s'opérer que par la volonté d'un homme qui aura des idées, du caractère, et l'autorité nécessaire pour briser les obstacles. Ce n'est point avec des œuvres comme *le Corsaire*, ballet-pantomime en trois actes, qu'on élèvera le goût du public. Ce long scénario, qui déroule froidement les épisodes de l'une des plus belles conceptions de la poésie moderne, ne présente d'autre intérêt que celui d'offrir un cadre à l'admirable talent de la Rosati. Elle y est ravissante sous le costume d'une jeune Grecque, Medora, dont elle exprime les passions, à travers de nombreuses vicissitudes, avec un naturel où la grâce s'allie à la vigueur, sans jamais dépasser les limites de la belle fiction. Le tableau final, qui représente un vaisseau qui sombre au milieu de toutes les horreurs de la tempête et avec les péripéties d'une lutte suprême, mérite d'être signalé, et vaut à lui seul tout un long scénario comme celui qui nous occupe. La musique du *Corsaire* est de M. Adam. Un jeune ténor italien, M. Armandi, élève du Conservatoire de Paris, s'est essayé tout récemment dans le rôle de Robert. M. Armandi, qui est d'une taille élancée, a la voix trop délicate pour chanter la musique de Meyerbeer. Il sera mieux placé dans *la Muette* et dans *le Comte Ory*, s'il apprend à vocaliser, ce dont il a grand besoin. En attendant, on nous a donné la reprise de *la Reine de Chypre*, et, ce qui vaut mieux, on prépare celle de *Guillaume Tell*, qui ne devrait jamais quitter le répertoire d'un théâtre comme l'Opéra, s'il était bien gouverné.

Le Théâtre-Italien approche de la fin de sa campagne, qui n'aura pas été non plus très brillante. Là comme ailleurs, il manque un homme qui sache interroger l'oracle du destin. Qu'est donc devenu ce peuple d'amateurs fervens qui pendant vingt-huit ans, de 1820 à 1848, a fait la fortune du Théâtre-Italien, et qui accourait à ses fêtes avec un zèle presque religieux? Sont-ce les révolutions politiques qui l'ont dispersé? Est-ce la mode, cet oiseau mystérieux et fatidique, qui a changé de climat, ou bien les artistes qui suspendaient à leurs lèvres inspirées la foule étonnée ont-ils disparu de notre civilisation, toujours progressive? Il se peut que ces trois causes combinées aient eu leur part d'influence sur le sort du Théâtre-Italien, lequel, selon nous, ne retrouvera pas de si tôt la vogue immense dont il a joui pendant la restauration et les dix-huit années du gouvernement de juillet. Nous assistons à la fin d'une grande époque de l'art musical, et Rossini pourrait bien être le dernier compositeur d'un cycle enchanté, que l'esprit humain ne parcourra pas une seconde fois. En veut-on une preuve? On a repris cette année encore la *Matilde de Shabran* du divin *maestro*, où Mme Penco s'est substituée à Mme Bosio. Eh bien! ce que Mme Penco, qui a de la vigueur pourtant et de l'entrain, est à Mme Bosio, dont personne n'a oublié le charme et la fluidité lumineuse de style, — la musique qu'on s'efforce de fabriquer de nos jours l'est à celle qu'on ne peut plus exécuter. C'est violent, brusque et très commun. La grâce, la désinvolture, n'existent plus dans cette méthode improvisée, qui doit plus au tempérament qu'aux nuances de l'âme et de l'esprit. Ce contraste a été bien plus sensible encore à la reprise du *Don Giovanni* de Mozart. Toutes les fois que nous voyons se produire sur une affiche le nom de cette œuvre unique dans le monde, nous ne pouvons nous défendre d'un certain malaise. Il nous semble qu'on va exposer aux yeux indiscrets de la foule quelque chose de sacré, conspuer un idéal adoré, dévoiler un coin de notre paradis, livrer enfin aux railleries des Sancho Pança qui remplissent le parterre le héros dont ils ne comprendront jamais la divine tristesse! Alors il nous vient à l'esprit le mot de Mozart sur l'œuvre capitale de son génie: « Don Juan, disait-il un jour, a été composé pour les habitans de Prague, pour quelques-uns de mes amis et surtout pour moi. » L'exécution a été de tous points misérable; excepté Mme Frezzolini, qui a bien l'élégance patricienne qui convient à dona Anna, et qui a dit à ravir sa partie dans le fameux trio des masques, tous les acteurs ont été au-dessous de la critique. Mme Borghi-Mamo elle-même n'a rien compris au caractère de Zerlina, cette adorable *villanella*, qu'elle a transformée en une paysanne lourde et sentimentale, au lieu de lui prêter les ailes de la fantaisie qui aspire à s'envoler dans le ciel éthéré. On peut dire de don Juan ce que Joubert a dit de Platon: *Il ne faut pas s'en nourrir, mais le respirer comme une essence.*

Puisque nous venons de prononcer le nom de Mozart, il convient de dire un mot des fêtes qui viennent d'avoir lieu en Allemagne à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du plus grand et du plus parfait de tous les maîtres. L'Allemagne a bien raison de se retourner pieusement vers les dieux de son passé et de retremper sa foi dans le culte des vrais musiciens, car les barbares sont à ses portes. A Berlin, à Leipzig, à Dresde et surtout à Vienne, on a célébré avec pompe, le 27 janvier, l'anniversaire de la nais-

sance de Mozart, qu'on a laissé mourir de faim, et dont on ne sait encore en quel lieu reposent les cendres! A la fête qu'on a donnée à Vienne en présence de l'empereur et des grands dignitaires de la cour, M. le bourguemestre de Seiller a eu la singulière idée de détacher la couronne qui ornait le buste de l'auteur de *Don Juan* pour l'offrir à M. Liszt, qui était allé à Vienne, comme il va partout, pour se faire voir et présider aux pompes funèbres des grands musiciens. L'ombre de Mozart a dû tressaillir à cet épisode comique et aurait pu s'écrier : « Cruel, tu dis que tu m'aimes... et tu offres ma couronne à M. Liszt, qui s'est fait le défenseur des opéras de M. Wagner et du jargon symphonique de M. Berlioz, pour se donner des airs d'un précurseur! » Ce qui n'est pas moins étrange, c'est que le manuscrit de la partition de *Don Juan*, qui était à vendre il n'y a pas longtemps, et que les héritiers de l'éditeur André, de Francfort, ont fait offrir inutilement à toutes les bibliothèques publiques de l'Allemagne, n'a pu trouver un acquéreur qu'à Londres, dans la personne de Mme Viardot, artiste bien digne de posséder un pareil trésor. Il n'est pas inutile d'ajouter, pour compléter le tableau, que la commission chargée d'organiser à Vienne la fête en l'honneur de Mozart a fait demander à Mme Viardot de lui prêter la précieuse relique, afin de pouvoir l'offrir à l'admiration des fidèles! Et cette relique n'a coûté que *cinq mille francs* à la fille de Garcia, le seul chanteur qui ait été à la hauteur de l'idéal de don Juan. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec don Juan lui-même : *Bizarra é in ver scena* (1).

Le Théâtre-Italien nous a donné cette année un opéra de son cru, l'*Assedio di Firenze*, qu'on pourrait appeler un opéra d'outre-mer, car paroles et musique nous viennent en droite ligne de l'Amérique. Le sujet de la pièce est emprunté à un roman italien de M. Guerrazzi dont il a été question dans la *Revue*, et la scène se passe à Florence en 1529. L'empereur Charles-Quint et le pape Clément VII assiégent la ville de Dante, de Machiavel et de Michel-Ange, pour rétablir la maison de Médicis sur un trône qu'elle s'était édifié avec les débris de la république de Florence. Un épisode d'amour entre Maria de Ricci, femme d'un Benintendi, et un certain Lodovico Martelli, forme le nœud de ce mélodrame, où l'on est assez étonné de voir Michel-Ange jouer le rôle d'un *papa tacci*. En général, les faiseurs de *libretti* ont bien tort de toucher à ces grandes figures burinées par l'histoire, et de faire chanter des cavatines, par exemple, à l'auteur du *Moïse* et du *Jugement dernier*. Qu'on n'oublie pas que le caprice lui-même ne peut se soustraire entièrement à la loi de la vraisemblance, et qu'il n'est pas indifférent de faire parler des hommes comme Buonarotti et Machiavel dans un drame, ou de les faire danser dans un ballet. La musique de l'*Assedio di Firenze* est de M. Bottesini, chef d'orchestre du Théâtre-Italien et l'un des plus admirables virtuoses qu'on ait entendus sur le plus gros, le plus grand, le

(1) Il vient de paraître à Leipzig une nouvelle biographie de Mozart par le professeur Otto Jahn. Cette biographie, en un beau et gros volume de 716 pages grand in-18, contient deux portraits de Mozart, et renferme une analyse très détaillée des premières œuvres du grand maître. L'esprit de ce livre est excellent, et le style non moins sain que l'esprit.

plus utile et le plus ingrat des instrumens, la contre-basse! Si M. Bottesini, qui est jeune, intelligent, modeste et fort instruit, avait autant d'idées musicales que d'agilité dans les doigts et de vigueur dans le coup d'archet dont il frappe les trois cordes de sa contrebasse, il aurait composé un chef-d'œuvre. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et la partition de l'*Assedio di Firenze* n'est, après tout, que l'œuvre estimable d'un grand virtuose qui a trop entendu la musique des autres pour avoir eu le temps d'en composer avec ses propres inspirations. Dès les premières mesures de la courte introduction instrumentale qui précède le lever du rideau, on reconnaît l'influence de Meyerbeer sur l'imagination du *maestro*, qui doit aussi beaucoup admirer M. Verdi, car il l'imite tant qu'il peut. Ni le duo, au premier acte, entre Martelli et Michel-Ange, ni la cavatine que chante Maria, ni un autre duo pour soprano et ténor entre Maria et son amant Lodovico, morceau qui renferme pourtant une assez jolie phrase, ne sont des inspirations originales. Le finale lui-même est conçu à la manière de M. Verdi, avec cette progression de cadence qui se compose de trois grands coups d'orchestre, comme s'il s'agissait d'enfoncer un coin dans les entrailles d'un chêne vigoureux. Au second acte, dont la scène se passe d'abord dans l'atelier de Michel-Ange, on remarque un fort joli chœur qui se chante derrière les coulisses, et quelques parties du duo pour soprano et baryton, entre Maria de Ricci et le traître Bandini, fort bien représenté par la belle voix de M. Graziani. Signalons encore un très beau chœur au troisième acte et la sonorité éclatante du finale. L'instrumentation de M. Bottesini, suffisante et parfois assez colorée, n'est pas plus originale que le fond de ses idées. En général, son orchestre est sourd, les instrumens à vent sont presque toujours écrits dans la partie inférieure de leur diapason; on voit que le compositeur recherche volontiers la multiplicité des dessins épisodiques qui surchargent le discours et déroutent l'oreille; mais, avec une plus grande expérience de la scène, M. Bottesini se corrigera de ces légers défauts, si « l'astre en naissant l'a créé poète, » et s'il lui est donné de faire jaillir un jour, du fond de sa nature, une étincelle de génie que nous avons cherchée vainement dans l'*Assedio di Firenze*.

Mme Grisi, qui, depuis six ou sept ans, avait eu le bon esprit de ne plus se faire entendre à Paris, n'a pu résister, à ce qu'il semble, au désir de reparaître devant ces frivoles Athéniens qu'elle avait enivrés jadis de l'éclat de sa beauté et des charmes de sa splendide jeunesse. Hélas! pourquoi donc consentir à descendre de l'empyrée où vous a placée l'admiration des hommes? Il y a des pertes irréparables auxquelles il faut savoir se résigner, et Mme Grisi, qui a été l'une des grandes cantatrices de la bonne école italienne, aurait dû répondre au mauvais génie qui lui a fait commettre la faute que nous déplorons :

> Statti col dolce in bocca, et non ti doglia
> S'ammareggiare alfin non te la voglia.

Ce qui veut dire en prose très humble qu'il faut enfermer les souvenirs dans une cassette d'or comme un parfum qu'on respire de temps en temps pour se remémorer des jouissances à jamais évanouies.

Le patriarche de l'école française, M. Auber, vient de commettre un nouveau péché de jeunesse, qui se nomme *Manon Lescaut*, opéra-comique en trois actes. Infatigable, toujours sur la brèche, l'auteur de tant de partitions légères qui ont charmé toute une génération pendant quarante ans bientôt ne veut pas se retirer de la lice, où il fait encore très bonne figure. L'homme est un esprit servi par une machine qui contracte des habitudes qui deviennent, comme on sait, une seconde nature. Interrompre ces habitudes, changer d'allure, faire prendre le pas à sa monture ou même l'amble quand on a galopé toute sa vie à fond de train, produit une secousse qui est toujours dangereuse et souvent mortelle. M. Auber, qui a été un élégant cavalier, et qui tous les jours encore fait sa petite promenade au bois de Boulogne, trottinant, humant le frais et les douces mélodies qu'il s'empresse de fixer sur un carnet disposé à cet usage, ne veut point chanter encore avec un poète dont il possède quelques-unes des fragilités aimables :

Tircis, il faut penser à faire la retraite :
La course de nos jours est plus qu'à demi faite;
L'âge insensiblement nous conduit à la mort;
Nous avons assez vu, sur la mer de ce monde,
Errer au gré des flots notre nef vagabonde :
Il est temps de jouir des délices du port (1).

Il est vrai de dire que la nef légère de l'auteur du *Domino noir* et de *la Muette*, n'ayant jamais essuyé de grosses tempêtes, n'a pas eu non plus de grandes avaries à réparer. Il n'a eu garde de s'aventurer trop loin des bords fleuris de la Seine, et si cela lui est arrivé une ou deux fois par excès de témérité à la suite de *l'Enfant prodigue*, qui l'a entraîné en Égypte, où il s'est trouvé un peu dépaysé, il s'en est revenu bien vite, promettant qu'on ne l'y reprendrait plus. Le sujet de Manon Lescaut, tout français par les grâces de l'esprit qui l'a conçu, était bien de nature à tenter la muse coquette de M. Auber. On est même étonné qu'il ait attendu si tard pour chanter les caprices de cette folle Mimi Pinson, de cette Frétillon du XVIIIe siècle, qui a fini comme elles finissent toutes, à la belle étoile. M. Scribe, qui est un ogre, un vampire, qui se nourrit du sang des plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature française, a traité celui de l'abbé Prévost comme il avait traité la Bible dans *l'Enfant prodigue;* il a mis sa prose à la place de la poésie. Ce qui prouve que M. Scribe vieillit aussi quelque peu, c'est qu'il devient moral dans ses *libretti*. Il s'attendrit outre mesure, et les larmes de repentir mouillent incessamment ses paupières. Aussi la Manon qu'il nous a donnée, ce n'est plus Manon; non, non, ce n'est plus Lisette, et sans la catastrophe finale qu'il a bien été obligé de conserver, il n'y aurait que le titre de commun entre ces trois actes et l'admirable épisode qui a immortalisé le nom de l'abbé Prévost.

Il nous suffira de dire que le marquis d'Hérigni est un brillant colonel qui, par un beau jour d'été, a fait la rencontre de Manon, dont les charmes

(1) Racan, stances sur *la Retraite*.

l'ont séduit. Manon, sage, modeste et toujours fidèle à son cher chevalier Desgrieux, refuse toutes les offres que lui fait le marquis d'Hérigni, lequel, poussé à bout par le chevalier, qui s'est engagé dans son régiment pour subvenir à un caprice de Manon, est tué d'un coup d'épée par son heureux rival. De là l'expatriation et la mort des deux amans dans les déserts de la Louisiane. Voyons si M. Auber aura été aussi fidèle à la gentille Manon que ce pauvre chevalier Desgrieux.

L'ouverture est une de ces petites causeries musicales qui ne tirent point à conséquence, et que M. Auber a l'habitude de composer d'un ou deux motifs empruntés à la partition, et tout simplement pour passer le temps. Le premier acte s'annonce par une cavatine sans importance que chante le marquis d'Hérigni, racontant son aventure avec Manon, dont il ignore le nom et la naissance, comme dit M. Scribe. Les couplets de Manon entrant dans sa chambrette un bouquet à la main sont plus vifs, mais ne valent pas le duo qui en forme la conclusion entre Manon et Marguerite, une amie qui remplit dans la pièce de M. Scribe le rôle du sage Tiberge. Le tableau qui se passe au Cadran-Bleu, où le chevalier Desgrieux traite sa jolie maîtresse avec du vin de Champagne, a de l'animation, surtout les couplets de *la Bourbonnaise*, finement accompagnés et très bien réussis pour la voix de la cantatrice, Mme Cabel. Au second acte, on remarque les couplets du marquis d'Hérigni :

Manon est frivole et légère.

C'est un rien, c'est une fantaisie, comme dit encore le brillant colonel, mais une fantaisie ravissante qui *est plus forte que l'amour* sur l'imagination de M. Auber, qui a fort bien rendu ce caprice avec le mélange d'esprit et de sensibilité qui caractérise son talent. Le duo qui résulte entre Manon et le marquis d'Hérigni, qui se passionne en raison de la résistance qu'il éprouve, renferme des parties agréables, surtout la première phrase et la *stretta*, qui a même de la vigueur. Le grand air que chante Manon sur un refrain de contredanse qui vient réveiller ses instincts de femme légère fait ressortir la flexibilité de la voix de la cantatrice, et c'est tout ce que voulait le compositeur; mais nous préférons l'*andante* du petit duo entre Manon et Desgrieux, qu'ils chantent en mangeant le souper du colonel :

Lorsque l'orage gronde.

Le troisième acte transporte l'auditeur à la Louisiane, où l'on voit au lever du rideau une réunion de planteurs qui se disposent à fêter le mariage de Marguerite, l'amie de Manon, avec Gervais, l'objet d'une passion d'enfance qu'elle est venue rejoindre. De jolis couplets, *mamzell' Zizi*, qui expriment assez heureusement l'enfantillage d'une chanson *créole*, un délicieux quatuor de l'harmonie la plus fine et l'un des meilleurs morceaux qu'ait écrits M. Auber se font remarquer d'abord. Lorsqu'un changement de décor laisse apercevoir la solitude d'un désert immense éclairé par les derniers rayons

du soleil couchant, quelques mesures de symphonie d'un très beau caractère annoncent l'arrivée des deux amans, lesquels, accablés de fatigue et de misère, chantent un duo plein d'angoisse et de passion où se trouve encadrée une prière qui nous paraît être l'inspiration la plus élevée qu'on doive à l'auteur de *la Muette* et de tant de délicieux chefs-d'œuvre. Par cette dernière page de musique, le compositeur s'est placé à la hauteur de l'abbé Prévost, et a prouvé, contre les tendances habituelles de son propre génie, que le véritable amour est plus fort que la fantaisie. Après tout, *Manon Lescaut* est un ouvrage agréable, exécuté avec soin, et dans lequel M. Faure, qui joue le rôle du marquis d'Hérigni, a obtenu un succès qui n'est point exagéré. Il chante avec goût les deux romances du second acte et le duo avec Manon, et si sa voix était moins *caverneuse*, et qu'il pût se corriger de ce tressaillement nerveux dont elle est constamment affectée, il pourrait arriver à une réputation durable.

Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à un nouvel ouvrage de M. Auber, *Manon Lescaut* offrait une curiosité particulière : c'étaient les débuts de Mme Cabel à l'Opéra-Comique. Nous avons apprécié dans le temps cette agréable cantatrice avec une sévérité d'expression d'autant plus grande que la réputation qu'on voulait lui faire nous paraissait exagérée. Mme Cabel est une jolie personne, grande et naturellement gracieuse, dont la voix de soprano, très étendue, est douée d'une flexibilité qui doit plus à la nature qu'à l'étude. Elle gazouille comme un oiseau, ou, mieux encore, comme une charmante créole, dont elle a les allures un peu molles et sans la moindre afféterie. Elle va, elle vient, elle vous tourne un joli compliment en vous présentant son offrande et ne s'en fait pas autrement accroire. Elle sourit volontiers et ne pleure qu'à son corps défendant, et, si une larme furtive vient parfois mouiller le bord de ses paupières, elle est bien vite essuyée, parce que cela gâterait ses beaux yeux. Au demeurant, c'est la meilleure fille du monde et une charmante Manon, moins les débordemens et le cri suprême.

Le Théâtre-Lyrique, dont l'existence a été un peu menacée pendant quelque temps, vient de changer de directeur; la nouvelle administration a inauguré son règne sous d'assez bons auspices, par *Fanchonnette*, opéra-comique en trois actes. Qu'est-ce que *Fanchonnette?* Le nom indique déjà qu'il s'agit d'une espèce de Fanchon la vielleuse qui va chantant par les rues de Paris, où elle fait la rencontre d'un riche et puissant seigneur qui lui lègue en mourant toute sa fortune au détriment d'un neveu, légitime héritier; mais Fanchonnette est trop sage et trop généreuse pour garder un bien qui ne lui appartient pas. Elle fait donc offrir à Gaston de Listeney, prince et mousquetaire fort endetté, la restitution d'une fortune dont elle ne veut être que la dépositaire. Le prince de Listeney, en homme de qualité, refuse un pareil don, qu'il croit entaché de souillure, et alors Fanchonnette emploie tout son génie, qui est grand, à faire parvenir dans les mains de ce jeune mousquetaire, qu'elle aime et qu'elle a eu occasion de soigner pendant une maladie, la fortune de son oncle. Telle est la donnée du nouveau poème de MM. Saint-Georges et de Leuven, dont la scène se passe sous la régence et au Cadran-Bleu, chez le fameux Bancelin, poème très politique, puisque Fanchonnette tient dans ses mains tous les

fils de la conspiration de Cellamare. La morale de *Fanchonnette* est encore plus pure que celle de *Manon Lescaut*. La musique est de M. Clapisson, homme de talent, compositeur laborieux, qui est entré à l'Institut un peu sur parole, bien qu'il eût déjà donné au public, comme on disait autrefois, cinq ou six ouvrages, parmi lesquels se trouve un grand opéra en cinq actes, *Jeanne la Folle*. M. Clapisson a eu souvent des malheurs, et malgré le succès qu'avaient obtenu *le Code noir* et *Gibby la Cornemuse*, deux opéras plus bruyans que comiques, malgré les nombreuses représentations de *la Promise* au Théâtre-Lyrique, M. Clapisson n'avait pu conquérir encore ni la popularité de M. Adam, ni les suffrages des juges difficiles. A-t-il été plus heureux dans *Fanchonnette?* C'est ce que nous allons voir.

L'ouverture, après quelques mesures de mise en demeure, prélude par un dialogue de deux clarinettes basses qui visent évidemment à l'esprit en préparant l'explosion d'un mouvement de valse habilement traité, puisque c'est à la manière de M. Auber. La péroraison est un peu étranglée, et laisse à désirer un développement qui n'arrive pas. Le chœur d'introduction, qui peint le désordre et l'animation d'un champ de foire avec les différens cris des marchands ambulans, est écrit avec esprit, et atteint le but que se proposait le compositeur. La romance que chante Gaston de Listeney racontant à ses camarades son aventure avec Fanchonnette après le duel qui a failli l'envoyer dans l'autre monde,

Elle était là..... tremblante,

est très jolie, principalement le refrain :

Quand elle est pauvre,
Une fillette
Ne donne pas tout ce qu'elle a.

qui est élégamment tourné et bien chanté par M. Montjauze. L'air de Fanchonnette, avec les fines broderies vocales dont il est parsemé, est encore très bien réussi pour la voix de l'habile cantatrice qui se joue des plus grandes difficultés. L'accompagnement du chœur et le point d'orgue admirablement modulé qui s'en dégage à la cadence forment un heureux ensemble. Le duo des *cartes*, entre Gaston et Fanchonnette, qui lui dit la bonne aventure, très bien disposé pour la scène dont il exprime les sentimens, est presque un morceau de maître, car il est impossible de faire mieux ressortir les qualités éminentes de la *prima donna*. Une romance que chante encore Fanchonnette, car on la prodigue beaucoup, lorsqu'elle découvre que Gaston, qu'elle aime en secret, est épris de la nièce du financier Boisjoli :

Allons, mon cœur, tais-toi!

est d'un beau sentiment, et l'accompagnement très soigné, comme toute la partition. Enfin le finale de ce premier acte, si rempli de morceaux heureusement venus, contient encore une ronde d'un rhythme franc qui va droit

à la popularité, et dans laquelle Mme Miolan fait d'incroyables prouesses de vocalisation. Signalons au second acte une romance de ténor avec accompagnement de violon, les couplets de la nièce du financier Boisjoli : *Sœur Agnès*, qui sont spirituellement accompagnés, et surtout le *bolero* de Fanchonnette, qui ne quitte pas la scène, et dont on prodigue la voix délicate. Au troisième acte, on distingue un air de soprano où Mme Miolan révèle plus que de la *bravoure*, et le duo de la *vieille*, qu'elle chante avec Gaston en simulant le personnage d'une vieille tante dont il est beaucoup question dans la pièce. Ce duo et celui des *cartes*, au premier acte, sont les meilleurs morceaux de l'opéra de *Fanchonnette*, qui est écrit avec un soin et parfois avec une distinction de style dont nous n'aurions pas cru M. Clapisson capable.

Ce n'est pas que le fond des idées soit bien original et appartienne entièrement à M. Clapisson. Comme tous les compositeurs français de ce temps-ci, excepté MM. Halévy et Reber, l'auteur de *Fanchonnette* va puiser souvent ses effets et une partie de ses inspirations à la fontaine publique de M. Auber, qu'assiégent d'un côté M. Adam et ses élèves, de l'autre MM. Clapisson, Ambroise Thomas, suivis de M. Victor Massé, qui vient remplir sa petite coquille; mais il est juste de dire que M. Victor Massé, qui est un musicien ingénieux et délicat, parfume son breuvage d'un petit grain d'encens dont il faut lui tenir compte. L'opéra des *Saisons*, par exemple, renferme précisément un certain parfum de poésie agreste qui a pu ne pas être apprécié par le public, mais qu'il appartient à la critique de signaler à l'estime des gens de goût. Si d'ailleurs M. Auber laisse volontiers puiser à sa fontaine, il lui prend aussi parfois la fantaisie de fermer tous les canaux. Alors il compose pour son propre compte des morceaux comme le délicieux quatuor et l'admirable prière du troisième acte de *Manon Lescaut*, qui font dire aux disciples ébahis : « Le maître ne nous a pas encore donné de cette eau-là. »

L'exécution du nouvel opéra de M. Clapisson est assez soignée pour un théâtre des boulevards. M. Montjauze, qui joue avec intelligence le rôle de Gaston de Listeney, possède une voix agréable de ténor dont il se sert avec goût; mais l'événement de la soirée, c'était l'apparition de Mme Miolan-Carvalho. On pouvait craindre qu'un talent aussi fin et de si bon aloi ne fût point apprécié par un public qui venait de perdre Mme Cabel, une vraie lune de Landerneau. Eh bien! ces tristes prévisions ne se sont pas réalisées, et si M. le directeur de l'Opéra-Comique a eu tort de laisser sortir de sa cage un oiseau si bien appris, Mme Miolan-Carvalho a eu raison de changer de climat. Sa voix de soprano aigu, qui est aussi grêle que sa personne, est coupée en deux tronçons par une petite lande de trois ou quatre notes pâteuses; mais cette voix de serinette est d'une flexibilité prodigieuse où l'art a au moins autant de part que la nature. Mme Miolan-Carvalho est du très petit nombre de cantatrices modernes qui ont du style, et qui savent, comme Mme Frezzolini au Théâtre-Italien, Mlle Duprez à l'Opéra-Comique, imprimer à la phrase musicale une fermeté et lui donner un horizon qui enchantent l'oreille. Si Mme Miolan possédait un peu de ce charme personnel dont Mme Damoreau était si richement douée, elle serait la meilleure cantatrice qu'ait produite l'école française. Son succès dans le rôle de Fan-

chonnette a été grand et a beaucoup contribué à celui de la partition nouvelle de M. Clapisson.

Pourquoi ne dirions-nous pas aussi que les Bouffes-Parisiens se sont transportés des Champs-Élysées au passage Choiseul, où ils font un tapage et un *bataclan* d'enfer? Franchement, je préfère les saynètes et les étincelles musicales de M. Offenbach et de ses compagnons de jeux à la fossette à beaucoup de grands in-folios. On s'amuse donc partout, excepté à l'Opéra.

Dans aucune ville de l'Europe, l'art de chanter n'est cultivé avec autant de zèle, de goût et de savoir qu'à Paris. Indépendamment des cours du Conservatoire de musique, confiés à des artistes éprouvés, comme M. Bordogni par exemple, beaucoup de maîtres habiles se partagent une nombreuse clientelle d'élèves empressés qui arrivent de tous les points de l'horizon, de l'Allemagne, de l'Italie même, de l'Angleterre, et qui vont ensuite remplir le monde de l'éclat de leurs succès. Parmi les professeurs qui ont fait de l'art de chanter une étude sévère et approfondie, nous devons citer surtout M. Panofka, homme éclairé, qui a publié il y a deux ans une excellente méthode de chant que nous avons appréciée ici même et dont le succès a confirmé le mérite. L'éditeur de M. Panofka a conçu l'heureuse idée de mettre à la portée de toutes les personnes qui s'occupent de musique vocale un choix des meilleurs morceaux de chant qui existent, tant dans les opéras modernes que dans les chefs-d'œuvre du passé. Cette publication intéressante, qui porte le titre bien justifié de *Répertoire du Chanteur*, est divisée en livraisons dont chacune contient les morceaux appropriés à chaque espèce de voix : *basse, ténor, contralto* et *soprano*. Gravé avec beaucoup de soin, le *Répertoire du Chanteur*, qui tient lieu de toute une bibliothèque musicale, nous semble destiné à un succès vraiment populaire, car il ne faut pas se dissimuler que le problème à résoudre de nos jours dans tous les genres de publications, c'est de s'adresser au plus grand nombre, sans abaisser le niveau des connaissances, en disant avec l'Évangile : *sinite parvulos venire ad me.*

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1856.

Se résigner à ne rien savoir dans un moment où le destin de l'Europe est en suspens, et où l'Occident tout entier est intéressé à la solution du problème que la diplomatie tient en ses mains, interpréter des signes fugitifs, souvent peut-être contradictoires, attendre chaque soir ou chaque matin que quelque éclair de lumière jaillisse, c'est là une condition que l'opinion subit, c'est même, peut-on dire, une des nécessités des circonstances actuelles. Rien de sérieux en effet, rien de décisif ne s'est accompli ostensiblement depuis quelques jours. Tout ce qu'on peut savoir, c'est que les séances du congrès se succèdent, entremêlées de réceptions et de fêtes, et que les délibérations suivent leur cours. Quant aux objets directs de ces délibérations et aux résultats acquis, là commence le domaine des conjectures, — domaine très vaste, en vérité, où les imaginations inventives peuvent se donner libre carrière. Chose à remarquer du reste : à mesure que les conférences se prolongent, il semble s'opérer un mouvement singulier. On dirait que les esprits se calment et deviennent moins impatiens. Ce silence obstiné du congrès est moins irritant; on finit par s'accoutumer aux lenteurs inévitables et aux mystères d'une négociation laborieuse. Le monde fait fête aux négociateurs en attendant leur œuvre, et c'est peut-être lorsqu'on se sera bien accoutumé à vivre dans l'attente que le dénoûment éclatera tout à coup. Il n'est pas moins vrai qu'il y a peu de jours encore, tandis qu'on attendait patiemment à Paris sans rien savoir, le bruit d'un arrangement définitif se répandait subitement en Europe. Il n'y avait point à en douter, la paix était faite; le comte Orlof avait prononcé une harangue chaleureuse, qui était fidèlement reproduite, et un traité avait été signé d'enthousiasme. Si on n'en voulait point convenir à Paris, c'est que le chef de l'état s'était réservé le privilége d'annoncer la bonne nouvelle à l'ouverture de la session législative. Sur quoi pouvait reposer ce bruit? Lord Palmerston n'a point tardé à le dire à Lon-

dres : l'acte qu'on était parvenu à exagérer si étrangement, — le seul qui ait été divulgué jusqu'ici avec l'armistice, — c'était l'homologation par le congrès de Paris du protocole qui résumait les conditions acceptées par la Russie, et qui a été d'abord signé à Vienne dès les premiers jours de février; c'était la transformation de ce protocole en préliminaires de paix. Il y avait un traité si l'on veut; seulement ce traité préliminaire ne résolvait rien encore, laissait intactes toutes les questions d'où peuvent naître des difficultés, et tandis que lord Palmerston, dans le parlement anglais, réduisait le fait à ses proportions véritables, le chef de l'état en France ne le mentionnait même pas dans son discours à l'inauguration de la session législative, qui avait lieu aux Tuileries trois jours après. Encore une fois il fallait revenir à la réalité.

Au milieu des conjonctures actuelles, le discours de l'empereur à l'ouverture des chambres prenait évidemment une importance particulière. S'il n'a pu faire cesser pour l'instant aucune incertitude, s'il a laissé indécis le problème redoutable de la paix et de la guerre, il a du moins caractérisé l'état présent des choses en quelques traits précis, honorant l'empereur de Russie pour l'opiniâtreté de sa résistance et pour l'esprit de conciliation qu'il a semblé montrer plus tard, indiquant la part de l'Autriche, relevant la politique virile du Piémont, marquant la place de la Suède dans ce grand débat, et mettant au-dessus de tout l'alliance de la France et de l'Angleterre,—alliance formée pour la guerre, maintenue dans les négociations, et faite pour se resserrer encore dans la paix, si la paix se conclut. On pourrait dire que le discours de l'empereur est une profession de foi nouvelle, une déclaration de plus en faveur de l'alliance de la France et de l'Angleterre; c'est là son importance. Au moment où le chef de l'état parlait ainsi, le congrès s'ouvrait à peine. Depuis ce jour, les conférences ont continué; elles ont dû toucher à quelques-unes des questions les plus épineuses, et, sans prétendre pénétrer ce grand secret, il est bien clair du moins que les négociations n'ont point rencontré jusqu'ici quelqu'une de ces impossibilités qui rendent désormais tout effort inutile. Or, dans une telle situation, le chemin qu'on ne fait pas vers une rupture, on le fait manifestement vers la paix. Quel que soit le mystère qui plane encore sur les détails des conférences, c'est là l'impression générale, et cette impression n'est point étrangère peut-être à cette patience presque confiante avec laquelle l'esprit public attend la fin du congrès.

Qu'on observe exactement les conditions dans lesquelles se poursuit ce travail diplomatique. L'an dernier, lorsqu'on négociait à Vienne, on délibérait un peu les armes à la main, comme les nobles polonais autrefois dans leurs diètes, ce qui n'était guère un gage de paix. A travers la discussion publique et officielle des conférences, il y avait entre la Russie et les puissances occidentales une sorte de dialogue muet, qui ne laissait pas d'être fort expressif. La Russie semblait dire : Sébastopol n'est point réduit, il est resté debout devant vos forces coalisées; vous n'avez pas le droit de demander à la diplomatie ce que vos armes n'ont pu conquérir. — Les puissances occidentales disaient à peu près à leur tour : Sébastopol tombera, il doit tomber; c'est pour nous désormais un des prix de la lutte. — Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. La vigoureuse défense de l'armée russe a désintéressé l'honneur militaire du tsar; la chute de Sébastopol a désintéressé l'honneur de nos armes. Il reste une ques-

tion politique,—question immense à la vérité, mais qui ne peut se trancher que par des considérations politiques, et que l'empereur Alexandre ne peut résoudre en ce qui le touche qu'en observant sa situation, de plus en plus isolée, de plus en plus menacée en Europe. D'ailleurs, pour résister au dernier moment, pour reculer devant les plus simples et les plus directes conséquences de ses premières concessions, la Russie est allée bien loin aujourd'hui, et quand des puissances qui se combattaient la veille se sont rapprochées à ce point, il est difficile qu'une entente définitive et plus complète ne renaisse pas. Tout semble donc se réunir pour faire prédominer les chances d'une transaction, les prévisions de la paix. En lui-même, dans son principe, si les apparences ne trompent pas, le conflit actuel est un de ceux qui peuvent recevoir une solution favorable. Il faut s'entendre pourtant : cela ne veut point dire que, le principe d'un arrangement pacifique une fois admis avec ses conséquences principales, toutes les difficultés disparaissent aussitôt; il en reste d'immenses. La rectification des frontières à l'embouchure du Danube ne pourrait, dit-on, être réglée que sur le terrain même par des commissaires des diverses puissances. L'organisation des principautés soulève des problèmes de toute sorte. Il est enfin une question qui se trouve dès ce moment, il est vrai, résolue en dehors du congrès, mais qui survivra à la guerre comme à toutes les négociations, et qui résume les destinées de la Turquie, de l'Orient tout entier : c'est la question de l'état des chrétiens et des réformes qui viennent d'être consacrées par un acte solennel du sultan.

Ce n'est point la particularité la moins curieuse de cette affaire qu'elle soit réglée justement en dehors de la participation de la Russie, c'est-à-dire de la puissance qui a toujours déguisé sous un prétexte de protection religieuse ses prétentions dominatrices en Orient. Le firman du 21 février est certes l'acte de la politique la plus libérale et la plus sage. Il consacre les anciennes immunités des chrétiens, leur droit à pratiquer librement leur religion et à bâtir des églises, leur admissibilité à toutes les fonctions publiques; il supprime toute distinction ou appellation de nature à placer une classe quelconque des sujets du sultan dans un état d'infériorité vis-à-vis d'une autre classe, en raison du culte, de la race ou de la langue. Les chrétiens seront soumis, il est vrai, à une obligation qu'ils trouveront dure, celle du recrutement. Cette obligation est tempérée par la faculté du remplacement et du rachat. Un des côtés les plus graves du *hatt-humayoun* du 21 février est ce qui concerne le clergé chrétien. Les patriarches devront être nommés à vie. Ils prêteront serment à leur entrée en fonctions, de même que les métropolitains, archevêques ou évêques. Seulement la forme du serment sera réglée d'un commun accord entre la Porte et les chefs spirituels des diverses communautés. Les redevances ecclésiastiques de toute nature sont supprimées et remplacées par des revenus fixes attribués aux patriarches et par des traitemens en rapport avec l'importance, le rang et la dignité des divers membres du clergé. En un mot, l'église grecque se trouve réformée au profit des populations elles-mêmes, qui avaient trop souvent à supporter de véritables exactions. Aussi n'est-il point étonnant que les réformes nouvelles aient déjà soulevé de vives répulsions dans le clergé grec; elles rencontrent de l'opposition dans le clergé chrétien comme dans le vieux parti turc et parmi

les ulémas, qui voient dans ces libérales mesures le dernier coup porté à l'islamisme par le chef des croyans lui-même. Le *hatt-humayoun* du sultan d'ailleurs ne touche pas seulement aux conditions des populations chrétiennes; il consacre le droit de propriété en faveur des étrangers qui ne le possédaient pas; il confirme l'égalité des contributions; il décrète la substitution de la perception directe des impôts au système des fermes. Une dotation devra être affectée aux travaux d'utilité publique; le budget sera publié chaque année, des institutions de crédit seront créées, et pour accomplir toutes ces œuvres, la Porte fera appel à l'esprit et à l'expérience de l'Europe. Comme on voit, c'est tout un ensemble de réformes qui dénote assurément des intentions excellentes. Que manque-t-il donc à ce vaste programme politique? Il lui manque d'être une réalité, et pour l'appliquer, le gouvernement du sultan aura à assouplir ou à dompter bien des élémens rebelles. Il n'est point douteux que le salut de l'empire ottoman ne soit attaché à cette régénération morale et matérielle, à cette fusion des populations que décrète le dernier firman; mais le difficile est d'amener cette fusion, de faire vivre ensemble, tout au moins en bon accord, des religions si différentes, des populations entre lesquelles rien n'est commun, ni l'organisation de la famille, ni les rapports sociaux, ni les mœurs, ni les habitudes, ni même les jours du repos et la manière de compter le temps. Il est facile de voir l'immensité du problème qui se pose aujourd'hui en Orient. Ce n'est rien moins que la transformation d'une société tout entière. Quoi qu'il en soit, l'Europe a trouvé le chemin de l'empire turc, et lors même que ses armées ne seront plus en Orient, ses lumières, son intelligence, ses capitaux, ses représentans y seront pour garantir, stimuler et féconder cette réforme, dont il dépend des populations chrétiennes de s'approprier les bienfaits en s'élevant à la hauteur de leur nouveau rôle. Pour elles, le résultat de la guerre, c'est l'émancipation, et dans cette émancipation peut se trouver le secret de la régénération d'un empire oriental.

Un fait aujourd'hui semble indiquer la marche des travaux de ce congrès, où se traitent tant de grandes et décisives questions. La Prusse, jusqu'ici étrangère à toute délibération, vient d'être appelée aux conférences, où elle sera représentée par le président du conseil lui-même, M. de Manteuffel, et par M. le comte de Hatzfeld, ministre du roi Frédéric-Guillaume IV à Paris. Mais dans quelle mesure et à quel titre la Prusse va-t-elle participer aux négociations? La note officielle publiée à ce sujet semble l'indiquer : c'est comme signataire du traité du 13 juillet 1841 que la Prusse est invitée à se faire représenter, c'est-à-dire sans doute qu'elle est appelée particulièrement à concourir aux modifications dont ce traité sera l'objet. Voilà donc où aboutit la Prusse, même dans ses succès, même dans une circonstance où le vœu secret de son gouvernement peut paraître accompli. Elle réussit à se faire, si l'on nous passe ce terme, une puissance incidente en Europe. Elle entre dans la négociation des grandes affaires du monde, non par l'autorité de sa politique, mais parce qu'elle se trouve avoir signé un acte abrogé aujourd'hui par la force des choses et par la volonté des alliés. Jusqu'à quel point, cette tardive et peu significative intervention du cabinet de Berlin est-elle de nature à satisfaire le légitime orgueil du peuple prussien?

C'est là ce qu'il serait assez difficile de dire. Au fond, le peuple prussien est froissé du rôle qu'on lui a fait jouer, de la politique qu'on lui a fait suivre; il éprouve, on peut le dire, ce mécontentement indéfinissable que ressentent tous les peuples quand ils se trouvent, par la faute de leur gouvernement, dans une situation quelque peu effacée. Le roi Frédéric-Guillaume lui-même a certainement trop d'esprit pour être bien fier de ses succès diplomatiques; aura-t-il du moins assez de fixité dans les desseins, de fermeté pour s'assurer et s'affermir dans la position qui lui est rendue aujourd'hui au sein de la conférence? Si dans toute cette politique fuyante et mobile de la Prusse il y a une gravité réelle, ce n'est pas tant à cause du vide laissé momentanément par l'absence du cabinet de Berlin dans les conseils de l'Europe; c'est parce que la paix elle-même laissera des difficultés de plus d'une sorte, comme il en reste toujours à la suite des crises où toutes les puissances n'ont pas fait leur devoir. Ces difficultés sans doute s'aplaniront sous quelque rapport dans la phase nouvelle où semblent entrer les négociations; le germe existe pourtant, et c'est assez pour qu'il ne soit point inutile de noter cet élément essentiel dans la situation générale de l'Europe.

Chose assez curieuse, cette paix vers laquelle se tournent tous les regards n'est point faite encore, on l'attend des délibérations du congrès, et déjà on se demande ce qu'elle produira. Les esprits se mettent à rechercher quelles combinaisons pourront surgir, quelles alliances se formeront, quels événemens vont naître. La littérature politique vivait de la guerre il y a peu de temps; elle commence à vivre de la paix, de cette paix dont elle salue les perspectives, dont elle calcule les conséquences, avant même qu'elle ne soit faite. Quelles combinaisons prévaudront dans la politique, si la guerre cesse définitivement? C'est là certes une question immense; en fait cependant elle se réduit à des termes bien simples pour certains esprits. Il s'agit de savoir s'il y aura un rapprochement plus intime entre la France et la Russie, ou si l'alliance des puissances occidentales survivra au conflit actuel. Il n'est point difficile d'apercevoir que l'auteur de quelques pages *sur le Caractère et les Conséquences de la paix future* incline vers une intimité avec l'empire du Nord; seulement M. de Romand ne dit pas les raisons véritables qui peuvent rendre spécieuse cette pensée, souvent reproduite, d'une alliance de la France avec la Russie, et les considérations qu'il émet ou qu'il laisse pressentir sont peut-être de nature à rendre cette alliance singulièrement antipathique à tous les intérêts de notre pays. Évidemment, si la paix se conclut, des relations d'amitié renaîtront sans effort entre la France et la Russie. Ces relations pourront même être d'autant plus cordiales, que les armées des divers pays ont appris à s'estimer, qu'il y a toujours en Russie un goût réel pour la France, et qu'il n'y a parmi nous aucune passion nationale contre nos redoutables adversaires. Est-ce là néanmoins le fondement d'un système? Pour longtemps encore sans doute, la vraie politique de la France résidera dans son alliance avec l'Angleterre, alliance utile non-seulement aux intérêts des deux pays, mais à la sécurité de l'Europe elle-même. C'est une pensée que M. de Gasparin développe, non sans talent, dans une brochure qui a pour titre : *Après la paix*, *Considérations sur le Libéralisme et la Guerre d'Orient*. M. de Gasparin porte quelquefois dans

ses considérations une certaine ardeur méthodiste, une sorte de passion de secte : il n'est pas moins vrai, comme il le dit ici avec une grande justesse, que c'est une inspiration libérale qui a réuni la France et l'Angleterre, et que la même pensée doit faire durer leur union pour le maintien, la défense et les progrès de cette civilisation occidentale qu'elles représentent glorieusement. On a pu le remarquer, dans des questions secondaires, l'Angleterre et la France se querellent souvent; dans les grandes questions, un lien naturel les rapproche, et si elles ne marchent point ensemble, le monde tout entier porte le poids de leurs divisions. Si l'alliance des deux nations eût existé depuis un siècle, il y a des attentats qui n'auraient jamais été commis en Europe; les causes de la guerre actuelle n'auraient pas même pu se produire. Qu'on fixe un instant son regard sur les commencemens de ce siècle : s'il n'y avait point eu ce gigantesque, ce formidable duel entre la France impériale et l'Angleterre, Napoléon n'aurait pas laissé l'empereur Alexandre envahir et prendre la Finlande, la diplomatie anglaise ne fût point intervenue pour favoriser la paix de Bucharest, qui démembrait les principautés et rapprochait la Russie du Danube. L'alliance actuelle des deux peuples semble un amendement de leurs rivalités et de leurs fautes anciennes, et, ainsi que l'a dit l'empereur, la paix ne peut que mieux faire ressortir les avantages de cette communauté d'efforts et de politique.

C'est donc sous ces auspices que s'est inaugurée la session législative il y a quelques jours. Le corps législatif n'a point, il est vrai, à examiner cette situation dans ses élémens essentiels, dans ce qu'elle a de politique, et on comprend que ses travaux ne soient point de nature à balancer l'intérêt des délibérations du congrès. Les travaux des chambres françaises ont un caractère plus modeste, bien qu'ils se rattachent encore par certains côtés à la grande question qui s'agite. Parmi les projets que le gouvernement a présentés en effet dès l'ouverture de la session, il en est qui sont en quelque sorte une conséquence de la guerre; d'autres servent à donner la mesure des ressources financières de la France. L'une des premières propositions soumises au corps législatif a pour but d'améliorer la situation des veuves des militaires tués sur le champ de bataille, et c'est là certes une pensée généreuse, qui ne peut même rencontrer de contestation. La pension de la veuve est élevée du quart à la moitié du maximum de la pension d'ancienneté affectée au grade dont le mari était titulaire. Quant à la situation financière de la France, elle se résume dans le budget de 1857, qui a déjà été présenté. D'après les calculs du gouvernement, les recettes devraient s'élever au chiffre de 1,710,474,512 francs, tandis que les dépenses seraient de 1,695,057,164 francs, ce qui constituerait un excédant de recettes de plus de 15 millions. Le progrès croissant des revenus publics autorise sans doute à beaucoup attendre des ressources de la France; peut-être cependant y aurait-il à faire la part de l'imprévu. Dans ce budget normal, il ne faut point d'ailleurs comprendre les dépenses de la guerre, extraordinaires par leur nature et couvertes à l'aide de ressources extraordinaires. C'est une liquidation qui ne pourra se faire qu'à la paix, lorsque le bruit des armes, cessant tout à coup, laissera les peuples en face de leur situation réelle, de leurs dépenses et de leurs sacrifices.

Si les événemens qui s'accomplissent et qui passent dans la politique sont pour ainsi dire l'expression matérielle et palpable de la vie contemporaine, les œuvres littéraires en sont l'expression idéale. La littérature touche à tout dans ce monde; elle va de la politique même aux choses les plus frivoles de l'imagination, de l'Académie au théâtre, de l'histoire au roman. Certes on ne peut dire que l'Académie française ne soit au premier rang dans cette vie littéraire. L'Académie est plus qu'un fait accidentel, elle est une institution, et même c'est l'institution la moins éphémère, parce que dans un pays comme la France elle représente ce qu'il y a de plus élevé et de plus durable, toutes les traditions de l'intelligence et du goût. L'Académie a cet avantage de ne point mourir, de revivre et de se renouveler sans cesse au contraire. Elle revit par ces élections qui viennent de temps à autre combler les places laissées vides, en donnant des successeurs à ceux qui s'en vont. Elle exerce un attrait naturel par ces réceptions où se presse d'habitude un monde élégant et lettré. Choix et réceptions, l'essentiel est qu'ils répondent à cet instinct délicat et infaillible de l'opinion, qui juge à son tour les jugemens de l'Institut lui-même. L'Académie recevait l'autre jour un de ses nouveaux élus, M. Ernest Legouvé, nommé pour succéder à M. Ancelot, et c'est un savant, M. Flourens, qui avait à répondre au récipiendaire. M. Legouvé, comme on l'a dit très exactement, n'a pu être élu ni comme politique, ni comme orateur, ni même comme un de ces hommes qui allient une certaine culture littéraire aux traditions d'un grand nom. A quel titre a-t-il donc été choisi? Est-ce simplement pour l'éclat de ses productions? Poète assez peu connu ce nous semble, conteur non sans talent, mais sans nouveauté, auteur en participation de plusieurs ouvrages dramatiques qui ont eu quelque succès sans avoir un véritable relief littéraire, moraliste d'une portée douteuse dans un livre sur les femmes, M. Legouvé n'a eu qu'à frapper aux portes de l'Académie pour être accueilli du premier coup comme un génie éminent qui s'impose, ou comme une médiocrité qui réussit à se concilier tous les suffrages. M. Flourens a bien pu lui dire avec quelque raison, en rappelant un mot de Fontenelle : Entrez, monsieur, « notre commerce vous sera utile. » M. Flourens, il faut l'avouer, a eu quelque peine à retrouver les productions de M. Legouvé et à leur donner un lustre suffisant. Le nouvel élu a-t-il du moins justifié par le discours qu'il avait à prononcer le choix dont il a été l'objet? M. Legouvé a sans doute longuement parlé de son prédécesseur; il a raconté la vie et les travaux de M. Ancelot, ses tentatives dans tous les genres, ses rivalités et ses déceptions; il l'a montré faisant plus de quarante mille vers tragiques, épiques ou satiriques, pour aboutir à la notoriété éphémère d'un vaudevilliste. Par malheur, M. Legouvé ne s'est point arrêté là : il a voulu, lui aussi, professer en pleine Académie ses idées et ses doctrines, et c'est là qu'il est allé se heurter contre ce piége éternel des esprits qui ont plus de fantaisies vagues que de pensées justes. Pourquoi M. Legouvé ne s'est-il point borné à tracer modestement la biographie de M. Ancelot? Il eût évité de hasarder sur l'art dramatique des vues qui ont eu du moins le mérite de surprendre, de comparer la tragédie à un aérostat, et de faire dans le domaine de la critique littéraire et historique des excursions qui l'ont conduit à des découvertes certes fort inatten-

dues. Il eût évité encore de faire devant l'Académie l'apologie de la collaboration en matière de littérature. M. Legouvé voit presque dans la collaboration le grand ressort de la domination de l'esprit français. Une comédie à deux, c'est ce qu'il appelle de la sociabilité en cinq actes. Il n'est point certain que le paradoxe soit même spirituel, et peut-être ce genre d'industrie, que l'auteur appelle de la sociabilité en cinq actes, est-il de nature à profiter à la caisse des auteurs dramatiques encore plus qu'au génie de la France, qui doit assurément à d'autres causes son ascendant universel. Ce n'est pas tout encore cependant. L'Académie a eu par la même occasion à entendre une théorie discrètement développée sur l'amélioration progressive de la condition des femmes et sur ce que le nouvel élu appelle la *famille moderne*. Hélas! il y a dans notre temps une foule d'idées qui courent le monde et qui sont comme la pierre de touche des esprits. En présence de ces idées, les esprits justes passent indifférens, les esprits chimériques s'arrêtent et se laissent subjuguer, et bientôt pour toute nouveauté ils se trouvent avoir recueilli dans des amplifications sentimentales et vaguement poétiques quelque chose de ces utopies errantes sur l'émancipation et les droits des femmes, sur l'égalité des sexes et la liberté dans la famille. Ainsi fait un peu M. Legouvé, espérant avoir, lui aussi sans doute, son *Mérite des Femmes*, et trouver la popularité dans ce monde impressionnable et charmant que flatta son père, et qui plus d'une fois a donné le succès.

Maintenant voilà M. Legouvé rangé définitivement parmi les immortels. Quelle force, quel lustre donne-t-il à l'Académie? Il y représentera du moins la collaboration en matière d'art littéraire et l'émancipation morale des femmes. L'Académie, on n'en peut douter, se trouve souvent dans un embarras extrême, qui explique peut-être la singularité de ses choix. Si elle recherche la dignité sociale unie à l'intelligence, on raille ses faiblesses aristocratiques. Si elle fait appel à l'éloquence, si elle admet dans son sein des hommes d'état, on lui dit qu'elle entre dans cette région interdite de la politique. Si elle se tourne vers les lettres, elle est plus d'une fois saisie elle-même d'incertitudes d'une autre nature, en songeant que dans cette vie le talent n'est pas tout, que le caractère doit être uni au talent. Voilà bien des causes d'hésitation et de trouble, et l'Académie finit par échapper à son embarras en se réfugiant dans les combinaisons les plus imprévues. Un peu pressée par les circonstances, elle invoquera le nom honorable, mais assez peu littéraire de quelque savant, comme elle a fait un jour avec M. Flourens lui-même. Si elle a plusieurs élections à faire, elle aura les candidatures de son choix, les élus de sa préférence, qu'elle fera prévaloir ou accepter à l'aide d'autres candidatures savamment calculées. On ne comprend pas toujours tous ces calculs, et c'est sans doute la faute de ceux qui n'en connaissent pas le secret. Ne serait-il pas plus simple cependant d'écarter toutes ces considérations étrangères et ces combinaisons évasives, pour consulter uniquement l'intérêt des lettres, pour appeler au sein de l'Académie les talens qui se révèlent, les hommes qui ont marqué ou qui marquent encore par les distinctions de l'intelligence et de l'imagination? C'est là en définitive, pour la vieille assemblée de Richelieu, le meilleur moyen de maintenir son ascendant, sa dignité, son caractère, qui est de représenter l'esprit

de la France dans ce qu'il a de plus éclatant et de plus éprouvé. Éloquence politique ou religieuse, philosophie, histoire, poésie, critique, tout a droit de cité à l'Institut, pourvu que le talent s'y trouve accompagné d'une certaine dignité, et si de nos jours le rang social lui-même n'est point un titre suffisant, il ne peut être non plus assurément un motif d'exclusion. Pour conserver sa grande place, l'Académie n'a qu'à rester elle-même, c'est-à-dire un foyer où se rejoignent tous les rayons épars de l'intelligence française, un asile où se transmettent des traditions, et où l'on retrouve encore en certains jours l'image honorée de Bossuet et de Corneille.

L'Académie, même avec ce caractère collectif que lui donnent ses traditions et la nature de son institution, l'Académie reste encore un lieu très libre, qui laisse à chacun son individualité. Elle ne donne pas le savoir ou l'esprit à ceux qui ne l'ont pas; elle est en quelque sorte le théâtre naturel de certains talens éminens et épurés qui semblent une personnification vivante de la plus rare culture littéraire. Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Villemain, est assurément un de ces talens. Historien littéraire abondant et varié, critique pénétrant et fin, penseur prudent et hardi, écrivain consommé, M. Villemain réalise l'alliance d'une pensée toujours active et d'une forme accomplie. Il ne ressemble guère à ceux qui jettent négligemment leurs livres dans le monde en les abandonnant à leur sort. Avec ce respect des lettres qui est le propre des esprits élevés, il revoit sans cesse ses ouvrages, il y ajoute même, comme il vient de le faire encore en rassemblant divers essais dans ses *Études d'Histoire moderne*. Par une coïncidence singulière, les *Études* de M. Villemain ont une sorte d'intérêt d'à-propos dans les circonstances présentes : elles traitent presque toutes de la Grèce, des destinées de cette brillante et malheureuse race hellénique, qui n'a cessé de remplir l'Orient de son nom et de ses infortunes. Le tableau du XVe siècle, qui ouvre le volume, qu'est-ce autre chose que le prologue de la renaissance, c'est-à-dire de la réapparition du génie grec dans le monde? Lorsqu'en traçant l'esquisse de *Lascaris*, M. Villemain rassemble tous les souvenirs d'une érudition choisie dans une fiction simple et modérée, il marque l'heure où le glaive de Mahomet II, abattant l'empire de Byzance, fait refluer jusqu'en Europe tous ces exilés qui portent avec eux les traditions de la civilisation de la Grèce ancienne. Dans son essai sur la domination musulmane, il trace l'histoire des Grecs dans leur oppression jusqu'à l'heure où ils se relèvent pour reconquérir une patrie. Au milieu de ces *études*, Michel de L'Hôpital fait seul une figure assez étrange, quoique grande d'une autre façon. Tout le reste appartient à la Grèce. L'intérêt de ces tableaux est rendu plus sensible par quelques pages qu'on a lues ici même, et où l'auteur rattache au présent le passé si divers et si agité de la race hellénique. En publiant de nouveau ces œuvres d'autrefois et en les accompagnant d'un commentaire qui les caractérise en quelque sorte, qui ajoute les impressions d'aujourd'hui aux impressions anciennes, M. Villemain donne un exemple salutaire; il se montre fidèle aux convictions de sa jeunesse. Il ne peut pas reconnaître qu'il s'est trompé en portant intérêt aux Grecs et à leur affranchissement. Il ne désavoue aucune de ses sympathies en présence de la défaveur qui a pesé récemment sur la Grèce. Au fond,

M. Villemain ne fait qu'exprimer la pensée de tous les esprits justes qui ont blâmé la politique de la Grèce dans la crise actuelle, qui ont regardé comme un devoir de l'Occident d'arrêter la nation hellénique sur la pente redoutable où elle s'était engagée, mais qui ne considèrent pas moins comme un des grands faits de notre siècle le réveil du peuple grec, ce réveil qui faisait reparaître tout à coup à l'horizon comme une image, rajeunie par l'héroïsme, de cette civilisation grecque, mère de toutes les civilisations. La poésie et l'érudition aujourd'hui, on le sait bien, ne couvrent plus de leur prestige le peuple grec; on est plus sévère à son égard, on lui demande autre chose que les noms de Thémistocle et de Miltiade. Soit, ce n'est point le desservir que de l'appeler à une vie plus sérieuse et plus réglée, à la condition de tempérer au besoin les critiques par le souvenir des malheurs de la race hellénique et de ce qu'elle a fait pour s'affranchir.

La politique ne se résume pas toujours dans les intérêts généraux et abstraits des peuples. Il est parfois de ces incidens tragiques et tout personnels qui viennent saisir l'imagination d'une façon imprévue. Un de ces incidens vient d'émouvoir la Prusse et la ville de Berlin. M. de Hinkeldey, directeur de la police générale du royaume, a été tué en duel par M. de Rochow, l'un des plus jeunes membres de la chambre des seigneurs. Les circonstances dans lesquelles le fait s'est produit lui donnent surtout un degré singulier de gravité. Pour comprendre cette gravité, il faut se rappeler que M. de Hinkeldey était un personnage éminent, un homme d'un mérite supérieur, ayant une place parmi les plus hauts dignitaires de l'état. Il ne faut point oublier en outre la lutte sourde, mais continue, engagée depuis plusieurs années entre les fonctionnaires administratifs, représentans et gardiens de la loi, et cette singulière aristocratie de hobereaux qui veut se mettre à tout prix au-dessus de la loi. M. de Hinkeldey, qui avait courageusement combattu et vaincu la démagogie dans les crises révolutionnaires de 1848, combattait non moins énergiquement le parti des hobereaux; il le forçait de se soumettre à la loi; il surveillait sévèrement ses réunions de plaisirs. De là des haines profondes, des ressentimens redoutables. Le directeur général de la police était devenu le point de mire de toutes les aversions de ce parti; de là aussi est né ce fatal duel. Quelle a été la cause directe de cette rencontre? Il y a eu des versions diverses. M. de Hinkeldey aurait été violemment provoqué; il a donné sa démission, il s'est battu, et il est mort. M. de Rochow a été arrêté, par ordre de M. Noerner, procureur du roi (*Staats anwalt*). Quelques heures après, le président de la chambre des seigneurs, le prince de Hohenlohe, est venu le réclamer, prétendant qu'un membre de la chambre haute ne pouvait être jugé que par ses pairs. Le magistrat a répondu qu'il y avait exception à cette règle en cas d'homicide, et que l'accusé appartenait à la justice ordinaire. On affirme qu'il y a eu une scène assez vive entre M. Noerner et le prince de Hohenlohe. M. de Rochow est resté en prison. Au reste, ce qui résultera judiciairement d'une telle affaire est évidemment ici hors de question. Ce qu'il y a de grave dans cet événement, c'est qu'il jette un jour subit sur l'état des partis et sur le violent antagonisme qui divise la Prusse. La fin tragique de M. de Hinkeldey a causé dans Berlin une émotion profonde, telle qu'on n'avait point vu, dit-

on, une agitation semblable depuis 1848, et cet incident douloureux reste un événement véritable pour la Prusse.

La Hollande n'est point agitée de telles émotions. Les plus sérieux débats y sont des débats d'intérêt public, qui occupent sans passionner, sans entraîner surtout de périlleux conflits. La dernière discussion importante qui ait eu lieu dans les chambres de La Haye est celle du budget. Elle n'a duré guère moins de six semaines, entrecoupée, il est vrai, de diverses interpellations et d'incidens dont quelques-uns ont survécu au vote du budget. Le premier point à noter, c'est que la situation du ministère est restée à peu près intacte dans cette discussion. Le cabinet cependant avait à vaincre non-seulement l'opposition des libéraux avancés et des protestans exaltés, mais la tiédeur de quelques-uns de ses amis, toujours assez peu favorables à la grande réforme des impôts adoptée l'an dernier, celle de l'abolition totale, à partir du 1er janvier 1856, des droits de mouture et de tonnage. C'est là encore une sorte de champ de bataille rétrospectif pour les partis. Le parti des protestans exaltés ou réformés historiques reprochait au ministère d'avoir accédé à cette mesure moins par conviction que par faiblesse, d'avoir suivi l'impulsion des libéraux. Le cabinet au contraire a eu à cœur de revendiquer la réforme comme une œuvre mûrement conçue, due à son initiative, et nécessaire dans les circonstances actuelles, en présence de la cherté des denrées alimentaires et de l'état des finances. Par le fait, le budget a été voté à une immense majorité. Il n'est point douteux d'ailleurs que la situation générale des finances hollandaises reste singulièrement favorable. L'année qui vient de s'écouler a été la plus prospère de la dernière période décennale. Les recettes se sont élevées à plus de 59 millions de florins; elles ont excédé les prévisions de plus de 3 millions, sans compter le boni colonial, qui a dépassé toute attente. Aussi le gouvernement s'est-il décidé à retirer divers projets qu'il avait d'abord présentés pour combler le vide laissé par l'abolition des droits de mouture. La diminution graduelle de la dette publique au moyen de l'amortissement incessant opéré depuis quelques années ne peut que favoriser cette amélioration progressive. Ce sont donc là d'irrécusables témoignages d'une situation matérielle rassurante, et telle que le budget récemment voté ne pouvait devenir un embarras sérieux pour le cabinet hollandais.

Cette discussion financière au surplus, tout importante qu'elle fût, n'a pas seule occupé les chambres de La Haye : il s'est produit dans l'intervalle, comme nous le disions, diverses interpellations, divers incidens qui ont un égal intérêt pour le pays. Le plus grave peut-être de ces incidens parlementaires est une motion provoquée par une proposition antérieure de M. Rochussen et formulant la même pensée d'une façon plus précise. M. van Hoevell, l'auteur de la motion nouvelle, a demandé que l'on nommât une commission pour rechercher les moyens les plus propres à réprimer l'abus des boissons alcooliques. Il s'est formé, il y a quelques années, une société qui s'est donné la généreuse et intelligente mission de combattre ce terrible vice de l'ivrognerie. Qu'on songe en effet qu'il se consomme en Hollande 22 millions de litres de boissons distillées, d'une valeur de plus de 9 millions de florins. D'où sort cet argent? Cela n'est point douteux, de la bourse des

pauvres, de ceux-là même qui vivent de l'assistance publique. Ils se consolent de la misère par l'ivresse, et l'ivresse les mène à l'abrutissement ou au crime. C'est là le mal qu'a voulu combattre la société de tempérance, et ses efforts ont eu leur écho dans les chambres, qui ont voté la motion de M. van Hoevell dans un sentiment d'intérêt moral. Une autre question récemment agitée et non moins sérieuse, quoique d'un ordre différent, est celle de l'émancipation des esclaves dans les colonies néerlandaises. Cette question, à vrai dire, intéresse seulement les possessions occidentales, le nombre des esclaves dans l'archipel oriental étant fort restreint, et leur situation ne différant guère de celle des domestiques européens. Le parlement néerlandais, par un vote spécial, a insisté auprès du gouvernement pour hâter l'émancipation. Un rapport présenté par une commission d'état demande que cette émancipation soit graduelle, ce qui est toujours d'une politique sage. Quoi qu'il en soit, la nécessité de l'affranchissement des esclaves est universellement reconnue, et une modification partielle qui vient d'avoir lieu dans le cabinet ne change en rien cette situation. Le ministre des colonies, M. Pahud, vient de quitter son portefeuille pour aller prendre le gouvernement général des Indes néerlandaises, et son successeur, M. Myer, jurisconsulte éminent, ancien président de la haute cour des Indes, a déjà exprimé les idées les plus favorables à l'émancipation des esclaves. C'est donc là une question moralement résolue.

Dans ce même ordre d'idées et d'intérêts, il y aurait à constater un autre fait. La Hollande vient de conclure avec le Japon une convention qui lui assure de nouveaux avantages dans ces régions lointaines, et qui laisse même pressentir la négociation d'un traité plus complet. Le gouvernement néerlandais avait envoyé, il y a quelque temps, à l'empereur du Japon un pyroscaphe, le *Sœmbing*, en le lui offrant comme présent. L'opposition des états-généraux trouva d'abord matière à critique dans cette munificence; la dépense finit par être sanctionnée, et le résultat est venu justifier le cabinet de La Haye. Le gouvernement du Japon a fait en Hollande des commandes assez considérables pour la marine; quelques officiers hollandais sont même restés au Japon pour y développer l'instruction navale. Tout semble indiquer des relations nouvelles plus suivies et plus fructueuses pour les deux pays.

Depuis que l'Europe semble au moment de ressaisir la paix, il y a une question sur laquelle l'attention du monde se porte de plus en plus, — celle de l'Amérique centrale. Aurons-nous le spectacle d'une guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, et verrons-nous deux peuples de même race, unis par les liens les plus forts qui puissent unir les nations, ruiner de gaieté de cœur leurs intérêts pour une question où la vanité a plus de part que tout autre sentiment? Le plus raisonnable des deux adversaires, le gouvernement anglais, ne demanderait pas mieux que de terminer à l'amiable ce démêlé, et il a déjà donné satisfaction sur l'un des deux points, en reconnaissant l'illégalité des enrôlemens faits aux États-Unis; mais il ne voudrait point que frère Jonathan abusât de la complaisance et du bon vouloir de John Bull pour le traiter comme un barbon dont on peut se moquer sans danger. De son côté, le gouvernement des États-Unis reconnaîtrait bien volontiers que le traité Clayton-Bulwer a subi quelques infractions; mais il ne veut point

renoncer à sa tactique chérie, qui consiste à avoir toujours raison, même contre l'évidence. Au reste nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur cette question; c'est après Pâques qu'auront lieu au parlement anglais les interpellations relatives à l'Amérique centrale, et les journaux américains nous apprennent que, sous peu de jours, le cabinet de Washington communiquera au congrès les pièces relatives à cette affaire. Quant à l'expédition de Walker, elle marche sans bruit et ne cesse de gagner du terrain. Ce président improvisé jouit de son pouvoir sans obstacle et attend toujours l'attaque des pays voisins, dont on le menace depuis deux mois, mais qui n'arrive jamais. Pour lui, il menace peu; en revanche il se met en mesure de faire mieux que de menacer. Sa petite armée se recrute incessamment de bandes parties de la Californie; on estime qu'elle est forte aujourd'hui d'environ douze cents hommes. D'autres bandes plus pacifiques en apparence, mais tout aussi redoutables, sont enrégimentées à la lumière du soleil et envoyées au Nicaragua : ce sont des bandes d'ouvriers et de colons des États-Unis; dernièrement il en est parti deux cents de New-York. Si ces bandes ne conquièrent pas l'Amérique centrale, fiez-vous à elles en revanche pour conquérir le sol et les industries du pays, pour le coloniser, pour lui imprimer le cachet *yankee*. Ainsi cette expédition incroyable réussit, le gouvernement de Walker s'affermit, s'étend et fonctionne aussi régulièrement que n'importe quel état de l'Union. Quelle leçon pour le monde, si par hasard on était obligé d'admettre un jour qu'il y a plus d'esprit de gouvernement et de sagesse politique chez un flibustier de l'Amérique du Nord que chez l'Espagnol le plus éclairé de l'Amérique du Sud! Quel plaidoyer bizarre, mais significatif, en faveur de l'éducation libérale et protestante!

Une autre question, qui reste malheureusement beaucoup trop dans le *statu quo*, est celle des troubles du Kansas. Voici bientôt un an que, pour la première fois, les bandes armées des Missouriens ont passé sur ce territoire, et le sang n'a cessé de couler depuis. Tout récemment une émeute effroyable a eu lieu dans un des districts de ce pays, à Leavenworth. Les partisans missouriens, ayant redouté un échec dans un vote populaire, ont enlevé et brisé la boîte du scrutin, battu les autorités, et, pour rendre cette fête tout à fait complète, commis quelques meurtres. Des assassinats qui s'engendrent les uns les autres ont lieu sur toute l'étendue du territoire; les partisans de l'esclavage massacrent les partisans de l'*état libre*, et ceux-ci à leur tour veulent venger la mort de leurs amis et de leurs parens. Pour mettre fin à ces désordres, le président Pierce a lancé récemment une proclamation dans laquelle il annonce que désormais les troubles seront réprimés non-seulement par la milice du Kansas, mais par les troupes régulières de l'Union que le gouverneur du territoire aura à sa portée et à sa disposition. En même temps il ordonne que ces invasions des états voisins sur le territoire du Kansas aient un terme, et qu'on laisse les habitans de ce malheureux pays régler seuls leurs affaires. Il est peu probable que cet appel soit entendu, et il est à craindre que le gouvernement fédéral n'ait à exécuter ses menaces et à appuyer la loi par la force.

Ce terrible problème de l'esclavage sera encore le grand intérêt de l'élection présidentielle; il s'agira de savoir si la politique qui a inspiré le bill de Nebraska et Kansas sera continuée, ou bien si on s'arrêtera sur cette pente

fatale et si on mettra enfin un terme à cette série de compromis qui sont autant de complaisances coupables, et qui, s'ils éloignent la crise dans le présent, la préparent dans l'avenir très redoutable et très sanglante. Tout indique que le combat sera animé, et un des symptômes de ces futures effervescences est la difficulté qu'a éprouvée la chambre des représentans à élire son président. Enfin, au bout de deux mois d'ajournemens, l'abolitionisme et le nord ont triomphé par la nomination de M. Banks, qui n'est pas un *noir* de couleur, mais un *noir* d'opinion; la politique du *Nebraska-bill* a été ainsi condamnée malgré les efforts des démocrates partisans du général Pierce et d'un certain nombre de *know-nothing*, trop désireux d'exécuter leur programme et de ne pas distinguer entre le sud et le nord. Cependant c'est l'abolitionisme qui vient aussi de triompher à Philadelphie dans la convention générale des *know-nothing*, où M. Millard Fillmore a été désigné comme le candidat de ce parti. Ce serait en effet un choix excellent, qui arrêterait la politique américaine sur la pente où l'a laissée glisser l'imprudence du président Pierce, et qui servirait au moins à rétablir entre le nord et le sud l'équilibre malheureusement rompu par le vote du bill de Nebraska.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

GIOVANNI PRATI ET SES POÉSIES.

Il est dans l'histoire de l'Italie une période assez difficile à retracer : c'est celle qui s'étend de 1814 jusqu'aux approches de 1848. Les historiens en général s'arrêtent volontiers à la disparition de la domination française au-delà des Alpes, ou ne reprennent leur récit qu'à la date des mouvemens récens du peuple italien. Les trente-quatre années qui séparent ces événemens ont été presque complétement négligées. Dans l'intervalle, quelques rares brochures parurent pour rendre compte à l'Europe des tentatives avortées de 1821 et de 1833. C'étaient des notes le plus souvent écrites à la hâte, et où l'on n'aperçoit presque toujours d'autre pensée que le dessein, invariable chez tous les vaincus, de protester contre les vainqueurs. Les uns et les autres se gardent bien d'avouer leurs fautes, de dévoiler leur impéritie; ils se gardent soigneusement surtout de confier leurs secrets à l'histoire, et de faire appel à l'impartialité de son jugement suprême. Il y a une espèce d'accord tacite entre les gouvernemens et les conspirateurs pour cacher leur pensée et leurs actes. Les uns sont circonspects et muets, parce qu'ils craignent, les autres parce qu'ils espèrent, tous parce qu'ils savent que le dernier mot de leur lutte n'est point dit. L'écrivain qui trouve devant lui le silence et le vide dans toute cette période est porté à l'inscrire en blanc dans ses annales. Ce n'est là pourtant qu'une apparence trompeuse, et si l'Italie semble endormie dans ce long intervalle, si toute action semble suspendue, c'est que la vie se déplace et se transforme. En un mot, à la place de l'ac-

tion publique et extérieure, il y a l'action mystérieuse et permanente des intelligences et des imaginations. Celui qui voudrait étudier ces trente-quatre années de l'histoire de l'Italie au point de vue moral et intellectuel ferait indubitablement un travail plein d'attrait. Il aurait à ressaisir la nature de ce mouvement, les causes qui lui ont imprimé son caractère, et les circonstances dans lesquelles il s'est produit, surtout ses rapports avec la politique. Ce serait l'histoire tout entière de l'Italie. J'en veux seulement esquisser quelques traits avant d'en venir à Giovanni Prati, qui naissait à peine à l'origine de ce mouvement.

A la chute de l'empire napoléonien, les vieilles dynasties, appelées à remonter sur leurs trônes, ne surent mieux faire que de s'appuyer exclusivement sur leur vieillesse, comme si cette vieillesse était un élément de force. L'exil n'avait point changé leurs anciennes habitudes, et vraiment il n'y avait point à s'y méprendre, rien n'indiquait en elles un rajeunissement d'idées et de vues. La presse, qui n'avait point déjà ses franches allures sous le régime impérial, fut bâillonnée entièrement par les gouvernemens qui lui succédèrent. On se flattait tout au moins de l'avoir fait; mais l'entreprise n'était pas facile. On avait dit à la littérature et aux écrivains : Vous êtes dans un Éden où il est un arbre dont il vous sera toujours défendu d'approcher, c'est celui de la politique. — Cela dit, tous les écrivains se donnèrent rendez-vous sous le noyer fatal de Bénévent, ceci, bien entendu, sans aucune intelligence secrète, sans préméditation aucune, sans le moindre accord préalable et conventionnel entre tant d'esprits mus par des idées si différentes. Manzoni et Pellico ne sauraient avoir le même but que Niccolini et Guerrazzi. Il est pourtant une heure de la nuit où ils se trouvent tous ensemble autour de l'arbre défendu. Manzoni relève et console l'homme, Guerrazzi lui souffle au cœur le désespoir. Le poète lombard s'élève si haut dans les régions de l'art, qu'il effleure à peine tout ce qui est du domaine restreint du temps et de la patrie. Cependant, après avoir lu l'*Adelghis* et *les Fiancés*, qui peut douter des sentimens nationaux de l'auteur? Le romancier toscan perd de vue l'art, dont il ne s'est jamais fait peut-être une idée bien nette, pour n'avoir d'autre culte que celui de la patrie, et c'est cette muse qui lui donne les quelques bonnes inspirations qu'il a eues. La censure préventive, inventée par les gouvernemens pour mettre les écrivains dans l'embarras, se trouve bien vite embarrassée elle-même. Sur un point ou sur l'autre de cette péninsule, partagée en tant d'états différens, quelque voix s'élève toujours au moment où l'on croit le règne du silence assuré. Il surgit un nom sur lequel se fixeront bientôt les regards de tous les Italiens! Quoi! tant de mouvement et tant de veilles au palais Pitti, à la place Château, au Vatican, et voilà le doux Silvio Pellico avec ses *Prisons*, voici Leopardi avec ses strophes désespérées et ses dialogues des morts! Plus loin, de la ville des *Piombi* et des *Pozzi*, Tommaseo vient apporter, lui aussi, son tribut littéraire à la patrie. Niccolini coudoie à Florence son compatriote Giusti, qui trouve un nouveau genre de poésie pour lancer ses sarcasmes contre les gouvernemens et la domination étrangère. Massimo d'Azeglio cherche dans l'heureuse issue du défi d'Hector Fieramosca un moyen de réveiller l'amour-propre national, tandis que Grossi chante les actions héroïques des Lombards à la première croisade. Toute œuvre, dans quelque région

de l'art qu'elle naisse, touchera invinciblement à la politique, et cela, malgré la censure et les membres du bureau de révision, peut-être même grâce à eux; grâce à eux, dis-je, car il n'est point certain que, durant ces trente années, la censure n'ait contribué à stimuler l'esprit italien. On peut affirmer du moins qu'elle ne l'a point amorti. Les exils et les emprisonnemens n'ont pas eu plus de pouvoir. Bien des vers ont dû à la persécution un prestige qu'ils n'auraient point trouvé dans leur propre valeur.

Vers l'année 1840, ce mouvement littéraire commence à se ralentir. Le philosophe Gioberti, en entrant directement dans la politique, accélérait le dénoûment, donnait un but à la lutte; les esprits purement littéraires s'arrêtèrent, pressentant ou attendant les événemens. Les gouvernemens eux-mêmes se prenaient à réfléchir, à balancer, à hésiter. Ce fut un temps d'arrêt. A cette même époque, on commença à parler d'une charmante nouvelle en vers, pleine de poésie et de sentiment, l'*Edmenegarda*. L'auteur avait fait peu de frais d'imagination pour trouver son sujet. Edmenegarda, épouse d'un lord d'Angleterre, se laisse séduire par un jeune patricien de Venise. Repoussée par son mari, elle est bientôt délaissée par Leoni, son amant, et elle meurt sans avoir pu obtenir le pardon de son mari, une caresse de ses enfans. Elle a recours à Dieu, ce refuge de tous les malheureux, et ne trouve qu'en lui la force de mourir sans désespoir. Ce canevas, on le voit, ne brille pas par la nouveauté de la conception. Peut-être même l'auteur n'avait-il pas voulu se donner la peine d'inventer. Comme toutes les âmes jeunes qui sentent en elle un travail mystérieux, il laissait déborder la poésie sans trop s'inquiéter du sujet. Le poème n'avait pas plus de six courts chapitres. Ce n'était pas une épopée, mais bien plutôt un ensemble de chants où il était facile de reconnaître déjà l'abondance de la veine lyrique. Cette œuvre d'un écrivain jusque-là inconnu, venue au jour à ce moment d'attente, devait attirer toutes les jeunes intelligences. Imprimée à Milan en 1841, elle fit aussitôt le tour de l'Italie. Les étudians des universités de Bologne, de Pise, de Turin, en récitaient des fragmens. Ces étudians d'alors sont aujourd'hui des hommes jetés dans des voies bien différentes. Il n'en est pas peut-être un seul qui ne se rappelle ces vers avec un visible bonheur. Un membre du parlement piémontais, appartenant à l'académie des sciences de Turin, mathématicien renommé, me répétait récemment des vers du poème tout en corrigeant les épreuves d'un traité scientifique. L'auteur d'*Edmenegarda* était M. Giovanni Prati, qui alors achevait à peine ses études de droit à l'université de Padoue. M. Prati s'est fixé depuis à Turin, et il est aujourd'hui le poète *cesareo* de la maison de Savoie, dont il a chanté les espérances et les épreuves douloureuses, comme Métastase, avec lequel il a plus d'une ressemblance, fut le poète *cesareo* de Marie-Thérèse. Quelle est donc la nature de ce talent, et comment l'auteur d'*Edmenegarda* a-t-il tenu les promesses que laissait concevoir sa première inspiration?

Les poètes tout à fait contemporains n'abondent pas au-delà des Alpes, et M. Giovanni Prati, on peut le dire, est aujourd'hui l'un des plus distingués. Il est né d'une famille patricienne déchue, à Dascindo, petit village de la province de Trente, le 27 janvier 1815. Son père et sa mère avaient assez de culture d'esprit pour aimer à lire dans les soirs d'hiver, autour du foyer, la *Jérusalem* du Tasse ou les *Vies* de Plutarque, les *Nuits* d'Young, les pièces

de Métastase. Né sur les Alpes qui séparent l'Italie de l'Allemagne, ému tour à tour par les traditions de la race teutonique et par les merveilleux aspects d'une nature luxuriante, M. Prati a dû peut-être à ce hasard de sa naissance l'éclat descriptif de son talent et le goût des traditions légendaires qui a inspiré quelques-uns de ses essais. Il quitta bientôt la vie familière et libre des montagnes du Tyrol pour aller suivre un cours de philosophie à Trente. De là il allait étudier la jurisprudence à l'université de Padoue, où il fut reçu avocat, et c'est là qu'il commençait à révéler son instinct littéraire par deux odes sur *l'homme* et *la femme*. C'est là aussi qu'il publiait *Edmenegarda*. Le succès du poème inspira à l'auteur la pensée d'un voyage en Italie. Il parcourut les diverses villes de la péninsule, accueilli et fêté partout, jouissant de sa jeune renommée, mêlant peut-être à ses courses quelques aventures romanesques, mais ne s'endormant pas dans cette première ivresse. M. Prati était déjà un écrivain, et le nom du poète n'a fait que se répandre depuis quinze ans à mesure qu'il multipliait les œuvres où se laissent apercevoir le caractère, la marche, les progrès ou les transformations de son talent. Après *l'Edmenegarda* paraissaient successivement les *Canti lirici*, les *Canti per il Popolo*, les *Ballate*. Durant un premier voyage en Piémont, M. Prati publiait deux volumes de *Nuovi canti*, les *Memorie e Lacrime* et les *Lettere a Maria*. De Turin, le poète allait dans le canton du Tessin, et de là il retournait encore une fois à Padoue, où il mettait au jour les *Passeggiate solitarie*, les *promenades solitaires*. C'est là ce qu'on pourrait appeler la première période de la carrière poétique de M. Prati, le premier essor de son talent.

Tout ici a un caractère de vive et brillante spontanéité. Ces *Canti lirici*, ces *Nuovi canti*, ces *Memorie e Lacrime* ne sont qu'une collection variée de morceaux détachés où se révèle tout entier le talent du poète, talent souple et ingénieux, harmonieux et pénétrant, essentiellement lyrique par-dessus tout, et n'ayant d'autre préoccupation que l'art, l'expression sincère et pure de l'idéal. M. Prati n'a point évidemment la force de la pensée, la puissance de l'invention, mais il a une sorte de grâce émouvante et douce, tempérée parfois d'une certaine ironie humoristique. Il aime à évoquer les souvenirs de la jeunesse, les émotions intimes du cœur, les spectacles merveilleux de la nature, thèmes ordinaires de son inspiration dans ces premiers vers. Un des genres où M. Prati a le plus excellé peut-être est le sonnet; nul n'a mieux réussi à condenser en quelques traits rapides une impression d'attendrissement ou une pensée fugitive. Tel est le sonnet qui a pour titre *un Jour d'hiver*. « Toutes les fois que l'heure silencieuse du crépuscule approche, dit le poète, une calme mélancolie s'empare de moi et humecte doucement mes yeux d'une larme de douleur. — Je regarde le feu mourant, et j'éprouve un charme irrésistible à y tenir mon regard fixé tant qu'un peu de braise étincelle encore au milieu des cendres. — Le dernier pétillement de cette vie qui s'éteint, l'ombre qui s'épaissit et la neige qui tombe me serrent le cœur d'une tristesse plus sombre. — Un cri s'échappe de ma poitrine, remplie de terreur : Mon Dieu! quel rêve que cette courte existence! mon Dieu! quelle solitude que cette terre! » Mettez à côté cet autre sonnet sur l'isolement : « J'aime bien mieux la fleur solitaire que celle qui égaie le sol au milieu de mille autres. J'aime le ruisseau qui coule au milieu des champs dans un tout petit lit, et l'oiseau qui prend un vol court du rameau au rameau, qui

épanche en chantant une ancienne douleur. J'aime l'astre qui brille au pôle sans cortége dans le ciel limpide. J'aime le petit nuage qui se teint d'une pâle pourpre et qui court toujours, comme poussé par un désir mystérieux. Je suis épris de toute chose isolée, parce que j'y vois l'image de mon âme isolée pour toujours et affligée. » Tous ces petits poèmes de quatorze vers sont en général ravissans. Ils sont ravissans peut-être parce qu'ils se composent de quatorze vers seulement, et qu'il suffit d'une seule idée bien traduite, bien amenée, pour les rendre charmans. On voit de plus comment l'auteur possède l'art de représenter un objet, de résumer une pensée, un sentiment dans une pure et limpide poésie. C'est de la poésie intime, personnelle, qui diffère assez sensiblement de deux genres dans lesquels le poète s'essayait bientôt, celui de la légende et celui des chants populaires ou du moins des chants destinés au peuple.

Les *Ballate* de M. Prati n'ont pas eu moins de succès que ses sonnets. Personne dans ce siècle n'avait traité ce genre en Italie. Cesarotti, par la traduction d'Ossian, avait à la fin du siècle dernier essayé d'introduire dans la patrie de Dante les créations du barde du Nord. La tentative de Cesarotti n'avait pas échoué; son livre fut lu et goûté, mais on s'en tint à l'approuver. Il n'eut pas d'imitateurs, et la raison en était simple. La ballade et les poésies fantastiques prennent leurs sources dans les traditions populaires; or il n'existe que fort peu de ces traditions au-delà des Alpes. Le poète du Tyrol pouvait mieux que tout autre faire cette tentative. La tournure de son esprit, son talent descriptif et narratif, un certain sentiment puisé dans la vie des montagnes, se prêtaient à chanter les aventures d'amour ou d'héroïsme d'un autre temps. L'ironie qui éclate parfois d'une manière inattendue complète l'heureux mélange de qualités nécessaires pour faire le conteur fantastique. Les *Ballate*, dont les sujets sont presque tous imaginaires et semblent empruntés aux traditions slaves ou allemandes, ne sont donc pas un essai sans valeur. Ce sont pour la plupart des contes saisissans où les images se succèdent. Une étincelle de sentiment brille à côté d'un sourire railleur. Simple et naïf par momens, l'auteur se montre aussi parfois touchant et émouvant. Seulement les *Ballate* commencent à révéler que l'invention n'est pas le principal mérite de l'auteur. Dans ses *Canti per il Popolo*, M. Prati a eu une pensée généreuse en se proposant de rendre la poésie accessible aux classes inférieures. L'auteur n'a point eu sans doute l'intention de créer une poésie populaire, ce qui ne se fait pas ainsi de propos délibéré; il a eu la pensée plus modeste d'écrire des vers que le peuple pût comprendre, de nature à faire arriver jusqu'à ce lecteur nouveau le charme de la poésie. Mais dans ces limites mêmes a-t-il réussi complétement? On peut dire que le poète resserre souvent sa pensée de peur de n'être point compris de ceux à qui il s'adresse; d'autres fois aussi la simplicité dans ses vers ressemble singulièrement à de la recherche et même à l'absence d'idées. Si M. Prati n'a point donné à l'Italie un chansonnier populaire, il est du moins telle de ses chansons qu'on peut sous certains rapports appeler nationale. *La Vengeance*, *le Rapporteur*, sont de nobles et morales inspirations qui prennent leur source dans l'amour du peuple et de la nation italienne. Un souffle bien léger encore, et à peine sensible, commence à circuler dans les vers du poète tyrolien. Ce fut assez à cette époque

pour que le roi Charles-Albert, qui semblait épier depuis longtemps l'apparition d'un Tyrtée, fît inviter l'écrivain à composer un chant guerrier pour une fanfare militaire. Le poète répondit avec empressement aux désirs du souverain piémontais, et même la pensée de l'hymne était assez claire, assez agressive pour que la diplomatie s'en mêlât. On ne parla plus de la fanfare ni du chant belliqueux, et l'auteur n'a livré son morceau à la publicité qu'après les événemens de 1848. C'est par ce fait que M. Prati commence à se mêler en quelque sorte à la politique. Le roi piémontais, qui nourrissait depuis longtemps ses projets d'indépendance, saisissant toute la valeur de la popularité du chantre d'*Edmenegarda*, l'avait pris par la main pour l'introduire dans cette voie où l'Italie tout entière allait se précipiter.

Rien jusque-là, il faut le dire, n'avait semblé préparer M. Prati à ce nouveau rôle; mais le poète, après des compositions nombreuses, arrivait déjà à la maturité du talent, à cette heure où l'esprit sent le besoin d'aspirer à des conceptions plus sérieuses, de se mêler à la vie active et universelle. Le livre de *Storia e Fantasia* et les *Canti politici* sont les fruits principaux de cette période de la carrière poétique de M. Prati. Dans le premier de ces ouvrages, l'auteur a visiblement des prétentions philosophiques, il se livre même à des interprétations du catholicisme qui lui ont suscité quelques démêlés fort peu littéraires avec Rome. Quant aux *Canti politici*, — *Chants politiques*, — ils sont le vivant témoignage d'une époque qui est déjà loin de nous, et où le poète n'est pas sans avoir eu sa part active. Emprisonné à Padoue par la police de l'Autriche à la veille de la révolution italienne, il était persécuté bientôt à Venise et à Florence par la révolution triomphante, et c'est ce qui donne un cachet de sincérité indépendante aux sentimens de fidélité qu'il a voués à la maison de Savoie. Nés avec les circonstances, à mesure que les événemens se succédaient, et recueillis depuis seulement, les *Canti politici* sont certainement l'œuvre d'imagination qui reproduit avec le plus de vivacité et d'animation le mouvement italien de 1848.

Tous ces chants divers, l'*Hymne à l'Italie*, *le 8 Février* 1848 *à Padoue*, *Nous et les Étrangers*, *Pie IX*, *Charles-Albert*, ramènent invinciblement à ces temps d'illusions et d'espérances. Un souffle prophétique passe à travers cette poésie. Les soulèvemens populaires ne peuvent longtemps se faire attendre. On sent qu'aux aspirations vont bientôt succéder les faits. L'idée de l'indépendance se dégage enfin, et le mouvement éclate d'un bout à l'autre de la péninsule. Le poète entonne alors son *Cantique de l'Avenir*, l'hymne *Après la Bataille de Goïto*, celui qui a pour titre *Chassons l'étranger*. Dans ce siècle, où les événemens se succèdent avec une si étonnante rapidité, où les impressions sont si fugitives, il est peu de personnes qui se rappellent d'une manière précise la sensation que produisaient de toutes parts les premières victoires de Charles-Albert. Les *Canti politici* font revivre dans ce temps. Ce sont bien là les cris de victoire et de joie, les chants de triomphe et la foi aux destinées nationales qui éclataient autour de nous.

On trouve dans ces pages les traces de ce besoin de croire à l'union de tous les Italiens, à la concorde des esprits, — besoin qui était dans toutes les âmes. On pressentait que le danger était là, et M. Prati, fidèle à sa mission de *vates*, menaçait du haut de son trépied celui qui réveillerait les discordes, qui refuserait de suivre le drapeau du roi de Sardaigne. Le poète avait rai-

son, mais les vers n'arrêtèrent point les partis : sa muse alors prend les voiles de deuil à l'aspect des divisions qui surgissent. M. Prati, se trouvant à Florence au moment où l'on y proclamait la république, se voit en butte aux mauvais traitemens des exaltés. Les chants *Tristis anima mea*, *A Joseph Montanelli*, *Armes! Armes! Douleurs et Justices*, représentent ces tristes journées où les partis, oubliant les victoires de l'étranger, s'entre-déchiraient avec une fureur incroyable. Les uns et les autres s'accusent sans trop savoir pourquoi; à côté du drapeau constitutionnel qui subit des revers, le drapeau républicain s'élève à Florence, à Rome, à Venise. L'hymne va bientôt se changer en élégie. Au sein du Piémont lui-même, ce dernier refuge de l'indépendance nationale, un esprit de dissolution et de folie commence à pénétrer. Celui qui a entrevu dans son chant prophétique les différentes phases de l'insurrection italienne, qui excitait les peuples à s'unir autour de Charles-Albert et poussait ce roi au-delà du Tessin, va tout à l'heure chanter un chant funèbre sur son cercueil. La mort ne se contente pas de cette proie illustre. Les principaux promoteurs de l'indépendance succombent bientôt et disparaissent successivement : Balbo, Gioberti, Pinelli, Bava, Silvio Pellico, Berchet, Giusti. M. Prati consacre ces noms illustres à des titres différens.

Une des pièces les plus originales des *Canti politici* est *la Statue d'Emmanuel-Philibert et la Sentinelle*, que M. Prati faisait en 1849, au moment où il rentrait dans le Piémont pour s'y fixer désormais. C'est une vive et mordante satire. Le héros de Saint-Quentin sur son piédestal s'émeut des idées subversives qui ont envahi toutes les têtes, et il engage une conversation sur les événemens du jour avec la sentinelle qui garde le monument. Dans un premier dialogue, on est à la veille de la bataille de Novare. Emmanuel-Philibert blâme hautement l'imprudence de cette entreprise, la faiblesse du gouvernement et les sottises de la populace. La sentinelle de la garde nationale est un type curieux de bourgeois inepte esquissé en traits rapides, mais plein de vérité. Le soldat-citoyen riposte avec une dignité burlesque à l'amère et hautaine ironie de son royal interlocuteur. Le second dialogue a lieu après la défaite de Novare et entre les mêmes personnages.

« Dans la nuit d'hier, Philibert s'est réveillé de nouveau; la sentinelle a tremblé, mais elle n'a osé l'interroger; elle a baissé la tête vers la terre, pressentant l'orage. Déjà il lui semblait entendre ce roi de fer jurer comme un coupe-jarret.

« — Maudite indépendance! liberté bouffonne! Nous avons perdu la plante et la graine, nous voilà flambés de la bonne sorte! — Pardonnez-lui, seigneur! c'est un moment d'affliction, murmurait le bon soldat, quelque peu scandalisé.

« — Dis-moi donc : le bulletin? — Majesté,... ce n'est que trop vrai. — L'étranger est donc sur le Tessin? — L'étranger est sur la Sesia. — Quoi! Alexandrie serait envahie?... O honte de ma maison! — Il détourna les yeux du palais royal, et il se mordit les mains avec fureur.

« En ce moment, l'endroit ténébreux s'éclaira d'une pâle lumière; les pilastres, le monument, le bronze, tout était en feu. Ce nouveau Roland se prend à tempêter, il brise en deux morceaux son ancienne épée, et lance sur la place son grand casque et sa cuirasse.

« — Malheureux! ne vous l'avais-je point dit? Cette folle guerre ne pouvait qu'ouvrir des abîmes honteux à mon pauvre pays! Le roi-soldat vient d'acquérir une belle gloire sur le champ de bataille!..... — Majesté, trève de reproches inutiles. Vous fûtes grand, soyez poli.

« — Tu as raison. Pauvre Albert! triste jouet d'illustres tromperies! De quel crêpe viens-tu de te couvrir, ô pensée de dix-huit ans! La victime insigne est tombée, et c'est toi, fatale Novare, qui as servi d'autel. Maintenant il dirige son pas solitaire vers l'exil, et il va on ne sait où.

« Va, choisis un endroit tranquille, tu n'entendras pas un reproche de moi. La honte ne retombera pas sur toi, mon digne enfant, mais bien plutôt sur l'Italie. Regarde pour quelle contrée tu jouais ton épée et ton honheur! Quelle récompense on réservait à tant de foi!

« Ce malheureux et brave enfant de ma race t'a secouée, ô dormeuse! Tu le trahissais, tu l'accusais, ingrate Italie! Est-tu contente maintenant? Sur l'Arno et sur le Capitole, on lui a enlevé son trône et son honneur. Présente donc tes poignets à la chaîne; ta punition est terrible, mais juste.

« — Majesté, je ne sens que trop la justesse de vos reproches; j'en ai la rougeur au front. Et maintenant que va dire l'Europe et le monde de nous, lâche troupeau? On rira sous cape, comme on rirait en voyant un haillon exposé au soleil s'écrier : « Je fus un jour pourpre impériale! »

« Majesté, le roi Victor est monté hier sur le trône de ses ancêtres; ne pourrait-il point se faire qu'il eût à nous laver de la rougeur des injures reçues? Ce jeune rejeton de Savoie a un cœur de lion dans la poitrine, et si la saison devient propice, le lion pourrait bien se réveiller.

« — Silence! que le caduc maréchal ne t'entende pas au moins, lui qui tire maintenant de nos champs le fourrage pour ses chevaux!

« — Majesté, vous parlez en homme sage; cependant ce fourrage est une honte : tant que l'on parle, on ne pense point à venger cette honte.

« — Silence! tissons sans faire de bruit; malheur à nous si la navette est trop bruyante! Les belles journées reviendront. — Majesté, vous me consolez, tout espoir n'est donc pas perdu? — Tais-toi, et ne te montre point trop curieux. Le coq et l'œuf sont encore dans le nid de l'Italie.

« Mais chassez une bonne fois les pharisiens rouges et noirs. Ce sont eux, ces charlatans du bonnet rouge et de l'*Agnus*, qui ont traîné jusqu'à la honte, par le fil de la marionnette, le royaume subalpin.

« Et toi, monarque qui viens de monter au sommet que ton père descendait tout à l'heure, toi qui as rajeuni mon nom, lion parmi tes légions, fais attention à bien choisir ta voie; elle est inégale et trompeuse. Ne tiens pas compte des sourires, mais des cœurs; arrache les masques et regarde aux visages...

« ..... Que ta mémoire se rappelle les douleurs d'à présent, et que ton regard soit toujours fixé sur les Alpes et sur la mer. Là où les roses poussent, cherche aussi à entretenir les lauriers. Aime les vaillans, honore les justes, et attends l'heure dans le silence. — Majesté, vos paroles me consolent!

« — Je te console?... Et pourtant, si je ne me trompe, il y a peu de jours tu te montrais tout épris de la république. On aurait dit que son esprit avait envahi tous tes membres. Bien plus, dans un accès de fureur, tu m'as

menacé de ton fusil, et je crois même que tu es allé jusqu'à me dire..... lâche!

« — Je suis un pauvre soldat qui pense fort peu et qui n'y voit pas clair du tout. Ces fripons m'ont donné, je m'en aperçois maintenant, un bien triste *credo*, que j'ai répété jusqu'ici en vrai perroquet, sans y prendre garde et sans y voir de mal.....

« ..... Mais, majesté, si Dieu le veut, le canon ira bien encore au-delà du Tessin. — Trêve aux vains mots! la jactance sied bien mal au vaincu. Écoute-moi cependant. Si un jour, pour nous laver du double outrage, nous surgissons tous, depuis la mer jusqu'aux Alpes, en peuples véritables et non en taupes aveugles,

« Le vieux Philibert alors saura voler au milieu des cohortes avec Victor et ses preux, avec Fernand et avec Umbert. Je plongerai dans l'Isonzo vaincu ces rênes de bronze, et à défaut de cette épée, que je viens de briser, avec des sanglots de rage,

« Dans cette lutte suprême, Dieu lui-même me fera don à moi, son fidèle, de la sombre épée de l'archange Michel. Le nouveau Lucifer qui empoisonne la fleur du monde sera pour toujours chassé de l'Éden d'Italie.

« O cheval de mes gloires, tu ressens ta vieille ardeur. Tu flaires dans le vent l'odeur d'une victoire. Arrête-toi, laisse retomber ta crinière. Étouffe tes hennissemens. Les personnes qui nous entourent, toutes depuis l'enfant jusqu'à l'aïeul, sont maintenant en proie au sommeil.

« Mais si l'Italie ne sait pas, en dix ans, arracher le bandeau qui couvre ses yeux amollis et paresseux, qu'un hurlement sorte de ta poitrine. Que le fer et le feu descendent dans son sein et qu'ils la consument! Que l'ouragan et l'avalanche se précipitent sur elle, et qu'il n'en reste pas un seul souvenir! — Majesté, nous sommes d'accord. »

Ce n'est point une certaine originalité vigoureuse, familière, et même parfois presque brutale, qui manque à ces vers, fils d'un moment de passion et lancés au milieu de la mêlée des partis. On voit quel sentiment l'auteur des *Canti* portait dans la politique de son pays, et en comparant ces derniers chants à ceux par lesquels il débutait, on peut voir aussi le talent de M. Prati se révéler sous ses divers aspects. Dans la première partie de sa vie, c'est un lyrique émouvant, harmonieux, tout personnel, qui semble ne se point douter qu'il y ait au monde des écoles en lutte, des nations qui souffrent, des dogmes qui se livrent un éternel combat. Dans la seconde période, le poète sent frémir en lui l'ardeur des émotions nationales, et sous ce rapport il se rattache à la tradition de la pensée italienne.

Depuis quelque temps cependant, on dirait que cette double voie ne suffit plus à M. Prati, et que l'auteur d'*Edmenegarda* s'est mis à la poursuite d'une transformation nouvelle, d'un idéal philosophique. On l'a remarqué, le livre de *Storia e Fantasia* témoignait déjà de ces tendances, qui n'ont fait que s'accuser de plus en plus dans ces dernières années. Dans un court intervalle, M. Prati a multiplié en effet les tentatives en ce sens. A cette évolution de son esprit se rattachent les poèmes assez récens encore de *Rodolfo*, *la Bataille d'Imera*, *Satan et les Grâces*, et le poète même ne vise à rien moins qu'à composer une vaste épopée sous ce titre grandiose : *Dieu*

et l'Humanité! L'auteur ne dissimule point l'immensité de son dessein; il veut faire revivre les grandes ères de l'humanité, raconter les époques biblique, grecque, romaine, chrétienne, le moyen âge et les temps modernes, montrer Dieu accompagnant perpétuellement l'homme pour l'aider à combattre le mal, pour le diriger dans la voie de la vérité, de la justice, de la liberté et de la civilisation. C'est la lutte du Tout-Puissant et de Satan décrite dans une œuvre où se mêleront l'élément lyrique, l'élément dramatique, l'élément épique. Il est plus facile, ce semble, de tracer ce programme que de le remplir. Les essais nouveaux de M. Prati ont eu leurs apologistes en Italie, et ils ont eu aussi leurs détracteurs ou leurs juges sévères, chose nouvelle pour un poète dont les vers étaient environnés jusqu'ici d'une popularité universelle. Ils ont été d'autant plus contestés, que l'auteur, en se posant comme l'interprète d'une philosophie catholique, assez vague il est vrai, venait se mêler, sous une autre forme, à toutes les querelles des partis et des opinions. Or, indépendamment de la valeur philosophique des idées du poète, il y a ici un bien autre problème : de telles entreprises sont-elles dans la nature du talent de M. Prati? Quelque réel que soit le mérite de l'auteur de *Satan et les Grâces*, quelque généreuse que puisse être dans son principe la pensée qui a dicté ses récentes tentatives, M. Prati n'est point évidemment de cette race de poètes qui embrassent l'horizon intellectuel dans son immensité, qui parviennent à rassembler tous les élémens d'une vaste épopée philosophique. Ses derniers essais ne semblent prouver qu'une chose, c'est qu'il a senti le besoin de chercher à exprimer, lui aussi, une idée, comme il y a la pensée religieuse chez Manzoni, la pensée fataliste chez Leopardi, la pensée purement patriotique chez Niccolini.

Le dernier mot des tentatives épiques de M. Prati n'est point dit encore sans doute; mais l'originalité, par conséquent l'aptitude réelle de son talent, est facile à saisir dans une carrière qu'on pourrait presque dire privilégiée. Il est peu d'hommes parvenus avec moins de peine à la renommée. La nature a mis un soin extrême à lui frayer la route, à écarter de son chemin les obstacles qui rendent souvent si difficile le début d'un jeune talent. En mère dévouée, après avoir doué cet esprit des qualités les plus propres à rendre toutes les sensations intérieures, elle a choisi son nid pour ainsi dire. C'est sur les Alpes qui séparent la souriante Italie de la rêveuse Allemagne qu'elle plaça le berceau de l'auteur d'*Edmenegarda*. Dans ces douces années de l'enfance qu'il rappelle si souvent dans ses vers, le poète a pu admirer les tableaux qu'offrait à ses yeux une nature luxuriante; il a pu aussi pénétrer dans les ruines des vieux châteaux allemands, dont il entendait pendant les nuits d'hiver raconter les légendes. Lorsqu'il exprime toutes les impressions d'une enfance qui s'est développée en plein air, face à face avec les plus belles œuvres de la création, M. Prati est vraiment lui-même. Il est encore dans la vérité de son talent quand il chante les vicissitudes de l'Italie, lorsqu'il reproduit les mystérieuses douleurs de l'homme, ou qu'il raconte les scènes fantastiques des *Ballate*. Son esprit a la flexibilité, la grâce d'un Métastase, pourvu qu'on y ajoute la vibration de l'instinct national en certaines heures. En attendant que M. Prati ait réalisé ses entreprises épiques, c'est une part suffisante. D'ailleurs, quand l'auteur d'*Edmenegarda* ne serait

ni un philosophe, ni un politique, ni même le créateur d'une épopée nouvelle, quand il ne serait qu'un simple poète écrivant des vers pleins d'harmonie, n'a-t-il pas dit lui-même un jour que ce qu'on faisait pour les lettres, on le faisait pour la patrie?

MARCHESE.

ZEITSCHRIFT FUR DEUTSCHE MYTHOLOGIE UND SITTENKUNDE (*la Mythologie, les Traditions et les Coutumes populaires de l'Allemagne*), *herausgegeben* von J.-W. Wolf (1). — Il fut un temps où tout ce qui était légende faisait fureur parmi nous. C'était une passion de lire *Trilby*. Nous eussions donné les dieux grecs et la guerre de Troie pour une *saga* d'Islande. Cette mode nous a passé. En cela comme en beaucoup d'autres choses, un engouement trop vif nous a conduits à une indifférence injuste. Ce serait pourtant, même à l'heure présente, une mine à exploiter que nos traditions populaires, mais il faudrait se hâter. Encore quelques années, et les locomotives, qui vont vite en besogne, auront balayé le peu qui reste de nos vieilles mœurs. L'Allemagne n'a pas cessé au contraire d'exploiter la mine des traditions populaires. Un recueil *mythologique* y existe depuis deux ans, et il prospère. M. Wolf et ses collaborateurs, parmi lesquels on remarque Jacob et Wilhelm Grimm, se sont mis vaillamment à l'œuvre. Leur principe a été de ne rien négliger, pas même un simple mot de patois provincial, lorsqu'il faisait allusion à quelque usage perdu, ou lorsqu'il rappelait de près ou de loin les anciennes croyances germaniques. Leur méthode a été d'accueillir et d'enregistrer les documens, quels qu'ils fussent et de quelque pays qu'ils vinssent, à mesure qu'ils se produisaient. Tandis qu'ils consultaient la tradition orale, ils relisaient Bollandus et les écrivains arabes, le Talmud et les livres de l'Inde, pour en tirer des points de rapprochement avec les coutumes et les mythes nationaux. Ce sont de telles rencontres qui nous séduisent, parce que ces débris de superstitions ou de croyances primitives qu'on retrouve en tout lieu, parcelles dispersées d'un trésor de symboles et d'idées autrefois commun à l'humanité, attestent dans la variété des races l'identité des origines : témoignage d'autant plus sûr qu'il est plus naïf. Aussi est-il beaucoup de questions débattues entre les savans qu'on réussirait peut-être à résoudre par un parallèle attentif entre des légendes d'époques diverses. Quelle part revient à l'imagination populaire dans l'élaboration des grandes épopées nationales telles que l'Iliade ou les *Niebelungen*? Dans quelles proportions et de quelle manière le paganisme expirant s'est-il d'abord mêlé au culte chrétien? Voilà des problèmes d'un intérêt général que les matériaux rassemblés par M. Wolf contribueront certainement à éclaircir. On peut d'ailleurs, sans s'élancer vers les sommets de l'érudition, apprendre quantité de choses curieuses avec ce recueil mythologique, car c'est encore s'instruire et s'initier d'un degré de plus aux mœurs d'un peuple que de voir par ses légendes de quelle façon il entend et traite le merveilleux. Ce qui domine dans les provinces riveraines de la Baltique et de la Mer du Nord, ce sont les souvenirs des mythes nébuleux de la Germanie barbare. Le chasseur est

(1) Recueil périodique publié à Gœttingue.

le héros principal de la Franconie; le prodige qui s'y renouvelle le plus souvent est celui de la *chasse sauvage*. Sur le Bas-Danube, les récits populaires, qui ont là un charme particulier de fraîcheur et de nouveauté, nous offrent l'image de ces sociétés primitives, encore à l'état d'ébauche, où il n'y a au plus que trois ou quatre personnages : le boyard, le prêtre, le paysan et le *zingaro*. Dans la catholique Bavière, l'église joue le beau rôle : l'imagination du peuple n'y est pleine que de châtimens surnaturels infligés à l'impie et au blasphémateur. Près de là, les simples montagnards du Tyrol se consolent de leur misère en redisant, sous vingt formes différentes, les aventures du pâtre qui rencontre une princesse emprisonnée dans le corps d'un crapaud, la délivre et l'épouse. Pauvres, ils croient que le morceau de pain refusé au pauvre se change en serpent pour dévorer l'homme dur qui ne sait pas donner. Fléchissant sous le poids d'une vie de labeur, ils ont un génie propice qui leur garde du moins intactes les heures consacrées au repos. Sont-ce là des inventions de l'art? Ces traits d'une simplicité pénétrante, un caprice de poète servi par le hasard eût-il pu les créer? eût-il pu les semer si profondément dans le peuple et les fondre en lui? La légende, n'est-ce pas l'essence même de la vie populaire? Admirable pouvoir de l'imagination, ou plutôt admirable candeur des bonnes âmes! Travail excessif, souffrances, dureté des méchans, aspirations impuissantes vers le bien-être et la richesse, bouffées d'ambition, rien de tout cela n'allume chez elles l'envie ou la haine. Une chanson, et tout est oublié. Un conte, un rêve, une mélodie des montagnes, et tout se dissipe en une vapeur dorée du milieu de laquelle l'essaim des fées bienveillantes sourit à l'homme au cœur léger.

Les collaborateurs de ce recueil ont un grand mérite : ils ne cherchent pas à mettre d'esprit dans ce qu'ils racontent. Un paysan leur dit la légende de son village; ils la répètent sans y ajouter autre chose que l'orthographe et un peu d'ordre. Nous avons cependant un reproche à faire à M. Wolf. Le degré d'authenticité et le caractère des pièces ou des faits ne paraissent pas toujours suffisamment constatés. Il y a, par exemple, dans son recueil bon nombre de poésies fort gracieuses, intitulées *chansons populaires* et signées pourtant par des écrivains contemporains. Il est souvent impossible de distinguer si le signataire a emprunté son sujet à la tradition ou s'il l'a tiré de lui-même, s'il a composé les vers qu'il envoie ou s'il les a recueillis tels quels de la bouche du peuple. De même, beaucoup d'apparitions curieuses, qui ne remontent pas au-delà de quelques années, sont relatées pêle-mêle avec des histoires d'hommes changés en bêtes et de bêtes changées en hommes, sans que rien nous assure, je ne dis pas, bien entendu, de la réalité des visions, mais de l'existence et de la bonne foi des visionnaires. De tels faits sont d'un intérêt capital pour la psychologie. Il est fâcheux qu'on ne puisse dire quelle confiance ils méritent. J.-J. WEISS.

V. DE MARS.

u-
es,
nt
au
le
on
et
o-
es
a-
e-
it
ie
s.
n
er
ce
a,
s,
i-
u
e
e

t
e
e
e
s
n
s
e
é
s
,
e
n
-
e
n